
NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07137312 4


AUCTOR PRETIO A FAC

MÉMOIRES

DU CARDINAL DE RETZ,

DE GUY-JOLI,

ET

DE LA DUCHESSE DE NEMOURS.



DE L'IMPRIMERIE DE CELLOT,
RUE DES GRANDS-AUGUSTINS, N° 9.

MÉMOIRES
DU CARDINAL DE RETZ,
DE GUY-JOLI,
ET
DE LA DUCHESSE DE NEMOURS;

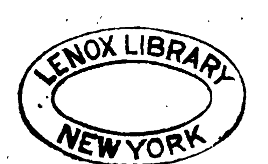
CONTENANT CE QUI S'EST PASSÉ DE REMARQUABLE EN FRANCE PENDANT LES PREMIÈRES ANNÉES DU RÈGNE DE LOUIS XIV.

NOUVELLE ÉDITION.

TOME SECOND.

A PARIS,
CHEZ LEDOUX ET TENRÉ, LIBRAIRES,
RUE PIERRE-SARRAZIN, N°. 8.

1817.


LENOX LIBRARY
NEW YORK

MÉMOIRES

DU CARDINAL DE RETZ,

ÉCRITS PAR LUI-MÊME,

A MADAME DE ****.

LIVRE III.

—

M. le cardinal Mazarin ne songea, après la paix, qu'à se défendre, pour parler ainsi, des obligations qu'il avait à M. le Prince qui, à la lettre, l'avait tiré de la potence; et l'une de ses premières vues fut de s'allier avec la maison de Vendôme qui, en deux ou trois rencontres, s'était trouvée opposée aux intérêts de la maison de Condé. Il s'appliqua, par le même motif, à gagner l'abbé de la Rivière, et il eut même l'imprudence de laisser voir à M. le Prince qu'il lui faisait espérer le chapeau destiné à M. le prince de Conti.

Quelques chanoines de Liége ayant jeté les yeux sur le même prince de Conti pour cet évêché,

le Cardinal, qui affectait de témoigner à la Rivière qu'il eût souhaité de le dégoûter de sa profession, y trouva des obstacles, sous le prétexte qu'il n'était pas de l'intérêt de la France de se brouiller avec la maison de Bavière, qui y avait des prétentions naturelles et déclarées.

J'omets une infinité de circonstances, qui marquèrent à M. le Prince l'ingratitude et la défiance du Cardinal. Il était trop vif et trop jeune encore pour songer à diminuer la dernière; il l'augmenta par la protection qu'il donna à Chavigni, qui était la bête du Mazarin, et pour qui il demanda et obtint la liberté de revenir à Paris, par le soin qu'il prit des intérêts de M. de Bouillon, qui s'était fort attaché à lui depuis la paix, et par les ménagemens qu'il avait de son côté pour la Rivière, lesquels n'étaient pas secrets. *Il ne se faut point jouer avec ceux qui ont en main l'autorité royale. Quelques défauts qu'ils aient, ils ne sont jamais assez faibles pour ne pas mériter, ou qu'on les ménage ou qu'on les perde. Leurs ennemis ne les doivent jamais mépriser, parce qu'il n'y a au monde que ces sortes de gens à qui il ne convienne pas quelquefois d'être méprisés.*

Ces indispositions firent que M. le Prince ne se pressa pas, comme il avait accoutumé, de

prendre cette campagne le commandement des armées. Les Espagnols s'étaient emparés de Saint-Venant et Ypres, et le Cardinal se mit dans l'esprit de prendre Cambrai. M. le Prince, qui ne jugea pas l'entreprise praticable, ne voulut pas s'en charger. Il laissa cet emploi à M. le comte d'Harcourt, qui y échoua, et il partit pour aller en Bourgogne, en même temps que le Roi s'avança à Compiègne pour pousser avec chaleur le siége de Cambrai.

Ce voyage, quoique entrepris avec la permission du Roi, fit peine au Cardinal, et l'obligea à faire à M. le Prince des propositions indirectes de rapprochement. M. de Bouillon m'a dit qu'il savait qu'Arnaud, qui avait été mestre de camp des carabins et qui était fort attaché à M. le Prince, s'en était chargé. Je ne sais pas si M. de Bouillon en était bien informé, et je sais aussi peu quelles suites ces propositions purent avoir. Ce qui me parut, est que Mezerolles, négociateur de M. le Prince, vint à Compiègne en ce temps-là; qu'il y eut des conférences particulières avec M. le Cardinal, et qu'il lui déclara au nom de son maître que, si la Reine se défaisait de la surintendance des mers qu'elle avait prise pour elle à la mort de M. de Brézé son beau-frère, il prétendait que ce fût en sa faveur, et non en celle

de M. de Vendôme, comme le bruit en courait. Madame de Bouillon, qui croyait être bien avertie, me dit que le Cardinal avait été fort étonné de ce discours, auquel il n'avait répondu que par un galimatias, *que l'on lui fera bien expliquer*, ajouta-t-elle, *quand on le tiendra à Paris.* Je remarquai ce mot, que je lui fis moi-même expliquer; et j'appris que M. le Prince faisait état de ne pas demeurer long-temps en Bourgogne et d'obliger à son retour la cour de revenir à Paris, où le Cardinal serait plus souple qu'ailleurs. Cette parole faillit à me coûter la vie, comme vous verrez. Mais parlons auparavant de ce qui se passait à Paris.

La licence y était d'autant plus grande, que nous ne pouvions donner ordre à celle même qui ne nous convenait pas. C'est le plus irremédiable de tous les inconvéniens qui sont attachés à la faction, et il est très-grand en ce que la licence qui ne convient pas à la faction, lui est presque toujours funeste, parce qu'elle la décrie. Nous avions intérêt de ne pas étouffer les libelles et les vaudevilles qui se faisaient contre le Cardinal, mais nous n'en avions pas un moindre à supprimer ceux qui se faisaient contre la Reine et contre l'État. On ne peut s'imaginer la peine que la chaleur des esprits nous donna sur ce sujet. La

Tournelle condamna à la mort deux criminels (1) convaincus d'avoir mis au jour deux ouvrages très-dignes du feu. Comme ils étaient sur l'échelle, ils crièrent qu'on les faisait mourir pour avoir débité des vers contre le Mazarin; le peuple les enleva à la justice. Je touche cette circonstance pour vous faire connaître l'embarras où sont les gens sur le compte desquels on ne manque jamais de mettre tout ce qui se fait contre les lois; et ce qui est encore plus fâcheux, c'est qu'il ne tient, cinq ou six fois le jour, qu'à la fortune de corrompre, par des contre-temps plus naturels à ces sortes d'affaires qu'à aucune autre, les meilleures et les plus sages productions du bon sens. En voici un exemple.

Jerzai, qui était en ce temps-là fort attaché au Cardinal, se mit en tête d'accoutumer, disait-il, les Parisiens à son nom, et s'imagina qu'il y réussirait en brillant, avec tous les autres jeunes gens de la cour qui avaient ce caractère, dans les Tuileries, où tout le monde avait pris fantaisie de se promener les soirs. MM. de Can-

---

(1) Un de ces criminels s'appelait Marlot, imprimeur de son métier. Il avait été condamné au gibet, pour avoir imprimé un libelle très-offensant contre la Reine. Voyez les *Mémoires de Joli*, tom. 1.

dale (1), de Bouteville (2), de Souvré, de Saint-Mesgrin (3) se laissèrent persuader à cette folie, qui leur réussit au commencement. Nous n'y fîmes point de réflexion, et comme nous nous sentions maîtres du pavé, nous crûmes même qu'il était de l'honnêteté de vivre civilement avec des gens de qualité, à qui on devait de la considération, quoiqu'ils fussent de parti contraire. Ils en prirent avantage, ils se vantèrent à Saint-Germain que les frondeurs ne leur faisaient point quitter le haut du pavé dans les Tuileries. Ils affectèrent de faire de grands soupers sur la terrasse du jardin de Renard, d'y mener les violons et de boire publiquement à la santé de son Eminence. Cette extravagance m'embarrassa. Je savais d'un côté, *qu'il est dangereux de souffrir que nos ennemis fassent devant le peuple ce qui nous doit déplaire, parce que le peuple s'imagine qu'ils le peuvent, puisqu'on le souffre.* Je ne voyais d'autre part point

(1) Louis-Charles Gaston de Nogaret, de la Valette et de Foix, duc de Candale, etc., mort, sans alliance, en 1658, âgé d'un peu plus de 30 ans.

(2) François-Henri de Montmorenci, duc de Pinei-Luxembourg, maréchal de France en 1675, mort le 4 janvier 1695.

(3) Jacques Esthuert, marquis de Saint-Mesgrin, mort en 1652. Il fut tué aux troubles de Paris.

de moyen pour l'empêcher, que la violence, qui n'était pas honnête contre des particuliers, parce que nous étions trop forts; et qui n'était pas sage, parce qu'elle commettait à des querelles particulières, par lesquelles le Mazarin eût été ravi de nous donner le change. Voici l'expédient qui me vint dans l'esprit. J'assemblai chez moi MM. de Beaufort, de la Mothe, de Brissac, de Retz, de Vitri, et de Fontrailles. Avant que de m'ouvrir, je leur fis jurer de se conduire à ma mode dans une affaire que j'avais à leur proposer. Je leur fis voir les inconvéniens de l'inaction sur ce qui se passait dans les Tuileries; je leur exagerai les inconvéniens des procédés particuliers, et nous convînmes que dès le soir M. de Beaufort, accompagné de ceux que je viens de nommer, et de cent ou cent vingt gentilshommes, se trouverait chez Renard, quand il saurait que ces MM. seraient à table, et qu'après avoir fait compliment à M. de Candale et aux autres, il dirait à Jerzai que, sans leur considération, on l'aurait jeté du haut du rempart, pour lui apprendre à se vanter. J'ajoutai qu'il serait bon encore de faire casser quelques violons lorsque la bande s'en retournerait, et qu'elle ne serait plus au lieu où les personnes qu'on ne voulait point offenser, y pussent prendre part. Le pis de cette

affaire était le procédé de Jerzai qui ne pouvait point avoir de mauvaise suite, parce que sa naissance n'était pas fort bonne. Ils promirent tous de ne recevoir aucune parole de lui, et de se servir de ce prétexte pour en faire purement une affaire de parti. Cette résolution fut très-mal exécutée; M. de Beaufort, au lieu de faire ce qui avait été résolu, s'emporta de chaleur. Il tira d'abord la nappe, il renversa la table, l'on coiffa d'un potage le pauvre Vineville qui n'en pouvait pas davantage, et qui se trouva par hasard à table avec eux. Le pauvre commandeur de Jars eut le même sort. L'on cassa les instrumens sur la tête des musiciens. Menil, qui était avec M. de Beaufort, donna trois ou quatre coups d'épée à Jerzai. M. de Candale et M. de Bouteville, qui est aujourd'hui M. de Luxembourg, mirent l'épée à la main, et sans Caumesnil qui se mit au devant d'eux, ils eussent couru fortune dans la foule des gens qui avaient tous l'épée hors du fourreau.

Cette aventure me donna une cruelle douleur, et aux partisans de la cour la satisfaction d'en jeter sur moi le blâme dans le monde; mais cela ne fut pas de longue durée, parce que l'application que j'eus à en empêcher les suites, fit assez connaître mon intention, et parce qu'il *y a des temps où certaines gens ont toujours raison.*

Par la raison des contraires, Mazarin avait toujours tort. Nous ne manquâmes point de célébrer, comme nous devions, la levée du siége de Cambrai; le bon accueil fait à Servien, pour le payer de la rupture de la paix de Munster; le bruit du rétablissement d'Emery, qui courut aussitôt que M. de la Meilleraye se fut défait de la surintendance des finances, et qui se trouva vrai peu après. Enfin nous nous trouvions en état d'attendre avec sûreté et même avec dignité ce que pourrait produire le chapitre des accidens, dans lequel nous commencions à entrevoir de grandes indispositions de M. le Prince pour le Cardinal, et du Cardinal pour M. le Prince.

Ce fut dans ce moment que madame de Bouillon me découvrit que M. le Prince avait pris la résolution d'obliger le Roi de revenir à Paris; et M. de Bouillon me l'ayant confirmé, je pris celle de me donner l'honneur de ce retour, qui était très-souhaité du peuple. Pour cet effet, je fis insinuer à la cour que les frondeurs appréhendaient ce retour, et j'écoutai les négociations que Mazarin ne manquait jamais de hasarder de huit en huit jours, par différens canaux, pour lui lever tout soupçon qu'il y eût de l'art de notre côté. Je fis ce que je pus pour faire agir en cela M. de Beaufort sous son nom, parce que je

croyais que le Mazarin s'imaginerait qu'il trouverait plus de facilité à le tromper que moi. Mais comme M. de Beaufort vit que la suite de la négociation allait à faire le voyage de Compiègne, la Boulaïe, à qui il s'en ouvrit, lui conseilla de n'y point entrer, soit qu'il crût qu'il y eût trop de péril pour lui, soit qu'il ne pût se résoudre à laisser faire un pas à M. de Beaufort aussi contraire aux espérances que madame de Montbazon, à qui la Boulaïe était dévoué, donnait continuellement à la cour de son accommodement. Cette ouverture de M. de Beaufort à la Boulaïe me donna de l'inquiétude, parce qu'étant persuadé de son infidélité et de celle de son amie, je ne voyais pas seulement la fausse négociation, que je projetais avec la cour, inutile, je la considérais encore comme dangereuse. Elle était pourtant nécessaire, car vous jugez bien de quel inconvénient il était de laisser l'honneur du retour du Roi au Cardinal ou à M. le Prince, qui s'en fussent fait une preuve de ce qu'il avait toujours dit que nous nous y opposions. Le président de Bellièvre me dit que, puisque M. de Beaufort m'avait manqué au secret sur un point qui pouvait me perdre, je pouvais lui en faire un de mon côté sur un point qui le pouvait sauver lui-même; qu'il y allait du tout pour le parti;

qu'il fallait tromper M. de Beaufort pour son salut; que je le laissasse faire, et qu'il me donnait la parole qu'avant qu'il fût nuit il raccommoderait tout le mal que le manquement de secret de M. de Beaufort avait causé. Il me prit dans son carrosse, et il me mena chez madame de Montbazon, où M. de Beaufort passait toutes les soirées. Il arriva un moment après nous; et M. de Bellièvre fit si bien qu'il répara effectivement ce qui était gâté. Il leur fit croire qu'il m'avait persuadé qu'il fallait songer tout de bon à s'accommoder; que la bonne conduite ne voulait pas que nous laissâssions venir le Roi à Paris sans avoir au moins commencé à négocier, et que la négociation se devait faire par nous-mêmes en personne, c'est-à-dire par M. de Beaufort et par moi. Madame de Montbazon, qui prit feu à cette ouverture, et qui crut qu'il n'y avait plus de péril en ce voyage, puisqu'on voulait bien effectivement négocier, avança même qu'il serait mieux que M. de Beaufort y allât. Le président de Bellièvre allégua douze ou quinze raisons, dont il n'y avait pas une qu'il entendît lui-même, pour lui prouver que cela ne serait pas à propos; et je remarquai alors que *rien ne persuade tant les gens qui ont peu de sens que ce qu'ils n'entendent pas.* Le président

de Bellièvre leur laissa même entrevoir qu'il serait peut-être à propos que je me laissasse persuader, quand je serais là, de voir le Cardinal. Madame de Montbazon, qui entretenait des correspondances avec tout le monde, par les différentes relations qu'elle avait avec chacun, se fit honneur, par celle qu'elle entretenait avec le maréchal d'Albret (1) (à ce qu'on m'a dit depuis), de ce projet à la cour. Et ce qui me le fait assez croire, est que Servien recommença fort instamment les négociations avec moi. J'y répondis à tout hasard, comme si j'eusse été assuré que la cour en eût été avertie par madame de Montbazon. Je ne m'engageai pas de voir, à Compiègne, le cardinal Mazarin, parce que j'étais très-résolu de ne l'y point voir; mais je lui fis entendre que je l'y pourrais voir, parce que je reconnus clairement que, si le Cardinal n'eût eu l'espérance que cette visite me décréditerait chez le peuple, il n'eût point consenti à un voyage qui pouvait faire croire au peuple que j'avais part au retour du Roi. Je jugeai à la mine, plutôt qu'aux paroles de Servien, que ce retour

(1) César Phébus d'Albret, comte de Miossens, maréchal de France en 1653, mort en 1676. La branche de ce maréchal est bâtarde de la maison d'Albret.

n'était pas si éloigné de l'inclination du Cardinal qu'on le croyait à Paris et même à la cour. Vous croyez facilement que j'oubliai de dire à Servien que je fisse état de parler à la Reine sur ce retour. Il alla annoncer le mien à Compiègne avec une joie merveilleuse, et je trouvai dans mes amis une opposition extraordinaire, parce qu'ils crurent que j'y courrais un grand péril: mais je leur fermai la bouche en leur disant que *tout ce qui est nécessaire n'est pas hasardeux.* J'allai coucher à Liancourt, où le maître et la maîtresse de la maison firent de grands efforts pour m'obliger de retourner à Paris, et j'arrivai le lendemain à Compiègne au lever de la Reine.

Comme je montais l'escalier, un petit homme habillé de noir, que je n'avais jamais vu et que je n'ai jamais vu depuis, me coula dans la main un billet où étaient ces mots en grosses lettres: *Si vous entrez chez le Roi, vous êtes mort!* J'y étais, il n'était plus temps de reculer. Comme je vis que j'avais passé la salle des gardes sans être tué, je me crus sauvé. Je témoignai à la Reine que je venais l'assurer de mes obéissances très-humbles, et de la disposition où était l'Église de Paris de rendre à leurs Majestés tous les services auxquels elle était obligée. J'insinuai dans mon discours tout ce qui était nécessaire pour pouvoir

dire que j'avais beaucoup insisté pour le retour du Roi. La Reine me témoigna beaucoup de bonté, et même beaucoup d'agrément sur ce que je lui disais; mais quand elle fut tombée sur ce qui regardait le Cardinal, et qu'elle eut vu que, quoiqu'elle me pressât de le voir, je persistais à lui répondre que cette visite me rendrait inutile à son service, elle ne put plus se contenir; elle rougit, et tout le pouvoir qu'elle eut sur elle, fut, à ce qu'elle a dit depuis, de ne me rien dire de fâcheux.

Servien racontait un jour au maréchal de Clérambaut, que l'abbé Fouquet (1) proposa de me faire assassiner chez lui (Servien), où je dinais; et il ajouta qu'il était arrivé à temps pour empêcher ce malheur. M. de Vendôme, qui vint au sortir de table chez Servien, me pressa de partir, en me disant qu'on tenait de fâcheux conseils contre moi; mais quand cela n'aurait pas été, M. de Vendôme l'aurait dit pourtant, car il n'y a jamais eu un imposteur pareil à lui.

Je revins à Paris ayant fait tout ce que j'avais souhaité. J'avais effacé le soupçon que les frondeurs fussent contraires au retour du Roi; javais

(1) Basile Fouquet, abbé de Bargeau, frère du surintendant des finances, mort en 1680.

jeté sur le Cardinal toute la haine du délai ; je l'avais bravé sur son trône, je m'étais assuré l'honneur principal du retour. Il y eut le lendemain un libelle qui mit tous ces avantages dans leur jour. Le président de Bellièvre fit voir à madame de Montbazon que les circonstances particulières m'avaient forcé à changer de résolution touchant la visite du Cardinal. J'en persuadai aisément M. de Beaufort, qui fut d'ailleurs chatouillé du succès que cette démarche eut auprès du peuple. Hoquincourt, qui était de nos amis, fit le même jour je ne sais quelle bravade au Cardinal. Je ne me ressouviens point du détail, mais nous la relevâmes de mille couleurs. Enfin nous connûmes visiblement que nous avions encore pour long-temps de la provision dans l'imagination du peuple, qui fait le tout en ces sortes d'affaires.

M. le Prince étant revenu à Compiègne, la cour prit ou déclara la résolution de venir à Paris. Elle y fut reçue comme les rois l'ont toujours été et le seront toujours; c'est-à-dire, avec des acclamations qui ne signifient rien que pour ceux qui prennent plaisir à se flatter. Un petit procureur du châtelet aposta, pour de l'argent, douze à quinze femmes qui, à l'entrée du faubourg, crièrent : *Vive son Eminence*, qui était dans la

carrosse du Roi: son Eminence crut là-dessus être maître de Paris. Il s'aperçut au bout de trois ou quatre jours qu'il s'était trompé. Les libelles continuèrent. Marigni redoubla de force pour les chansons; les frondeurs parurent plus fiers que jamais. Nous marchions quelquefois seuls M. de Beaufort et moi avec un page derrière notre carrosse, quelquefois avec cinquante livrées et cent gentilshommes. Nous diversifions la scène selon que nous jugions qu'elle serait du goût des spectateurs. Les gens de la cour, qui nous blâmaient depuis le matin jusqu'au soir, nous imitaient à leur mode : il n'y en avait pas un qui ne prît avantage sur le Ministre des *frotades* que nous lui donnions (c'était le mot du président de Bellièvre), et M. le Prince, qui en faisait trop ou trop peu à son égard, continua à le traiter du haut en bas. Et comme il n'était pas content du refus qu'on lui avait fait de la surintendance des mers, qui avait été à M. son beau-frère, le Cardinal pensait toujours à le radoucir par des propositions de quelque autre accommodement qu'il eût été bien aise toutefois de ne lui donner qu'en espérance. Il lui proposa que le Roi acheterait le comté de Montbéliard, souveraineté assez considérable, et il donna charge à Hervart de ménager cette affaire avec

le propriétaire, qui était un des cadets de la maison de Wirtemberg. On prétendait, en ce temps-là, qu'Hervart même avait averti M. le Prince que sa commission secrète était de ne pas réussir dans sa négociation. Ce qui est constant, c'est que M. le Prince n'était pas content du Cardinal, et qu'il ne continua pas seulement, depuis son retour, à traiter fort bien M. de Chavigni, son ennemi capital, mais qu'il affecta même de se radoucir beaucoup à l'égard des frondeurs. Il me témoigna bien plus d'amitié qu'il n'avait fait dans les premiers jours de la paix, et il ménagea plus que par le passé M. son frère et madame sa sœur. Il me semble que ce fut en ce temps-là qu'il remit M. le prince de Conti dans la fonction du gouvernement de Champagne, dont il n'avait encore que le titre. Il s'attacha l'abbé de la Rivière, en souffrant que M. son frère, qu'il prétendait pouvoir faire cardinal par une pure recommandation, lui laissât la nomination pour laquelle le chevalier d'Elbène fut dépêché à Rome. Tous ces pas ne diminuaient point les défiances du Cardinal, qui étaient fort augmentées par l'attachement que M. de Bouillon, mécontent, avait pour M. le Prince; mais elles étaient encore aigries, en ce qu'il croyait que M. le Prince favorisait le mouvement de Bor-

deaux. Cette ville, tyrannisée par M. d'Epernon, esprit violent, avait pris les armes, avec l'autorité du parlement, sous le commandement de Cambrai, et depuis sous celui de Sauvebeuf. Ce parlement avait dépêché à celui de Paris un de ses conseillers appelé Guyonnet. Celui-ci ne bougeait de chez M. de Beaufort, à qui tout ce qui paraissait grand paraissait bon. Il ne tint pas à moi d'empêcher toutes ces apparences, qui ne servaient à rien, et qui au contraire pouvaient nuire.

M. le Prince me parla avec aigreur de ces conférences de Guyonnet avec M. de Beaufort; ce qui fait voir qu'il était bien éloigné de fomenter les désordres de la Guienne; mais le Cardinal le croyait, parce que M. le Prince penchait à l'accommodement, et n'était pas d'avis que l'on harcelât une province aussi importante que la Guienne, pour le caprice de M. d'Épernon. Un des plus grands défauts du cardinal Mazarin était qu'il n'a jamais pu croire que personne lui parlât avec bonne intention.

Comme M. le Prince avait voulu se réunir toute sa maison, il crut qu'il ne pourrait satisfaire pleinement M. de Longueville, qu'il n'eût obligé le Cardinal à lui tenir la parole qu'on lui avait donnée à la paix de Ruel, c'est-à-dire, de lui

mettre entre les mains le Pont-de-l'Arche, qui, joint au vieux palais de Rouen, à Caen et à Dieppe, ne convenait pas mal à un gouverneur de Normandie. Le Cardinal s'opiniâtra à ne le pas faire. M. le Prince se trouvant un jour au cercle, et voyant qu'il faisait le fier plus qu'à l'ordinaire, lui dit en sortant du cabinet de la Reine: *Adieu, Mars.* Cela se passa à onze heures du soir, je le sus un demi-quart d'heure après, ainsi que tout le reste de la ville. Et comme j'allais le lendemain sur les sept heures du matin à l'hôtel de Vendôme y chercher M. de Beaufort, je le trouvai sur le Pont-Neuf dans le carrosse de M. de Nemours qui le menait chez madame sa femme, pour qui M. de Beaufort avait beaucoup de tendresse. M. de Nemours était encore pour la Reine, et comme il savait l'éclat du jour précédent, il s'était mis dans l'esprit de persuader à M. de Beaufort de se déclarer pour elle en cette occasion. M. de Beaufort s'y trouvait tout-à-fait disposé, d'autant plus que madame de Montbazon l'avait prêché jusqu'à deux heures après minuit sur le même ton. Le connaissant comme je faisais, je ne devais pas être surpris de son peu de vue: je le fus pourtant. Je lui représentai qu'il ne se pouvait rien voir qui fût plus contraire au bon sens; qu'en nous offrant à M. le Prince, nous ne

hasardions rien; qu'en nous offrant à la Reine, nous hasardions tout; que dès que nous aurions fait ce pas, M. le Prince s'accommoderait avec le Mazarin, qui le recevrait à bras ouverts, et par sa propre considération, et par l'avantage qu'il trouverait à faire connaître au peuple qu'il devrait sa conservation aux frondeurs, ce qui nous décréditerait dans le public; qu'en nous offrant à M. le Prince, le pis aller serait de demeurer comme nous étions, avec la différence que nous aurions acquis un nouveau mérite à l'égard du public, par le nouvel effort que nous aurions fait pour ruiner son ennemi. Ces raisons emportèrent M. de Beaufort, nous allâmes l'après-dîner à l'hôtel de Longueville, où nous trouvâmes M. le Prince dans la chambre de madame sa sœur. Nous lui offrîmes nos services, et nous fûmes reçus comme vous pouvez vous l'imaginer. Nous soupâmes avec lui chez Prudhomme, où le panégyrique du Mazarin ne manqua d'aucune figure.

Le lendemain au matin M. le Prince me fit l'honneur de me venir voir, et il continua à me parler du même air dont il m'avait parlé la veille. Il reçut même avec plaisir une ballade que Marigni lui offrit comme il descendait l'escalier. Il m'écrivit le soir sur les onze heures un petit billet, où il m'ordonnait de me trouver le len-

demain matin à quatre heures chez lui avec Noirmoutier. Nous l'éveillâmes comme il nous l'avait commandé. Il nous parut d'abord assez embarrassé. Il nous dit qu'il ne pouvait se résoudre à faire la guerre civile; que la Reine était si attachée au Cardinal, qu'il n'y avait que ce moyen de l'en séparer; qu'il n'était pas de sa conscience et de son honneur de le prendre, et qu'il était d'une naissance à laquelle la conduite du Balafré ne convenait pas. Il ajouta qu'il n'oublierait jamais l'obligation qu'il nous avait; qu'en s'accommodant il nous accommoderait aussi avec la cour, si nous le voulions; sinon, qu'il ne laisserait pas, si la cour nous attaquait, de prendre hautement notre protection. Nous lui répondîmes que nous n'avions prétendu, en lui offrant nos services, que l'honneur de le servir; que nous serions au désespoir que notre considération eût arrêté un moment son accommodement avec la Reine; que nous le supplions de nous permettre de demeurer comme nous étions avec le Cardinal, et que cela n'empêcherait pas que nous ne demeurassions toujours dans les termes du respect et du service que nous avions voués à S. A.

Les conditions de l'accommodement de M. le Prince avec le Cardinal n'ont jamais été publiques, parce qu'il ne s'en est su que ce qu'il plut

au Cardinal en ce temps-là d'en jeter dans le monde. Ce qui en parut fut la remise du Pont-de-l'Arche entre les mains de M. de Longueville.

Les affaires publiques ne m'occupaient pas si fort que je ne fusse obligé de vaquer à des affaires particulières qui me donnèrent bien de la peine. Madame de Guimené qui s'en était allée d'effroi dès les premiers jours du siége de Paris, revint de colère à la première nouvelle qu'elle eut de mes visites à l'hôtel de Chevreuse. Je fus assez fou pour la prendre à la gorge, sur ce qu'elle m'avait lâchement abandonné; elle fut assez folle pour me jeter un chandelier à la tête, sur ce que je ne lui avais pas gardé la fidélité à l'égard de mademoiselle de Chevreuse. Nous nous accordâmes un quart d'heure après ce fracas, et le lendemain je fis pour son service ce que vous allez voir.

Cinq ou six jours après que M. le Prince se fut accommodé, il m'envoya le président Viole pour me dire qu'on le déchirait dans Paris comme un homme qui avait manqué de parole aux frondeurs; qu'il ne pouvait pas croire que ces bruits-là vinssent de moi, mais qu'il savait que M. de Beaufort et madame de Montbazon y contribuaient beaucoup; qu'il me priait d'y donner ordre. Je montai aussitôt en carrosse avec le pré-

sident Viole. J'allai avec lui chez M. le Prince, et je lui témoignai que j'avais toujours parlé de lui comme je devais. J'excusai autant que je pus M. de Beaufort et madame de Montbazon, quoique je n'ignorasse pas que la dernière n'eût dit que trop de sottises. Je lui insinuai qu'il ne devait pas trouver étrange que, dans une ville aussi enragée contre le Mazarin, on se fût plaint de son accommodement qui le remettait pour la seconde fois sur le trône. Il se fit justice, il comprit que le peuple n'avait pas besoin d'instigateur pour être échauffé sur cette matière; il entra avec moi dans les raisons qu'il avait eues de ne pas pousser les affaires; il fut satisfait de ce que je lui dis pour lui justifier ma conduite; il m'assura de son amitié, je l'assurai de mes services, et la conversation finit d'une manière assez tendre, pour me donner lieu de croire qu'il me tenait pour son serviteur, et qu'il ne trouverait pas mauvais que je me mêlasse d'une affaire arrivée justement la veille de ce que je viens de vous raconter.

M. le Prince s'était engagé, à la prière de Meille, cadet de Foix, qui était fort attaché à lui, de faire donner le tabouret à la comtesse de Foix; et le Cardinal, qui y avait grande aversion, suscita toute la jeunesse de la cour pour s'opposer à

tous les tabourets qui n'étaient pas fondés sur des brevets. M. le Prince, qui vit tout d'un coup une manière d'assemblée de noblesse, à la tête de laquelle même le maréchal de l'Hôpital s'était mis, ne voulut pas s'attirer la chaleur publique pour des intérêts qui lui étaient indifférens, et il crut qu'il serait assez, pour la maison de Foix, s'il renversait les tabourets des autres maisons privilégiées. Celle de Rohan était la première de ce nombre, et jugez de quel dégoût était un échec de cette nature aux dames de ce nom. La nouvelle leur en fut apportée le soir même que madame la princesse de Guimené revint d'Anjou. Mesdames de Chevreuse, de Rohan et de Montbazon se trouvèrent le lendemain chez elle. Elles prétendirent que l'affront qu'on leur voulait faire n'était qu'une vengeance qu'on prenait de la fronde. Nous résolûmes une contre-assemblée de noblesse pour soutenir le tabouret de la maison de Rohan. Mademoiselle de Chevreuse eut eu assez de plaisir qu'on l'eût distinguée par-là de celle de Lorraine, mais la considération de madame sa mère fit qu'elle n'osa contredire le sentiment commun. Il fut question d'essayer d'ébranler M. le Prince, avant que d'en venir à l'éclat: je me chargeai de la commission, j'allai chez lui dès le soir même, je pris mon prétexte

sur la parenté que j'avais avec la maison de Guimené. M. le Prince, qui m'entendit à demi-mot, répondit ces paroles : *Vous êtes bon parent, il est juste de vous satisfaire. Je vous promets que je ne choquerai point le tabouret de la maison de Rohan.*

J'exécutai fidèlement l'ordre de M. le Prince ; j'allai de chez lui à l'hôtel de Guimené où je trouvai toute la compagnie assemblée. Je suppliai mademoiselle de Chevreuse de sortir du cabinet, et je fis rapport de mon ambassade aux dames, qui en furent beaucoup édifiées. Il est si rare qu'une négociation finisse de cette manière, que celle-là m'a paru n'être pas indigne de l'histoire.

Cette complaisance qu'eut M. le Prince pour moi déplut au Cardinal qui avait encore tous les jours de nouveaux sujets de chagrin. Le vieux duc de Chaunes (1), gouverneur d'Auvergne, lieutenant de roi en Picardie et gouverneur d'Amiens, mourut en ce temps-là. Le Cardinal, à qui la citadelle d'Amiens eût assez plu pour lui-même, eût bien voulu que le vidame lui en eût cédé le gouvernement, dont il avait la survivance, pour

(1) Honoré d'Albert, duc de Chaunes, gouverneur d'Amiens, frère du connétable de Luynes, mort en 1649, le 30 octobre, en sa soixante-neuvième année.

avoir celui d'Auvergne. Le vidame, qui était frère aîné de M. de Chaunes que vous voyez aujourd'hui, se fâcha, il écrivit une lettre très-haute au Cardinal, et s'attacha à M. le Prince. M. de Nemours fit la même chose, parce qu'on balança à lui donner le gouvernement d'Auvergne. Miossans, qui est présentement le maréchal d'Albret, et qui était à la tête des gendarmes du Roi, s'accoutuma et accoutuma les autres à menacer le ministre qui augmenta la haine publique en rétablissant Emery, odieux à tout le royaume. Ce rétablissement nous fit un peu de peine, parce que cet homme, qui connaissait mieux Paris que le Cardinal, y jeta de l'argent, et l'y jeta même assez à propos. C'est une science particulière qui, bien ménagée, fait autant de bons effets dans un peuple, qu'elle en produit de mauvais, quand elle n'est pas bien entendue. Elle est de la nature de ces choses qui sont naturellement ou toutes bonnes ou toutes mauvaises.

Cette distribution, qu'il fit sagement et sans éclat, nous obligea encore à songer avec plus d'application à nous incorporer, pour ainsi dire, avec le peuple, et comme nous en trouvâmes une occasion qui était très-bonne en elle-même, nous ne la manquâmes pas. Si l'on m'eût cru, l'on ne l'eût pas prise sitôt, nous n'étions pas pres-

sés ; *et il n'est pas sage de faire, dans les factions où l'on n'est que sur la défensive, ce qui n'est pas pressé.* Mais *l'inquiétude des subalternes est la chose la plus incommode en ces rencontres. Ils croyent que dès qu'on n'agit pas, on est perdu.* Je leur prêchais tous les jours qu'il fallait *planer*, que les pointes étaient dangereuses, que la patience avait de plus grands effets que l'activité ; mais personne ne comprenait cette vérité. L'impression que fit à ce propos dans les esprits un méchant mot de la princesse de Guimené est incroyable. Elle se ressouvint d'un vaudeville, que l'on avait fait autrefois sur un certain régiment de Brûlon, où l'on disait qu'il n'y avait que deux dragons et quatre tambours. Comme elle haïssait la fronde pour plus d'une raison, elle me dit un jour chez elle, en me raillant, que nous n'étions plus que quatorze de notre parti, qu'elle compara ensuite au régiment de Brûlon. Noirmoutier, qui était éveillé, mais étourdi, et Laigues qui était lourd, mais présomptueux, furent touchés de cette raillerie au point qu'ils murmuraient depuis le matin jusqu'au soir de ce que je ne m'accommodais pas, ou que je ne poussais pas les affaires à l'extrémité. Comme *les chefs dans les factions n'en sont maîtres qu'autant qu'ils savent prévenir ou*

apaiser les murmures, il fallut en venir malgré moi à agir, quoiqu'il n'en fût pas encore temps; et je trouvai par bonne fortune une matière qui eût rectifié l'imprudence, si ceux qui l'avaient causée ne l'eussent pas outrée.

Les rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris sont particulièrement le patrimoine de tous ceux qui n'ont que médiocrement de biens. Il est vrai qu'il y a de riches maisons qui y ont part, mais il est encore plus vrai qu'il semble que la Providence les ait plus destinées pour les pauvres que pour les riches, et cela, bien entendu et bien ménagé, pourrait être très-avantageux au service du Roi, parce que ce serait un moyen d'autant plus efficace, qu'il serait imperceptible pour attacher à S. M. un nombre infini de *familles médiocres, qui sont toujours les plus redoutables dans les révolutions*. La licence des temps a donné plus d'une fois des atteintes à ce fonds sacré.

L'ignorance du cardinal Mazarin ne garda point de mesures dans sa puissance. Il recommença aussitôt après la paix à rompre celles par lesquelles et les arrêts du parlement et les déclarations du Roi avaient pourvu à ce désordre. Les officiers de l'Hôtel-de-Ville, dépendans du ministre, y contribuèrent par leurs prévarications. Les rentiers s'en émurent, ils s'assemblèrent en

grand nombre. La chambre des vacations donna arrêt par lequel elle défendit ces assemblées, et quand le parlement fut rentré, à la Saint-Martin de l'année 1649, la grand'chambre confirma cet arrêt qui était juridique en soi (parce que les assemblées sans l'autorité du prince ne sont jamais légitimes), mais qui autorisait toutefois le mal en ce qu'il en empêchait le remède.

Ce qui obligea la grand'chambre à donner un second arrêt fut que, nonobstant celui qui avait été rendu par la chambre des vacations, les rentiers, assemblés au nombre de plus de trois mille tous bourgeois et vêtus de noir, avaient créé (1) douze syndics pour veiller, disaient-ils, sur les prévarications du prévôt des marchands. Cette nomination des syndics fut inspirée à ces bourgeois par cinq ou six personnes qui avaient en effet quelque intérêt dans les rentes; mais que j'avais jetées dans l'assemblée pour la diriger, aussitôt que je la vis formée. Je rendis en cette occasion un grand service à l'Etat, parce que si je n'eusse réglé, comme je fis, cette assemblée, il y eût eu assurément une fort grande sédition. Tout s'y passa avec un très-grand ordre, les rentiers y de-

(1) Voyez là-dessus les *Mémoires de Joli*, qui était un des douze syndics.

meurèrent dans le respect pour quatre ou cinq conseillers du parlement qui parurent à leur tête, et qui voulurent bien accepter le syndicat. Ils y persistèrent avec joie, quand ils surent par les mêmes conseillers que nous leur donnions, M. de Beaufort et moi, notre protection. Ils nous firent une députation solennelle, et le premier président voyant cette démarche s'emporta et donna ce second arrêt dont je viens de parler. Les syndics prétendirent que leur syndicat ne pourrait être cassé que par le parlement en corps, et non par la grand'chambre; ils se plaignirent aux enquêtes qui furent de même avis, après en avoir opiné dans leurs chambres, et qui allèrent ensuite chez M. le premier président, accompagnés d'un très-grand nombre de rentiers.

La cour, qui crut devoir faire un coup d'autorité, envoya des archers chez Parain des Coutures, capitaine de son quartier, et qui était un des douze syndics. Ils ne le trouvèrent pas chez lui. Le lendemain les rentiers s'assemblèrent en très-grand nombre en l'Hôtel-de-Ville, et ils y résolurent de présenter requête au parlement, et d'y demander justice de la violence qu'on avait voulu faire à un de leurs syndics.

Jusque-là, nos affaires allaient à souhait, nous nous étions enveloppés dans la meilleure et la

plus juste affaire, et nous étions sur le point de nous reprendre et de nous recoudre, pour ainsi dire, avec le parlement, qui voulait demander l'assemblée des chambres, et qui sanctifiait par conséquent tout ce que nous avions fait. Le diable monta à la tête de nos subalternes. Ils crurent que cette occasion tomberait si nous ne la relevions d'un grain qui fût de plus haut goût que les formes du palais. Ce furent les propres mots de Montresor qui, dans un conseil de fronde, tenu chez le président de Bellièvre, proposa qu'il fallait tirer un coup de pistolet à l'un des syndics, pour obliger le parlement à s'assembler; parce qu'autrement, dit-il, le premier président n'accordera jamais l'assemblée des chambres, qui nous est absolument nécessaire, parce qu'elle nous rejoint au parlement dans une conjoncture où nous serons avec le parlement les défenseurs de la veuve et de l'orphelin, et où nous ne sommes sans le parlement que des séditieux et des tribuns du peuple. Il n'y a, ajouta-t-il, qu'à faire tirer un coup de pistolet dans la rue à (1) un de nos syndics, qui ne sera pas assez connu du peuple pour faire une trop grande émo-

---

(1) Voyez le détail curieux de ce projet dans les *Mémoires de Joli*.

tion, mais qui la fera suffisante pour produire l'assemblée des chambres qui nous est si nécessaire.

Je m'opposai à ce dessein de toute ma force. Je leur représentai que nous aurions l'assemblée des chambres sans cet étrange expédient qui avait mille inconvéniens. Le président de Bellièvre traita mon scrupule de pauvreté; il me pria de me ressouvenir de ce que j'avais mis autrefois dans la vie de César; que *dans les affaires publiques la morale est de plus d'étendue que dans les particulières*. Je le priai à mon tour de se ressouvenir de ce que j'avais mis à la fin de cette même vie, *qu'il est toujours judicieux de ne se servir, qu'avec d'extrêmes précautions, de cette licence, parce qu'il n'y a que le succès qui la justifie: et qui peut répondre du succès?* Je ne fus pas écouté, bien qu'il semblât que Dieu m'eût inspiré ces paroles, comme vous le verrez par l'événement. Il fut donc résolu qu'un gentilhomme qui était à Noirmoutier tirerait un coup de pistolet dans le carrosse de Joli que vous avez vu depuis à moi, et qui était un des syndics des rentiers; que Joli se ferait une égratignure, pour faire croire qu'il était blessé, qu'il se mettrait au lit, et qu'il donnerait sa requête au parlement. Cette résolution me donna une telle

inquiétude, que je ne fermai pas l'œil de toute la nuit, et que je dis le lendemain matin au président de Bellièvre ces deux vers du fameux Corneille :

> Je rends grâces aux Dieux de n'être point Romain,
> Pour conserver encor quelque chose d'humain.

Le maréchal de la Mothe en eut autant d'aversion que moi. Enfin, elle s'exécuta le 11 décembre, et la fortune ne manqua pas d'y jeter le plus cruel de tous les incidens. Le marquis de la Boulaïe, soit de sa propre folie, soit de concert avec le Cardinal, voyant que, sur l'émotion causée dans la place Maubert par ce coup de pistolet, et sur la plainte du président Charton, l'un des syndics qui s'imagina qu'on avait pris Joli pour lui, se jeta comme un démoniaque, le parlement étant assemblé, au milieu de la salle du Palais, suivi de quinze ou vingt coquins, dont le plus honnête homme était un misérable savetier, cria aux armes, et n'oublia rien pour les faire prendre dans les rues voisines. Il alla chez le bonhomme Broussel, qui lui fit une réprimande à sa mode; il vint chez moi, et je le menaçai de le faire jeter par la fenêtre. Voici ce qui me fit croire qu'il agissait de concert avec le Cardinal.

Il était attaché à M. de Beaufort, qui le traitait de parent, mais il tenait encore davantage auprès de lui par madame de Montbazon, de qui il était tout-à-fait dépendant. J'avais découvert que ce misérable avait des conférences secrètes avec madame d'Epinelle, concubine en titre d'office de Ondedei, et espionne avérée du Mazarin. J'avais pourtant fait jurer M. de Beaufort sur les Evangiles, qu'il ne dirait jamais rien de tout ce qui me regarderait. Laigues m'a dit que le Cardinal en mourant le recommanda au Roi, comme un homme qui l'avait toujours fidèlement servi, et vous remarquerez que ce même homme avait toujours été frondeur de possession.

Je reviens à Joli. Le parlement s'étant assemblé ordonna que l'on informerait de cet assassinat. La Reine, qui vit que la Boulaïe n'avait pas réussi dans la tentative de la sédition, alla à son ordinaire (car c'était un samedi) à la messe à Notre-Dame. Le prévôt des marchands l'alla assurer, à son retour, de la fidélité de la ville. On affecta de publier au Palais-Royal, que les frondeurs avaient voulu soulever le peuple et qu'ils avaient manqué leur coup; mais tout cela ne fut que douceur au prix de ce qui arriva le soir. La Boulaïe posa une espèce de corps-de-garde de sept ou huit cavaliers dans la place Dauphine,

pendant que lui-même, à ce qu'on m'a assuré depuis, était chez une fille de joie dans le voisinage. Il y eut je ne sais quelle rumeur entre les cavaliers et les bourgeois du guet, et l'on vint dire au Palais-Royal, qu'il y avait de l'émotion dans ce quartier. Servien eut ordre d'envoyer savoir ce que c'était, et l'on prétend qu'il grossit beaucoup par son rapport le nombre des gens qui y étaient. On observa même qu'il eut une assez longue conférence avec le Cardinal, dans la petite chambre grise de la Reine, et que ce ne fut qu'après cette conférence, qu'il vint dire, tout échauffé, à M. le Prince, qu'il y avait assurément quelque entreprise contre sa personne. M. le Prince voulut aller s'éclaircir lui-même, la Reine l'en empêcha, et ils convinrent d'envoyer seulement le carrosse de M. le Prince avec quelques carrosses de suite, pour voir si on l'attaquerait. Arrivés sur le Pont-Neuf, ils trouvèrent quantité de gens armés, parce que les bourgeois avaient pris les armes à la première rumeur, et il n'arriva rien. Il y eut un laquais blessé d'un coup de pistolet derrière le carrosse de Duras, mais on ne sait point comment cela arriva. S'il est vrai, comme on le disait en ce temps-là, que deux cavaliers tirèrent ce coup de pistolet, après avoir regardé dans le carrosse de M. le Prince,

où ils ne trouvèrent personne, il y a apparence que ce fut un jeu et la continuation de celui du matin. Un boucher, très-homme de bien, me dit huit jours après, et il me l'a dit vingt fois depuis, qu'il n'y avait pas un mot de vrai de ce qui s'était dit de ces deux cavaliers; que ceux de la Boulaïe n'y étaient plus quand les carrosses passèrent, et que les coups de pistolets ne furent qu'entre des bourgeois ivres et quelques bouchers qui revenaient de Poissi, et qui n'étaient pas non plus à jeûn. Ce boucher, appelé le Roux, père du chartreux dont vous avez ouï parler, disait qu'il était dans la compagnie.

L'artifice de Servien réunit au Cardinal M. le Prince qui se trouva dans la nécessité de pousser les frondeurs, parce qu'il crut qu'ils avaient voulu l'assassiner. Tout ce qu'il y avait de gens à lui crurent qu'ils ne lui témoigneraient point assez de zèle, s'ils ne lui exagéraient son péril, et les flatteurs du Palais-Royal confondirent avec empressement l'entreprise du matin avec l'aventure du soir. On broda, sur ce canevas, tout ce que la plus lâche complaisance, tout ce que la plus noire imposture, tout ce que la crédulité la plus sotte y purent figurer; et nous nous trouvâmes, le lendemain au matin, réveillés par le bruit qu'on répandit par la ville que nous avions

voulu enlever la personne du Roi, le mener à l'Hôtel-de-Ville, et massacrer M. le Prince; que, pour cet effet, les troupes d'Espagne s'avançaient sur la frontière, de concert avec nous. La cour fit le soir une peur épouvantable à madame de Montbazon qu'on savait être la patronne de la Boulaïe. Le maréchal d'Albret, qui se vantait d'être aimé de cette dame, lui portait tout ce qu'il plaisait au Cardinal de faire aller jusqu'à elle. Vigneuil, qui en était effectivement aimé, lui inspirait tout ce que M. le Prince voulait lui faire croire. Elle fit voir les enfers ouverts à M. de Beaufort qui me vint éveiller à cinq heures du matin, pour me dire que nous étions perdus et que nous n'avions qu'un parti à prendre. C'était pour lui de se jeter dans Péronne, où Hoquincourt le recevrait, et pour moi de me retirer à Mézières, où je pouvais disposer de Bussi-Lamet. Je crus d'abord qu'il avait fait quelque sottise avec la Boulaïe. Après qu'il m'eut fait mille sermens qu'il était aussi innocent que moi, je lui dis que le parti qu'il me proposait était pernicieux, qu'il nous ferait paraître coupables aux yeux de tout l'univers, qu'il n'y en avait point d'autre que de nous envelopper dans notre innocence, que de faire bonne mine, de ne rien entreprendre à l'égard de tout ce qui ne nous atta-

querait pas directement, et de résoudre ce que nous aurions à faire dans les occasions: il entra dans mes raisons. Nous sortîmes sur les huit heures, pour nous faire voir au peuple, et pour voir nous-mêmes la contenance du peuple qu'on nous avait mandé, de différens quartiers, être beaucoup consterné. Cela nous parut effectivement; et si la cour nous eût attaqué en ce moment, je ne sais si elle n'aurait point réussi. Je reçus trente billets, sur le midi, qui me firent croire qu'elle en avait le dessein, et trente autres qui me firent appréhender qu'elle ne le pût avec assez de succès.

MM. de Beaufort, de la Mothe, de Brissac, de Noirmoutier, de Laigues, de Fiesque, de Fontrailles et de Matha vinrent dîner chez moi. Il y eut après dîner une grande contestation, la plupart voulant que nous nous missions sur la défensive, c'est-à-dire que nous nous reconnussions coupables avant que d'être accusés. Mon avis l'emporta; ce fut que M. de Beaufort marchât seul dans les rues avec un page derrière son carrosse, et que j'y marchasse de même manière de mon côté: que nous allassions séparément chez M. le Prince, lui dire que nous étions très-persuadés qu'il ne nous faisait point l'injustice de nous confondre dans les bruits qui couraient.

Je ne pus trouver, après dîner, M. le Prince chez lui, et M. de Beaufort ne l'y ayant pas rencontré non plus, nous nous trouvâmes, sur les six heures, chez madame de Montbazon qui voulait à toute force que nous prissions des chevaux de poste pour nous enfuir. Nous eûmes sur cela une contestation qui ouvrit une scène où il y eut bien du ridicule, quoiqu'il ne s'y agît que du tragique. Madame de Montbazon soutenant qu'au personnage que nous jouïons, M. de Beaufort et moi, il n'y avait rien de si aisé que de se défaire de nous, puisque nous nous mettions entre les mains de nos ennemis. Je lui répondis qu'il était vrai que nous hasardions notre vie, mais que si nous agissions autrement, nous perdrions notre honneur. A ce mot elle se leva de dessus son lit, où elle était, et me dit, après m'avoir mené vers la cheminée : « Avouez le vrai, ce n'est pas ce » qui vous tient ; vous ne sauriez quitter vos » nymphes. Amenons l'innocente avec nous, je » crois que vous ne vous souciez plus guère » de l'autre ». Comme j'étais accoutumé à ses manières, je ne fus pas surpris de ce discours ; mais je le fus davantage quand je la vis dans la pensée de s'en aller à Péronne, et si effrayée qu'elle ne savait ce qu'elle disait. Je trouvai que ses deux amans lui avaient donné plus de frayeur

qu'ils n'eussent voulu. J'essayai de la rassurer; et sur ce qu'elle me témoignait quelque défiance que je ne fusse pas de ses amis, à cause de la liaison que j'avais avec mesdames de Chevreuse et de Guimené, je lui dis tout ce que celle que j'avais avec M. de Beaufort pouvait demander de moi dans cette conjoncture. A cela elle me répondit brusquement: *Je veux que l'on soit de mes amis pour l'amour de moi-même, ne le mérité-je pas bien?* Je lui fis là-dessus son panégyrique, et de propos en propos, qui continuèrent assez long-temps, elle tomba sur les beaux exploits que nous aurions faits si nous nous étions trouvés unis ensemble; à quoi elle ajouta qu'elle ne concevait pas comment je m'amusais à une vieille plus méchante qu'un diable, et à une jeune encore plus sotte à proportion. « Nous nous disputons tout le jour cet innocent, » reprit-elle, en me montrant M. de Beaufort » qui jouait aux échecs, nous nous donnons » bien de la peine, et nous gâtons toutes nos » affaires; accordons-nous ensemble; allons-» nous-en à Péronne. Vous êtes maître de Mé-» zières, le Cardinal nous enverra demain des » négociateurs ».

Ne soyez pas surprise de ce qu'elle parlait ainsi de M. de Beaufort. C'étaient ses termes

ordinaires, et elle disait à qui la voulait entendre, que le pauvre sire était impuissant. Ce qu'il y a de vrai ou presque vrai, est qu'il ne lui avait jamais demandé le bout du doigt, et qu'il n'était amoureux que de son âme. En effet, il me paraissait au désespoir quand elle mangeait, le vendredi, de la viande, ce qui lui arrivait souvent. J'étais accoutumé à ses dits, mais je ne l'étais pas à ses douceurs. J'en fus touché, quoiqu'elles me fussent suspectes, vu la conjoncture. Elle était fort belle, je n'avais pas des dispositions naturelles à perdre de telles occasions, ainsi je me radoucis beaucoup, et l'on ne m'arracha pas les yeux. Je proposai donc d'entrer dans le cabinet, mais l'on me proposa, pour préalable de toutes choses, d'aller à Péronne : ainsi finirent nos amours. Nous rentrâmes dans la conversation, l'on se remit à contester sur la conduite qu'il fallait tenir. Le président de Bellièvre, que madame de Montbazon envoya consulter, répondit que l'unique parti était de faire toutes les démarches de respect à l'égard de M. le Prince; et si elles n'étaient pas reçues, qu'il restait de se soutenir par son innocence et par sa fermeté.

M. de Beaufort sortit de l'hôtel de Montbazon pour aller chercher M. le Prince qu'il trouva à table. Il lui fit son compliment avec respect :

M. le Prince qui se trouva surpris lui demanda s'il se voulait mettre à table. Il s'y mit, soutint la conversation sans s'embarrasser, et sortit d'affaire avec une audace qui ne déborda pas. Je ne sais ce qui se passa depuis ce souper jusqu'au lendemain matin, mais je sais bien que M. le Prince qui n'avait pas paru aigri ce soir-là parut très-envenimé contre nous le lendemain.

J'allai chez lui avec Noirmoutier, et quoique toute la cour y fut pour le complimenter sur son prétendu assassinat, et qu'il les fit tous entrer les uns après les autres dans son cabinet, le chevalier de Rivière, gentilhomme de sa chambre, me laissa toujours, en me disant qu'il n'avait pas ordre de me faire entrer. Noirmoutier qui était fort vif s'impatientait, et j'affectais de la patience. Je demeurai dans la chambre trois heures entières, et n'en sortis qu'avec les derniers. Je ne me contentai pas de cette avance, j'allai chez madame de Longueville, qui me reçut assez froidement, après quoi je me rendis chez son époux qui était arrivé à Paris depuis peu. Je le priai de témoigner en bien pour moi à M. le Prince, et comme il était fort persuadé que tout ce qui se passait n'était qu'un piége que la cour tendait à M. le Prince, il me fit connaître qu'il avait un mortel déplaisir de tout ce qu'il voyait. Mais

comme il était naturellement faible et fraîchement raccommodé avec lui, il demeura dans les termes généraux, et contre son ordinaire il évita le détail.

Tout cela se passa le 11 et le 12 décembre 1649. Le 13, M. le duc d'Orléans, accompagné de M. le Prince, de MM. de Bouillon, de Vendôme, de Saint-Simon, d'Elbeuf et de Mercœur vint au parlement où, sur une lettre de cachet envoyée par le Roi, par laquelle S. M. ordonnait que l'on informât des auteurs de la sédition, il fut arrêté que l'on travaillerait à cette affaire avec toute l'application que méritait une conjuration contre l'État.

Le 14, M. le Prince fit sa plainte, et demanda qu'il fût informé de l'assassinat qu'on avait voulu commettre contre sa personne.

Le 15, on ne s'assembla pas, parce que l'on voulut donner du temps à MM. Charon et Doujat pour achever les informations pour lesquelles ils avaient été commis.

Le 18, le parlement ne s'étant pas assemblé pour la même raison, Joli présenta requête à la grand'chambre pour être renvoyé à la Tournelle, prétendant que son affaire n'était que particulière, et ne devait pas être traitée dans l'assemblée des chambres, parce qu'elle n'avait aucun rapport à

la sédition. Le premier président, qui ne voulait faire qu'un procès de tout ce qui s'était passé le 11, renvoya la requête à l'assemblée des chambres.

Le 19, il n'y eut point d'assemblée.

Le 20, Monsieur et M. le Prince vinrent au Palais, et toute la séance se passa à contester, si le président Charton, qui avait fait sa plainte le jour du prétendu assassinat de Joli, opinerait ou n'opinerait pas. Il fut exclus et avec justice.

Le 21, le parlement ne s'assembla pas.

Cependant la fronde ne s'endormait pas, et je n'oubliai rien de tout ce qui pouvait servir au rétablissement de nos affaires. Presque tous nos amis étaient affaiblis; le maréchal de la Mothe même se laissa toucher à l'honnêteté que M. le Prince lui fit de le tirer du pair, et s'il ne nous abandonna pas, il mollit beaucoup. Je suis obligé de faire en cet endroit l'éloge de Caumartin. Il était mon allié, Estri, mon cousin germain, ayant épousé une de ses tantes. Il avait déjà quelque amitié pour moi, mais nous n'étions en nulle confidence. Il s'unit intimement avec moi le lendemain de l'éclat de la Boulaïe, et entra dans mes intérêts lorsque l'on me croyait abîmé. Je lui donnai ma confiance par reconnaissance, et je la continuai au bout de huit jours, par l'es-

time que j'eus pour sa capacité qui passait son âge.

Ce que je trouvai de plus ferme à Paris dans la consternation, furent les curés. Ils travaillèrent dans ces sept ou huit jours-là parmi le peuple avec un zèle incroyable, et celui de Saint-Gervais, frère de l'avocat-général Talon, m'écrivit dès le 5: *Vous remonterez; sauvez-vous de l'assassinat; avant qu'il soit huit jours, vous serez plus fort que vos ennemis.*

Le 21 à midi, un officier de la chancellerie me fit avertir que M. Meillant procureur-général s'était enfermé deux heures le matin avec M. le chancellier et M. de Chavigni, et qu'il avait été résolu, de l'avis du premier président, que le 23 il prendrait ses conclusions contre M. de Beaufort, contre M. de Broussel et contre moi, qu'il conclurait à ce que nous serions assignés pour être ouïs: ce qui est une manière d'ajournement personnel un peu mitigé.

Nous tînmes l'après-dîner un grand conseil de fronde chez Longueil, où il y eut de grandes contestations. L'abattement du peuple faisait craindre que la cour ne se servît de cet instant pour nous arrêter, sous quelque formalité de justice que Longueil prétendait pouvoir être coulée dans la procédure par l'adresse du président de Mesmes,

et soutenue par la hardiesse du premier président. Ce sentiment de Longueil me faisait peine comme aux autres; je ne pouvais pourtant me rendre à l'avis des autres, qui était de hasarder un soulèvement. Je savais que le peuple revenait à nous; mais je n'ignorais pas qu'il n'y était point revenu; qu'ainsi nous pourrions manquer notre coup; et j'étais assuré que, quand même nous y réussirions, nous serions perdus, parce que nous n'en pouvions soutenir les suites, et que nous nous ferions convaincre nous-mêmes de trois crimes capitaux et très-odieux. Ces raisons sont bonnes pour toucher les esprits qui n'ont pas peur; mais ceux qui craignent ne sont susceptibles que du sentiment que la peur inspire. J'observai alors que *quand la frayeur est venue jusqu'à un certain point, elle produit les mêmes effets que la témérité.* Longueil opina en cette occasion à investir le Palais-Royal. Après que je les eu laissés long-temps battre l'eau, pour laisser refroidir l'imagination, qui ne se rend jamais quand elle est échauffée, je leur proposai ce que j'avais résolu de leur dire avant que d'entrer chez Longueil. C'était que, quand nous saurions le lendemain Monsieur et MM. les Princes au palais, M. de Beaufort y allât, suivi de son écuyer; que j'y entrasse en même temps par un

autre degré, avec un simple aumônier; que nous allassions prendre nos places, et que je disse, en son nom et au mien, qu'ayant appris qu'on nous impliquait dans la sédition, nous venions porter nos têtes au parlement pour être punis si nous étions coupables, ou pour demander justice contre les calomniateurs si nous nous trouvions innocens; et que bien qu'en particulier je ne me tinsse pas justiciable de la compagnie, je renonçais pourtant à tous les priviléges pour faire paraître mon innocence à un corps pour qui j'avais eu toute ma vie tant d'attachement et de vénération. « Je sais bien, messieurs, ajoutai-je, » que le parti que je vous propose est un peu dé» licat, parce qu'on peut nous tuer au palais; » mais si on manque de nous tuer, demain nous » sommes maîtres du pavé; et il est si beau à » des particuliers de l'être dès le lendemain d'une » accusation atroce, qu'il n'y a rien qu'il ne » faille hasarder pour cela. Nous sommes inno» cens; la vérité est forte; le peuple et nos amis » ne sont abattus que parce que les circonstances » malheureuses que le caprice de la fortune a » assemblées à un certain point les font douter » de notre innocence. Notre sécurité ranimera » le parlement et le peuple. Je maintiens que » nous sortirons du palais (si nous n'y tombons

» pas) plus accompagnés que nos ennemis. Voici
» les fêtes de Noël, il n'y a plus d'assemblée que
» demain et après demain. Si les choses se pas-
» sent comme je vous marque, je les soutiendrai
» dans le peuple en un sermon que je projette de
» prêcher le jour de Noël à Saint-Germain-
» l'Auxerrois, qui est la paroisse du Louvre.
» Nous les soutiendrons après les fêtes par nos
» amis, que nous aurons le temps de faire venir
» des provinces ».

On se rendit à cet avis, on nous recommanda à Dieu, comme devant courir grand risque; mais chacun retourna chez soi avec peu d'espérance.

Je trouvai, en arrivant chez moi, un billet de madame de Lesdiguières, qui me donnait avis que la Reine, qui avait prévu que nous pourrions nous résoudre à aller au palais (parce que les conclusions que le procureur-général devait y prendre s'étaient assez répandues dans le monde), avait écrit à M. de Paris, le conjurant d'aller prendre sa place au parlement, dans la vue de m'empêcher d'y aller, parce que M. de Paris y étant, je n'y avais plus de séance.

J'allai à trois heures du matin chez MM. de Brissac et de Retz, et les menai aux capucins du faubourg Saint-Jacques, où M. de Paris avait

couché, pour le prier en corps de famille de ne pas aller au palais. Mon oncle avait peu de sens, et le peu qu'il en avait n'était pas droit; il était faible, timide, et jaloux de moi jusqu'au ridicule. Il avait promis à la Reine qu'il irait prendre sa place, et nous ne tirâmes de lui que des impertinences et des vanteries, comme, par exemple, qu'il me défendrait mieux que je ne me défendrais moi-même. Remarquez, s'il vous plaît, que bien qu'il jasât comme une linotte en particulier, il était toujours muet comme un poisson en public. Un chirurgien, qu'il avait à son service, me pria d'aller attendre de ses nouvelles aux Carmelites, qui sont tout proche, et me vint trouver un quart d'heure après, pour me dire qu'aussitôt que nous étions sortis de la chambre de M. de Paris, il y était entré; qu'il l'avait loué de la fermeté avec laquelle il avait résisté à ses neveux qui le voulaient enterrer tout vif; qu'ensuite il l'avait exhorté à se lever en diligence pour aller au palais; mais qu'aussitôt qu'il fut hors du lit, il lui avait demandé, d'un ton effaré, comment il se portait? que M. de Paris lui avait répondu : Je me porte bien; à quoi il lui avait reparti : Cela ne se peut, vous avez trop mauvais visage; qu'après cela, lui ayant tâté le pouls : Vous avez, dit-il, la fièvre. Sur cela,

M. de Paris s'était remis au lit, d'où tous les rois et toutes les reines ne le feraient pas sortir de quinze jours.

Nous allâmes au Palais, MM. de Beaufort, de Brissac, de Retz et moi, mais seuls et séparément. MM. les princes avaient près de mille gentilshommes avec eux, et on peut dire que toute la cour généralement s'y trouvait. Comme j'étais en rochet et en camail, je passai la grande salle le bonnet à la main, et peu de gens me rendirent le salut, tant on était persuadé que j'étais perdu. Etant entré dans la grand'chambre avant que M. de Beaufort y fût arrivé, et ayant surpris par conséquent la compagnie, j'entendis un petit bruit sourd semblable à ceux que vous entendez quelquefois au sermon, à la fin d'une période qui a plu. J'en augurai bien, et je dis, après avoir pris ma place, ce que j'avais projeté chez Longueil. Ce petit bruit recommença après mon discours qui fut court et modeste. Un conseiller ayant voulu rapporter à ce moment une requête pour Joli, le président de Mesmes dit qu'avant toutes choses il fallait lire les informations faites contre la conjuration publique dont il avait plu à Dieu de préserver l'Etat et la maison royale. Il ajouta, en finissant ces paroles, quelque chose de celle d'Amboise qui me donna,

comme vous verrez, un terrible avantage sur lui. J'ai observé mille fois, qu'il *est aussi nécessaire de choisir les mots dans les grandes affaires, qu'il est superflu de les choisir dans les petites.*

On lut les informations où l'on ne trouva pour témoins qu'un appelé Canto, qui avait été condamné à être pendu à Pau; Pichon, qui avait été mis sur la roue en effigie au Mans; Sociande, contre lequel il y avait preuve de fausseté à la Tournelle; la Commette, Marcassar, Gorgibus; filous fieffés. Je ne crois pas que vous ayez vu dans les petites lettres de (1) Port-Royal des noms plus saugrenus que ceux-là, et Gorgibus vaut bien Tambourin. La seule déposition de Canto dura quatre heures à lire. En voici la substance : Qu'il s'était trouvé en plusieurs assemblées des rentiers à l'Hôtel-de-Ville, où il avait ouï dire que M. de Beaufort et M. le Coadjuteur voulaient tuer M. le Prince; qu'il avait vu la Boulaïe chez M. de Broussel le jour de la sédition; qu'il l'avait aussi vu chez M. le Coadjuteur; que le même jour le président Charton avait crié

(1) Ces petites lettres de Port-Royal sont les fameuses Provinciales que M. Pascal a faites sous le nom de Louis Montalte.

aux armes; que Joli avait dit à l'oreille à lui Canto, quoiqu'il ne l'eût jamais ni vu ni connu que cette fois-là, qu'il fallait tuer le Prince et la grande Barbe (1). Les autres témoins confirmèrent cette déposition. Comme le procureur-général, qu'on fit entrer après la lecture des informations, eut pris ses conclusions, qui furent de nous assigner pour être ouïs, M. de Beaufort, M. de Broussel et moi, j'ôtai mon bonnet pour parler, et le premier président ayant voulu m'en empêcher, en disant que ce n'était pas l'ordre, et que je parlerais à mon tour, la sainte cohue des enquêtes s'éleva et faillit à étouffer le premier président. Voici ce que je dis :

« Je ne crois pas, messieurs, que les siècles » passés ayent vu des ajournemens personnels » donnés à des gens de notre qualité sur des ouï-» dire ; mais je crois aussi peu que la postérité » puisse ni souffrir ni croire que l'on ait seule-» ment écouté ces ouï-dire de la bouche des plus » infâmes scélérats qui soient jamais sortis des » cachots. Canto a été condamné à la corde à » Pau; Pichon à la roue au Mans; Sociande » est encore sur vos registres criminels». (M. l'avocat général Bignon m'avait envoyé à deux

(1) On désignait ainsi le président Molé.

heures après minuit ces mémoires.) « Jugez, s'il » vous plaît, de leurs témoignages par les éti- » quettes et par leur profession qui est d'être des » filous avérés. Ce n'est pas tout, messieurs, ils » ont une autre qualité plus relevée et plus rare; » ils sont témoins à brevet. Je suis au désespoir » que la défense de notre honneur, qui nous » est commandée par toutes les lois divines et » humaines, m'ait obligé de mettre au jour sous » le plus innocent des Rois ce que les siècles les » plus corrompus ont détesté même dans le temps » des plus grands égaremens des anciens tyrans. » Oui, messieurs, Canto, Sociande et Gorgibus, » ont des brevets pour nous accuser, et ces bre- » vets sont signés de l'auguste nom qui ne de- » vrait être employé qu'à conserver encore mieux » les lois les plus saintes. M. le cardinal Maza- » rin, qui ne reconnaît que celles de la ven- » geance qu'il médite contre les défenseurs de » la liberté publique, a forcé M. le Tellier, se- » crétaire d'Etat, de contre-signer ces brevets in- » fâmes. Nous en demandons justice, mais nous » ne vous la demandons qu'après vous avoir » très-humblement supplié de la faire à nous- » mêmes la plus rigoureuse que les ordonnances » les plus sévères prescrivent contre les révoltés, » s'il se trouve que nous ayons directement ou

» indirectement contribué à ce qui a excité ce
» dernier mouvement. Est-il possible, messieurs,
» qu'un petit-fils de Henri-le-Grand, qu'un sé-
» nateur de l'âge et de la probité de M. de
» Broussel, qu'un Coadjuteur de Paris soient
» seulement soupçonnés d'une sédition où l'on n'a
» vu qu'un écervelé à la tête de quinze miséra-
» bles de la lie du peuple? Je suis persuadé qu'il
» me serait honteux de m'étendre sur ce sujet.
» Voilà, messieurs, ce que je sais de la moderne
» conjuration d'Amboise ».

Je ne vous puis exprimer les applaudissemens des enquêtes. Il y eut beaucoup de voix qui s'élevèrent sur ce que j'avais dit des témoins à brevet. Le bonhomme Doujat, qui était un des rapporteurs et qui m'en avait fait avertir par l'avocat général Talon, son parent, l'avoua en faisant semblant de l'adoucir. Il se leva comme en colère et dit très-finement : « Ces brevets, monsieur,
» ne sont pas pour vous accuser, comme vous
» dites. Il est vrai qu'il y en a, mais ils ne sont
» que pour découvrir ce qui se passe dans les as-
» semblées des rentiers. Comment le Roi serait-
» il informé, s'il ne promettait l'impunité à ceux
» qui lui donnent des avis pour son service, et
» qui sont quelquefois obligés pour les avoir, de
» dire des paroles qu'on leur pourrait tourner à

» crime? Il y a bien de la différence entre des » brevets de cette façon et des brevets qu'on au- » rait donnés pour vous accuser ».

La compagnie fut radoucie par ce discours, le feu monta au visage de tout le monde. Le premier président, qui ne s'étonnait pas du bruit, prit de la main sa longue barbe (c'était son geste ordinaire, quand il se mettait en colère) : « Pa- » tience, messieurs, dit-il, allons avec ordre : » MM. de Beaufort, le Coadjuteur et Broussel, » vous êtes accusés, il y a des conclusions contre » vous, sortez de vos places ». Comme M. de Beaufort et moi voulûmes en sortir, M. de Broussel nous retint en disant : « Nous ne devons sor- » tir, messieurs, ni vous ni moi, jusqu'à ce que » la compagnie l'ordonne. M. le premier prési- » dent, que tout le monde sait être notre partie, » doit sortir, si nous sortons ». J'ajoutai, *et M. le Prince*. M. le Prince s'entendant nommer, dit avec fierté et d'un ton moqueur; *Moi! moi!* A quoi je répondis: *Oui, oui, monsieur, la justice égale tout le monde*. Le président de Mesmes prit la parole et lui dit. « Non, monsieur, vous » ne devez point sortir, à moins que la compa- » gnie ne l'ordonne. Si M. le Coadjuteur sou- » haite que vous sortiez, il faut qu'il le demande » par une requête. Pour lui il est accusé, il est

» de l'ordre qu'il sorte; mais puisqu'il en fait » difficulté, il faut opiner ». On était si échauffé sur cette accusation, et contre ces témoins à brevet, qu'il y eut plus de quatre-vingts voix à nous faire demeurer dans nos places, quoiqu'il n'y eût rien au monde de plus contraire aux formes. Il passa enfin, à la pluralité des voix, que nous nous retirerions; mais cependant la plupart des avis furent des panégyriques pour nous, des satires contre les ministres, et des anathèmes contre les brevets.

Nous avions des gens dans les lanternes (1) qui ne manquaient pas de jeter des bruits de ce qui se passait dans la salle. Les curés et les habitués des paroisses ne s'oubliaient pas; le peuple accourut en foule de tous les quartiers de la ville au palais. Nous y étions entrés à sept heures du matin et nous n'en sortîmes qu'à cinq heures du soir. Dix heures donnant un grand temps pour s'assembler, l'on se portait dans la grande salle, dans la galerie, dans la cour, et sur le degré. Il n'y avait que M. de Beaufort et moi qui ne portassions personne et qui fussions portés, cependant on ne manqua point de respect à Monsieur

(1) Ce sont des petits cabinets boisés dans le voisinage des chambres du parlement, et c'est-là que se tiennent ceux qui veulent écouter les plaidoyers sans être vus.

ni à M. le Prince : on n'observa pourtant pas tout ce qu'on leur devait ; car en leur présence une infinité de voix s'élevaient et criaient : *Vive Beaufort, vive le Coadjuteur.*

Nous sortîmes ainsi du palais, et nous allâmes dîner à six heures du soir chez moi, où nous eûmes peine d'aborder à cause de la foule du peuple. Nous fûmes avertis sur les onze heures du soir qu'on avait résolu au Palais-Royal de ne pas assembler les chambres le lendemain, et le président de Bellièvre, à qui nous le fîmes savoir, nous conseilla de nous trouver dès sept heures au palais, pour en demander l'assemblée. Nous n'y manquâmes pas.

M. de Beaufort dit au premier président, que l'État et la maison royale étaient en péril, que les momens étaient précieux, qu'il fallait faire un exemple des coupables. Il conclut par la nécessité d'assembler la compagnie, sans perdre un instant. Le bonhomme Broussel attaqua personnellement le premier président et même avec emportement. Huit ou dix conseillers des enquêtes entrèrent incontinent dans la grand'chambre, pour témoigner l'étonnement où ils étaient, qu'après une conjuration aussi furieuse, l'on demeurât les bras croisés, sans poursuivre la punition. MM. Bignon et Talon, avocats généraux, avaient

échauffé les esprits, en disant au parquet des gens du Roi, qu'ils n'avaient eu aucune part aux conclusions, et qu'elles étaient ridicules. Le premier président répondit très-sagement à toutes les paroles les plus piquantes qui lui furent dites, et les souffrit avec une patience incroyable, croyant avec raison que nous eussions été bien aises de l'obliger à quelque repartie qui eût pu fonder ou appuyer une récusation.

Nous travaillâmes l'après-dîner à envoyer chercher nos amis dans les provinces, ce qui ne se faisait pas sans dépense, et M. de Beaufort n'avait pas un sou. L'Hosière, dont je vous ai parlé à propos des bulles de la coadjutorerie de Paris, m'apporta 3000 pistoles qui suppléèrent à tout. M. de Beaufort espérait de tirer du Vendômois et du Blézois soixante gentilshommes et quarante des environs d'Anet, mais il n'en eut en tout que cinquante-quatre : j'en tirai de Brie quatorze, et Anneri m'en amena quatre-vingts du Vexin qui non-seulement ne voulurent jamais prendre un double de moi, mais qui même ne souffrirent pas que je payasse dans les hôtelleries. Ils furent dans tout le cours de ce procès assidus auprès de moi comme s'ils eussent été mes gardes. Anneri pouvait tout sur eux, et je pouvais tout sur Anneri qui était un des hommes les plus fermes et

les plus fidèles. Vous verrez dans la suite à quoi nous destinions cette noblesse.

Je prêchai, le jour de Noël, à Saint-Germain-l'Auxerrois. J'y traitai de la charité chrétienne, sans parler un mot des affaires présentes. Les femmes y pleuraient sur l'injustice de la persécution que l'on faisait à un archevêque qui n'avait que de la tendresse pour ses ennemis, et je connus bien, au sortir de la chaire, par les bénédictions qui me furent données, que je ne m'étais pas trompé dans la pensée que j'avais eue que ce sermon ferait un très-bon effet. Il fut incroyable, et surpassa de bien loin mon imagination.

Il arriva, à propos de ce sermon, un incident

. . . .

. . . .

dit depuis et par la haine qu'il avait pour elle. Je crois, sans raillerie, que, par le même principe, elle se résolut à m'en faire part..... Je m'aperçus que j'eusse mieux fait de l'être.

Justement quatre ou cinq jours avant que le procès criminel commençât, mon médecin ordinaire, se trouvant par malheur à l'extrémité, et un chirurgien domestique que j'avais, étant venu à sortir de chez moi, parce qu'il avait tué un homme, je crus que je ne pouvais mieux m'adresser qu'au marquis de Noirmoutier, qui

était mon intime ami, et qui avait un médecin très-bon et très-affidé. Quoique je le connusse pour n'être pas secret, je ne pus m'imaginer qu'il ne le fût pas en cette occasion.... Noirmoutier qui était auprès d'elle lui répondit : vous le trouveriez bien plus beau, si vous saviez qu'il est si malade à l'heure qu'il est, qu'un autre que lui ne pourrait pas seulement ouvrir la bouche..... à laquelle j'avais été obligé la surveille, en parlant à elle-même, de donner un autre tour. Vous pouver juger du bel effet que cette indiscrétion ou plutôt que cette trahison produisit...... mais je fus assez sot pour me raccommoder avec le cavalier qui me demanda tant de pardons, et qui me fit tant de protestations, que j'excusai ou sa passion ou sa légéreté. Je crois plutôt la seconde : la mienne ne fut pas moindre de lui confier une place aussi considérable que le Mont-Olympe. Vous verrez ce détail dans la suite et comment il fit justice à mon imprudence, car il m'abandonna et me trompa pour la seconde fois.

Le 29, nous entrâmes au Palais, avant que MM. les princes y fussent arrivés, et nous y vînmes ensemble, M. de Beaufort et moi, avec un corps de noblesse qui pouvait faire trois cents gentilshommes. Le peuple, qui était revenu dans sa chaleur pour nous, nous donnait assez de sû-

reté, mais la noblesse nous était bonne, tant pour faire paraître que nous ne nous traitions pas simplement de tribuns du peuple, que parce que, faisant état de nous trouver tous les jours au Palais dans la quatrième chambre des enquêtes qui répondait à la grande, nous étions bien aises de n'être pas exposés (dans un lieu où le peuple ne pouvait pas entrer), à l'insulte des gens de la cour qui y étaient pêle-mêle avec nous. Nous étions en conversation les uns avec les autres, nous nous faisions des civilités, et cependant nous étions huit ou dix fois tous les matins sur le point de nous étrangler, pour peu que les voix s'élevassent dans la grand'chambre, ce qui arrivait assez souvent par la contestation, dans la chaleur des esprits. Tout le monde était dans la défiance, et je puis dire sans exagération que, sans même excepter les conseillers, il n'y avait pas vingt hommes dans le Palais qui ne fussent armés de poignards. Pour moi je n'en avais pas voulu porter : M. de Brissac m'en avait fait prendre un par force, un jour où il paraissait qu'on pourrait s'échauffer plus qu'à l'ordinaire. De telles armes, qui me convenaient peu, me causèrent un chagrin qui me fut des plus sensibles. M. de Beaufort, qui était un peu lourd et étourdi de son naturel, voyant la garde du stilet dont le bout pa-

raissait un peu hors de ma poche, le montra à Arnaud, à la Moussaye, et à Desroches capitaine des gardes de M. le Prince, en leur disant : Voilà le bréviaire de M. le Coadjuteur. J'entendis la raillerie, mais, à dire vrai, je ne la soutins pas de bon cœur.

Nous présentâmes requête au parlement, pour récuser le premier président comme notre ennemi, ce qu'il ne soutint pas avec la fermeté qui lui était naturelle. Il en parut touché et même abattu. La délibération pour admettre ou ne pas admettre la récusation dura plusieurs jours. On opina d'apparat, et il est constant que cette matière fut épuisée. Il passa enfin, à la pluralité de quatre-vingt-dix-huit contre soixante-deux, qu'il demeurerait juge, et je suis persuadé que l'arrêt était juste, au moins dans les formes du palais. Mais je suis persuadé en même temps que ceux qui n'étaient pas de cette opinion avaient raison dans le fond, ce magistrat témoignant autant de passion qu'il en faisait voir en cette affaire ; mais il ne la connaissait pas lui-même ; il était préoccupé, et son intention était bonne. Le temps qui se passa depuis le jugement de cette récusation, qui fut le 4 janvier 1650, ne fut employé qu'à des chicanes que Charon, qui était l'un des rapporteurs, et tout-à-fait dépendant du premier

président, faisait autant qu'il pouvait pour différer et pour voir si on ne tirerait pas quelque lumière de la prétendue conjuration par un certain Bocquemont, qui avait été lieutenant de la Boulaïe en la guerre civile, et par un nommé Belot, syndic des rentiers, alors prisonnier à la conciergerie.

Ce Belot, qui avait été arrêté sans décret, faillit à être la cause du bouleversement de Paris. Le président de la Grange remontra qu'il n'y avait rien de plus opposé à la déclaration, pour laquelle on avait fait de si grands efforts autrefois. M. le premier président soutenant l'emprisonnement de Belot, Daurat, conseiller de la troisième chambre, lui dit qu'il s'étonnait qu'un homme, pour l'exclusion duquel il y avait eu soixante-deux voix, se pût résoudre à violer les formes de la justice à la vue du soleil. Là-dessus le premier président se leva de colère, en disant qu'il n'y avait plus de discipline, et qu'il laissait sa place à quelqu'un pour qui on aurait plus de considération que pour lui. Ce mouvement fit une commotion, et causa un trépignement dans la grand'chambre qui fut entendu dans la quatrième, et qui fit que ceux des deux partis qui y étaient se démêlèrent avec précipitation les uns d'avec les autres pour se remettre ensemble. Si

le moindre laquais eût alors tiré l'épée dans le Palais, Paris était confondu.

Nous pressions toujours notre jugement, et on le différait tant qu'on pouvait, parce qu'on ne pouvait pas s'empêcher de nous absoudre, et de condamner les témoins à brevet. Tantôt on prétendait qu'on était obligé d'attendre un certain Desmartinaux, qu'on avait arrêté en Normandie, pour avoir crié contre le ministre dans les assemblées des rentiers, et que je ne connaissais pas seulement de visage ni de nom en ce temps-là; tantôt on incidentait sur la manière de nous juger, les uns prétendant qu'on devait juger ensemble tous ceux qui étaient nommés dans les informations, les autres ne pouvant souffrir que l'on confondît nos noms avec ceux de ces sortes de gens que l'on avait impliqués en cette affaire. Il n'y a rien de si aisé qu'à laisser écouler les matinées en des procédures où il ne faut qu'un mot pour faire parler cinquante personnes: il fallait à tout moment relire ces misérables informations, où il n'y avait pas seulement assez d'indices pour faire donner le fouet à un crocheteur. Voilà l'état du parlement jusqu'au 18 janvier: voilà ce que tout le monde voyait; mais voici ce que personne ne savait, que ceux qui connaissaient les ressorts de la machine.

Notre première apparition au parlement, jointe au ridicule des informations qui avaient été faites contre nous, changea si fort les esprits, que le le public fut persuadé de notre innocence. M. le Prince s'adoucit quatre ou cinq jours après la lecture des informations. M. de Bouillon m'a dit depuis, plus d'une fois, que le peu de preuves qu'il avait trouvées à ce que la cour lui avait fait voir d'abord comme clair et certain, lui avait donné de bonne heure de violens soupçons de la tromperie de Servien et de l'artifice du Cardinal; et que lui, M. de Bouillon, n'avait rien oublié pour le confirmer dans cette pensée. Il ajoutait que Chavigni, quoiqu'ennemi de Mazarin, ne l'aidait pas en cette occasion, parce qu'il ne voulait pas que M. le Prince se rapprochât des frondeurs. Je ne puis accorder cela avec l'avance que Chavigni me fit en ce temps-là par du Gué de Bagnols, père de celui que vous connaissez, son ami et le mien. Il nous fit venir la nuit chez lui, où M. de Chavigni me témoigna qu'il eût cru être le plus heureux des hommes s'il eût pu contribuer à l'accommodement. Il me témoigna que M. le Prince était persuadé que nous n'avions point eu de dessein contre lui; mais qu'il était engagé et à l'égard du monde et à l'égard de la cour: que pour ce qui était de la cour, il eût pu

trouver des tempéramens ; mais qu'à l'égard du monde, il était difficile de trouver quelque chose qui pût satisfaire un premier Prince du sang, à qui on disputait le pavé publiquement, et les armes à la main, à moins que je ne me résolusse à le lui céder au moins pour quelque temps. Il me proposa en conséquence l'ambassade ordinaire de Rome, ou l'extraordinaire à l'Empire, dont il se parlait alors à propos de je ne sais quoi. Vous jugez bien quelle put être ma réponse : nous ne convînmes de rien, quoique je n'oubliasse pas de faire connaître à M. de Chavigni la passion extrême que j'avais de rentrer dans les bonnes grâces de M. le Prince. Je demandai un jour à M. le Prince, à Bruxelles, le dénoûment de ce que M. de Bouillon m'avait dit de cette négociation de Chavigni, et je ne me puis remettre ce qu'il me répondit.

Cette conférence avec Chavigni se passa le 30 décembre 1649. Le premier de janvier madame de Chevreuse, qui revoyait la Reine depuis le retour du Roi à Paris, et qui même dans ses disgrâces avait conservé avec elle une espèce d'habitude incompréhensible, alla au Palais-Royal. Le Cardinal, la tirant dans une croisée du petit cabinet de la Reine, lui dit : *Vous aimez la Reine, est-il possible que vous ne lui puissiez donner vos*

amis? Le moyen! répondit-elle, *la Reine n'est plus Reine, elle est très-humble servante de M. le Prince. Mon Dieu,* reprit le Cardinal en se frottant le front, *si l'on pouvait s'assurer des gens, on ferait bien des choses; mais M. de Beaufort est à madame de Montbazon : Madame de Montbazon est à Vigneul, et le Coadjuteur....* en me nommant il se prit à rire. *Je vous entends*, dit madame de Chevreuse, *je vous réponds de lui et d'elle.* Voilà comment cette conversation s'entama. Le Cardinal fit un signe de tête à la Reine, qui fit voir à madame de Chevreuse que la conversation avait été concertée. Elle en eut une assez longue le même soir avec la Reine qui lui donna le billet suivant écrit et signé de sa main.

Je ne puis croire, nonobstant le passé et le présent, que M. le Coadjuteur ne soit à moi. Je le prie que je le puisse voir sans que personne le sache que madame et mademoiselle de Chevreuse. Ce nom sera sa sûreté. ANNE.

Madame de Chevreuse me trouva chez elle au retour du Palais-Royal, et je m'aperçus d'abord qu'elle avait quelque chose à me dire, parce que mademoiselle de Chevreuse, à qui elle avait donné le mot en carrosse, en revenant me pressentit beaucoup sur les dispositions où je serais, en cas

que le Mazarin voulût un accommodement avec moi. Je ne fus pas long-temps dans le doute de la tentative, parce que mademoiselle de Chevreuse, qui n'osait me parler ouvertement devant sa mère, me serra la main en faisant semblant de ramasser son manchon, pour me faire connaître qu'elle ne me parlait pas d'elle-même. Ce qui faisait craindre à madame de Chevreuse que je n'y voulusse pas donner les mains, était que quelque temps auparavant j'avais rompu malgré elle une négociation qu'Ondedei avait fait proposer à Noirmoutier par madame d'Empus. Laigues, qui en avait été en colère contre moi, dit, six jours après, que j'avais bien fait, et qu'il savait que si Noirmoutier eût été la nuit chez la Reine, comme Ondedei le lui proposait, la partie était liée pour faire mettre derrière une tapisserie le maréchal de Grammont, afin qu'il pût faire voir à M. le Prince, que les frondeurs qui l'assuraient tous les jours de leurs services, étaient des trompeurs. Je ne balançai pas cependant, après avoir pesé toutes ces circonstances, entre lesquelles celle qui me persuada le plus que sa colère contre M. le Prince était sincère, fut que j'étais informé qu'elle se prenait à M. le Prince d'une galanterie que Jerzai avait voulu faire croire à tout le monde qu'il avait avec elle. Il ne tint pas à mademoi-

selle de Chevreuse de m'empêcher de tenter une aventure dans laquelle elle croyait qu'on me ferait périr, et bien qu'elle n'eût pas voulu d'abord témoigner son sentiment devant madame sa mère, elle ne se put contenir ensuite : je l'obligeai enfin à y consentir et je fis cette réponse à la Reine.

Il n'y a jamais éu de moment en ma vie, où je n'aye été également à votre majesté. Je serais trop heureux de mourir pour son service; sans songer à ma sûreté, je me rendrai où elle me l'ordonnera.

J'enveloppai son billet dans le mien, et madame de Chevreuse lui porta le lendemain ma réponse, qui fut bien reçue. On prit heure et je me trouvai à minuit au cloître Saint-Honoré, où Gabouri, porte-manteau de la Reine, me vint prendre et me mena par un escalier dérobé au petit oratoire où elle était toute seule enfermée. Elle me témoigna toutes les bontés que la haine qu'elle avait contre M. le Prince lui pouvait inspirer, et que l'attachement qu'elle avait pour M. le cardinal Mazarin lui pouvait permettre. Le dernier me parut encore au-dessus de l'autre, je crois qu'elle me répéta vingt fois *le pauvre M. le Cardinal,* en me parlant de la guerre civile et de l'amitié qu'il avait pour moi. Son cardinal entra demi-heure après. Il supplia la Reine de

lui permettre qu'il manquât au respect qu'il lui devait, pour m'embrasser devant elle. Il fut au désespoir, disait-il, de ce qu'il ne pouvait me donner sur l'heure même son bonnet, et il me parla tant de grâces, de récompense, et de bienfaits, que je fus obligé de m'expliquer, n'ignorant pas que *rien ne jette tant de défiance dans les réconciliations nouvelles, que l'aversion que l'on témoigne à être obligé à ceux avec qui on se réconcilie.* Je répondis à M. le Cardinal, que l'honneur de servir la Reine faisait la récompense la plus signalée que je dusse jamais espérer, quand même j'aurais sauvé la couronne, et que je la suppliais très-humblement de ne me donner jamais que celle-là, afin que j'eusse au moins la satisfaction de lui faire connaître que c'était la seule récompense que j'estimais, et qui pût m'être sensible.

M. le Cardinal prit la parole, et supplia la Reine de me commander de recevoir la nomination au cardinalat, que la Rivière, ajouta-t-il, a arrachée avec insolence, et qu'il a reconnue par une perfidie. Je m'en excusai, en disant que je m'étais promis à moi-même de n'être jamais cardinal par aucun moyen qui pût avoir le moindre rapport à la guerre civile, afin de faire connaître à la Reine que la seule nécessité m'avait

séparé de son service. Je me défis sur ce fondement de toutes les autres propositions qu'il me fit pour le paiement de mes dettes, pour la charge de grand aumônier, pour l'abbaye d'Orcan. Et, comme il insista, soutenant toujours que la Reine ne pouvait s'empêcher de faire quelque chose pour moi qui fût d'éclat dans le service considérable que j'étais sur le point de lui rendre, je lui dis : « Il y a un point, monsieur, » sur lequel la Reine me peut faire plus de bien » que si elle me donnait la thiare. S. M. vient de » me dire qu'elle veut faire arrêter M. le Prince. » La prison ne peut ni ne doit être éternelle à » un homme de son rang et de son mérite. Quand » il en sortira envenimé contre moi, ce me » sera un malheur, mais j'ai quelque lieu d'espérer que je le pourrai soutenir par ma dignité. Il y a beaucoup de gens qui sont engagés » avec moi, et qui serviront la Reine en cette occasion. S'il plaisait, madame, à V. M. de confier à l'un d'eux quelque place de considération, je lui serais plus obligé que de dix chapeaux de cardinal ». Le Cardinal dit à la Reine qu'il n'y avait rien de plus juste, et que le détail était à concerter entre lui et moi. La Reine me demanda ma parole de ne me point ouvrir à M. de Beaufort du dessein d'arrêter M. le Prince,

jusqu'au jour de l'exécution, parce que madame de Montbazon, à qui il le découvrirait assurément, ne manquerait pas de le dire à Vigneul, qui était tout de l'hôtel de Condé. Je lui répondis qu'un secret de cette nature fait à M. de Beaufort dans une occasion où nos intérêts étaient si unis, me déshonorerait dans le monde, si je n'en récompensais le manquement par quelque signalé service; que je suppliais donc S. M. de me permettre de lui dire que la surintendance des mers promise à cette maison, dès les premiers jours de la régence, ferait un merveilleux effet dans le monde. M. le Cardinal reprit alors brusquement : *Elle a été promise au père et au fils aîné*. A quoi je lui répartis: « Le cœur me dit que » le fils aîné fera une alliance qui le mettra » beaucoup au-dessus de la surintendance des mers ». Il sourit, et dit à la Reine qu'il accommoderait encore cette affaire avec moi. J'eus une seconde conférence avec la Reine et avec lui, au même lieu et à la même heure : j'en eus trois avec lui seul dans son cabinet au Palais-Royal, dans lesquelles Noirmoutier et Laigues se trouvèrent. On convint dans ces conférences que M. de Vendôme aurait la surintendance des mers, et M. de Beaufort la survivance; que M. de Noirmoutier aurait le gouvernement de

Charleville, et de Mont-Olympe; qu'il aurait aussi des lettres de duc; que M. de Laigues serait capitaine des gardes de Monsieur; que M. le chevalier de Sévigny aurait vingt-deux mille livres; que M. de Brissac aurait pour récompense le gouvernement d'Anjou à tel prix, et avec un brevet de retenue pour toute la somme. Il fut résolu que l'on arrêterait M. le Prince, M. le prince de Conti et M. de Longueville. Je n'oubliai rien pour tirer du pair le dernier; je m'offris d'être sa caution, je contestai jusqu'à l'opiniâtreté, et je ne me rendis qu'après que le Cardinal m'eut montré un billet de la main de la Rivière à Flamarin, où je lus ces propres mots: *Je vous remercie de votre avis, mais je suis aussi assuré de M. de Longueville, que vous l'êtes de M. de la Rochefoucaut. Les paroles sacramentales sont dites.*

Le Cardinal s'étendit à ce propos sur l'infidélité de la Rivière, dont il nous dit un détail qui, en vérité, faisait horreur. « Cet homme croit, » ajouta-t-il, que je suis la plus grosse bête du » monde, et qu'il sera demain cardinal. J'ai eu » le plaisir de lui faire aujourd'hui essayer des » étoffes rouges qu'on a apportées d'Italie, et je » les ai approchées de son visage, pour voir ce » qui y revenait le mieux, ou de la couleur de

» feu, ou de l'incarnat ». J'ai su depuis à Rome que, quelque perfidie que la Rivière eût faite au Cardinal, celui-ci n'était pas en reste. Le propre jour qu'il l'eut fait nommer par le Roi, il écrivit au cardinal Sachetti une lettre que j'ai vue, bien plus capable de jaunir le chapeau que de le rougir, s'il m'est permis de le dire. Cette lettre était toutefois pleine de tendresse pour lui, ce qui était le vrai moyen de le perdre auprès d'Innocent qui haïssait si fort le Cardinal, qu'il avait même de l'horreur pour tous ses amis.

Dans la seconde conférence que nous eûmes en présence de la Reine, on agita fort les moyens de faire consentir Monsieur à la prison de MM. les Princes. La Reine disait qu'il n'y aurait nulle peine ; mais le Cardinal n'était pas si persuadé que la Reine, des dispositions de Monsieur. Madame de Chevreuse se chargea de le sonder. Il avait naturellement de l'inclination pour elle; elle s'en servit habilement; elle lui fit croire que la Reine ne pouvait être emportée que par lui-même à une résolution de cette nature, bien que dans le fond elle fût mal satisfaite de M. le Prince. Elle lui exagéra l'avantage que ce serait de ramener au service du Roi une faction aussi puissante que celle de la fronde; elle lui marqua, comme insensiblement, le péril où l'on était

tous les jours de voir Paris à feu et à sang. Je suis persuadé, et elle le fut aussi, que cette dernière raison le toucha pour le moins autant que les autres, car il tremblait de peur, toutes les fois qu'il venait au Palais, et il y eut des jours où il fut impossible à M. le Prince de l'y mener. On appelait cela les accès de la colique de S. A. R. Sa frayeur n'était pas sans sujet. Si un laquais se fût avisé de tirer l'épée, nous eussions tous été tués en moins d'un quart d'heure; et ce qui est rare, est que, si cette occasion fût arrivée entre le 1er janvier et le 18, ceux qui nous eussent égorgés eussent été ceux-là même avec qui nous étions d'accord; parce que tous les officiers de la maison du Roi, de celle de la Reine, de celle de Monsieur et de celle du Cardinal, étaient persuadés qu'ils faisaient très-bien leur cour d'accompagner réglément tous les jours MM. les Princes.

Je n'ai jamais pu m'imaginer la raison pour laquelle le Cardinal lanterna tant les cinq ou six derniers jours qui précédèrent cette exécution. Laigues et Noirmoutier crurent qu'il le faisait à dessein et dans l'espérance que nous nous massacrerions, M. le Prince et nous, dans le Palais. Mais outre que, s'il eût eu cette pensée, il lui eût été facile de la faire réussir, en apostant deux hommes qui eussent commencé

la noise, je crois qu'il l'appréhendait autant que nous, ne pouvant pas douter qu'il n'y avait point d'asile assez sacré pour le sauver lui-même d'une telle catastrophe. J'ai toujours attribué à son irrésolution naturelle ce délai, que je confesse avoir pu et dû même produire de grands inconvéniens. Ce secret, qui fut gardé entre dix-sept personnes, est un de ceux qui m'a persuadé que *parler trop n'est pas le défaut le plus commun des gens qui sont accoutumés aux grandes affaires*. Ce qui me donna une grande inquiétude fut que je connaissais Noirmoutier pour l'homme du monde le moins secret.

Le 18 janvier, Laigues ayant pressé au dernier point Lionne pour l'exécution, dans une conférence qu'il eut la nuit avec lui, le Cardinal la résolut à midi. Il avait fait croire la veille à M. le Prince, que Parain des Coutures, qui avait été un des syndics des rentiers, était caché dans une maison, et il fit en sorte que le Prince lui-même donna aux gendarmes et aux chevau-légers du Roi, les ordres qui étaient nécessaires pour le mener au bois de Vincennes sous prétexte de régler ce qu'il fallait pour la prison de ce misérable. MM. les Princes vinrent au conseil : Guitaut, capitaine des gardes de la Reine, arrêta M. le Prince; Comminge, lieutenant, arrêta M. le prince

de Conti ; et Cressi, enseigne, arrêta M. de Longueville. J'avais oublié de vous dire qu'après que madame de Chevreuse eut fait agréer à Monsieur qu'elle fît ses efforts auprès de la Reine pour l'obliger à prendre quelque résolution contre M. le Prince, il lui demanda, pour préalable, que je m'engageasse par écrit à le servir, et qu'aussitôt qu'il eut mon billet, il le porta à la Reine, croyant lui avoir rendu un très-signalé service.

Aussitôt que M. le Prince fut arrêté, M. de Bouteville, qui est à présent M. de Luxembourg, passa sur le pont Notre-Dame à toute bride en criant au peuple que l'on venait d'arrêter M. de Beaufort. On prit les armes que je fis poser un moment après, en marchant avec cinq ou six flambeaux devant moi par les rues. M. de Beaufort s'y promena de même, et l'on fit partout des feux de joie.

Nous allâmes ensemble chez Monsieur, où nous trouvâmes la Rivière dans la grande salle, qui faisait bonne mine, et qui racontait aux assistans le détail de ce qui s'était passé au Palais-Royal. Il ne pouvait pourtant pas douter qu'il ne fût perdu. Il demanda son congé, et il l'eut ; mais il ne tint pas à M. le Cardinal qu'il ne demeurât. Il m'envoya Lionne sur le minuit pour me le proposer et pour me le persuader par les

plus méchantes raisons du monde. J'en avais de bonnes pour m'en défendre. Lionne me dit, il y a cinq ou six ans, que ce mouvement de conserver la Rivière fut inspiré au Cardinal par M. de Tellier qui appréhenda que les frondeurs ne s'insinuassent dans l'esprit de Monsieur.

La Reine envoya incontinent après une lettre du Roi au parlement, par laquelle il expliquait les raisons de la détention de M. le Prince, qui ne furent ni fortes ni bien colorées. Nous eûmes notre arrêt d'absolution, et nous allâmes au Palais-Royal, où la badauderie des courtisans m'étonna plus que celle des bourgeois. Ils étaient montés sur tous les bancs des chambres qu'on avait apportés au sermon.

Mesdames les Princesses eurent ordre de se retirer à Chantilli. Madame de Longueville sortit de Paris pour tirer du côté de la Normandie où elle ne trouva pas d'asile. Le parlement de Rouen l'envoya prier de sortir de la ville ; M. le duc de Richelieu ne la voulut pas recevoir dans le Havre ; elle se retira à Dieppe où elle ne put pas demeurer long-temps.

M. de Bouillon, qui s'était fort attaché à M. le Prince depuis la paix, alla en diligence à Turenne. M. de Turenne, qui avait pris la même conduite depuis son retour en France, se jeta

dans Stenai, bonne place que M. le Prince avait confiée à la Moussaye. M. de la Rochefoucaut, qui était alors prince de Marsillac, s'en alla chez lui en Poitou, et le maréchal de Brézé, beau-père de M. le Prince, gagna Saumur.

On publia et on enregistra au parlement une déclaration contre eux, par laquelle il leur fut ordonné de se rendre dans quinze jours auprès du Roi, à faute de quoi ils étaient dès ce moment déclarés perturbateurs du repos public et criminels de lèse-majesté. Le Roi partit en même temps pour faire un tour en Normandie, où l'on craignait que madame de Longueville, qui avait été reçue dans le château de Dieppe par Montigni, domestique du duc son mari, et Chamboi, qui commandait pour lui dans le Pont-de-l'Arche, ne fissent quelque mouvement. Tout plia devant la cour. Madame de Longueville se sauva par mer en Hollande, d'où elle alla ensuite à Arras pour sonder le bonhomme la Tour, pensionnaire de son époux, qui lui offrit sa personne, mais qui lui refusa sa place. Elle se rendit à Stenai, où M. de Turenne la vint joindre avec ce qu'il avait pu ramasser d'amis et de serviteurs de MM. les Princes depuis son départ de Paris. La Becheraille se rendit maître de Damvilliers, dont il avait été autrefois lieutenant de roi, ayant fait révolter la

garnison contre le chevalier de la Rochefoucaut; qui y commandait pour son frère. Le maréchal de la Ferté se saisit de Clermont sans coup férir; les habitans de Mouzon chassèrent le comte de Grandpré, leur gouverneur, parce qu'il leur proposait de se déclarer pour MM. les Princes. Le Roi, qui, après son retour de Normandie, alla en Bourgogne, y établit pour gouverneur, en la place de M. le Prince, M. de Vendôme, comme il avait établi en Normandie M. le comte d'Harcourt en la place de M. de Longueville. Le château de Dijon se rendit à M. de Vendôme. Bellegarde, défendue par MM. de Tavannes, de Bouteville et de Saint-Micaut, fit peu de résistance au Roi, qui revint à Paris de ses deux voyages de Normandie et de Bourgogne tout couvert de lauriers.

Le bonheur monta un peu trop fortement à la tête du Cardinal : il parut beaucoup plus fier qu'il n'avait paru avant son départ. Voici la première marque qu'il en donna. Dans l'absence du Roi, madame la Princesse douairière vint à Paris, et elle présenta requête au parlement pour demander d'être prise sous la sauve-garde de la compagnie, afin de pouvoir demeurer à Paris et avoir justice de la détention injuste de MM. ses enfans. Le parlement ordonna que madame la

Princesse se mît chez M. de la Grange, maître des comptes dans la cour du palais, pendant que l'on irait prier M. le duc d'Orléans de venir prendre sa place.

M. le duc d'Orléans répondit aux députés de la compagnie que, madame la Princesse ayant eu ordre du Roi d'aller à Bourges, il ne croyait pas devoir aller au palais pour opiner sur une affaire en laquelle il n'y avait qu'à obéir aux ordres supérieurs. Il ajouta qu'il serait bien aise que M. le premier président le vînt trouver sur les cinq heures. Il y alla, et fit connaître à Monsieur qu'il était nécessaire qu'il se rendît le lendemain au palais pour assoupir par sa présence un commencement d'affaire qui pouvait grossir par la commisération naturelle envers une grande princesse affligée, et par la haine qu'on portait au Cardinal, haine qui n'était pas éteinte. Monsieur le crut. Il trouva, à l'entrée de la grand'chambre, madame la Princesse, qui se jeta à ses pieds; elle demanda à M. de Beaufort sa protection; elle me dit qu'elle avait l'honneur d'être ma parente. M. de Beaufort fut fort embarrassé; je faillis à mourir de honte. Monsieur dit à la compagnie que le Roi avait commandé à madame la Princesse de sortir de Chantilli, parce qu'on avait trouvé un de ses valets de pied chargé de lettres

pour celui qui commandait dans Saumur ; qu'il ne la pouvait souffrir à Paris, parce qu'elle y était venue contre les ordres du Roi; qu'elle en sortît pour témoigner son obéissance, et pour mériter que le Roi, qui serait de retour dans deux ou trois jours, eût égard à ce qu'elle alléguait de sa mauvaise santé. Elle partit dès le soir même, et alla coucher à Berni, d'où le Roi, qui arriva un ou deux jours après, lui donna ordre d'aller à Valeri. Elle resta malade à Angerville.

Je ne vois pas que Monsieur eût pu se conduire plus justement pour le service du Roi. Cependant le Cardinal prétendit qu'il avait trop ménagé madame la Princesse, et il nous dit, à M. de Beaufort et à moi, que c'était en cette occasion que nous aurions dû signaler le pouvoir que nous avions sur le peuple. Il était naturellement vétilleux et grondeur, ce qui est un grand défaut pour des gens qui ont affaire à beaucoup de monde.

Je m'aperçus, deux jours après, de quelque chose de pis. Comme il y avait eu des particuliers qui avaient fait du bruit dans les assemblées de l'Hôtel-de-Ville, à cause de l'intérêt qu'ils avaient dans les rentes, ils appréhendaient d'en être recherchés, et ils souhaitèrent, peu de temps après que M. le Prince fut arrêté, que j'obtinsse une amnistie. J'en parlai à M. le Cardinal, qui

n'en fit aucune difficulté, et qui me dit même dans le grand cabinet de la Reine, en me montrant le grand cordon de son chapeau qui était à la fronde : *Je serai moi-même compris dans cette amnistie.*

Au retour de ces voyages du Roi ce ne fut plus cela. Il me proposa une abolition dont le titre seul eût noté cinq ou six officiers du parlement, qui avaient été syndics, et peut-être mille ou deux mille des plus notables bourgeois de Paris. Je lui fis faire ces considérations, qui paraissaient n'avoir point de réplique. Il contesta, il remit, il éluda ; il fit les deux voyages de Normandie et de Bourgogne sans rien conclure ; et quoique M. le Prince eût été arrêté dès le 18 janvier, l'amnistie ne fut publiée et enregistrée au parlement que le 12 de mai ; encore ne fut-elle obtenue que sur ce que je fis entendre que, si on ne me l'accordait pas, je poursuivrais à toute rigueur la justice contre les témoins à brevet, chose que l'on appréhendait au dernier point, parce que, dans le fond, il n'y avait rien de si honteux. Ils en étaient si convaincus, que Canto et Pichon avaient disparu même avant que M. le Prince fût arrêté.

Nous eûmes, presque au même temps, un autre démêlé sur le sujet des rentes de l'Hôtel-de-Ville, où d'Emery, qui ne vécut pas long-temps

après, n'oubliait rien de tout ce qui pouvait altérer les rentiers, même sur des sujets où le Roi trouvait si peu de profit, que j'eus lieu d'être persuadé qu'il n'agissait ainsi que pour leur faire voir que leurs protecteurs les avaient abandonnés depuis leur accommodement avec la cour.

Je fus averti d'ailleurs que l'abbé Fouquet cabalait contre moi chez le menu peuple, qu'il y jetait de l'argent et semait tous les bruits qui pouvaient me rendre suspect.

La vérité est que tous les subalternes, sans exception, qui appréhendaient une union véritable du Cardinal et de moi, et qui croyaient qu'elle serait facile par le mariage de l'aîné Mancini (1) avec mademoiselle de Retz, qui est présentement religieuse, ne songèrent qu'à nous brouiller dès le lendemain que nous fûmes raccommodés, et ils y trouvèrent de la facilité, parce que les ménagemens que j'étais obligé de garder avec le public, pour ne pas me perdre, leur donnaient lieu de les interpréter à leur mode auprès du Mazarin, et aussi parce que la confiance que M. le duc d'Orléans prit en moi, aussitôt après la prison

(1) N... Mancini, tué en 1652, au combat du faubourg Saint-Antoine. Il était fils de Michel-Laurent Mancini, et de Hiéronime Mazarini, sœur du Cardinal.

de M. le Prince, devait par elle-même produire dans son esprit une défiance très-naturelle. Goulas, secrétaire des commandemens de Monsieur, rétabli dans sa maison par la disgrâce de la Rivière qui l'en avait chassé, contribua beaucoup à la lui donner, par l'intérêt qu'il avait à affaiblir auprès de son maître, par le moyen de la cour, ma faveur naissante, qu'il s'imaginait traverser la sienne. Remarquez que je n'avais pas recherché cette faveur, que je connaissais pour très-fragile et pour périlleuse, par l'humeur de Monsieur, et parce que je n'ignorais pas que l'ombre même d'un cabinet, dont on ne peut empêcher les faiblesses, n'est pas bonne à un homme dont la principale force consiste dans la réputation publique. Ma pensée avait été de lui produire le président de Bellièvre, parce qu'il lui fallait toujours quelqu'un qui le gouvernât, mais il ne prit pas le change. Il avait de l'aversion pour sa mine trop fine et trop bourgeoise, disait-il. Le Cardinal, qui croyait, et avec raison, Goulas trop dépendant de Chavigni, balança trop au choix; car si d'abord il eût soutenu Beloi, ami de Goulas, je crois qu'il eût réussi. Quoi qu'il en soit, le sort tomba sur moi, et j'en fus presque aussi fâché que la cour, pour les raisons marquées, et parce que cette sujétion con-

traignait mon libertinage, qui était extrême et hors de raison.

Un autre incident me brouilla avec M. le Cardinal. Le comte de Montross (1), écossais et chef de la maison de Graham, le seul homme du monde qui m'ait jamais rappelé l'idée de certains héros que l'on ne voit plus que dans les vies de Plutarque, avait soutenu le parti du roi d'Angleterre dans son pays, avec une grandeur d'âme qui n'en avait point de pareille en ce siècle. Il battit les parlementaires, quoiqu'ils fussent victorieux partout ailleurs, et il ne désarma qu'après que le roi son maître se fut jeté lui-même entre les mains de ses ennemis. Il vint à Paris un peu avant la guerre civile, et je fis connaissance avec lui par un écossais qui était à moi, et qui se trouvait un peu son parent. Je trouvai lieu de le servir dans son malheur. Il prit de l'amitié pour moi, et cette amitié l'obligea de s'attacher à la France plutôt qu'à l'Empire, quoique l'Empire lui offrait l'emploi de feld-maréchal, qui est une charge très-considérable. Je fus l'entremetteur des paroles que M. le Cardinal lui donna,

(1) Jacques Graham, marquis de Montross. Les rebelles d'Angleterre le firent exécuter à mort à Edimbourg, le $\frac{20}{30}$ mai 1650, ayant été pris après sa descente en Écosse.

et qu'il n'accepta que pour le temps où le roi d'Angleterre n'avait pas besoin de son service. Il fut en effet remandé, quelques jours après, par un billet de sa main, qu'il porta au Cardinal, qui le loua de son procédé, et lui dit, en termes formels, que l'on demeurerait fidèlement dans les engagemens qui avaient été pris.

Mylord Montross repassa en France deux ou trois mois après que M. le Prince eut été arrêté, et amena avec lui près de cent officiers, la plupart gens de qualité et tous de service (1). M. le Cardinal ne le connut plus alors. Ne trouvez-vous pas que je n'avais point sujet d'être satisfait? Je travaillai néanmoins de bonne foi à suppléer, et dans le parlement et dans le peuple, à toutes les fausses démarches que l'ignorance du Cardinal et l'insolence de Servien leur fit faire en plus de dix rencontres. J'en couvris la plupart, et s'il eût plu à la cour de se ménager, M. le Prince eût eu, au moins pour assez long-temps, beaucoup de peine à se relever, mais rien n'est plus rare et plus difficile aux ministres que ce ménagement, dans le calme qui suit immédiatement les grandes tempêtes; parce que la flatterie y redouble, et que la défiance n'y est pas éteinte.

---

(1) On peut voir là-dessus l'*Histoire des guerres civiles d'Angleterre*, par mylord Clarendon.

Ce calme pourtant ne pouvait porter ce nom que par la comparaison du passé; car le feu recommençait à s'allumer de bien des côtés. Le maréchal de Brézé, homme de très-petit mérite, s'était étonné à la première déclaration qui fut enregistrée au parlement, et il envoya assurer le Roi de sa fidélité, mais il mourut aussitôt après; et Dumont, que vous voyez à M. le Prince, et qui commandait sous lui dans Saumur, crut qu'il était de son honneur de ne pas abandonner les intérêts de madame la Princesse, fille de son maître. Il se déclara pour le parti, dans l'espérance que M. de la Rochefoucaut, qui, sous prétexte des funérailles de M. son père, avait fait une grande assemblée de noblesse, le secourrait; mais Loudun, dont il avait fait dessein de se rendre maître, lui ayant manqué, et cette noblesse s'étant dissipée, Dumont rendit la place à Comenge (1), à qui la Reine en avait donné le gouvernement.

---

(1) François de Comenge, seigneur de Guitaut, capitaine des gardes de la reine Anne d'Autriche, mort en 1663. Je crois que celui dont il est parlé ici, c'est Gaston Jean-Baptiste de Comenge, connu à la cour sous le nom de *comte de Comenge*, gouverneur de Saumur et capitaine des gardes, en survivance à son oncle François, qu'on appelait à la cour le *vieux Guitaut*.

Madame de Longueville et M. de Turenne firent un traité avec les Espagnols. Le dernier joignit leur armée qui entra en Picardie, et assiégea Guise, après avoir pris le Catelet. Bridieu, qui en était gouverneur, la défendit très-bien, et le comte de Clermont, cadet de Tonnerre, y signala sa valeur. Le siége dura dix-huit jours, et le manquement de vivres obligea l'archiduc à le lever. M. de Turenne avait fait quelques troupes avec l'argent que les Espagnols venaient de lui accorder par son traité, et les avait grossies du débris de celles qui avaient été dans Bellegarde. La plupart des officiers de celles qui étaient sous le nom de MM. les Princes l'avaient joint avec MM. de Bouteville, de Coligni, de Langres, de Duras, de Rochefort, de Tavannes, de Persan (1), de la Moussaye, de la Suze, de Saint-Ibal, de Cugnac, de Chavagnac (2), de Guitaut, de Mailli, de Meille, les chevaliers de Foix et de Grammont, etc.

Cette nuée, qui grossissait, devait faire faire réflexion à M. le Cardinal sur l'état de la Guienne, où la pitoyable conduite de M. d'Épernon avait jeté ses affaires, que rien ne pouvait démêler que

(1) . . . . de Vaudetar, marquis de Persan.

(2) Gaspar, comte de Chavagnac.

son éloignement. Mille démêlés particuliers, dont la moitié ne venait que de la ridicule chimère de sa principauté roturière, l'avaient brouillé avec le parlement et avec les magistrats de Bordeaux, qui, pour la plupart, n'étaient pas plus sages que lui. Mazarin, qui à mon sens était en cela plus fou encore que tous les deux, prit sur le compte de l'autorité royale tout ce qu'un habile ministre eût pu imputer sans inconvénient, et même à l'avantage du Roi, aux deux partis.

Un des plus grands malheurs que l'autorité despotique des ministres du dernier siècle ait causé dans l'État, c'est la pratique que leurs intérêts particuliers mal entendus y ont introduite de soutenir toujours le supérieur contre l'inférieur. Cette maxime est de Machiavel, que la plupart des gens qui le lisent n'entendent pas, et que les autres croient avoir été habile parce qu'il a toujours été méchant. Il s'en faut de beaucoup qu'il ne fût habile, et il s'est très-souvent trompé; mais en nul endroit, à mon opinion, plus qu'en celui-ci. M. le Cardinal était sur ce point d'autant plus aveugle, qu'il avait une passion effrénée pour l'alliance de M. de Candale, qui n'avait rien de grand que les canons; et M. de Candale, dont le génie était au-dessous du médiocre, était

gouverné par l'abbé d'Etrées (1), présentement cardinal, qui était dès son enfance l'esprit du monde le plus visionnaire et le plus inquiet. Tous ces caractères différens faisaient un galimatias inexpliquable dans les affaires de la Guienne; et je ne pense pas que, pour les débrouiller, le bon sens des Jeannin et des Villeroy, infusé dans la cervelle du cardinal de Richelieu, eût même été assez bon. Monsieur conçut la suite de cette confusion; il m'en parla un jour en se promenant dans le jardin du Luxembourg, et me pressa d'en parler au Cardinal. Je m'en excusai, sur ce qu'il voyait comme moi qu'il n'y avait entre nous que les apparences. Je lui conseillai d'essayer de lui faire ouvrir les yeux par le maréchal d'Étrées et par Senneterre. Il les trouva dans les mêmes sentimens que lui, bien qu'ils fussent attachés à la cour; et même Senneterre, très-aise de ce que Monsieur l'assurait que j'y étais comme lui avec les plus sincères et les meilleures intentions du monde, entreprit de me raccommoder avec le Cardinal, avec qui

(1) César d'Etrées, alors abbé de Longpont, de Saint-Germain-des-Prés, etc., ensuite évêque et duc de Laon, cardinal en 1671, et chevalier de l'ordre, etc., mort le 18 décembre 1714, âgé de près de 87 ans.

je n'avais pas encore rompu ouvertement. Il m'en parla donc, et me trouva très-bien disposé, parce que je voyais que notre division grossirait en moins de rien le parti de M. le Prince, et jetterait les choses dans une confusion où la bonne conduite n'aurait plus de part, parce que l'on ne pourrait prendre son parti qu'avec précipitation. J'allai donc, avec M. de Senneterre, chez M. le Cardinal, qui m'embrassa avec tendresse. Il mit son cœur sur la table (c'était son terme); il m'assura qu'il me parlerait comme à son fils, je n'en crus rien: je l'assurai que je lui parlerais comme à mon père, et je lui tins parole. Je lui dis que je n'avais au monde aucun intérêt personnel, que celui de sortir des affaires publiques sans nul avantage; mais qu'aussi, par la même raison, je me sentais obligé plus qu'un autre à en sortir avec dignité et avec honneur; que je le suppliais de faire réflexion sur mon âge qui, joint à mon incapacité, ne lui pouvait donner aucune jalousie à l'égard de la première place; que je le conjurais en même temps de considérer que la dignité que j'avais dans Paris était plus avilie qu'elle n'était honorée par cette espèce de tribunat du peuple, que la seule nécessité rendait supportable; et qu'il devait juger que cette considération toute seule serait capable de me donner de l'im-

patience pour sortir de la faction, quand il n'y en aurait pas eu mille autres qui m'en faisaient naître le dégoût à chaque instant; que pour ce qui était du cardinalat qui lui pouvait faire quelque ombrage, je lui allais découvrir avec sincérité quels avaient été et quels étaient encore mes mouvemens sur cette dignité; que je m'étais mis follement dans la tête qu'il serait plus glorieux de l'abattre que de la posséder; qu'il n'ignorait pas que j'avais fait paraître quelques étincelles de cette vision dans les occasions; que M. d'Agen m'en avait guéri en me faisant voir, par de bonnes raisons, qu'elle n'avait jamais réussi à ceux qui l'avaient eue; que cette circonstance lui faisait au moins connaître que l'avidité pour la pourpre n'avait pas été grande en moi, même dès mes plus jeunes années; qu'elle y était encore assez médiocre; que j'étais persuadé qu'il était assez difficile qu'elle manquât dans les temps à un archevêque de Paris; mais que je l'étais encore davantage, que la facilité qu'il aurait à l'obtenir dans les formes, et par les actions purement de sa profession, lui ferait tourner à honte les autres moyens qu'il employerait pour se la procurer; que je serais au désespoir qu'il y eût sur ma pourpre une seule goutte du sang qui avait été répandu dans la guerre civile, et que j'étais résolu

de sortir absolument de tout ce qui s'appelle intrigue, avant que de faire ni de souffrir un pas qui y eût le moindre rapport; qu'il savait que par la même raison je ne voulais ni argent ni abbaye; et qu'ainsi j'étais engagé par les déclarations publiques que j'avais faites sur tous ces chefs, à servir la Reine sans intérêt; que le seul intérêt qui me tenait en cette disposition était de finir avec honneur et de rentrer dans les emplois purement spirituels de ma profession, mais avec sûreté; que je ne lui demandais pour cet effet que l'accomplissement de ce qui était encore plus du service du Roi que de mon avantage particulier; qu'il savait que, dès le lendemain que M. le Prince fut arrêté, il m'avait fait porter aux rentiers telles et telles paroles, et que je voyais qu'au préjudice de ces paroles on affectait tout ce qui pouvait persuader à ces gens-là que j'agissais de concert avec la cour pour les tromper; que j'étais averti, qu'Ondedei avait dit, à certaine heure chez M. Dempus, que le pauvre M. le Cardinal avait failli à se laisser surprendre par le Coadjuteur, mais qu'on lui avait bien ouvert les yeux, et qu'on me taillait une besogne à laquelle je ne m'attendais pas; que je ne doutais point que l'accès que j'avais auprès de Monsieur ne lui fît peine, mais qu'il devait être informé que je ne l'a-

vais recherché en aucune façon et que j'en voyais les inconvéniens. Je m'étendis beaucoup en cet endroit qui est le plus difficile à comprendre pour un homme de cabinet, et ces sortes de gens-là en sont toujours si entêtés, que l'expérience même ne leur peut ôter de l'imagination que toute la considération n'y consiste. La conversation dura depuis trois heures après midi jusqu'à dix heures du soir, et je ne dis pas un mot dont je me puisse repentir à l'heure de la mort. La vérité jette, lorsqu'elle est arrivée à un certain point, une sorte d'éclat auquel on ne peut plus résister : mais je n'ai jamais vu d'homme qui fît si peu d'état de la vérité que Mazarin. Elle le toucha pourtant en cette occasion à un point que M. de Senneterre, qui était présent, en fut étonné. Il me pressa de prendre ce moment pour lui parler des dangereuses suites des mouvemens de la Guienne: je le fis, et je lui représentai que, s'il s'opiniâtrait à soutenir M. d'Epernon, le parti de MM. les Princes ne manquerait pas cette occasion ; que si le parlement de Bordeaux s'y engageait, nous perdrions peu à peu celui de Paris ; qu'après un aussi grand embrasement le feu ne pourrait pas être assez éteint en cette capitale, pour ne pas craindre qu'il n'y en restât encore beaucoup sous la cendre ; que les factieux y auraient beau

champ pour faire appréhender le contre-coup du châtiment d'un corps coupable d'un crime dont la cour ne nous tenait pas même purgés que depuis deux ou trois mois. Senneterre appuya mon sentiment avec vigueur, et nous ébranlâmes le Cardinal, qui avait été averti la veille que M. de Bouillon commençait à remuer dans le Limousin, où M. de la Rochefoucaut l'avait joint avec quelques troupes; qu'il avait enlevé à Brives la compagnie des gendarmes du prince Thomas, et qu'il avait tenté d'en faire autant aux troupes qui étaient dans Tulle. Ces nouvelles obligèrent S. E. à faire réflexion sur ce que nous lui disions, il nous parut moins rétif, et M. le maréchal d'Etrées, qui le vit un quart d'heure après, nous dit, à l'un et à l'autre le lendemain au matin, qu'il l'avait trouvé convaincu de ma bonne foi et de ma sincérité, et qu'il lui avait répété à diverses reprises: *Dans le fond ce garçon veut le bien de l'État.* Ces dispositions donnèrent lieu à ces deux hommes, très-corrompus d'ailleurs, mais qui cherchaient leur repos particulier dans le repos public, parce qu'ils étaient fort vieux, de songer à trouver les moyens de nous unir intimement, le Cardinal et moi. Ils lui proposèrent pour cet effet le mariage de son neveu avec ma nièce. Il y donna les mains de bon cœur, mais je m'en

éloignai à proportion, ne pouvant pas me résoudre à ensevelir ma maison dans celle du Mazarin, et n'estimant pas assez la grandeur, pour l'acheter par la haine publique. Je répondis civilement aux oublieux (on appelait ainsi ces messieurs, parce qu'ils allaient d'ordinaire entre huit et neuf heures du soir dans les maisons où ils négociaient quelque chose, et ils négociaient toujours), je leur répondis, dis-je, civilement, mais négativement. Comme ils ne souhaitaient pas la rupture entre nous, ils colorèrent si adroitement le refus, qu'il ne produisit point d'aigreur, et comme ils avaient tiré de moi que j'aurais une grande joie d'être employé à la paix générale, ils firent si bien, que le Cardinal, de qui l'enthousiasme pour moi dura douze ou quinze jours, me le promit comme de lui-même, et de la meilleure grâce du monde.

Le maréchal d'Etrées se servit habilement de ce bon intervalle, pour le rétablissement de M. de Châteauneuf (1) dans sa commission de garde des sceaux, dont le cardinal de Richelieu l'a-

(1) Charles de l'Aubespine, marquis de Châteauneuf, né en 1580. On lui ôta les sceaux en 1633, après les avoir tenus un peu plus de deux ans. On les lui rendit le 2 mars 1650. Il mourut le 17 septembre 1653.

vait dépouillé. On l'avait ensuite tenu prisonnier treize ans dans le château d'Angoulême. Cet homme avait vieilli dans les emplois, et s'y était acquis beaucoup de réputation, à laquelle sa longue disgrâce donna même beaucoup d'éclat. Il était proche parent du maréchal de Villeroy. Le commandeur de Jars avait été sur l'échafaud de Troyes pour ses démêlés avec le cardinal de Richelieu. On l'avait vu amant de madame de Chevreuse, et il ne l'avait pas été sans succès. Il était alors âgé de soixante-douze ans; mais sa santé forte et vigoureuse, sa dépense splendide, son désintéressement parfait en tout ce qui ne passait pas le médiocre, et son humeur brusque et féroce, qui paraissait franche, suppléaient à son âge, et faisaient qu'on ne le regardait pas encore comme un homme hors d'œuvre. Le maréchal d'Etrées, qui vit que le Cardinal se mettait dans l'esprit de se rétablir dans le public, en accommodant les affaires de Bordeaux, et en remettant l'ordre dans les rentes, prit le temps de cette verve, pour ainsi dire, qui ne durerait pas long-temps, disait-il, pour lui persuader qu'il fallait couronner l'œuvre par la dégradation du chancelier, odieux au public ou plutôt méprisé, à cause de son penchant naturel à la servitude, qui obscurcissait la grande capacité

qu'il avait pour cette dignité, et par l'installation de M. de Châteauneuf dont le nom seul honorerait le choix. Je ne fus jamais plus étonné que quand le maréchal d'Etrées nous vint dire, à M. de Bellièvre et à moi, qu'il voyait jour à ce changement. Je ne connaissais M. de Châteauneuf que par réputation, mais je ne me pouvais figurer que la jalousie d'un italien lui pût permettre de mettre en place un esprit aussi bien fait pour le ministère, et ma surprise qui n'eut point d'autres causes que celle-là, fut interprétée par le Maréchal, comme l'effet de mon appréhension que ce ne fût un génie tout aussi bien fait pour un cardinal. Il ne m'en témoigna rien, mais il le dit le soir à M. le président de Bellièvre qui, sachant mes intentions, l'assura fort du contraire. Il n'en fut pourtant pas persuadé, et il ne cessa point d'être surpris; mais, pour lever l'obstacle qu'il eut peur que je ne fisse à son ami, il m'apporta une lettre de sa part, par laquelle il m'assurait de ne jamais songer au cardinalat avant que je l'eusse moi-même. Je faillis à tomber de mon haut à un compliment de cette nature, que je ne m'étais nullement attiré. On l'ornait d'une période à chaque mot que je disais pour m'en défendre: on le fit pour moi à madame de Chevreuse, à Noirmoutier, à Lai-

gues, et à douze ou quinze autres. Le bonhomme s'aida ainsi de tout le monde, et tout le monde l'aida. Le Cardinal le fit garde des sceaux, non pour couronner les deux grands desseins de l'accommodement de Bordeaux et du rétablissement des rentes, mais au contraire pour autoriser par un nom de réputation la conduite tout opposée qu'il avait prise à la persuasion des subalternes qui appréhendaient surtout notre réunion, et la résolution de pousser le parlement de Guienne, et de décréditer dans Paris les frondeurs. Il crut d'ailleurs que ce nom lui servirait à réparer un peu à l'égard du public le tort qu'il s'y faisait en donnant la surintendance des finances, vacante par la mort d'Emery, au président Desmaisons dont la probité était moins que problématique. Enfin, il voulait m'opposer dans le besoin un rival illustre pour le cardinalat. Senneterre, qui était attaché à la cour, et même au Cardinal, me dit ces propres mots en parlant de lui : *Cet homme se perdra, et perdra peut-être l'Etat pour les beaux yeux de M. de Candale.*

Le jour que Senneterre prononça cet oracle, les nouvelles arrivèrent que MM. de Bouillon et de la Rochefoucaut avaient fait entrer dans Bordeaux madame la Princesse et M. le Duc, que le

Cardinal avait laissés entre les mains de madame sa mère, au lieu de les faire nourrir auprès du Roi, comme Servien le lui avait conseillé. Le parlement de cette ville, dont le membre le plus sage et le plus âgé jouait en ce temps-là gaîment tout son bien en une soirée, sans faire tort à sa réputation, eut en une même année deux spectacles assez extraordinaires. Il vit un prince et une princesse du sang à genoux au bureau, lui demandant justice, et il fut assez fou, si on peut parler ainsi d'une compagnie, pour faire exposer sur le même bureau une hostie consacrée, que des soldats des troupes de M. d'Epernon avaient laissé tomber d'un ciboire qui avait été volé.

Le parlement de Bordeaux ne fut pas fâché de ce que le peuple avait donné entrée à M. le Duc, mais il garda pourtant beaucoup plus de mesures qu'il n'appartenait au climat gascon et à l'humeur où il était contre M. d'Epernon. Il ordonna que madame la Princesse, M. le Duc, MM. de Bouillon et de la Rochefoucaut auraient la liberté de demeurer dans Bordeaux, à condition qu'ils donneraient leur parole de n'y rien entreprendre contre le service du Roi; que cependant la requête de madame la Princesse serait envoyée à S. M., et que très-humbles remontrances

lui seraient faites sur la détention de MM. les Princes. Le président de Gourgues dépêcha un courrier à Senneterre son ami, avec une lettre de treize pages en chiffres, par laquelle il lui mandait que son parlement n'était pas si emporté qu'il ne demeurât dans la fidélité, si le Roi voulait révoquer M. d'Epernon; qu'il lui en donnait sa parole; que ce qu'il avait fait jusque-là n'était qu'à cette intention; mais que, si l'on différait, il ne répondait plus de la compagnie, et beaucoup moins du peuple qui, ménagé et appuyé comme il l'était par le parti des princes, se rendrait même dans peu maître du parlement. Senneterre n'oublia rien pour faire que le Cardinal profitât de cet avis. M. de Châteauneuf fit des merveilles, et voyant que le Cardinal ne répondait à ses raisons que par des exclamations contre l'insolence du parlement de Bordeaux, qui avait donné retraite à des gens condamnés par une déclaration du Roi, il lui dit brusquement: *Partez demain, monsieur, si vous ne vous accommodez aujourd'hui; vous devriez être déjà sur la Garonne.* Le succès fit voir que M. de Châteauneuf avait raison de conseiller le radoucissement, et qu'on eût mieux fait de ne pas tant presser l'exécution. Car, quoiqu'il y eût de la chaleur dans le parlement de Bordeaux, qui

allait même jusqu'à la fureur, il résista pourtant long-temps aux emportemens du peuple animé par M. de Bouillon, et donna arrêt pour faire sortir de la ville D. Joseph Osorio qui était venu d'Espagne avec MM. de Silleri et de Vassé, que M. de Bouillon y avait envoyés pour traiter. Il fit plus; il défendit qu'aucun de son corps ne rendît visite à ceux qui avaient eu commerce avec les Espagnols, non pas même à madame la Princesse. La populace ayant entrepris de le faire opiner de force pour l'union avec les princes, il arma les jurats qui la firent retirer à coups de mousquet. Cette résistance du parlement de Bordeaux a été traitée de simulée par presque tout le monde; mais elle m'a été confirmée pour véritable et pour très-sincère par M. de Bouillon qui m'a dit, plusieurs fois depuis, que, si la cour n'eût point poussé les choses, on eût eu de la peine à les porter à l'extrémité. Ce qu'il y a de certain est qu'on crut à la cour que tout ce que faisait ce parlement n'était que grimace; qu'au retour de Compiègne, où le Roi était allé dans le temps du siége de Guise, pour donner par sa présence de la vigueur à l'armée commandée par le maréchal du Plessis-Praslin, on résolut d'aller en Guienne; que ceux qui en représentèrent les conséquences, passèrent pour des factieux qui ne

voulaient pas que l'on fît un exemple de leurs semblables; et qui avaient correspondance avec ceux de Bordeaux: que tout ce que l'on dit des suites prochaines et des influences immédiates que ce voyage aurait dans le parlement de Paris, passa pour fable, ou au moins pour une prédiction du mal que l'on voulait faire, et auquel on ne pourrait pas réussir; et que quand Monsieur s'offrit d'aller lui-même travailler à l'accommodement, pourvu qu'on lui donnât parole de révoquer M. d'Epernon, on lui dit pour toute réponse, qu'il était de l'honneur du Roi de le maintenir dans son gouvernement.

Je vous ai déjà dit que la tendresse du Cardinal pour moi ne dura pas long-temps. Senneterre, qui était de son naturel grand rhabilleur, ne voulut pas laisser partir la cour sans mettre un peu d'onction (c'était son mot) à ce qui n'était, disait-il, qu'un pur mal-entendu. La vérité est que le Cardinal ne pouvait pas se plaindre de moi, et que je voulais encore moins me plaindre de lui, quoique j'en eusse sujet. On se raccommode plus aisément quand on est disposé à ne point se plaindre, que quand on l'est à se plaindre, quoiqu'on n'en ait pas de sujet: je l'éprouvai en cette rencontre. Senneterre rapporta au premier président qu'un mot, que la Reine avait dit à M. le

Cardinal à la louange de ma fermeté, lui avait frappé l'esprit d'une telle manière, qu'il n'en reviendrait jamais. Il ne laissa pas de me témoigner toute l'amitié imaginable, avant qu'il partît pour la Guienne. Il affecta même de me laisser le choix d'un prévôt des marchands, ce qui fut honnête en apparence, mais un coup habile en effet; car il avait reconnu que le précédent, qui y avait été mis de sa main, lui avait été inutile: cependant il n'oublia rien le même jour pour nous brouiller, M. de Beaufort et moi, sur un détail qu'il est nécessaire de reprendre de plus haut.

Vous avez vu que la Reine avait desiré que je ne m'ouvrisse point avec M. de Beaufort du dessein qu'elle avait d'arrêter MM. les Princes. Le jour que ce dessein fut exécuté, ce qui fut sur les six heures du soir, madame de Chevreuse nous envoya querir sur le midi, lui et moi, et nous le découvrit comme un grand secret que la Reine lui eût commandé de nous communiquer à l'issue de la messe. M. de Beaufort le prit pour bon; je le menai dîner chez moi; je l'amusai tout l'après-dîner à jouer aux échecs; je l'empêchai d'aller chez madame de Montbazon, et M. le Prince fut arrêté avant qu'elle en eût le moindre soupçon. Elle en fut en colère, et dit à

M. de Beaufort tout ce qui pouvait lui faire croire qu'on l'avait joué. Il s'en plaignit à moi, je m'en éclaircis avec lui devant elle : je lui tirai de ma poche les patentes de l'amirauté. Il m'embrassa, madame de Montbazon m'en baisa cinq ou six fois bien tendrement : ainsi finit l'histoire.

M. le Cardinal prit en gré de la renouveler deux ou trois jours avant qu'il partît pour Bordeaux. Il témoigna une merveilleuse amitié à madame de Montbazon, lui fit des confidences extraordinaires, et, après de grands détours, tout aboutit à lui exagérer la douleur qu'il avait eue d'avoir été obligé, par les instances de madame de Chevreuse et du Coadjuteur, à lui faire une finesse de la prison de MM. les Princes. M. de Beaufort, à qui le président de Bellièvre fit voir que cette fausse confidence du Mazarin n'était qu'un artifice, me dit en présence de madame de Montbazon : *Soyez alerte, je gage qu'on voudra bientôt se servir de mademoiselle de Chevreuse pour nous brouiller.*

Le Roi partit pour la Guienne dans les premiers jours de juillet, et M. de Mazarin apprit, un peu avant son départ, que le bruit de son voyage avait produit par avance tout ce qu'on lui avait prédit; que le parlement de Bordeaux avait accordé l'union avec MM. les Princes, et qu'il

avait député vers le parlement de Paris ; que ce député avait ordre de ne voir ni le Roi ni les ministres ; que MM. de la Force (1) et de Saint-Simon (2) étaient sur le point de se déclarer (ils ne persistèrent pas), et que toute la province était prête à se soulever. La consternation du Cardinal fut extrême. Il se recommanda même aux moindres frondeurs, et cela avec des bassesses que je ne puis vous exprimer. Monsieur demeura à Paris avec le commandement ; la cour lui laissa M. le Tellier pour surveillant. M. le garde des sceaux et M. le premier président entraient au conseil. On m'y offrit place, et je ne jugeai pas à propos de l'accepter. Tout le monde sans exception s'y trouva fort embarrassé, parce que nous y demeurâmes dans un état où il était impossible de ne pas broncher de côté ou d'autre à tous les pas. Vous en verrez le détail après que je vous aurai dit un mot du voyage de Guienne.

Aussitôt que le Roi fut à la portée de cette province, M. de Saint-Simon, gouverneur de Blaye, qui avait chancelé, vint à la cour, et

(1) Armand Nompar de Caumont, duc de la Force, créé maréchal de France en 1652, et mort en 1675.

(2) Claude de Saint-Simon, gouverneur de la ville, château et comté de Blaye, etc. Il avait été favori de Louis XIII, et il mourut en 1693, âgé de 85 ans.

M. de la Force, avec qui M. de Bouillon avait aussi traité, demeura dans l'inaction; mais Dognon (1), qui commandait dans Brouage, et qui devait toute sa fortune au feu duc de Brézé, s'en excusa sous prétexte de la goutte. Les députés du parlement de Bordeaux furent au-devant de la cour à Libourne. On leur commanda avec hauteur d'ouvrir leurs portes pour y recevoir le Roi avec ses troupes. Ils répondirent qu'un de leurs priviléges était de garder la personne des Rois quand ils étaient dans leurs villes. Le maréchal de la Meilleraye s'avança entre la Dordogne et la Garonne, il prit le château de Vaire où Pichon commandait trois cents hommes pour les Bordelais, et le Cardinal le fit pendre à Libourne, à cent pas du logis du Roi. M. de Bouillon fit pendre, par représailles, Canolle, officier dans l'armée de M. de la Meilleraye. Il attaqua ensuite l'île de Saint-Georges, qui fut peu défendue par la Mothe-de-Las, et où le chevalier de la Valette (2)

(1) Louis Foucaut, comte de Dognon, gouverneur de Brouage, et créé maréchal de France en 1653. Il mourut en 1659.

(2) Jean-Louis de la Valette, dit le *chevalier de la Valette*, fils naturel du duc d'Épernon (Jean-Louis de Nogaret), et frère, du côté gauche, de Bernard de Nogaret. Il mourut en 1650.

fut blessé à mort : il assiégea après cela Bordeaux dans les formes, et ensuite d'un grand combat il emporta le faubourg de Saint-Surin, où Saint-Mesgrin et Roquelaure, lieutenans-généraux dans l'armée du Roi, firent très-bien. M. de Bouillon n'oublia rien de tout ce qu'on pouvait attendre d'un sage politique et d'un grand capitaine. M. de la Rochefoucaut signala son courage dans tout le cours de ce siége, et particulièrement à la défense de la demi-lune où il y eut assez de carnage, mais il fallut enfin céder au plus fort. Le parlement et le peuple ne voyant point le secours d'Espagne, obligèrent les gens de guerre à capituler, ou, pour mieux dire, à faire une espèce de paix. Gourville, qui alla trouver, de la part des assiégés, la cour qui s'était avancée à Bourg, et les députés du parlement convinrent de ces conditions : Que l'amnistie générale serait accordée à tous ceux qui avaient pris les armes, et négocié avec l'Espagne sans exception ; que tous les gens de guerre seraient licenciés, à la réserve de ceux qu'il plairait au Roi de retenir à sa solde ; que madame la Princesse avec M. le Duc demeureraient, ou en Anjou, dans l'une de ses maisons, ou à Mouzon, à son choix, à condition que, si elle choisissait Mouzon qui était fortifié, elle n'y tiendrait pas plus de deux cents hommes

de pied et soixante chevaux; que M. d'Epernon serait révoqué du gouvernement de Guienne.

Madame la Princesse vit le Roi et la Reine; et dans cette entrevue il y eut de grandes conférences de MM. de Bouillon et de la Rochefoucaut avec M. le Cardinal. Ce qui obligea le Cardinal, au moins à ce que l'on a cru, à ne pas s'opiniâtrer à une réduction plus pleine et plus entière de Bordeaux, fut l'impatience extrême qu'il eut de revenir à Paris. Vous en allez voir les raisons.

Les coups de canon que l'on tira à Bordeaux avaient porté jusqu'à Paris, avant même que l'on y eût mis le feu. Aussitôt que le Roi fut parti, Voisin, conseiller et député de ce parlement, demanda audience à celui de Paris. On pria Monsieur d'y venir prendre sa place; et comme j'étais averti qu'il y aurait bien du feu à l'apparition de ce député, je dis à Monsieur que je croyais qu'il serait à propos qu'il concertât avec M. le garde des sceaux et avec M. le Tellier. Il les envoya querir à l'heure même, et il me commanda de demeurer avec eux dans le cabinet. Le garde des sceaux ne put ou ne voulut pas concevoir que le parlement pût seulement songer à délibérer sur une proposition de cette nature. Je considérai sa sécurité comme une

hauteur d'un ministre accoutumé au temps du cardinal de Richelieu ; mais vous verrez qu'elle avait un autre principe. Quand je m'aperçus que M. le Tellier, qui n'était plus en école, parlait sur le même ton, je me modérai, je fis mine d'être ébranlé de ce que l'un et l'autre disaient ; et Monsieur, qui connaissait mieux le terrain, s'en mettant en colère contre moi, je lui proposai de prendre les sentimens du premier président. Il y envoya sur-le-champ M. le Tellier, qui revint très-convaincu de mon opinion, et qui dit nettement à Monsieur que celle du premier président était qu'il passerait du bonnet à entendre le député. Vous remarquerez que lorsque les députés de la compagnie avaient été recevoir les commandemens du Roi à son départ, le garde des sceaux leur avait dit, en sa présence, que ce député n'était qu'un envoyé des séditieux, et non pas du parlement.

Il se trouva, le lendemain, que l'avis du premier président était bon. Quoique Monsieur eût dit d'abord que le Roi avait commandé à M. d'Épernon de sortir de la Guienne, et de venir au-devant de lui sur son passage, dans la vue de traiter les affaires avec douceur, et d'agir en père plutôt qu'en roi, il n'y eut pas dix voix de

ne pas recevoir le député. On le fit entrer à l'heure même, il présenta la lettre du parlement de Bordeaux; il harangua, et même avec éloquence; il mit sur le bureau les arrêts rendus par sa compagnie, et il conclut par la demande de l'union.

On opina deux ou trois jours de suite sur cette affaire, et l'on conclut à faire registre de ce que Monsieur avait dit touchant l'ordre du Roi à M. d'Épernon; que le député de Bordeaux donnerait sa créance par écrit, laquelle serait présentée au Roi par les députés du parlement de Paris, qui supplieraient très-humblement la Reine de donner la paix à la Guienne. La délibération fut assez sage, on ne s'emporta point; mais ceux qui connaissaient le parlement virent clairement, à l'air plutôt qu'aux paroles, que celui de Paris ne voulait pas la perte de celui de Bordeaux. Monsieur me dit dans son carrosse, au sortir du Palais: « Les flatteurs du Cardinal » lui manderont que tout va bien, et je ne sais » s'il n'aurait pas été à propos qu'il eût paru » aujourd'hui plus de chaleur »? Il devina, car le garde des sceaux me dit à moi-même ensuite, que ce que le premier président avait mandé à Monsieur la veille n'était qu'un effet de la pas-

sion qu'il avait de se faire valoir dans les moindres choses. Il ne le connaissait pas, et ce n'était pas là son faible.

Le garde des sceaux fit le même jour une faute plus considérable que celle-là. La lettre du parlement de Bordeaux contenait une plainte contre les violences de Foulai, maître des requêtes et intendant de justice en Limousin, et la compagnie ordonna sur cet article que Foulai serait ouï. Le garde des sceaux crut qu'il y allait de l'autorité du Roi de le soutenir au moins indirectement. Il aposta Menardeau, conseiller de la grand'chambre, habile homme, mais décrié à cause du mazarinisme, pour présenter une requête de récusation contre le bonhomme Broussel, qui en avait rapporté une d'un nommé Chambret. Ce Chambret récusa de sa part Menardeau; et ces contestations tinrent les chambres assemblées cinq ou six jours. Monsieur, ayant appris que le président de Gourgues était arrivé à Paris avec un conseiller nommé Guyonet, envoyé par sa compagnie pour chef de la députation, le voulut voir de l'avis de M. le Tellier, qui connaissait mieux que tout ce qui était à la cour la conséquence des mouvemens de Guienne. Je m'imaginai, car je ne l'ai jamais su au vrai, qu'il avait reçu quelques ordres se-

crets de la cour qui lui donnaient lieu de conseiller à Monsieur ce que vous allez voir ; car je doute, de l'humeur dont il était, qu'il eût été assez hardi pour l'oser faire de lui-même. Il l'assurait pourtant ; je m'en rapporte à ce qui en est. Il dit donc à Monsieur que son avis serait que S. A. R. assurât dès le lendemain les députés, que le Roi avait envoyés à M. d'Épernon à Loches, qu'on lui ôterait même le gouvernement de la Guienne, pour satisfaire l'aversion des peuples; qu'on donnerait une amnistie générale à MM. de Bouillon et de la Rochefoucaut; qu'il souhaitait qu'ils écrivissent à leur compagnie les propositions qu'il leur faisait, et qu'ils l'assurassent qu'il irait lui-même, si elle le désirait, les négocier à la cour. Monsieur me commanda d'aller conférer de sa part avec M. le premier président, qui m'embrassa, ne doutant, non plus que moi, que le Cardinal ne fût obligé, par les difficultés qu'il trouvait en Guienne, à prendre le parti de faire faire ces propositions par Monsieur, afin de couvrir et son imprudence et sa légèreté. Il me parut très-persuadé qu'elles adouciraient beaucoup le parlement; et comme il sut que Monsieur les avait faites aux députés de Bordeaux, il envoya les gens du Roi dans les chambres des enquêtes dire, au nom de S. A. R., qu'elle les

avait mandées ce matin pour leur ordonner de dire à la compagnie qu'il n'était pas nécessaire qu'elle s'assemblât, parce qu'il était en traité avec les députés du parlement de Bordeaux. Ce procédé choqua les enquêtes; elles prirent leurs places tumultuairement dans la grand'chambre, et le plus ancien de leurs présidens dit à M. le premier président que l'ordre n'était pas de porter des paroles aux chambres par les gens du Roi, et que quand il y avait une proposition, elle devait être en pleine assemblée du parlement. Le premier président, surpris, ne la put pas refuser; et pour la différer au moins jusqu'au lendemain, il prit le prétexte de Monsieur, sans lequel il n'était pas du respect d'opiner, ni même de la possibilité de le faire, puisqu'il s'agissait d'une proposition qui avait été faite par lui.

Il y eut le soir une scène chez Monsieur, qui mérite votre attention. Il nous assembla M. le garde des sceaux, M. le Tellier, M. de Beaufort et moi, pour savoir nos sentimens sur la conduite qu'il avait à tenir dans le parlement le lendemain matin. Le garde des sceaux soutint d'abord qu'il fallait que Monsieur ou n'y allât point, ou défendît l'assemblée, ou du moins qu'il n'y demeurât qu'un moment, et qu'après avoir dit à la compagnie son intention, il sortît pour peu qu'il

lier n'avait jamais été dans le cœur d'un autre avis que de celui auquel il disait seulement d'être revenu.

Monsieur proposa le lendemain au parlement ce qu'il avait offert aux députés de Bordeaux, en ajoutant qu'il souhaitait que ses offres fussent acceptées dans dix jours, faute de quoi il retirerait sa parole. Vous comprenez que M. le Tellier, non seulement n'eût pas fait une proposition de cette nature, mais qu'il n'y eût pas même consenti, s'il n'eût eu un ordre bien exprès de M. le Cardinal, et vous concevrez encore plus facilement l'importance de ne faire jamais ces propositions que bien à propos. Celle de la destitution de M. d'Epernon eût désarmé la Guienne, peut-être pour toujours, et eût imposé silence aux partisans de M. le Prince dans le parlement de Paris, si elle y eût été faite huit jours avant le départ du Roi qui eut lieu dans les premiers jours de juillet; mais elle ne fut pas comptée pour beaucoup le huit et le neuf d'août, et l'on se contenta d'ordonner qu'on en donnerait avis au président le Bailleul et aux autres députés de la compagnie qui étaient partis pour aller à la cour, et elle n'empêcha pas que, bien que M. d'Orléans menaçât à tous momens de se retirer si l'on mêlait dans les opinions des matières qui ne fussent pas

de la délibération, il n'y eût beaucoup de voix concluantes à demander à la Reine l'élargissement de MM. les Princes et l'éloignement du cardinal Mazarin. Le président Viole, passionné partisan de M. le Prince, ouvrit l'avis, non qu'il espérât de le faire passer; car il savait bien que nous étions encore plus forts que lui en nombre de voix, mais pour en tirer l'avantage de nous embarrasser, M. de Beaufort et moi, sur un sujet sur lequel nous n'avions garde de parler, et sur lequel nous ne pouvions pourtant nous taire sans passer en quelque façon pour des Mazarins. Le président Viole servit admirablement M. le Prince en cette occasion, où Bourdet, brave soldat, qui avait été capitaine aux gardes, et qui depuis s'attacha à M. le Prince, fit une action qui ne lui réussit pas, mais qui donna beaucoup d'audace à son parti. Il s'habilla en maçon avec quatre-vingts officiers de ses troupes qui s'étaient coulés dans Paris, et ayant ramassé des gens de la lie du peuple auxquels on avait délivré quelque argent, il vint droit à Monsieur qui sortait, et qui était déjà au milieu de la salle, en criant: *Point de Mazarins, vivent les Princes!* Monsieur, à cette vision, et à deux coups de pistolets que Bourdet tira en même temps, tourna brusquement, et s'enfuit courageusement dans la

grand'chambre, quelques efforts que M. de Beaufort et moi fissions pour le retenir. J'eus un coup de poignard dans mon rochet, et M. de Beaufort, ayant fait ferme avec les gardes de Monsieur et nos gens, repoussa Bourdet et le renversa sur les degrés du Palais. Il y eut deux gardes de Monsieur tués.

Le fracas de la grand'chambre était un peu plus dangereux. On s'y assemblait presque tous les jours, à cause de l'affaire de Foulai, dont je vous ai déjà parlé, et il n'y avait point d'assemblées où on ne donnât des *bourrades* au Cardinal, et où ceux du parti de M. le Prince n'eussent le plaisir, deux ou trois fois par jour, de nous faire voir au peuple comme des gens qui étaient dans une parfaite union avec lui. Ce qu'il y a de plus admirable est que, dans ces mêmes momens, le Cardinal et ses adhérens nous accusaient d'avoir intelligence avec le parlement de Bordeaux, parce que nous soutenions que, si on ne s'accommodait pas avec lui, nous donnerions infailliblement celui de Paris à M. le Prince. M. le Tellier le voyait comme nous, et il nous disait qu'il le mandait tous les jours à la cour; mais je ne sais ce qui en était. Le grand prévôt, qui était à la cour, me dit, quand elle fut revenue, que le Tellier disait vrai, et qu'il le savait

de science certaine. Lionne (1) m'a assuré depuis tout le contraire, et qu'il était vrai que le Tellier avait pressé le retour du Roi à Paris, mais pour obvier, disait-il, aux cabales que j'y faisais contre le service du Roi. Si j'étais à l'article de la mort, je ne me confesserais pas sur ce point. J'agis en ce temps-là avec toute la sincérité que j'eusse pu avoir si j'avais été neveu du cardinal Mazarin. Ce n'était pourtant pas pour l'amour de lui; mais je me croyais obligé, par les règles de la bonne conduite, de m'opposer aux progrès que la faction de M. le Prince faisait, par la mauvaise conduite de ses propres ennemis; et, pour m'y opposer avec effet, je me trouvais dans la nécessité de combattre avec autant d'application la flatterie des partisans du Ministre, que les efforts des serviteurs de M. le Prince.

Le 3 septembre, le président le Bailleul revint avec les autres députés; il fit la relation de son voyage à la cour dans le parlement, dont la substance fut que la Reine les avait remerciés des bons sentimens que la compagnie lui avait témoignés, et qu'elle leur avait commandé de l'assurer de sa part, qu'elle était très-bien dis-

(1) Hugues de Lionne, marquis de Berni, secrétaire, ministre d'état et ambassadeur, mort en 1671, âgé de 60 ans.

posée pour donner la paix à la Guienne, et qu'elle l'aurait déjà, si M. de Bouillon, qui avait traité avec les Espagnols, ne se fût rendu maître de Bordeaux, et n'eût empêché les effets de la bonté du Roi.

Les députés du parlement de Bordeaux entrèrent en même temps dans la grand'chambre, et ils y firent leur plainte en forme, de ce qu'on avait donné si peu de temps de négocier à ceux de Paris, à qui on n'avait pas permis seulement de demeurer deux jours à Libourne, et de ce qu'on les avait laissés trois jours à Angoulême sans leur donner une réponse; en sorte qu'ils avaient été obligés de revenir avec aussi peu d'éclaircissemens qu'ils en avaient lorsqu'ils étaient sortis de Paris. Ce procédé eût porté la compagnie à un grand éclat, si Monsieur, qui l'avait prévu, n'eût pris très-sagement le parti d'étouffer le plus petit bruit par le plus grand, en disant au parlement qu'il avait reçu une lettre de M. l'archiduc, qui lui faisait savoir que le roi d'Espagne ayant envoyé un plein pouvoir de faire la paix, il souhaitait avec passion de la traiter avec lui. Monsieur ajouta qu'il n'avait point voulu faire de réponse que par l'avis de la compagnie. Cette petite pluie fit tomber le vent qui commençait à se lever dans la grand'chambre, et

l'on résolut de s'assembler le lundi suivant, pour délibérer sur une proposition de cette importance.

La veille que Monsieur l'apporta au parlement, elle fut extrêmement discutée dans son cabinet, et l'on convint que, selon toutes les apparences, elle n'était pas faite de bonne foi par les Espagnols. Ils venaient de prendre la Capelle; M. de Turenne les avait joints avec ce qu'il avait pu ramasser d'officiers et de troupes de MM. les Princes; le maréchal du Plessis, qui commandait l'armée du Roi, n'était pas en état de leur faire tête. Le trompette, qui apporta la lettre de l'archiduc à Monsieur, datée du camp de Bazoches, auprès de Reims, fit une chamade à la croix du Trahoir, et tint même des discours fort séditieux au peuple. On trouva le lendemain cinq ou six placards affichés en différens endroits de la ville, au nom de M. de Turenne, par lesquels il assurait que M. l'archiduc ne venait qu'avec un esprit de paix. Et dans l'un des placards, ces paroles y étaient contenues: « C'est à vous, peuple » de Paris, à solliciter vos faux tribuns, devenus » enfin pensionnaires et protecteurs du cardinal » Mazarin, qui se jouent depuis si long-temps » de vos fortunes et de votre repos, et qui vous » ont tantôt excités et tantôt ralentis, tan-

» tôt poussés et tantôt retenus suivant leurs ca-
» prices, et les différens progrès de leur am-
» bition ».

Vous voyez l'état où étaient les frondeurs dans une conjoncture où ils ne pouvaient faire un pas qui ne fût contre eux. Monsieur me parla le soir avec une très-grande aigreur contre le Cardinal, ce qu'il n'avait jamais fait jusque-là. Il me dit « qu'il croyait qu'il lui avait fait proposer
» par M. le Tellier ce qu'il avait avancé à la
» compagnie, pour le décréditer; qu'une dispa-
» rate pareille ne pouvait pas être l'effet de la
» pure imprudence; qu'il fallait qu'il y eût de
» la mauvaise intention; qu'il me voulait dé-
» couvrir un secret, sur lequel il ne s'était ja-
» mais expliqué; que le Cardinal lui avait fait
» deux perfidies terribles en sa vie; qu'il y en
» avait une dont il ne s'ouvrirait jamais à per-
» sonne ». Voici l'autre: Dans l'accommodement qu'il fit avec M. le Prince touchant le Pont-de-l'Arche, il était expressément porté que, s'il arrivait que lui, Monsieur, eût quelque chose à démêler avec M. le Prince, il se déclarerait contre lui, et ne marierait même aucune de ses nièces sans le consentement de M. le Prince. Monsieur ajouta encore deux ou trois conditions aussi engageantes, que j'ai oubliées, avec des

opprobres contre la Rivière, qui le trahissait, me dit-il, pour les deux autres, et qui les trahissait pourtant tous trois. Monsieur continua à s'emporter contre le Cardinal jusqu'au point de me dire qu'il perdrait l'État en se perdant soi-même, et qu'il nous perdrait tous avec lui ; qu'il remettrait M. le Prince sur le trône.

Je vous assure que s'il m'eût plu ce jour-là de pousser Monsieur, je n'eusse pas eu peine à lui faire prendre des vues peu favorables à la cour; mais je me crus obligé à la conduite contraire, parce que, dans l'éloignement où elle était, la moindre apparence qu'il eût donnée de son mécontentement eût été capable de l'empêcher de se rapprocher, et peut-être même de la porter à se raccommoder avec M. le Prince. Je répondis à Monsieur que je n'excusais pas le procédé de M. le Cardinal, qui était insoutenable; mais que j'étais persuadé toutefois qu'il n'avait pas un aussi mauvais principe que celui qu'il lui donnait; que je croyais que son premier dessein avait été, connaissant que la présence du Roi n'avait pas produit à Bordeaux l'effet qu'on en avait attendu, que son premier dessein, dis-je, avait été de penser sérieusement à l'accommodement, et qu'il avait donné sur cela ses ordres à le Tellier: que, voyant depuis que les Espa-

gnols ne faisaient pas, pour le secours de cette ville, ce qu'il en avait dû craindre lui-même, il avait changé d'avis dans la vue et dans l'espérance de la réduire : que je ne prétendais pas faire son panégyrique en l'excusant ainsi, mais que je concevais pourtant que l'on devait faire une notable différence entre une faute de cette espèce et celle dont S. A. R. le soupçonnait. Voilà par où je commençai son apologie; je la continuai par tout ce que le meilleur de ses amis eût pu dire pour sa défense, et je la finis par l'explication de la maxime qui nous ordonne *de ne nous pas choquer si fort des fautes de ceux qui sont nos amis, que nous en donnions de l'avantage à ceux contre qui nous agissons.* Cette dernière considération toucha Monsieur, qui revint à lui presque tout d'un coup, et qui me dit : *Je vous l'avoue, il n'est pas encore temps de mettre à bas Mazarin.* Je remarquai ces paroles, et je les dis le soir au président de Bellièvre, qui me répondit : *Alerte, cet homme peut nous échapper à tous les momens.*

Comme cette conversation avec Monsieur finissait, M. le garde des sceaux, M. le premier président, M. d'Avaux et les présidens le Coigneux le père et de Bellièvre, qu'il avait envoyé

querir, entrèrent dans sa chambre avec M. le Tellier; et comme ils le trouvèrent presque tout ému de l'emportement où il avait été contre le Cardinal, et que le premier mot qu'il dit à le Tellier fut un reproche du pas auquel il l'avait engagé, et qui avait été si mal secondé par M. le Cardinal, toute la compagnie, qui m'avait trouvé seul avec lui, ne douta pas que je ne l'eusse échauffé; et quoique je me joignisse de très-bonne foi à ceux qui le suppliaient d'attendre, avant que de se plaindre, le retour de Coudrai Montpensier, qu'il avait envoyé à la cour et à Bordeaux, touchant les offres qui lui avaient été inspirées par le Tellier, personne, à la réserve du président de Bellièvre, qui savait ma pensée, ne douta que ce que je disais ne fût un jeu tout pur. Ce qui le faisait croire encore davantage, est que de temps en temps je faisais de certains signes à Monsieur, pour le faire ressouvenir de ce qu'il venait de confesser lui-même, qu'il n'était pas temps d'éclater contre le Cardinal. On prenait ces signes au sens contraire, parce que Monsieur ne s'en aperçut pas d'abord, et qu'il continua à pester: de sorte que, quand il se radoucit, ils crurent que la force de leurs raisons l'avait emporté sur la fureur de mes conseils, et dès le soir ils s'en firent honneur, et l'écri-

virent à la cour. Madame de Lesdiguières m'en fit voir une relation très-habilement et très-malicieusement circonstanciée, quinze jours ou trois semaines après; mais elle ne voulut pas me dire de qui elle la tenait. Elle protesta seulement que ce n'était pas du maréchal de Villeroy. Je crus qu'elle était de Vardes (1), qui était, en ce temps-là, un peu amoureux d'elle.

Monsieur de Beaufort vint à cet instant chez Monsieur, et, s'impatientant d'entendre assez souvent, à travers les acclamations accoutumées, des voix qui nous reprochaient notre union avec Mazarin, il dit assez brusquement à M. le Tellier qu'il ne concevait pas pourquoi le Cardinal avait affecté de recevoir, comme il avait fait, les députés du parlement de Paris, et qu'il n'y avait pas de moyen plus sûr pour donner le parlement entier à M. le Prince. Comme je craignais l'impétuosité de l'éloquence de M. de Beaufort, je voulus dire un mot pour la modérer, et le garde des sceaux s'approchant alors de l'oreille du premier président, lui dit: *Voilà le bon et le mauvais soldat.* Ornano (2), maître de la garde-robe de Mon-

---

(1) François René du Bec, marquis de Vardes, mort en 1688.

(2) Joseph-Charles d'Ornano, fils d'Alphonse Corse d'Or-

sieur, qui l'entendit, me le redit un quart d'heure après.

Le reste de la soirée ne raccommoda pas ce qu'il semblait que la fortune prît plaisir à gâter. On parla de la lettre de l'archiduc, sur laquelle le premier président prononça hardiment et avant même qu'on lui eût demandé son avis. Il faut la prendre pour bonne, dit-il, si par hasard elle l'est. Si elle ne l'est pas, il est important d'en faire connaître l'artifice aux Français et aux étrangers. Vous avouerez qu'un homme de bien, et sage, ne pouvait pas être d'un autre avis; mais le garde des sceaux le combattit avec une force qui passa jusqu'à la brutalité, et soutint qu'il était du respect dû à la souveraineté, de n'y point faire de réponse et de renvoyer tout à la Reine. Le Tellier, qui connaissait comme nous que, si on prenait ce parti, on donnerait lieu aux partisans de M. le Prince de rejeter sur nous la rupture de la paix générale, parce qu'il était public que le Cardinal avait rompu celle de Munster, le Tellier, dis-je, n'appuya l'avis du garde des sceaux, qu'autant qu'il fallut pour nous com-

---

nano, maréchal de France. Joseph Charles, maître de la garde-robe de Gaston, duc d'Orléans, mourut en 1670, âgé de 78 ans.

mettre encore davantage ensemble. Dès qu'il eut fait son effet, il tourna tout court comme l'autre fois, et il se rendit au sentiment de M. d'Avaux (1), qui fut plus fort que celui du premier président et que le mien; car, au lieu que nous n'avions fait que proposer que Monsieur écrivît à l'archiduc, et lui mandât seulement en général qu'il avait reçu ses offres avec joie, et qu'il le priait de lui faire savoir son intention plus en particulier pour la manière de traiter, il soutint que Monsieur devait dépêcher le lendemain un gentilhomme pour lui en proposer lui-même la manière. Ce qui, ajouta-t-il, abrégera beaucoup et fera connaître aux Espagnols que la proposition, qu'ils ne font peut-être en mauvaise intention, que parce qu'ils sont persuadés que nous ne voulons pas la paix, pourra produire un meilleur effet qu'ils ne se le sont eux-mêmes imaginé. M. le Tellier, en appuyant ce sentiment, dit à Monsieur qu'il le pouvait assurer que la Reine ne désapprouverait pas ces démarches; qu'il suppliait son Altesse royale de lui dépêcher un courrier, lequel lui apporterait sûrement à son retour

(1) Claude de Mesmes, comte d'Avaux, plénipotentiaire à Munster, ensuite surintendant des finances et ministre d'état, mort en 1651.

un plein et absolu pouvoir de traiter et de conclure la paix générale.

Le baron de Verderonne fut envoyé le lendemain à l'archiduc avec une lettre, par laquelle Monsieur faisait réponse à la sienne en lui demandant le lieu, le temps et les personnes que l'Espagne voudrait employer à la paix, et en l'assurant qu'au jour et au lieu préfix, il enverrait sans délai un pareil nombre de personnes. Verderonne étant prêt à partir, Monsieur, à qui il vint quelque scrupule sur la réponse que le Tellier avait dressée, envoya chercher les mêmes personnes qui s'étaient trouvées en la conversation du soir précédent, et il nous fit faire la lecture de cette réponse. Le premier président remarqua que Monsieur ne répondait pas à l'article dans lequel l'archiduc lui proposait de traiter personnellement avec lui, et il me le dit tout bas en ajoutant : *Je ne sais si je dois relever l'omission.* M. d'Avaux ne lui en laissa pas le temps, car il en parla et même avec véhémence. M. le Tellier s'excusa sur ce que la veille on ne s'en était pas expliqué distinctement. M. d'Avaux insista que cette clause y était entièrement nécessaire. Le premier président se joignit à lui, MM. le Coigneux et de Bellièvre furent de même avis. Le garde des sceaux et le Tellier préten-

dirent que Monsieur ne se pouvait engager à un colloque personnel avec l'archiduc, sans un agrément exprès et même sans un commandement positif du Roi, et qu'il y avait bien de la différence entre une réponse générale sur un traité de paix, que S. A. R. savait ne pouvoir jamais être refusé par la cour, et une conférence personnelle d'un fils de France avec un Prince de la maison d'Autriche. Monsieur, qui était naturellement faible, se rendit ou aux raisons ou à la faveur de M. le Tellier, et la lettre demeura simplement comme elle était. M. d'Avaux, qui était très-homme de bien, s'emporta contre le faux Caton (c'est ainsi qu'il appela le garde des sceaux), et il me témoigna être satisfait de ce que j'avais dit à Monsieur. Nous nous connaissions peu, et comme il était frère de M. le président de Mesmes avec qui j'étais fort brouillé à cause des affaires publiques, le peu d'habitude que nous avions eu ensemble avant les troubles, était comme perdu. La sincérité avec laquelle je parlais à Monsieur contre les sentimens de le Tellier, lui plut et lui donna lieu d'entrer en matière avec moi sur la paix, pour laquelle je suis persuadé qu'il eût donné sa vie du meilleur de son cœur. Il le fit bien voir à Munster où, si M. de Longueville eût eu la fermeté

necessaire, il l'eût donnée à la France, malgré les artifices du ministre, avec plus de gloire et d'avantage pour la couronne que dix batailles ne lui en eussent pu apporter. Il me trouva, dans la conversation dont je vous parle, si conforme à ses sentimens, qu'il m'en aima toujours depuis, et qu'il eut même souvent sur ce point des contestations avec ses frères.

Verderonne revint, et ramena avec lui don Gabriel de Tolède, qui avait une lettre de l'archiduc à Monsieur, par laquelle il le priait que l'assemblée se fît entre Reims et Rhetel, et que Monsieur et lui traitassent personnellement, en choisissant toutefois ceux qu'il leur plairait de part et d'autre pour les assister. Le courrier dépêché à la cour arriva aussi, et il semblait que le ciel allait bénir ce grand ouvrage, quand toutes les espérances s'évanouirent de la manière la plus surprenante.

La cour fut surprise et affligée de la proposition de l'archiduc, parce que, dans la vérité, Servien avait corrompu l'esprit du Cardinal à l'égard de la paix générale, et que le désir que je lui avais témoigné, lorsque je m'étais raccommodé la dernière fois avec lui, d'en être un des plénipotentiaires, lui fit croire que cette proposition était un peu jouée, et que j'avais été de concert avec M. de Turenne pour la faire faire à l'archi-

duc. Il ne l'osa pourtant pas refuser, M. le Tellier lui ayant mandé que tout Paris se souleverait, si seulement il y balançait. Le grand prévôt me dit au retour qu'il savait que Servien avait fait tous les efforts possibles pour l'obliger à ne point envoyer à Monsieur le plein pouvoir, et pour faire qu'il ne se rendît pas, particulièrement sur le point de la conférence personnelle de Monsieur avec l'archiduc.

Les patentes arrivèrent à propos pour les faire voir à don Gabriel de Tolède. Elles donnaient à Monsieur un plein et entier pouvoir de traiter et conclure la paix à telles conditions qu'il trouverait raisonnables et avantageuses pour le service du Roi; et elles lui joignaient, avec subordination, mais cependant aussi avec le titre d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires, MM. Molé premier président et d'Avaux. Vous êtes peut-être surprise de ne me pas trouver en tiers, après les engagemens dont je vous ai parlé ci-dessus. Je le fus aussi, mais je n'éclatai pas, et j'empêchai Monsieur, qui n'en était guère moins en colère que moi, de faire paraître ses sentimens; car je ne voulais pas donner la moindre lueur d'aucun intérêt particulier dans les préliminaires d'un bien aussi grand et aussi général que celui de la paix. Je m'en expliquai

dans ces termes à tout le monde, et j'ajoutai que, tant qu'il y aurait espérance de le faire réussir, je lui sacrifierais de bon cœur le ressentiment que je pouvais et que je devais avoir de l'injure que l'on m'avait faite. Madame de Chevreuse, qui en appréhenda la suite d'autant plus que je paraissais modéré, obligea le Tellier d'en écrire à la cour. Elle en écrivit elle-même très-fortement. Le Cardinal s'effraya; il m'envoya la commission d'ambassadeur extraordinaire comme aux deux autres; et M. d'Avaux, qui en fut transporté de joie, m'obligea à parler à don Gabriel de Tolède en particulier, et à l'assurer, de sa part et de la mienne, que, si les Espagnols voulaient se réduire à des conditions raisonnables, nous ferions la paix en deux jours. Ce que M. d'Avaux me dit sur ce sujet est remarquable. Je faisais quelque difficulté, venant de recevoir la commission de plénipotentiaire, de conférer sur cette matière, quoique légèrement, avec un ministre d'Espagne. Il me dit alors : « J'eus cette faiblesse à Munster, dans une occa» sion où elle a peut-être coûté la paix à l'Eu» rope. Monsieur est lieutenant-général de l'Etat, » et le Roi est mineur. Vous lui ferez agréer » ce que je vous propose, parlez-en à Monsieur, » je consens que vous lui disiez que je vous

» l'ai conseillé ». J'entrai sur-le-champ dans le cabinet des livres, où Monsieur arrangeait ses médailles, je lui fis la proposition de M. d'Avaux. Il le fit entrer, et après l'avoir fait parler plus d'un quart d'heure sur ce sujet, il me recommanda de dire ou de faire dire à don Gabriel de Tolède, qu'il savait être homme à argent, que, si la paix se faisait dans la conférence qui avait été proposée, il lui donnerait cent mille écus; et qu'il le priait pour toutes conditions de dire à l'archiduc que, si les Espagnols en proposaient de raisonnables, il les accepterait, les signerait et les ferait enregistrer au parlement, avant que le Mazarin en eût seulement le premier avis.

M. d'Avaux crut que je devais écrire en même temps à M. de Turenne, et il se chargea de lui faire rendre ma lettre en main propre. La lettre fut honnêtement folle, pour être écrite sur un sujet sérieux. Elle commençait par ces paroles: « Il vous sied bien, maudit Espagnol, de nous » traiter de tribuns du peuple ». Elle ne finissait pas plus sagement; car je lui faisais la guerre d'une petite grisette qu'il aimait de tout son cœur, dans la rue des Petis-Champs. Le milieu de la dépêche était plus solide. On lui faisait voir que nous étions bien intentionnés pour la paix. Je parlai à don Gabriel de Tolède chez Mon-

sieur, d'une manière qui parut si peu affectée, qu'elle ne fut pas remarquée, mais qui ne laissa pas de lui expliquer suffisamment ce que j'avais à lui dire. Il le reçut avec une joie sensible, et il ne fit même ni le fier ni le délicat sur la proposition des cent mille écus. Il était intime avec Fuensaldagne qui avait de l'inclination pour lui, et qui, pour excuser certaines fantaisies particulières auxquelles il était sujet, disait que c'était le plus sage fou qu'il eût jamais vu. J'ai remarqué plus d'une fois que ces sortes d'esprits persuadent peu, mais qu'ils insinuent bien, et que *le talent d'insinuer est plus d'usage que celui de persuader; parce que l'on peut insinuer à tout le monde, et que l'on ne persuade presque jamais personne.* Don Gabriel n'insinua ni ne persuada à Fuensaldagne ce que l'on avait espéré; car le nonce du pape et le ministre, qui en l'absence de l'ambassadeur résidait à Paris pour la république de Venise, l'ayant suivi de fort près avec M. d'Avaux, et étant allé couché à Nanteuil pour attendre de plus près les passe-ports qu'ils demandaient à l'archiduc pour concerter en détail ce que don Gabriel de Tolède n'avait touché que fort en général, ils eurent pour toute réponse que Son Altesse Impériale, ayant assigné le lieu et le temps comme elle avait fait, n'avait

rien à dire de nouveau, que le mouvement des armées ne lui permettait pas d'attendre plus longtemps que le dix-huitième; qu'il n'était aucun besoin de médiateurs, et que toutes les fois que la conjoncture pourrait permettre de traiter de la paix, on y apporterait toutes les facilités imaginables. Vous voyez que l'on ne peut sortir d'affaire, je ne dis pas plus malhonnêtement, mais encore plus grossièrement que les Espagnols en sortirent en cette occasion; ils y agirent contre leurs intérêts, contre leur réputation, et contre la bienséance, et je n'ai jamais pu trouver personne qui m'en pût dire la raison. Cet événement est à mon sens un des plus rares et des plus extraordinaires de notre siècle.

En voici un d'une autre nature qui n'est pas moindre. Le roi d'Angleterre, qui venait de perdre la bataille de Worcester, arriva à Paris le jour du départ de don Gabriel de Tolède, le 13 septembre 1650. Mylord Taff lui servait de valet de chambre, d'écuyer de cuisine, et de chef de gobelet. L'équipage était digne de la cour, et il n'avait pas changé de chemise depuis l'Angleterre. Mylord Jermyn lui en donna une des siennes en arrivant. La reine sa mère n'avait pas assez d'argent pour lui donner de quoi en acheter pour le lendemain. Monsieur l'alla voir aussitôt qu'il

fut arrivé, mais il ne fut pas en mon pouvoir de l'obliger à offrir un sol au roi son neveu; parce que, disait-il, peu n'est pas digne de lui, et beaucoup m'engagerait à trop dans la suite. A propos de ces paroles, je fais cette digression, qu'*il n'y a rien de si fâcheux que d'être le ministre d'un prince dont on n'est pas le favori: parce qu'il n'y a que la faveur qui donne le pouvoir sur le petit détail de sa maison, dont on ne laisse pas d'être responsable au public, lorsque le monde voit que l'on a le pouvoir sur des choses bien plus considérables que le domestique.* La faveur de M. le duc d'Orléans ne s'acquérait pas, mais elle se conquérait. Il savait qu'il était toujours gouverné, et il affectait toujours d'éviter de l'être, ou plutôt de paraître l'éviter: et jusqu'à ce qu'il fût dompté, pour ainsi parler, il ruait et donnait des saccades. J'avais trouvé qu'il me convenait assez d'entrer dans les grandes affaires, mais je n'avais pas cru qu'il me convînt d'entrer dans les petites. La figure qu'il y eût fallu faire, m'eût trop donné l'air de confusion, qui ne m'était pas bon, parce qu'elle ne se fût pas bien accordée avec l'homme du public, dont je tenais le poste plus beau et bien plus sûr que celui de favori de M. d'Orléans. Je dis plus sûr, car le peuple de Paris se fixe plus aisément qu'aucun

autre, et M. de Villeroy, qui en a parfaitement connu le naturel dans tout le cours de la ligue, où il gouvernait sous M. du Maine, a été de ce sentiment. Ce que j'en éprouvais moi-même me le persuadait, et fit que, bien que Montresor, qui avait été long-temps à Monsieur, me pressât de prendre au palais d'Orléans l'appartement de l'abbé de la Rivière que Monsieur m'avait offert, et qu'il m'assurât que j'aurais des dégoûts, tant que je ne me serais pas érigé moi-même en favori, bien que Madame m'en pressât très-souvent aussi elle-même, bien qu'il n'y eût rien de si facile, parce que Monsieur joignait à l'inclination qu'il avait pour ma personne, une très-grande considération pour le pouvoir que j'avais dans le public, je demeurai pourtant toujours ferme dans ma première résolution, qui était bonne dans le fond, mais qui ne laissa pas d'avoir des inconvéniens par la suite : par exemple, celui sur le sujet duquel je vous fais cette remarque. Si je me fusse logé au palais d'Orléans, et que j'eusse vu les comptes du trésorier de Monsieur, j'eusse donné la moitié de son apanage à qui il m'eût plu, et quand il l'aurait trouvé mauvais, il ne m'en eût osé rien dire. Je ne voulus pas me mettre sur ce pied. Il ne fut donc pas en mon pouvoir de l'obliger d'assister le roi d'Angleterre de mille

pistoles, et j'en eus honte pour lui et pour moi. J'en empruntai quinze cents de M. de Morangis oncle de celui que vous connaissez, et je les portai à Mylord Taff pour le roi son maître (1). Il ne tint qu'à moi d'en être remboursé dès le lendemain, en monnaie même de son pays ; car, en retournant chez moi sur les onze heures du soir, je rencontrai un certain Tilnai, Anglais, que j'avais connu autrefois à Rome, qui me dit que Vaire, grand parlementaire et très-confident de Cromwel, venait d'arriver à Paris, et qu'il avait ordre de me voir. Je me trouvai un peu embarrassé, je ne crus pas toutefois devoir refuser cette entrevue. Vaire me donna une petite lettre de la part de Cromwel, laquelle n'était que de créance. Elle portait que les sentimens que j'avais fait paraître dans la défense de la liberté publique, joints à ma réputation, avaient donné à Cromwel le dessein de faire une étroite amitié avec moi. Le fond fut orné de toutes les honnêtetés, de toutes les offres, de toutes les vues que vous pouvez vous imaginer. Je répondis avec respect, mais je ne dis et ne fis rien qui ne fût digne d'un

---

(1) Mylord Clarendon parle avec éloge des honnêtetés du cardinal de Retz pour le roi Charles II, et il insère une conversation curieuse du Cardinal avec ce Prince.

vrai catholique et d'un bon Français. Vaire me parut d'une capacité surprenante. Je reviens à ce qui se passa le lendemain chez Monsieur.

Laigues, qui y avait eu le matin une grande conférence avec M. le Tellier, m'aborda, et je connus qu'il avait quelque chose à me communiquer. Je le lui dis et il me répondit : Il est vrai, mais me donnez-vous votre parole de me garder le secret? je l'en assurai. Le secret était que le Tellier avait ordre positif du Cardinal de tirer MM. les Princes du bois de Vincennes, si les ennemis se mettaient à portée d'en pouvoir approcher, et de ne rien oublier pour y faire consentir Monsieur, mais de l'exécuter, quand bien même il n'y consentirait pas; d'essayer de me gagner sur ce point par le moyen de madame de Chevreuse, qui n'était pas encore tout-à-fait payée des quatre-vingt mille livres que la Reine lui avait données pour la rançon du prince de Ligne, qui avait été fait prisonnier à la bataille de Lens, et qu'il croyait, par cette considération, être plus dépendante de la cour. Laigues ajouta toutes les raisons qu'il put trouver lui-même pour me prouver la nécessité et même l'utilité de cette translation. Je l'arrêtai tout court, et je lui répondis que je serais bien aise de lui parler devant M. le Tellier. Nous l'attendîmes chez Monsieur, nous

le prîmes sur le degré, nous le menâmes dans la chambre du vicomte d'Autel, et je l'assurai que je n'avais aucune aversion à la translation de MM. les Princes; que je ne croyais pas y avoir aucun intérêt; que j'étais même persuadé que Monsieur n'y en avait aucun véritable, et que, s'il me faisait l'honneur de m'en demander mon sentiment, je n'estimerais pas parler contre ma conscience en lui parlant ainsi; mais que mon opinion avait été en même temps, qu'il n'y avait rien de plus contraire au service du Roi, parce que cette translation était de la nature des choses dont le fond n'était pas bon, et dont les apparences sont mauvaises, et qui par cette raison sont toujours dangereuses. « Je m'explique, ajoutai-je. Il fau-
» drait que les Espagnols eussent gagné une ba-
» taille pour venir à Vincennes; et quand ils
» l'auraient gagnée, il faudrait qu'ils eussent des
» escadrons volans pour l'investir avant qu'on
» eût le temps d'en tirer MM. les Princes. Je suis
» convaincu, par cette raison, que la translation
» n'est pas nécessaire, et je soutiens que, *dans*
» *les matières qui ne sont pas favorables par*
» *elles-mêmes, tout changement qui n'est pas*
» *nécessaire est pernicieux, parce qu'il est odieux.*
» Je la tiens encore moins nécessaire du côté de
» Monsieur et du côté des frondeurs, que du côté

» des Espagnols. Supposé que Monsieur ait tou-
» tes les plus méchantes intentions du monde
» contre la cour, supposé que M. de Beaufort et
» moi voulions enlever MM. les Princes, com-
» ment s'y prendrait-on? Toutes les compagnies
» qui sont dans le château ne sont-elles pas au
» Roi? Monsieur a-t-il des troupes pour assiéger
» Vincennes? et les frondeurs, quelque fous qu'ils
» puissent être, exposeront-ils le peuple de Paris
» à un siége que deux mille chevaux détachés de
» l'armée du Roi feront lever dans un quart
» d'heure à cent mille bourgeois. Je conclus que
» la translation n'est pas bonne dans le fond.
» Examinons les apparences. Ne seront-elles pas
» que M. le Cardinal se serait voulu rendre maî-
» tre, sous le prétexte des Espagnols, des per-
» sonnes de MM. les Princes pour en disposer à
» sa mode? qui peut répondre que Monsieur
» n'en prenne pas lui-même de l'ombrage, ou
» du moins qu'il ne se choque d'une action que
» le commun ne peut au moins s'empêcher de
» croire lui être désavantageuse? Le peuple, qui
» est généralement frondeur, croira que vous lui
» ôtez M. le Prince, qu'il croit présentement en
» ses mains, quand il le voit sur le haut du don-
» jon, et que vous le lui ôtez pour lui rendre la
» liberté, quand il vous plaira, et pour venir

» assiéger Paris une seconde fois avec lui. Les » partisans de M. le Prince s'en serviront utilement pour échauffer les esprits, par la commisération que le seul spectacle de trois princes » enchaînés, et promenés de cachot en cachot, » produira dans l'imagination. Je vous ai dit que » je n'avais aucun intérêt dans cette translation, » je me suis trompé; j'y en trouve un grand, qui » est que le peuple criera, et dans ce peuple je » compte tout le parlement. Je serai obligé, » pour ne point me perdre, de dire que je n'ai » point approuvé la résolution. On mandera à la » cour que je la blâme, et l'on mandera le vrai. » On ajoutera que je la blâme pour émouvoir le » peuple, et pour décréditer M. le Cardinal, et » cela ne sera pas vrai: mais comme l'effet s'en» suivra, cela sera cru, et ainsi il m'arrivera ce » qui m'est arrivé au commencement des trou» bles et ce que j'éprouve encore aujourd'hui sur » les affaires de Guienne. J'ai fait les troubles, » parce que je les ai prédits, et je fomente la ré» volte de Bordeaux, parce que je me suis op» posé à la conduite qui l'a fait naître. Voilà ce » que j'ai à vous dire sur ce que vous me propo» sez, et que j'écrirai, si vous voulez, ajourd'hui » à M. le Cardinal, et même à la Reine ».

Le Tellier, qui avait ses ordres, ne prit de

mon discours que ce qui facilitait son dessein. Il me remercia, au nom de la Reine, de la disposition que je témoignais à ne m'y point opposer. Il exagéra l'avantage que ce me serait d'effacer, par cette complaisance aux frayeurs (quoique non raisonnables, si je voulais) de la Reine, les ombrages qu'on avait voulu donner de ma conduite auprès de Monsieur; et je connus alors de le Tellier ce qu'on m'en avait déjà dit; qu'une des figures de sa rhétorique était souvent de ne pas justifier celui qu'il ne voulait pas servir. Je ne me rendis pas à ses raisons, qui n'étaient point solides; mais je m'étais attendu par avance à celles que je vous ai déjà touchées sur un autre sujet, et qui étaient tirées de la nécessité de ne pas outrer le Cardinal dans une conjoncture où il pouvait à tout moment s'accommoder avec M. le Prince. Je promis à M. le Tellier tout ce qu'il lui plut sur ce fait, et je le lui tins fidèlement; car, aussitôt qu'il en eut fait la proposition à Monsieur, de la part de la Reine, je pris la parole, non pas pour le soutenir sur ce qu'il disait de la nécessité de la translation, de laquelle je ne me pus pas résoudre de convenir, mais pour faire voir à Monsieur qu'elle lui était indifférente en son particulier, et que, supposé que la Reine la voulût absolument, il y devait consen-

tir. M. de Beaufort s'opposa avec fureur à la proposition de le Tellier, et jusqu'au point d'offrir à Monsieur de charger leurs gardes, quand on les transférerait. Je ne manquai pas de bonnes raisons pour combattre son opinion, et comme il se rendit lui-même de bonne grâce à la dernière que je lui alléguai, qui était que je savais, de la propre bouche de la Reine, que Bar lui avait offert, lorsqu'elle partit pour aller en Guienne, de tuer lui-même MM. les Princes, s'il arrivait une occasion où il crût ne les pouvoir empêcher de se sauver, je m'étonnai beaucoup de la confidence, et j'en jugeai qu'il fallait que le Mazarin lui eût mis dans ce temps-là des soupçons dans l'esprit, que les frondeurs pensassent à se saisir de la personne de M. le Prince. Je n'y avais songé de ma vie. Monsieur comprit l'inconvénient affreux qu'il y aurait à une action qui aurait une suite aussi funeste; M. de Beaufort en conçut de l'horreur, et l'on convint que Monsieur donnerait les mains à la translation, et que M. de Beaufort et moi ne dirions point dans le public que nous l'eussions approuvée. Le Tellier me témoigna être satisfait de mon procédé, quand il sut que dans la vérité j'avais approuvé son avis auprès de Monsieur. Servien m'a dit depuis qu'il avait écrit à la cour tout le contraire, et qu'il s'y était fait valoir

comme ayant emporté Monsieur contre les frondeurs. Je ne sais ce qui en est.

Permettez-moi d'égayer un peu ces matières sérieuses par deux petits contes, qui sont très-ridicules, mais qui vous feront connaître le génie des gens avec qui j'avais à agir. M. le Tellier, proposant à madame de Chevreuse la translation de MM. les Princes, lui demanda si elle pouvait s'assurer de moi sur ce point, et il lui répéta cette demande trois ou quatre fois. Elle comprit à la fin ce qu'il voulait, et elle lui dit : « Je vous » entends ; oui, je suis assurée de lui et d'elle : » Il lui est plus attaché que jamais ; et j'agis de si » bonne foi en tout ce qui regarde la Reine et le » Cardinal que, quand cela finira ou diminuera, » je vous en avertirai fidèlement ». Le Tellier la remercia bonnement ; et, de peur d'être soupçonné d'ingratitude en son endroit, en cachant l'obligation qu'il lui avait, il en fit la confidence, une heure après, à Vassé, qu'il trouva apparemment en son chemin plutôt que les trompettes de la ville. Le jour que madame de Chevreuse fit cette amitié à M. le Tellier, elle m'en fit une autre ; elle me mena dans le cabinet de l'appartement bas de l'hôtel de Chevreuse ; elle ferma les verroux sur elle et sur moi, et elle me demanda si je n'étais pas effectivement

de ses amis? Vous vous attendez sans doute à un éclaircissement de ce côté-là. Nullement... Je l'assurai cependant de ma prudence, elle prit ma parole, et me dit du fond du cœur : *Laigues est quelquefois insupportable.* Cette parole, jointe aux réprimandes impertinentes qu'il faisait de temps en temps avec un *rechignement...*, et aux liaisons un peu trop étroites qu'il me paraissait prendre avec le Tellier, m'obligea de tenir un conseil dans le cabinet de madame de Rhodes, et nous résolûmes, elle, mademoiselle de Chevreuse et moi, de donner un autre amant à la mère. Hacqueville fut mis sur les rangs. Il commençait, en ce temps-là, à venir très-souvent à l'hôtel de Chevreuse, et il avait aussi renoué depuis peu avec moi une ancienne amitié de collége. Il m'a dit plusieurs fois qu'il n'aurait pas accepté la commission; je m'en rapporte. Je n'en pressai pas l'expédition, parce que je n'eus pas la force sur moi-même de solliciter la destitution de l'autre; mais je ne m'en trouvai pas mieux; et ce ne fut pas la première fois que je m'aperçus que l'on paie souvent les dépens de sa bonté.

Le jour que MM. les Princes furent transférés à Marcoussi, maison de M. d'Entragues, bonne à un coup de main, et située à six lieues de Paris, d'un côté où les Espagnols n'eussent pu abor-

der à cause des rivières, le président Bellièvre parla fortement au garde des sceaux, et lui déclara en termes formels, que, s'il continuait à agir à mon égard comme il avait commencé, il serait obligé pour son honneur de rendre le témoignage qu'il devait à la vérité. Le garde des sceaux lui répondit assez brusquement : *Les Princes ne sont plus à la vue de Paris ; il ne faut pas que le Coadjuteur parle si haut.* Vous verrez bientôt que j'eus raison de prendre date de cette parole. Je retourne au parlement.

Le Coudrai-Montpensier étant revenu de la cour et de Bordeaux où Monsieur l'avait envoyé porter les conditions qu'on a vues ici, n'en apporta pas beaucoup plus de satisfaction que les députés du parlement de Paris. Il fit, en pleine assemblée, la relation de ce qu'il avait négocié en l'une et en l'autre, dont la substance était, que lui Coudrai-Montpensier, étant arrivé à Libourne, où était le Roi, avait envoyé deux trompettes à Bordeaux et deux courriers pour y proposer la cessation d'armes pour dix jours ; que huit de ces jours étant écoulés avant qu'il pût être à Bordeaux pour avoir la réponse, ceux de ce parlement avaient désiré que cette cessation d'armes ne fût comptée que du jour que Coudrai-Montpensier retournerait à Bordeaux du voyage

qu'il était prié de faire à Libourne, pour obtenir du Roi cette prolongation. Il rapporta encore qu'ayant jugé cette condition raisonnable, il était sorti de la ville pour la venir proposer à la cour; mais, qu'étant à moitié chemin, il avait reçu un ordre du Roi de renvoyer l'escorte et le tambour de M. de Bouillon; que le lendemain, comme lui et ceux de la ville s'attendaient à une reponse favorable, ils avaient vu paraître le maréchal de la Meilleraye qui croyait les surprendre, et qui était venu attaquer la Bastide, dont il avait été répoussé. Voilà la vérité de la relation de Coudrai-Montpensier. Je ne sais si le peu de commotion qu'elle causa dans les esprits le jour qu'il l'apporta à l'assemblée des chambres, doit s'attribuer aux couleurs dont nous la déguisâmes tout le soir de la veille chez Monsieur, ou à des influences bénignes et douces qui adoucissent en de certains jours les esprits d'une compagnie. Je ne l'ai jamais vue plus modérée, l'on ne nomma presque pas le Cardinal, et on passa sans contestation à l'avis de Monsieur, qui avait été concerté la veille avec M. le Tellier. Cet avis fut d'envoyer deux députés de la compagnie et le Coudrai-Montpensier à Bordeaux savoir, pour la dernière fois, si le parlement voulait la paix

ou non, et d'inviter même deux députés de Bordeaux d'y accompagner ceux de Paris.

Cinq ou six jours après, le parlement de Toulouse écrivit à celui de Paris touchant les mouvemens de la Guienne, dont une partie est de sa juridiction, et lui demanda en termes exprès l'union; mais Monsieur éluda avec adresse cette rencontre qui était très-importante, et fit, par insinuation plutôt que par autorité, que la compagnie ne répondit que par des civilités et par des expressions qui ne signifiaient rien. Il ne se trouva pas à la délibération pour mieux couvrir son jeu. Le président de Bellièvre me dit l'après-dîner: *Quel plaisir y aurait-il à faire ce que nous faisons pour des gens qui seraient capables de le connaître?* Il avait raison, et vous le connaîtrez, lorsque je vous aurai dit que nous fûmes lui et moi une partie du soir chez Monsieur, avec le Tellier, qui ne nous en dit pas seulement une parole.

Le calme du parlement n'était pas si parfait qu'il n'y eût toujours de l'agitation. Tantôt il donnait arrêt pour interroger les prisonniers d'état qui étaient dans la Bastille; tantôt il en sortait, à propos de rien, comme un tourbillon qui semblait mêlé d'éclairs et de foudres contre le

Cardinal Mazarin; tantôt on se plaignait du divertissement des fonds destinés pour les rentes. Nous avions peine à parer aux coups, et nous n'eussions pas tenu long-temps contre les vagues, si la nouvelle de la paix de Bordeaux ne fût arrivée. Elle fut enregistrée à Bordeaux le premier jour d'octobre 1650. Meunier (1) et Bitaut, députés du parlement de Paris, le mandèrent à la compagnie par une lettre qui y fut lue le 11. Cette nouvelle abattit extrêmement les partisans de M. le Prince, ils n'osaient presque plus ouvrir la bouche, et les assemblées des chambres cessèrent ce jour-là, 11 octobre, pour ne recommencer qu'à la Saint-Martin. La nouvelle de Bordeaux fit qu'on ne proposa pas même la continuation du parlement dans les vacances, ce qui n'aurait pas manqué d'être résolu tout d'une voix sans cette considération. L'avarice sordide et infâme d'Ondedei (2) couvrit et entretint le feu qui était sous la cendre. Montreuil, secrétaire de M. le prince de Conti ou de M. le Prince, je ne m'en souviens pas bien, et qui était un des plus jolis garçons que j'aye jamais connus, rallia, par son

(1) Le Meunier, conseiller à la première des enquêtes.

(2) Longo Ondedei, créature du cardinal Mazarin, docteur en droit, et ensuite évêque de Fréjus.

adresse et par son application, tous les serviteurs de M. le Prince, qui étaient dans Paris, et en fit un corps invisible, qui est assez souvent, en ces sortes d'affaires, plus à redouter que des bataillons. J'en avertis la cour d'assez bonne heure, qui n'y donna aucun ordre. J'en fus surpris au point que je crus long-temps que le Cardinal en savait plus que moi, et qu'il l'avait peut-être gagné. Comme je fus raccommodé avec M. le Prince, Montreuil, qui agissait tous les jours avec moi, me dit que c'était lui-même qui avait gagné Ondedei en lui donnant mille écus par ans, pour l'empêcher d'être chassé de Paris. Il y servit admirablement MM. les Princes, et son activité, réglée par madame la Palatine et soutenue par Arnaud, Viole et Croissi, conserva dans Paris un levain de parti, qu'il n'était pas sage de souffrir. J'aperçus même en ce temps-là que les *grands noms, quoique peu remplis et même vides, sont toujours dangereux.*

M. de Nemours était moins que rien pour la capacité, mais il ne laissa pas d'y faire figure, et de nous incommoder en de certaines conjonctures. Les frondeurs ne pouvaient faire quitter le pavé à cette cabale que par une violence, qui n'est presque jamais honnête à des particuliers, et sur laquelle l'exemple de ce qui était arrivé chez

Renard m'avait fort corrigé. La petite finesse qui infectait toujours la politique, quoiqu'habile du Cardinal, lui donnait du goût à laisser devant nos yeux, et, pour ainsi dire, entre lui et nous, des gens avec qui il pût se raccommoder contre nous-mêmes. Ces mêmes gens l'amusaient par des négociations. Il les croyait tromper par la même voie. Ce qui en arriva fut qu'il s'en forma et s'en grossit une nuée dans laquelle les frondeurs s'enveloppèrent eux-mêmes à la fin; mais ils y enflammèrent les exhalaisons, et ils y forgèrent des foudres.

Le Roi ne demeura que dix jours en Guienne après la paix; et M. le Cardinal, enflé du succès de la pacification de cette province, ne songea qu'à venir couronner son triomphe par le châtiment des frondeurs, qui s'étaient servi, disait-il, de l'absence du Roi pour éloigner Monsieur de son service, pour favoriser la révolte de Bordeaux, et pour travailler à se rendre maîtres de MM. les Princes. En même temps il faisait dire à la Palatine, qu'il avait horreur de la haine que j'avais dans le cœur pour M. le Prince, et que je lui faisais faire tous les jours des propositions sur ce sujet qui étaient indignes d'un chrétien. Il faisait suggérer un moment après à Monsieur, par Beloi, qui était à lui, quoique domestique de Mon-

sieur, que je faisais de grandes avances vers lui pour me raccommoder à la cour; mais qu'il ne pouvait prendre aucune confiance en moi, parce que je traitais depuis le matin jusqu'au soir avec les partisans de M. le Prince. C'est de cette manière que le Cardinal me récompensait de ce que j'avais fait dans l'absence de la cour pour le service de la Reine, avec une application incroyable, et (la vérité me force à le dire) avec une sincérité qui a peu d'exemple. Je ne parle pas du péril que je crois y avoir couru deux ou trois fois par jour, péril plus grand que celui des batailles; mais faites réflexion sur ce que c'était pour moi que d'essuyer l'envie et de soutenir la haine d'un nom aussi odieux que l'était celui de Mazarin, dans une ville où il ne travaillait qu'à me perdre auprès d'un prince dont les deux qualités étaient d'avoir toujours peur, et de ne se fier jamais à personne, qu'à des gens qui mettaient leur intérêt à me ruiner.

Je passai pendant le siége de Bordeaux au-dessus de ces considérations, et je m'enveloppai dans mon devoir. Je puis même dire que je ne fis alors aucun pas qui ne fût d'un bon chrétien et d'un bon citoyen. Cette pensée que je m'étais imprimée dans l'esprit, et mon aversion pour tout ce qui avait la moindre apparence de *gi-*

rouetterie, m'eût, à ce que je crois, conduit insensiblement par le chemin de la patience dans le précipice, s'il n'eût plu à M. le cardinal Mazarin de m'en arracher comme par force, et de me rejeter malgré moi dans la faction.

L'éclat qu'il fit après la paix de Bordeaux me revint de tous côtés. Madame de Lesdiguières me fit voir une lettre de M. le maréchal de Villeroy, par laquelle il lui mandait que je ferais très-sagement de me retirer et de ne pas attendre le retour du Roi. Le grand prévôt m'écrivit la même chose; ce n'était plus un secret, et dès qu'une chose de cette nature n'a plus la forme de secret, elle est irremédiable. Madame de Chevreuse, qui conçut que j'aurais peine à me laisser opprimer comme une bête, et qui eût souhaité que la fronde n'eût pas quitté le service de la Reine, auprès de laquelle elle commençait à retrouver de l'agrément, songea à empêcher les suites que la conduite du Cardinal lui faisait craindre. Elle trouva du secours pour son dessein dans la disposition de la plupart de ceux de notre parti qui n'en avait aucune à retourner à celui de M. le Prince. Ils se joignirent presque tous à elle, non pas pour me persuader, car ils me faisaient justice, et ils savaient comme moi qu'il eût été ridicule de m'endormir; mais pour

détromper la cour, et faire connaître au Cardinal la netteté de mon procédé, et ses propres intérêts. Je me souviens d'un endroit de la lettre que madame de Chevreuse lui écrivit. Après lui avoir exagéré ce que j'avais fait pour soutenir le peuple, elle ajoutait : « Est-il possible qu'il y ait » des gens assez scélérats pour oser vous mander » que le Coadjuteur ait eu commerce avec ceux » de Bordeaux ? Je suis témoin que, quand il » était votre ennemi déclaré, il avait peine à » garder les mesures nécessaires avec leurs députés, et qu'un jour que je l'en grondai, et que » je lui reprochai qu'il vivait mieux avec ceux » de Provence, il me répondit que les Provençaux n'étaient que frivoles, dont on peut quelquefois tirer parti, et que les Gascons sont toujours fous, et gens avec qui il n'y a que des » impertinences à faire ». Madame de Chevreuse me rendait justice. Elle ne put jamais persuader au Cardinal de me la rendre, soit qu'il fût trompé par le garde des scèaux et par le Tellier, comme Lionne me le dit depuis, ou qu'il fît semblant de l'être, dans la vue d'avoir occasion de me pousser.

Madame de Rhodes, de qui le bonhomme garde des sceaux était plus amoureux qu'elle ne l'était de lui, et qui était en grande liaison avec moi

par le commerce de madame de Chevreuse, trouvait dans la disposition où étaient les affaires, une matière bien ample à satisfaire son humeur naturellement portée à l'intrigue. Elle ne se brouillait pas avec le garde des sceaux en contribuant à me brouiller avec la cour, non par aucune pièce qu'elle m'y fit, car elle était incapable de perfidie, mais en entrant dans les moyens de m'en éloigner. Elle avait été assez amie de madame de Longueville, et l'était davantage de madame la Palatine, qui la pressait de me faire des propositions pour la liberté de MM. les Princes. Ces propositions dont elle ne se cacha pas à l'hôtel de Chevreuse, alarmèrent toute la cabale de ceux du parti qui ne regardaient que leurs petits intérêts particuliers, et qu'ils trouvaient avec la cour, et qui eussent été bien aises de ne s'en pas détacher. De ce nombre était madame de Chevreuse, Noirmoutier et Laigues; le reste se trouvait subdivisé en deux bandes dont les uns voulaient la sûreté et l'honneur du parti, comme MM. de Montresor, de Vitri, de Bellièvre, de Brissac, à sa mode paresseuse, et M. de Caumartin. Les autres ne savaient presque pas ce qu'ils voulaient. M. de Beaufort et madame de Montbazon ne voulaient proprement rien, à force de tout vouloir; et ces sortes d'esprits as-

semblent toujours dans leurs imaginations des choses contradictoires. Je disais à madame de Montbazon que je serais trop satisfait de sa conduite, pourvu qu'il lui plût de ne changer d'avis et de ne prendre parti que deux ou trois fois le jour entre M. le Prince et M. le Cardinal. Pour comble d'embarras j'avais affaire à Monsieur qui, comme j'ai dit, était un des hommes le plus faible, le plus défiant et le plus couvert. Il n'y a que l'expérience qui puisse faire connaître combien l'union de ces qualités dans un même homme le rend d'un commerce difficile et épineux. Comme j'étais résolu à ne point prendre de parti que de concert avec ceux qui m'étaient unis, je fus bien aise de m'en expliquer à fond avec eux. Tous par différens intérêts conclurent au même avis qui leur fut inspiré habilement par Caumartin. Depuis long-temps il combattait l'opiniâtreté que j'avais à ne pas songer à la pourpre ; et il m'avait représenté plusieurs fois que la déclaration que j'avais faite à ce sujet avait été plus que suffisamment remplie et soutenue par le désintéressement que j'avais témoigné en tant d'occasions; qu'elle ne devait et ne pouvait avoir lieu tout au plus que pour le temps de la guerre de Paris, sur laquelle je pouvais avoir eu quelque fondement de parler et d'agir comme je faisais; mais qu'il ne

s'agissait plus ni de cela, ni de la défense de Paris, ni du sang du peuple; que la brouillerie qui était présentement dans l'Etat n'était proprement qu'une intrigue de cabinet entre un prince du sang et un ministre, et que la réputation, qui dans la première affaire consistait dans le désintéressement, tournait en celle-ci sur l'habileté; qu'il s'y agissait de passer pour un sot ou pour un habile homme; que M. le Prince m'avait cruellement offensé par l'accusation qu'il avait intentée contre moi; que je l'avais aussi outragé par la prison; que je voyais par le procédé du Cardinal avec moi qu'il était tout autant blessé des services que je rendais à la Reine, qu'il l'avait été de ceux que j'avais rendus au parlement; que ces considérations me devaient faire comprendre la nécessité où je me trouvais à songer de me mettre à couvert du ressentiment d'un Prince, et de la jalousie d'un ministre, qui pouvaient à tous momens s'accorder ensemble; qu'il n'y avait que le chapeau de cardinal qui pût m'égaler à l'un et à l'autre par la grandeur de la dignité; que la mitre de Paris ne pouvait pas, avec tous ses brillans, faire cet effet, qui était toutefois nécessaire pour se soutenir, particulièrement dans des temps calmes, contre ceux auxquels la supériorité de rang donne presque toujours autant

de considération et autant de force que de pompe et d'éclat.

Voilà ce que M. de Caumartin et tous ceux qui m'aimaient me proposaient depuis le soir jusqu'au matin. Ils avaient raison ; car il est constant que, si M. le Prince et M. le Cardinal se fussent réunis, et m'eussent opprimé par leur poids, ce qui paraissait désintéressement dans le temps que je me soutenais, eût passé pour duperie en celui où j'eusse été abattu. Il n'y a rien de si louable que la générosité ; mais il n'y a rien qui se doive moins outrer. J'en ai cent exemples. Caumartin, par amitié, et le président de Bellièvre, par l'intérêt de ne me pas laisser tomber, m'avaient beaucoup ébranlé, au moins quant à la spéculation, depuis que je m'étais aperçu que je me perdais à la cour, et même par mes services. Mais il y a bien loin d'être simplement persuadé, à l'être assez pour agir dans les choses qui sont contre notre inclination. Lorsqu'on se trouve dans cet état, que l'on peut appeler mitoyen, on prend les occasions, mais on ne les cherche pas. La fortune m'en présenta deux en six semaines ou deux mois avant que la cour revînt de Guienne. Il est nécessaire de les représenter de plus haut.

M. le cardinal Mazarin avait été autrefois se-

crétaire de Pancirole (1), nonce extraordinaire pour la paix d'Italie. Il avait trahi son maître en cette occasion, et fut même convaincu d'avoir rendu compte de ses dépêches au gouverneur de Milan. Pimentel m'en a fait le détail, qui vous ennuierait ici. Pancirole ayant été créé cardinal et secrétaire d'état de l'Église, n'oublia pas la perfidie de son secrétaire, à qui le pape Urbain avait donné le chapeau, par les instances du cardinal de Richelieu, et il n'aida pas à adoucir l'aigreur envenimée que le pape Innocent conservait contre Mazarin depuis l'assassinat d'un de ses neveux, dont il croyait qu'il avait été complice avec le cardinal Antoine (2). Pancirole, qui crut qu'il ne pouvait faire un déplaisir plus sensible à Mazarin que de me porter au cardinalat, le mit dans l'esprit d'Innocent, et ce Pape agréa qu'il entrât en commerce avec moi. Il se servit, pour cet effet, du vicaire général des Augustins,

---

(1) Jean-Jacques Pancirole, ou plutôt Panzirolo, Romain, cardinal, de la création d'Urbain VIII, le 13 juillet 1643, mort en 1652.

(2) Antoine Barberini, neveu d'Urbain VIII, créé cardinal en 1628, devenu protecteur de la couronne de France en 1633, grand aumônier de ce royaume, en 1653; ensuite il fut nommé à l'évêché de Poitiers, et fut fait archevêque de Reims en 1657. Il mourut en 1671.

qui lui était très-confident, et qui passait à Paris pour aller en Espagne. Il me donna une lettre de lui, il m'en exposa la créance, et m'assura que, si j'obtenais la nomination, le pape ferait la promotion sans délai. Ces offres ne firent pas que je me résolusse à la demander, ni même à la prendre; mais elles firent que, quand les autres considérations que je vous ai rapportées tombèrent sur le point de l'éclat que la cour fit contre moi, après la paix de Bordeaux, je m'y laissai emporter plus facilement que je n'eusse fait, si je ne me fusse cru assuré de Rome. Car une des raisons qui me donnaient tant d'aversion pour le chapeau, était la difficulté de fixer la nomination, parce qu'elle peut toujours être révoquée, et je ne sache rien de plus fâcheux; car la révocation met toujours le prétendant au-dessous de ce qu'il était avant que d'avoir prétendu. Elle avilit la Rivière, qui était méprisable par lui-même; et il est certain qu'elle nuit à proportion de l'élévation.

Quand je fus persuadé que je devais penser au chapeau, je me servis des mesures que j'avais jusque-là plutôt reçues que prises; je dépêchai un courrier à Rome; je renouvelai les engagemens. Pancirole me donna toutes les assurances imaginables; je trouvai même une seconde protection

qui ne me fut pas inutile. Madame la princesse de Rossane s'était depuis peu raccommodée avec le pape, de qui elle avait épousé le neveu, après avoir été mariée en premières noces au prince de Sulmone. Elle était fille et héritière de la maison des Aldobrandins, avec laquelle la mienne a eu en Italie beaucoup d'union et d'alliances. Elle se joignit, pour mes intérêts, à Pancirole, et vous en verrez le succès.

Comme je ne m'endormais pas du côté de Rome, Caumartin ne s'endormait pas du côté de Paris; il donnait tous les matins à madame de Chevreuse quelque nouvelle douleur sur mon accommodement avec MM. les Princes, « qui nous » perdra tous, disait-il, en nous entraînant dans » un parti dont le ressentiment sera toujours » plus à craindre que la reconnaissance n'y sera » à espérer ». Il insinuait tous les soirs à Monsieur le peu de sûreté qu'il y avait à la cour, et les inconvéniens que l'on trouvait avec les Princes, et il employait fort habilement la maxime qui ordonne *de faire voir à ceux qui sont naturellement faibles toutes sortes d'abîmes; parce que c'est le vrai moyen de les obliger à se jeter dans le premier chemin qu'on leur ouvre*. M. de Bellièvre lui donnait à tous momens, sur le même principe, des frayeurs à l'égard de l'infidélité

de la cour, et lui faisait en même temps des images affreuses du retour de la faction. Toutes ces différentes idées qui se brouillaient les unes dans les autres cinq ou six fois par jour, formèrent presque dans les esprits le projet de se défendre de la cour par la cour même, et d'essayer au moins de diviser le cabinet avant que de se résoudre à rentrer dans la faction. J'ai déjà remarqué que tout ce qui est interlocutoire paraît sage aux esprits irrésolus, parce que leurs inclinations les portent à ne point prendre de résolutions finales. Ils flattent d'un beau titre leurs sentimens. Caumartin trouva cette facilité dans le tempérament des gens avec qui il avait à faire, et il leur fit naître presque imperceptiblement la pensée qu'il leur voulait inspirer. Monsieur faisait en toutes choses comme font la plupart des hommes, quand ils se baignent; ils ferment les yeux en se jetant dans l'eau. Caumartin, qui connaissait l'humeur de Monsieur, me conseilla de les lui tenir toujours ouverts, par des peurs modérées, mais successives. J'avoue que cette pensée ne m'était point venue dans l'esprit, et que, comme le défaut de Monsieur était la timidité, j'avais toujours cru qu'il était bon de lui inspirer incessamment de la hardiesse. Caumartin me démontra le contraire, et je me trouvai très-bien de son avis. Il

serait ennuyeux de vous raconter par le détail les tours qu'il donna à cette intrigue, dans laquelle il est vrai que, bien que je fusse persuadé que la pourpre m'était absolument nécessaire, je n'avais pas toute l'activité requise par un reste de scrupule, qui était assez impertinent. Il réussit enfin, de sorte que Monsieur crut qu'il était de son honneur et de son intérêt de me procurer le chapeau; que madame de Chevreuse ne douta point qu'elle ne fît autant pour la cour que pour moi, en rompant ou retardant les mesures que l'on me pressait de prendre avec MM. les Princes; que madame de Montbazon fut ravie d'avoir de quoi se faire valoir des deux côtés, les négociations des uns donnant toujours du poids aux autres, et que M. de Beaufort se piqua d'honneur de me rendre, au moins en ce qu'il pouvait, touchant le cardinalat, ce que je lui avais effectivement donné touchant la surintendance des mers. Nous jugions bien qu'avec tout ce concours le coup ne serait pas sûr; mais nous le tenions possible, vu l'embarras où le Cardinal se trouvait; et *l'on doit hasarder le possible toutes les fois que l'on se sent en état de profiter même du manquement du succès.* Il était de mon intérêt de mener mes amis à M. le Prince en cas que je prisse mon parti. Le peu d'inclina-

tion qu'ils avaient tous à y aller, n'y pouvait être plus naturellement conduit que par un engagement d'honneur qu'ils prissent avec moi sur un point, où la manière dont j'avais agi pour leurs intérêts les déshonorât, s'ils ne concouraient aussi à leur tour à ma fortune. Voilà ce qui me détermina à rompre cette lance, plutôt que toutes les autres raisons que j'ai alléguées, parce que, dans le fond, je ne fus jamais persuadé que le Cardinal pût se résoudre à me donner le chapeau, ou plutôt à le laisser tomber sur ma tête (c'était le terme de Caumartin, et dont il disait que le cardinal Mazarin était capable, quoique contre son intention). Nous n'oubliâmes pas de ménager autant que nous pûmes le garde des sceaux par madame de Rhodes, afin qu'il ne nous fît pas tout le mal que ses manières nous donnaient lieu d'appréhender. Mais comme l'union de madame de Rhodes avec mademoiselle de Chevreuse, avec Caumartin et moi, l'avait fâché, il n'avait plus à beaucoup près tant de confiance en elle. Il la joua, et ne lui dit justement que ce qu'il fallait pour ne pas m'empêcher de prendre les précautions nécessaires contre ses atteintes.

Les dispositions étant mises, madame de Chevreuse ouvrit la tranchée. Elle dit à le Tellier qu'il ne pouvait ignorer les cruelles injustices

qu'on m'avait faites; qu'elle ne voulait pas aussi lui cacher le juste ressentiment que j'en avais; qu'on publiait à la cour qu'elle venait avec la résolution de me perdre, et que je disais publiquement dans Paris que je me mettais en état de me défendre; qu'il voyait comme elle que le parti de M. le Prince, qui n'était pas mort, quoiqu'il parût endormi, se réveillerait à cette lueur qui commençait à lui donner de grandes espérances; qu'elle savait qu'on faisait des paris immenses; que la plupart de mes amis étaient déjà gagnés; que ceux qui tenaient encore bon, comme elle, Noirmoutier et Laigues, ne savaient que répondre quand je leur disais : Qu'ai-je fait, quel crime ai-je commis, où est ma sûreté? je ne dis pas ma récompense. Que jusque-là je ne m'étais que plaint, parce que l'on m'amusait ; mais qu'étant à la Reine au point qu'elle était, et amie véritable du Cardinal, elle ne lui celerait pas que l'on ne pouvait plus amuser l'amuseuse, et que l'amuseuse même commençait fort à douter de son pouvoir, au moins sur ce point : que je m'expliquais peu, mais qu'on voyait bien à ma contenance que je sentais ma force, et que je me relevais à proportion des menaces : qu'elle ne savait pas précisément où j'en étais avec Monsieur, mais qu'il lui avait dit, depuis deux jours,

que jamais homme n'avait servi le Roi plus fidèlement, et que la conduite que la cour prenait à mon égard était d'un pernicieux exemple : que M. de Beaufort avait juré, devant tout ce qu'il avait de gens dans l'antichambre de Monsieur, que, si l'on continuait encore huit jours à agir comme on faisait, il se préparerait à soutenir un second siége dans Paris, sous les ordres de Son Altesse Royale, et que j'avais répondu : *Ils ne sont pas en état de nous assiéger, et nous sommes en état de les combattre :* qu'elle ne pouvait pas se figurer que ces discours se fissent à deux pas de Monsieur, si ceux qui les faisaient n'étaient bien assurés de ses intentions ; que celle qui lui paraissait à elle dans nos esprits et même dans nos cœurs, n'était point mauvaise dans le fond ; que nous nous croyions outragés par le Cardinal, mais que la considération de la Reine étoufferait, en moins de rien, ce ressentiment, si la défiance ne l'envenimait ; que c'était à quoi il fallait remédier. Vous voyez la chute du discours qui tomba sur le chapeau. La contestation fut vive ; le Tellier refusa d'en faire la proposition à la cour, madame de Chevreuse se chargea des conséquences. Il y consentit, à condition que madame de Chevreuse en écrivît de son côté, et mandât qu'elle l'y avait

comme forcé. La cour reçut ces agréables dépêches lorsqu'elle était en chemin, à son retour de Bordeaux, et le Cardinal en remit la réponse à Fontainebleau.

Le garde des sceaux, qui ne voulait pas que je fusse cardinal, parce qu'il voulait l'être, et qui voulait aussi perdre Mazarin, parce qu'il voulait encore devenir ministre, crut qu'il ferait un double coup, s'il faisait voir à Monsieur que son avis n'était pas qu'il exposât sa personne aux caprices du Mazarin, qui avait témoigné si publiquement ne pas approuver la conduite que Monsieur avait tenue dans l'absence de la cour. Comme il était persuadé que mon intérêt demandait que ce voyage se fît, parce qu'une déclaration de Monsieur présent pourrait beaucoup appuyer ma prétention, il s'imagina que je ne manquerais pas de le conseiller, et qu'ainsi il lui ferait sa cour aux dépens du Cardinal et du Coadjuteur même, en marquant à S. A. R. beaucoup plus d'égards et de soins pour sa personne: que lui au reste jouait ce personnage à coup sûr; car il en faisait faire la proposition par Fremont, secrétaire des commandemens de Monsieur, l'homme de toute sa maison le plus propre à être désavoué.

Comme je connaissais le personnage qui n'é-

tait pas trop fin, et qui d'ailleurs était assez de mes amis, je connus à sa première parole qu'il avait été sifflé, et je me résolus de parler comme lui, tant pour ne point donner dans le panneau qui m'était tendu par l'endroit que Monsieur avait de plus faible, que parce que dans la vérité j'appréhendais pour sa personne. Tous mes amis se moquaient de moi sur cet article, ne pouvant seulement s'imaginer qu'en l'état où était le royaume, on osât penser à l'arrêter. Mais j'avoue que je ne pouvais me rassurer sur ce point, et que, bien que je visse que mon intérêt était qu'il allât à Fontainebleau, je ne pus jamais me résoudre à le lui conseiller; parce qu'il me semblait que, si l'on eût été assez hardi pour cela à la cour, le Cardinal eût pu trouver dans la suite des issues aussi sûres pour le moins que celles qu'il pouvait espérer par l'autre voie. Je sais bien que le coup eût fait une commotion générale dans les esprits, et que le parti de MM. les Princes, joint avec les frondeurs, en eût pris d'abord autant de force que de prétexte. Mais je sais bien aussi que Monsieur et MM. les Princes étant arrêtés, le parti contraire à la cour n'ayant plus à la tête que leurs noms, on eût tous les jours affaibli sa considération, parce que chacun eût voulu s'en servir à sa mode, ou il se fût bien di-

visé, ou fût devenu populaire, ce qui eût été un grand malheur pour l'Etat, mais qui était cependant d'une nature à n'être pas prévu par le cardinal Mazarin, et à ne pouvoir, par conséquent, lui servir de motif pour l'empêcher d'entreprendre sur la liberté de Monsieur. En tout cela je fus seul de mon avis. J'ai su depuis que je n'avais pas tout-à-fait tort, et M. de Lionne me dit à Saint-Germain un an ou deux avant qu'il mourût, que Servien l'avait proposé au Cardinal, deux jours avant son arrivée à Fontainebleau en présence de la Reine; que la Reine y avait consenti de tout son cœur, mais que Mazarin avait rejeté la proposition, comme folle. Ce qu'il y a de vrai est que l'appréhension que j'en eus ne parut fondée à personne, et qu'elle fut même interprétée en un autre sens. On crut qu'elle n'était qu'un prétexte de celle que je pourrais avoir apparemment, que Monsieur ne se laissât gagner par la Reine. Je connaissais la portée de sa faiblesse, et j'étais convaincu qu'elle n'irait pas jusque-là; mais ce qui m'étonna fut que, bien que Fremont eût essayé de lui faire peur du voyage de la cour, il n'en fut point du tout touché; et je me souviens qu'il dit à Madame qui balançait un peu: *Je ne l'aurais pas hasardé avec le cardinal de Richelieu; mais il n'y a pas*

de péril avec Mazarin. Il ne laissa pas de témoigner à le Tellier adroitement et sans affectation, plus de bonnes dispositions qu'à l'ordinaire pour la cour et pour le Cardinal en particulier. Il affecta même, de concert avec moi, de ralentir un peu le commerce que j'avais avec lui, et il résolut, de mon avis, de consentir à la translation de MM. les Princes au Havre-de-Grâce, que je sus, la veille qu'il partit, lui devoir être proposée par la Reine à Fontainebleau. Il étonna Monsieur, jusqu'à le faire balancer pour le voyage; parce que le murmure qui s'était élevé au consentement qu'il avait donné pour Marcoussi lui en faisait appréhender un bien plus grand. Mon avis fut que, s'il prenait parti d'aller à la cour, il ne devait s'opposer à la translation, qu'autant qu'il serait nécessaire pour donner plus d'agrément à son consentement. J'étais persuadé que dans le fond il était très-indifférent, et à lui et aux frondeurs, en quel lieu fussent MM. les Princes; parce que la cour était également maîtresse de tout. Si elle eût su ce que M. le Prince m'a dit depuis, que, si on ne l'eût tiré de Marcoussi, il s'en serait immanquablement sauvé par une entreprise qui était sur le point d'éclore, je ne m'étonnerais pas que le Cardinal eût eu de l'impatience de l'en faire sortir; mais comme il l'y

croyait fort en sûreté , je n'ai pu concevoir la raison qui le pouvait obliger à une action qui ne lui servait de rien, et qui aigrissait contre lui tous les esprits. Cette translation tenait toutefois si fort au cœur de M. le Cardinal, que dans la suite nous sûmes qu'il fut transporté de joie, quand il trouva à Fontainebleau que Monsieur n'en était pas si éloigné qu'il le pensait, et que sa joie éclata même jusqu'au ridicule, quand on lui manda de Paris que les frondeurs étaient au désespoir de cette translation; car nous la jouâmes très-bien; nous l'ornâmes de toutes les couleurs; et l'on vit deux jours après une estampe sur le Pont-Neuf et dans les boutiques des graveurs, qui représentait le comte d'Harcourt armé de toutes pièces, menant en triomphe M. le Prince. Vous ne sauriez croire l'effet que fit cette estampe, et la commisération qu'elle excita parmi le peuple. Nous tirâmes cependant Monsieur du pair, parce que, du moment qu'il fut revenu de Fontainebleau, nous publiâmes qu'il avait fait tous ses efforts pour empêcher la translation, et qu'il n'y avait donné les mains à la fin que parce qu'il ne se croyait pas lui-même en sûreté. Il faut avouer qu'on ne peut pas mieux jouer son personnage qu'il le joua à Fontainebleau. Il n'y fit pas une démarche qui ne fût digne d'un fils de France;

il n'y dit pas une parole qui en dégénérât; il y parla, fermement, sagement, honnêtement. Il n'oublia rien pour faire sentir la vérité à la Reine, et pour la faire connaître au Cardinal, et quand il vit qu'il était tombé dans un sens réprouvé, il se tira d'affaire habilement. Il revint à Paris, et me dit ces mots: « Madame de Chevreuse a » été repoussée sur la barrière à votre sujet, et » le Cardinal m'a traité sur le même article du » haut en bas, comme sur tous les autres. J'en » suis ravi; le misérable nous aurait amusé et » fait périr tous avec lui; il n'est bon qu'à pen- » dre ». Voici ce qui s'était passé à la cour à mon sujet.

Madame de Chevreuse dit à la Reine et à Mazarin tout ce qu'elle avait vu de ma conduite pendant l'absence du Roi, et ce qu'elle avait vu était assurément un tissu de services considérables que j'avais rendus à la Reine. Elle retomba ensuite sur les injustices qu'on m'avait toujours faites, sur le mépris qu'on m'avait témoigné, sur les justes sujets de défiance que je ne pouvais m'empêcher de prendre à chaque instant. Elle conclut par la nécessité de les lever, par l'impossibilité d'y réussir autrement que par le chapeau. La Reine s'emporta; le Cardinal s'en défendit, non pas par le refus, car il me l'avait offert trop sou-

vent, mais par la proposition du délai qu'il fonda sur la dignité de la conduite d'un grand monarque qui ne doit jamais être forcé en rien. Monsieur venant à la charge pour soutenir madame de Chevreuse, ébranla, au moins en apparence, Mazarin qui lui voulut marquer, mais en paroles, le respect et la considération qu'il avait pour lui. Madame de Chevreuse, voyant que l'on parlementait, ne douta point du succès de la capitulation : elle s'y confirma quand elle vit la Reine se radoucir, et dire à Monsieur, « qu'elle lui » donnait tout son ressentiment, et qu'elle fe- » rait ce que son conseil jugerait bon et raison- » nable ». Ce conseil, qui était un nom spécieux, fut réduit à M. le Cardinal, au garde des sceaux, à le Tellier et à Servien.

Monsieur se moqua de cet expédient, jugeant très-sagement qu'il n'était proposé que pour me faire refuser la nomination. Laigues, un peu grossier, se laissa enjôler par Mazarin, qui lui fit croire que ce moyen était nécessaire pour vaincre l'opiniâtreté de la Reine. Le Cardinal proposa l'affaire au conseil, et conclut par une prière très-humble qu'il fit à la Reine de condescendre à la demande de M. le duc d'Orléans, et à ce que les services et les mérites de M. le Coadjuteur demandaient encore avec plus d'instances (ce furent

ses propres paroles). Elles furent relevées avec une hauteur et une fermeté que l'on ne trouve pas souvent dans les conseils, quand il s'agit de combattre les avis des premiers ministres. Le Tellier et Servien se contentèrent de ne lui pas applaudir, mais le garde des sceaux lui perdit tout respect; il l'accusa de prévarications et de faiblesse, il mit un genou en terre devant la Reine, pour la supplier au nom du Roi son fils de ne pas autoriser, par un exemple qu'il appela funeste, l'insolence d'un sujet, qui voulait arracher les grâces l'épée à la main. La Reine fut émue; le pauvre Cardinal eut honte de sa mollesse et de sa trop grande bonté; et madame de Chevreuse et Laigues eurent tout sujet de reconnaître que j'avais bien jugé et que j'avais été cruellement joué. Il est vrai que j'en avais donné de ma part une occasion très-belle et très-naturelle. J'ai fait bien des sottises en ma vie; voici à mon sens une des plus signalées. J'ai remarqué plusieurs fois que, *quand les hommes ont balancé long-temps à entreprendre quelque chose, par la crainte de n'y pas réussir, l'impression qui leur reste de cette crainte fait pour l'ordinaire qu'ils vont ensuite trop vite dans la conduite de leurs entreprises.* Voilà ce qui m'arriva. J'avais eu toutes les peines du monde à me résoudre à pré-

tendre au cardinalat, parce que la prétention, sans la certitude du succès, me paraissait au-dessous de moi. Dès qu'on m'y eut engagé, le reste de cette idée m'obligea, pour ainsi dire, à me précipiter, de peur de demeurer trop long-temps en cet état; et au lieu de laisser agir madame de Chevreuse auprès de le Tellier, comme nous l'avions concerté, je lui parlai moi-même deux ou trois jours après; je lui dis, en bonne amitié, que j'étais bien fâché que l'on m'eût réduit, malgré moi, dans une condition où je ne pouvais plus être que chef de parti, ou Cardinal; que c'était à M. Mazarin à opter. M. le Tellier rendit un compte fidèle de ce discours, qui servit de thême à l'opinion du garde des sceaux. Il le devait assurément laisser prendre à un autre, après l'obligation qu'il m'avait, et après les engagemens pris avec moi et malgré moi. Mais je confesse aussi qu'il y avait bien de l'étourderie de l'avoir donné. *Il est moins imprudent d'agir en maître que de ne pas parler en sujet.* Le Cardinal ne fut pas beaucoup plus sage dans l'apparat qu'il donna au refus de ma nomination. Il crut me faire beaucoup de tort en faisant voir au public que j'avais un intérêt, quoique j'eusse toujours fait profession de n'en point avoir. Il ne distinguait point les temps; il ne faisait pas réflexion qu'il ne s'a-

gissait plus, comme disait Caumartin, de la défense de Paris et de la protection du peuple, où tout ce qui paraît particulier est suspect. Il ne me nuisit point par sa scène dans le public, où ma promotion était fort dans l'ordre et fort nécessaire ; mais il m'engagea par cette scène à ne pouvoir jamais recevoir de tempérament sur cette même promotion.

Le Cardinal revint quelque temps après avec le Roi. Il offrit pour moi à madame de Chevreuse Orcan, Saint-Lucien, le payement de mes dettes, la charge de grand aumônier, et il ne tint pas à elle et à Laigues, que je ne prisse ce parti. Je l'aurais refusé, même s'il y eût ajouté douze chapeaux. J'étais engagé à Monsieur, qui s'était défait de sa pensée d'ériger autel contre autel, par l'impossibilité qu'il avait trouvée à Fontainebleau de diviser le cabinet et de m'y mettre en perspective vis-à-vis le cardinal Mazarin en calotte rouge. Monsieur avait donc pris la résolution de faire sortir de prison MM. les Princes, et il y avait très-long-temps que je lui en voyais des velléités; mais elles fussent demeurées long-temps stériles et infructueuses, si je ne les eusse cultivées et échauffées. Il ne les avait jamais que comme son pis aller, parce qu'il craignait naturellement M. le Prince comme offensé et comme

supérieur, sans proportion, en gloire, en courage et en génie; de sorte qu'il perdait ces velléités presqu'aussitôt qu'elles naissaient, et dès qu'il voyait le moindre jour à pouvoir se tirer par une autre voie, de l'embarras où les contre-temps du Cardinal le jetaient à tous les instans, à l'égard du public, dont Monsieur ne voulait en aucune façon perdre l'amour. Caumartin se servit habilement de ces lumières pour lui proposer ma promotion, comme une voie mitoyenne entre l'abandonnement au Cardinal et le renouvellement de la faction. Monsieur la prit avec joie, parce qu'il crut qu'elle ne serait qu'une intrigue de cabinet que l'on pourrait pousser et appliquer dans les suites selon qu'il conviendrait. Mais, dès qu'il vit que le Cardinal avait fermé cette porte, il ne balança plus sur la liberté des Princes. Je conviens que comme *tous les hommes irrésolus de leur naturel ne se déterminent que difficilement pour les moyens quoiqu'ils soient déterminés pour la fin*, il aurait été long-temps à porter la résolution jusqu'à la pratique, si je ne lui en eusse ouvert le chemin. Je vous rendrai compte de ce détail, après avoir parlé de deux aventures assez bizarres que j'eus en ce temps-là.

Le cardinal Mazarin étant revenu à Paris, ne songea qu'à diviser la fronde; et les manières de

madame de Chevreuse lui en donnaient assez d'espérance; car, quoiqu'elle connût très-bien qu'elle tomberait à rien, si elle se séparait de moi, elle ne laissait pas de se ménager soigneusement à toutes fins avec la cour, et de lui laisser croire qu'elle était bien moins attachée à moi par elle-même que par l'opiniâtreté de mademoiselle sa fille. Le Cardinal, persuadé qu'il m'affaiblirait beaucoup auprès de Monsieur, s'il m'ôtait madame de Chevreuse, pour qui il avait une inclination naturelle, pensa de plus qu'il ferait un grand coup pour lui, s'il pouvait me brouiller avec mademoiselle de Chevreuse; et il crut qu'il n'y avait pas de plus sûr moyen que de me donner un rival qui lui fût plus agréable. Il pensa qu'il réussirait mieux par M. d'Aumale, qui était beau comme un ange, et qui pouvait aisément convenir à la demoiselle par la sympathie. Il s'était entièrement donné au Cardinal contre les intérêts même de M. de Nemours, son aîné, et il se sentit très-honoré de la commission dont on le chargea. Il s'attacha donc à l'hôtel de Chevreuse et se conduisit d'abord si bien, que je ne balançai pas à croire qu'il ne fût envoyé pour jouer le second acte de la pièce qui n'avait pas réussi à M. de Candale. J'observai toutes ses démarches, et j'eus lieu de me confirmer dans mon

opinion. Je m'en ouvris à mademoiselle de Chevreuse, mais je ne trouvai pas qu'elle me répondît à ma mode. Je me fâchai ; on m'apaisa : je me remis en colère, et mademoiselle de Chevreuse me disant devant lui, pour me plaire et pour le picoter, qu'elle ne concevait pas comment on pouvait souffrir un impertinent : *Pardonnez-moi, mademoiselle,* repris-je, *on fait quelquefois grâce à l'impertinence en faveur de l'extravagance.* Le seigneur était de notoriété publique l'un et l'autre. Le mot fut trouvé bon et bien appliqué ; on se défit de lui en peu de jours à l'hôtel de Chevreuse, mais il voulut aussi se défaire de moi. Il aposta un filou, appelé Grandmaison, pour m'assassiner. Le filou, au lieu d'exécuter sa commission, m'en donna avis. Je le dis à l'oreille à M. d'Aumale que je trouvai chez Monsieur, en y ajoutant ces paroles : *J'ai trop de respect pour le nom de Savoie, pour ne pas tenir la chose secrète.* Il me nia le fait ; mais d'une manière qui me le fit croire, parce qu'il me conjura de ne pas le publier. Je le lui promis, et je lui ai tenu parole.

L'autre aventure fut encore plus rare. Vous jugez aisément, par ce que vous avez déjà vu de madame de Guimené, qu'il devait y avoir beaucoup de démêlés entre nous. Il me semble que Caumartin vous en contait un soir chez vous

le détail, qui vous divertit un quart d'heure. Tantôt elle se plaignait à mon père comme une bonne parente; tantôt elle en parlait à un chanoine de Notre-Dame, qui m'en importunait beaucoup; tantôt elle s'emportait publiquement avec des injures atroces contre la mère, contre la fille et contre moi; quelquefois le ménage se rétablissait pour quelques jours, et même pour quelques semaines. Voici le comble de la folie: elle fit très-proprement accommoder une manière de cave, ou plutôt de serre d'orangers, qui répond dans son jardin et qui est justement sous son petit cabinet, et elle proposa à la Reine de m'y perdre, en lui promettant qu'elle lui en donnerait les moyens, pourvu qu'elle lui donnât sa parole de me laisser sous sa garde et enfermé dans la serre. La Reine me l'a dit depuis, et madame de Guimené me l'a confessé. Le Cardinal ne le voulut pas, parce que si j'eusse disparu, le peuple s'en serait pris à lui. De bonne fortune pour moi, elle ne s'avisa de ce bel expédient que dans le temps que le Roi était à Paris; si c'eût été en celui du voyage de Guienne, j'étais perdu; car comme j'allais quelquefois chez elle de nuit et seul, elle m'eût très-facilement livré. Je reviens à Monsieur.

Je vous ai dit qu'il avait pris la résolution de

faire sortir de prison MM. les Princes; mais il n'y avait rien de plus difficile que la manière dont il serait à propos de s'y prendre. Ils étaient entre les mains du Cardinal qui pouvait en un quart d'heure se donner, au moins par l'événement, le mérite de tous les efforts que Monsieur pouvait faire en des années; et la plus petite apparence de ces efforts était capable de lui en faire prendre la résolution en un quart d'heure. Nous résolûmes sur ces réflexions de nous tenir couverts pour le fond de notre dessein, et de réunir, sans considérer les offenses et les intérêts particuliers, tous ceux qui avaient un intérêt commun à la perte du ministre; de jeter les apparences d'intention, non droite et non sincère pour la liberté de MM. les Princes, non-seulement parmi les gens de la cour, mais parmi ceux même de leur parti, qui étaient les moins bien disposés pour les frondeurs; de donner des lueurs de division parmi nous, et d'en fortifier de temps en temps les soupçons par des accommodemens avec M. le Prince, que nous ferions séparés, successivement les uns après les autres. On résolut aussi de réserver Monsieur pour le coup décisif, et, au moment de ce coup, de pousser tous ensemble le ministre et le ministère, les uns par le cabinet et les autres par le parlement, et sur le tout de s'en-

tendre d'abord uniquement avec une personne du parti des Princes, qui en eût la confiance et la clef. Tous ces ressorts étaient nécessaires, et il n'y en eut aucun qui manqua. Toutes les pièces eurent la justesse et le mouvement auquel on les avaient destinées; les seules roues de la machine qui allèrent un peu plus vîte que l'on n'avait projeté, se remirent dans leur équilibre presqu'au moment de leur déréglement. Je m'explique. Madame de Rhodes, qui conservait toujours beaucoup d'habitude avec le garde des sceaux, lui donna une grande joie en lui faisant croire qu'elle aurait assez de pouvoir auprès de moi, par le moyen de mademoiselle de Chevreuse, pour m'obliger à ne pas rompre avec lui sur le dernier tour qu'il m'avait fait. Il m'avait ôté le chapeau, à ce qu'il pensait; et il se trouvait heureux de trouver un ami qui me dorât la pilule en cette occasion, et qui lui donnât lieu de demeurer lié à une cabale qui poussait le Mazarin, ce qui était son compte: cependant il en avait paru détaché, et c'était aussi son jeu. Il nous était d'une si grande conséquence de ne pas unir au Cardinal le garde des sceaux qui connaissait notre manœuvre, comme ayant été des nôtres, et comme y ayant même beaucoup de part, hors en ce qui regardait mon chapeau, que je pris ou

feignis de prendre pour bon tout ce qu'il lui plut de me dire de la comédie de Fontainebleau. Il joua fort bien, et je ne jouai pas mal. Je trouvai qu'il lui eût été impossible de se défendre d'en user comme il en avait usé, vu les circonstances. Mademoiselle de Chevreuse, qui l'appelait son papa, fit des merveilles; nous soupâmes chez lui, il nous donna la comédie en tout sens; et comme il était bijoutier, et qu'il avait toujours les doigts pleins de petites bagues, nous fûmes une partie du soir à raisonner. . . . .

. . . .

ne nous furent pas inutiles et qu'elles coûtèrent cher à Mazarin. Il s'imagina que madame de Rhodes m'amusait par mademoiselle de Chevreuse, à qui il se figurait qu'elle faisait croire tout ce qu'il voulait. Il ne pouvait douter que le garde des sceaux et moi ne fussions intimement mal, et je sais que, quand il connut que nous nous étions raccommodés pour le chasser, il dit, en jurant, que rien ne l'avait tant surpris de tout ce qui lui était arrivé en sa vie.

Madame de Rhodes ne nous fut pas moins utile du côté de madame la Palatine. Je vous ai dit qu'elle en avait été extrêmement recherchée; et vous pouvez juger comment elle en fut reçue. Elle ménagea avec elle fort adroitement tous les

préalables. Je la vis la nuit, et je l'admirai. Je la trouvai d'une capacité étonnante; ce qui me parut particulièrement, en ce qu'elle savait se fixer. C'est une qualité très-rare, et qui marque un esprit éclairé au-dessus du commun. Elle fut ravie de me voir aussi inquiet que je l'étais sur le secret, parce qu'elle ne l'était pas moins que moi. Je lui dis nettement que nous appréhendions que ceux du parti de MM. les Princes ne nous montrassent au Cardinal pour le presser de s'accommoder avec eux. Elle m'avoua que ceux du parti de MM. les Princes craignaient que nous ne les montrassions au Cardinal, pour le forcer de s'accommoder avec nous. Sur quoi lui ayant répondu que je lui engageais ma foi que nous ne recevrions aucune proposition de la cour, je la vis dans un transport de joie que je ne puis exprimer. Elle ne nous pouvait pas donner, dit-elle, la même parole, parce que M. le Prince se trouvait dans un état où il était obligé de recevoir tout ce qui lui pouvait donner la liberté; mais elle m'assurait que, si je voulais traiter avec elle, la première condition serait que, quoi qu'il pût promettre à la cour, cela ne pourrait jamais l'engager au préjudice de ce dont nous serions convenus. Nous entrâmes ensuite en matière. Je lui communiquai mes vues; elle s'ouvrit des

siennes, et me dit, après deux heures de conférences : *Je vois bien que nous serons bientôt du même parti, si nous n'en sommes déjà. Il vous faut tout dire....* Elle tira de dessous son chevet (car elle était au lit) huit ou dix liasses de lettres chiffrées et de blancs-signés, elle prit confiance en moi, nous fîmes un petit mémoire de tout ce que nous avions à faire de part et d'autre, et le voici.

Madame la Palatine devait dire à M. de Nemours, au président Viole, à Arnauld et à Croissi, que les frondeurs étaient ébranlés pour servir M. le Prince; mais qu'elle doutait extrêmement que l'intention du Coadjuteur ne fût de se servir de son parti pour abattre le Cardinal, et non pas pour lui rendre la liberté; que celui qui avait fait des avances et qui ne voulait pas être nommé, lui avait parlé si ambigument qu'elle en était entrée en défiance; qu'à tout hasard il fallait écouter, mais qu'il fallait être fort alerte; parce que les coups doubles étaient à craindre. Madame la Palatine avait cru devoir d'abord parler ainsi, parce qu'il lui importait, pour le service des Princes, d'effacer de l'esprit de beaucoup de gens de son parti l'opinion qu'ils avaient qu'elle ne fût trop aliénée de la cour, et aussi pour répandre dans le même parti un air de dé-

fiance des frondeurs, qui allât jusqu'à la cour; et qui l'empêchât de prendre l'alarme si chaude de leur réunion.

« Si j'étais, me dit madame la Palatine, de » l'avis de ceux qui croient que Mazarin pourra » se résoudre à rendre la liberté à M. le Prince, » je le servirais très-mal en prenant cette con- » duite; mais je suis convaincue, par tout ce » que j'ai vu de la sienne depuis la prison, qu'il » n'y consentira jamais. Je suis persuadée qu'il » ne faut que se mettre entre vos mains, et que » nous ne nous y mettrions qu'à demi, si nous » ne vous donnions lieu de vous défendre des » piéges, que ceux des amis de M. le Prince, » qui ne sont pas de mon sentiment, vous croi- » ront tendre, et qu'ils tendraient par l'événe- » ment à M. le Prince même. Je sais bien que » vous pouvez abuser de ma confiance; mais je » sais bien aussi ce qu'il faut hasarder pour ser- » vir M. le Prince, et que dans la conjoncture » présente on ne le peut servir autrement. Vous » m'en montrez l'exemple. Vous êtes ici sur ma » parole; vous êtes ici entre mes mains ».

J'avais naturellement de l'inclination à servir M. le Prince; mais je crois que le procédé si net et si habile de la Palatine m'y eût engagé, quand je n'y aurais pas été aussi porté. Je commençai

à l'aimer ; car elle eut autant de bonté à me confier les raisons de ses sentimens qu'elle avait eu d'habileté à me les persuader. Dès qu'elle vit que je répondais à sa franchise, non plus par des honnêtetés sur les faits, mais par des ouvertures sur les motifs, elle quitta la plume dont elle écrivait son mémoire. Elle me fit le plan de son parti, elle me dit que le premier président voulait la liberté de M. le Prince, et par lui-même et par Champlâtreux ; mais qu'il l'espérait par la cour, et qu'il ne la voulait point par la guerre : que le maréchal de Grammont la souhaitait plus qu'homme de France, mais qu'elle n'en connaissait pas un plus propre à serrer ses liens ; parce qu'il serait toute sa vie la dupe du cabinet : que madame de Montbazon leur faisait tous les jours espérer M. de Beaufort ; mais que l'on comptait sa foi pour rien, et son pouvoir pour peu de chose : qu'Arnauld et Viole voulaient la liberté de MM. les Princes pour leur intérêt particulier, et que leur avidité toute seule soutenait leurs espérances : que Croissi était persuadé qu'il n'y avait rien à faire qu'avec moi ; mais qu'il était si emporté qu'il n'était pas encore temps de s'en ouvrir avec lui : que M. de Nemours n'était qu'un fantôme agréable : que le seul homme à qui elle se découvrirait, et par qui elle négocierait avec

moi serait Montreuil. Elle reprit ici son mémoire pour le continuer.

Vous avez vu le premier article; le second fut que, quand on jugerait nécessaire de faire paraître la fronde, nous commencerions par madame de Montbazon, qui croirait si bien elle-même avoir entraîné M. de Beaufort (que j'aurais toutefois disposé auparavant), que, si le Cardinal en était averti, il ne douterait pas lui-même que la fronde ne fût divisée; ce qui, au lieu de l'intimider, lui donnerait plus d'audace. Le troisième article fut qu'elle ne s'ouvrirait sur mon sujet à qui que ce soit, jusqu'à ce qu'elle eût vu tous les esprits de la faction disposés à recevoir ce qu'on voudrait leur faire savoir. Nous nous jurâmes après cela un concert entier et parfait, et nous nous tînmes fidèlement parole.

Monsieur approuva ma négociation, qui n'était que le plan de notre conduite, et ce qui était le plus pressé; parce qu'il n'y avait pas un instant où l'on ne l'eût pu déconcerter par des pas contraires. Nous avions remis à la nuit suivante la discussion des conditions par lesquelles on commence d'ordinaire, et par lesquelles nous ne fîmes pas difficulté de finir en cette occasion; parce que la fronde avait la carte blanche, et qu'il ne s'agissait pas de combattre d'honnêtetés.

Monsieur ne voulut point d'autres conditions que l'amitié de M. le Prince, le mariage de mademoiselle d'Alençon avec M. le Duc, et la renovation de la connétablie. On m'offrait les abbayes de M. le prince de Conti, et vous croyez aisément que je ne les voulais pas. M. de Beaufort était bien aise qu'on ne le troublât pas dans la possession de l'amirauté; et ce n'était pas une affaire. Mademoiselle de Chevreuse n'était pas fâchée de devenir princesse du sang par le mariage de M. le prince de Conti; et ce fut la première offre que madame la Palatine fit à madame de Rhodes. Il fut réglé en même temps qu'il ne s'en écrirait rien, qu'à mesure que les traités particuliers se feraient; et cela pour la même raison pour laquelle il avait été résolu de n'en point faire de général. Madame la Palatine me pressa beaucoup de recevoir en forme la parole de MM. les Princes, de ne point traverser mon cardinalat. Vous verrez la raison que j'eus pour ne la pas accepter en ce temps-là. La postérité aura peine à croire la justesse avec laquelle toutes ces mesures se gardèrent. Je remédiai à ce qui les pouvait rompre plus facilement, qui était le peu de secret et l'infidélité de madame de Montbazon; car nous jugeâmes, madame la Palatine et moi, qu'il était temps que M. de Beau-

fort s'ouvrît, plus qu'il n'avait fait jusque-là, avec les amis de M. le Prince. Je lui fis voir que le secret qu'il garderait, sur le sujet de Monsieur et sur le mien, à madame de Montbazon, lui donnerait un grand mérite auprès d'elle, et ferait cesser les reproches qu'elle lui faisait continuellement du pouvoir que j'avais sur son esprit. Il sentit ce que je lui disais, il en fut ravi. Arnauld crut avoir fait un miracle en faveur de son parti, d'avoir gagné M. de Beaufort par madame de Montbazon. Madame de Nemours, sa belle-sœur, prétendit cette gloire. Madame la Palatine s'en donnait toutes les nuits la comédie à elle et à moi. Le prodige est que ce traité de M. de Beaufort demeura très-secret, contre toutes sortes d'apparences, qu'il ne nuisit à rien, et qu'il ne produisit justement que l'effet qu'on voulait, qui était de faire connaître à ceux qui gouvernaient à Paris les affaires de M. le Prince, que l'unique ressource ne consistait pas en Mazarin. Un des articles portait que M. de Beaufort ferait tous ses efforts pour obliger Monsieur à prendre la protection de MM. les Princes, et qu'il romprait même avec le Coadjuteur, s'il persistait dans l'opiniâtreté qu'il avait témoignée jusque-là contre leurs services. Madame de Montbazon avait été négligée dans les derniers temps

par la cour, qui n'estimait ni sa capacité ni sa fidélité, et qui connaissait son peu de pouvoir. Cette circonstance ne nous fut pas inutile.

Quand madame la Palatine eut donné le temps à son parti de se détromper des fausses lueurs dont la cour l'amusait, et qu'elle eut mis les esprits au point que Monsieur les voulait, je me laissai pénétrer, plus que je n'avais accoutumé, à Arnauld et à Viole, qui se pressèrent de lui en apprendre la bonne nouvelle. Croissi fut l'entremetteur de notre entrevue; elle se fit la nuit chez madame la Palatine. Nous conférâmes, nous signâmes le traité; M. de Beaufort le signa aussi, pour faire voir au parti des Princes notre union, et que celui qu'il avait signé auparavant tout seul n'était pas le bon. Nous convînmes que ce traité serait mis en dépôt entre les mains de Blancménil qui, tel que vous le connaissez, faisait en ce temps-là quelque figure, à cause qu'il avait été des premiers à déclamer dans le parlement contre le cardinal Mazarin. Ce traité est en original entre les mains de Caumartin qui, étant un jour avec moi à Joigny, il y a huit ou dix ans, le trouva abandonné dans une vieille armoire de garde-robe. Ce qu'il y eut en cela de plaisant dans cette conférence fut que, de concert avec la Palatine, je leur fis le fin des intentions de Monsieur, ce

qui était la grosse corde qu'on ne devait toucher que la dernière ; qu'eux pareillement, par le même concert, me firent aussi les fins de ce qu'ils en savaient d'ailleurs. La différence est qu'elle voulait bien que je visse le dessous des cartes, parce qu'elle voyait que je ne gâterais rien au jeu, et qu'elle le leur cachait par la raison que je vais expliquer.

Monsieur ne se résolvait jamais que très-difficilement aux moyens, quoiqu'il fût résolu à la fin. Ce défaut est une des sources les plus empoisonnées des fausses démarches des hommes. Il voulait la liberté de MM. les Princes, mais il y avait des momens qu'il la voulait par la cour. Cela ne se pouvait pas; car, si la cour y eût donné, son premier soin eût été d'en exclure Monsieur, ou du moins de ne l'y admettre qu'après coup, et comme une représentation. Il le jugeait très-bien; mais il était faible; il se laissait aller quelquefois à M. le maréchal de Grammont, qui d'autre part se laissait amuser du soir au matin par Mazarin.

Je m'aperçus bientôt de l'effet des longues conversations du maréchal de Grammont: mais, comme il me semblait que j'en effacerais toujours les impressions par une ou deux paroles, je n'y faisais pas beaucoup de réflexion, ne pou-

vant m'imaginer que Monsieur, qui m'avait témoigné des appréhensions mortelles du manquement du secret, fût capable de se laisser entamer par l'homme du monde qu'il connaissait pour en avoir le moins. Je me trompais toutefois; car Monsieur, qui véritablement ne lui avait pas avoué qu'il traitât avec le parti par les frondeurs, avait fait presque pis en lui découvrant que les frondeurs y traitaient pour eux-mêmes; qu'ils lui avaient voulu persuader de faire la même chose; qu'il l'avait refusé, et qu'au fond il ne voulait entrer que conjointement avec la cour, dans l'opinion que la cour y marcherait de bon pied.

Le premier président et le maréchal de Grammont, qui agissaient de concert, se firent honneur de cette importante nouvelle auprès de Viole, de Croissi et d'Arnauld, pour les empêcher de prendre aucune confiance aux frondeurs, dont enfin la principale considération consistait en Monsieur. Jugez de l'effet de ce contre-temps, si les mesures que j'avais prises avec madame la Palatine ne l'eussent sauvé. Elle s'en servit finement, cinq ou six jours durant, pour brouiller ce que l'impétuosité de Viole avait un peu trop éclairci. Quand elle eut fait ce qu'elle désirait, et qu'elle crut que *comœdia in comœdiâ* n'était plus de

saison, elle se servit encore plus finement du dénoûment de la pièce tel que vous l'allez voir.

Nous jugeâmes à propos, madame la Palatine et moi, que je m'expliquasse à Monsieur pour empêcher qu'une autre fois de pareils mal-entendus n'arrivassent, qui eussent été capables de déconcerter les mesures les mieux prises. Je lui parlai avec liberté; je me plaignis avec ressentiment, il en eut regret : il me paya d'abord de fausse monnaie, en me disant qu'il n'avait pas dit cela, surtout au maréchal de Grammont; mais qu'à la vérité, il avait estimé qu'il serait bon de lui faire croire qu'il n'était pas si fort passionné pour les frondeurs que la Reine se le voulait persuader. Comme je lui eus fait voir la conséquence de ce faux pas pour lui et pour nous, il m'offrit avec empressement de faire tout ce qui serait nécessaire pour y remédier. Il écrivit une lettre antidatée de Limours, où il allait assez souvent, par laquelle il me faisait des railleries fort plaisantes des négociations que le maréchal de Grammont prétendait avoir avec lui. Ces railleries étaient si bien circonstanciées, selon les instructions que la Palatine m'avait données, que les négociations du Maréchal n'en paraissaient que plus chimériques. Madame la Palatine fit voir cette lettre, comme en grande confiance, à Viole, à Arnauld et à

Croissi. Je fis semblant d'en être fâché; je me radoucis; j'entrai dans la raillerie, et, de ce jour jusqu'à celui de la liberté de MM. les Princes, le maréchal de Grammont et le premier président furent joués d'une manière qui me faisait quelquefois pitié.

Nous eûmes encore un petit embarras. Le garde des sceaux, qui s'était remis avec nous pour la perte du Mazarin, appréhendait extrêmement la liberté de M. le Prince, quoiqu'il ne s'en expliquât pas ainsi en nous parlant; mais comme Laigues ne s'y était rendu que parce qu'il n'avait pas eu la force de me résister, il se servit de lui pour essayer de retarder nos effets par madame de Chevreuse. Je m'en aperçus, et j'abattis cette fumée par le moyen de mademoiselle de Chevreuse, qui fit tant de honte à sa mère de ce qu'elle balançait pour son établissement, qu'elle revint à nous, et qu'elle ne nous fut pas même d'un médiocre usage auprès de Monsieur, dans la faiblesse duquel il y avait bien des étages. Il y avait très-loin de la velléité à la volonté, de la volonté à la résolution, de la résolution au choix des moyens, du choix des moyens à l'application. Il arrivait même assez souvent qu'il demeurait tout court au milieu de l'application. Madame de Chevreuse nous aida

sur ce point, et Laigues même voyant l'affaire trop engagée, ne nous nuisit point. Madame de Rhodes ne s'oublia pas auprès du garde des sceaux, qui n'osa d'ailleurs tout-à-fait se déclarer. Enfin Monsieur signa son Traité. Caumartin l'avait dans sa poche avec une écritoire de l'autre côté. Il l'attrapa entre les deux portes, il lui mit une plume entre les doigts, et signa, à ce que disait madame de Chevreuse, comme il aurait signé la cédule du sabbat, s'il avait eu peur d'y être surpris par son bon ange. Le mariage de mademoiselle de Chevreuse avec M. le prince de Conti fut stipulé par ce traité. La promesse de ne se point opposer à ma promotion y fut aussi insérée; mais par rapport à l'article du mariage, et en marquant expressément que Monsieur ne m'avait pu faire consentir à recevoir pour moi cette parole de M. le Prince, qu'après m'avoir fait voir que le changement de profession de M. son frère ne lui laissait plus aucun lieu d'y prétendre pour lui. MM. les Princes étaient de toutes ces négociations comme s'ils eussent été en pleine liberté. Nous leur écrivions, ils nous faisaient réponse; et le commerce de Paris à Lyon n'a jamais été mieux réglé. Bar (1), qui les gardait, était

(1) De Bar était, selon M. Joli, un homme farouche, qui

homme de peu de sens; de plus, les plus fins y sont trompés.

M. le cardinal Mazarin, qui avait pris goût pour la seconde fois aux acclamations du peuple, quand le Roi revint de Guienne, s'en lassa dans peu de jours. Les frondeurs n'en tinrent pas moins le pavé; mais je n'en étais pas moins souvent à l'hôtel de Longueville, et qui n'est qu'à cent pas du Palais-Royal, où le Roi logeait. J'y allais tous les soirs, et mes vedettes se posaient régulièrement à vingt pas des sentinelles de garde; j'en ai encore honte quand j'y pense: mais ce qui m'en faisait dans le fond du cœur dès ce temps-là paraissait grand au vulgaire, parce qu'il était haut, et excusable aux autres, parce qu'il était nécessaire. On pouvait dire qu'il n'était pas nécessaire que j'allasse à l'hôtel de Chevreuse; mais presque personne ne le disait, tant l'habitude a de force, particulièrement dans la faction, en faveur de ceux qui ont gagné les cœurs. Souvenez-vous de ce que je vous ai dit dans le premier livre de cet ouvrage sur ce sujet. Il n'y avait rien de si

---

cherchait à avancer sa fortune par le mauvais traitement qu'il faisait aux Princes, et qui, en cette occasion, était souvent la dupe de Montreuil, secrétaire du prince de Conti. Voyez les *Mémoires de Joli.*

contraire à tout ce qui se passait à l'hôtel de Chevreuse, que les confirmations, les conférences de Saint-Magloire, et autres telles occupations. Mais j'avais trouvé l'art de les concilier; et cet art justifie à l'égard du monde ce qu'il concilie.

Le Cardinal, fatigué des alarmes que l'abbé Fouquet commençait à lui donner à Paris, pour se rendre nécessaire auprès de lui, et entêté de sa capacité pour le gouvernement d'une armée, sortit en ce temps-là assez brusquement de Paris pour aller en Champagne, et reprendre Rethel et Château-Portien que les ennemis avaient occupés, et dans lesquels M. de Turenne prétendait hiverner. L'archiduc, qui s'était rendu maître de Mouzon, après un siége assez opiniâtre, lui avait donné un corps de troupes considérable, qui, jointes à celles qui avaient été ramassées par tous ceux qui étaient attachés à MM. les Princes, formaient une très-leste et très-belle armée. Le Cardinal lui en opposa une qui n'était pas moins forte; car il joignit à celle que le maréchal du Plessis commandait déjà dans la province, les troupes que le Roi avait ramenées de Guienne, et d'autres encore que Villequier et d'Hoquincourt avaient maintenues et même grossies tout l'été. Je vous raconterai les exploits de ces deux armées, après que vous aurez vu ceux qui se fi-

rent dans le parlement, un peu après le départ du Cardinal.

Nous résolûmes, dans un conseil tenu chez madame la Palatine, de ne pas le laisser respirer et de l'attaquer dès le lendemain de l'ouverture du parlement. Le premier président, qui était très-bien intentionné pour M. le Prince, avait fait témoigner à ses serviteurs, qu'il le servirait avec zèle en tout ce qui serait purement des voies de la justice; mais que si on prenait celles de la faction, il n'en pourrait être. Il s'en expliqua ainsi au président Viole, ajoutant que le Cardinal, voyant que le parlement ne pourrait s'empêcher de faire enfin justice à deux princes du sang qui la demandaient, et contre lesquels il n'y avait aucune accusation intentée, se rendrait infailliblement, pourvu qu'on ne lui donnât aucun lieu de croire qu'on eût des mesures avec les frondeurs, et que le moindre soupçon de correspondance ferait qu'il n'y aurait aucune extrémité dont il ne fût capable, plutôt que d'avoir la moindre pensée pour leur liberté : voilà ce que la Reine, le Cardinal et les subalternes disaient à tous momens ; voilà ce que le premier président et le maréchal de Grammont se persuadaient être bon et sincère, et voilà ce qui eût tenu M. le Prince dans les fers peut-être toute la vie du Mazarin,

sans le bon sens et la fermeté de la Palatine. Vous voyez de quelle nécessité il était de couvrir notre jeu dans une conjoncture où, au moins pour l'ouverture de la scène, la contenance du premier président nous était très-considérable. Il faut avouer qu'il n'y a jamais eu de comédie si bien exécutée. Monsieur fit croire au maréchal de Grammont qu'il voulait la liberté des Princes, mais qu'il ne la voulait que par la cour, parce qu'il n'y avait qu'elle qui pût la donner sans guerre civile, et qu'il avait découvert que les frondeurs ne la voulaient pas dans le fond. Les amis de M. le Prince firent voir au premier président que, comme nous voulions les tromper en nous servant d'eux pour pousser Mazarin, sous prétexte de servir M. le Prince, ils voulaient se servir de nous pour donner la liberté à M. le Prince, sous prétexte de pousser le Mazarin. Je donnai par mes manières toutes les apparences possibles à ces discours et à ces soupçons, et cette conduite fit tous les effets que nous voulions; elle échauffa, pour le service des Princes, le premier président et tous ceux du corps qui avaient de la disposition contre la fronde; elle empêcha que le Cardinal ne se précipitât dans quelque résolution qui ne nous plût pas, parce qu'elle lui donna lieu d'espérer qu'il détruirait les deux partis l'un

par l'autre; et elle couvrit si bien notre marche, que l'on ne faisait pas seulement réflexion sur les avis qui venaient de toutes parts à la cour contre nous. On y croyait savoir le dessous des cartes. Le premier président ne pouvait quelquefois s'empêcher de dire à sa place de certaines paroles équivoques, qu'il croyait que nous n'entendions pas, et qui nous avaient été expliquées la veille chez la Palatine. Nous nous y réjouissions du maréchal de Grammont, qui disait que les frondeurs seraient bientôt pris pour dupes. Enfin il y eut sur ce détail mille farces dignes du ridicule de Molière. Revenons au parlement.

La Saint-Martin de l'année 1650 arriva. Le premier président et l'avocat général Talon exhortèrent la compagnie à demeurer tranquille, pour ne point donner avantage aux ennemis de l'Etat. Deslande Payen, conseiller de la grand'-chambre, dit qu'il avait été chargé la veille, à neuf heures du soir, d'une requête de madame la Princesse. On la lut. Elle concluait à ce que les Princes fussent amenés au Louvre; qu'ils y fussent gardés par un officier de la maison du Roi; que le procureur général fût mandé pour déclarer s'il avait quelque chose à proposer contre leur innocence, et que faute de ce faire, il fût incessamment pourvu à leur liberté. Ce qui fut

assez plaisant, à l'égard de cette requête, est qu'elle fut concertée, l'avant-veille, chez madame la Palatine, entre Croissi, Viole et moi, et qu'elle fut minutée la veille chez le premier président, qui disait aux deux autres: Voilà servir les Princes dans les formes, et en gens de bien, et non pas comme des factieux. On mit le soir même sur la requête le *soit montré:* ce qui était de la forme. Elle fut renvoyée au parquet; l'on prit jour pour délibérer au mercredi d'après, qui était le 7 décembre.

Ce jour-là, les chambres étant assemblées, Talon, avocat général, qui avait été mandé pour prendre ses conclusions sur la requête, dit que, la veille, la Reine avait mandé les gens du Roi, pour leur ordonner de faire entendre à la compagnie, que son intention était que le parlement ne prît aucune connaissance de la requête présentée par madame la Princesse, parce que tout ce qui regardait l'emprisonnement des Princes n'appartenait qu'à l'autorité royale. Les conclusions de Talon, au nom du procureur-général, furent que le parlement renvoyât, par une députation, la requête à la Reine, et la suppliât d'y avoir quelque égard. Talon n'eut pas achevé de parler, que Crespin, doyen de la grand'-chambre, rapporta une autre requête de made-

moiselle de Longueville, par laquelle elle demandait la liberté de M. son père et la permission de demeurer à Paris pour la solliciter.

Aussitôt que la requête eut été lue, les huissiers vinrent avertir que Desroches, capitaine des gardes de M. le Prince, était à la porte, qui demandait à la compagnie qu'il lui plût de le faire entrer, pour lui présenter une lettre des trois Princes. On lui donna audience. Il dit qu'un cavalier des troupes, qui avait conduit M. le Prince au Havre-de-Grâce, lui avait apporté cette lettre. Elle fut lue. On y demandait qu'on leur fît leur procès, ou qu'on leur donnât la liberté.

Le vendredi 9, le parlement s'étant assemblé pour délibérer, Sainctot, lieutenant des cérémonies, apporta à la compagnie une lettre de cachet, par laquelle le Roi ordonnait de surseoir toutes délibérations, jusqu'à ce qu'on eût député vers lui pour apprendre ses volontés.

On députa dès l'après-dîner. La Reine reçut les députés dans le lit, où elle leur dit qu'elle se portait fort mal. Le garde des sceaux ajouta que l'intention du Roi était que le parlement ne s'assemblât, pour quelque affaire que ce pût être, avant que la santé de la Reine sa mère ne fût un peu rétablie, afin qu'elle pût elle-même travail-

ler avec plus d'application à tout ce qui serait de leur satisfaction.

Le 10, le parlement résolut de ne donner de délai que jusqu'au 14; et ce fut ce jour-là que Crespin, doyen du parlement, ne sachant quel avis prendre, porta celui de demander à M. l'archevêque une procession générale, pour obtenir de Dieu la grâce de n'en point prendre que de bons.

Le 14, on eut une lettre de cachet pour empêcher qu'on ne délibérât. Elle portait que la Reine donnerait satisfaction au plutôt sur l'affaire de MM. les Princes. On n'eut aucun égard à cette lettre de cachet. Lenain, conseiller de la grand'chambre, fut d'avis d'inviter M. le duc d'Orléans de venir prendre sa place, et la chose passa au plus de voix. Vous jugez, par tout ce que vous avez vu ci-devant, qu'il n'était pas encore temps que Monsieur parût. Il répondit aux députés qu'il ne se trouverait point à l'assemblée; qu'on y faisait trop de bruit; que ce n'était plus qu'une cohue; qu'il ne concevait pas ce que le parlement prétendait; qu'il était inouï qu'il eût pris connaissance de semblables affaires; qu'il n'y avait qu'à renvoyer les requêtes à la Reine. Remarquez que cette réponse, qui avait été résolue

chez la Palatine, parut, par l'adresse de Monsieur, lui avoir été inspirée par la cour. Il ne répondit à Doujat et à Menardeau (1) qui lui avaient été députés, qu'après en avoir conféré avec la Reine, à qui il tourna son absence du parlement d'une manière si délicate, qu'il se la fit demander. Ce qu'il dit aux députés acheva de confirmer la cour dans l'opinion que le maréchal de Grammont voyait clair dans ses véritables intentions; et le premier président en fut encore plus persuadé que les frondeurs demeuraient les dupes de l'intrigue. Comme il ne l'était pas lui-même du Mazarin, à beaucoup près tant que le maréchal de Grammont, il n'était pas fâché que le parlement lui donnât des coups d'éperons; et, quoiqu'il fît toujours semblant de les rabattre de temps en temps, il n'était pas difficile à connaître, quelquefois par lui-même et toujours par ceux qui dépendaient de lui dans la compagnie, qu'il voulait la liberté des Princes, quoiqu'il ne la voulût pas par la guerre.

Le 15, on continua la délibération.

Le 17, de même avec cette différence que Deslandes Payen, rapporteur de la requête, et de MM. les Princes, ayant été interrogé par le pre-

(1) Gratien Menardeau, conseiller au parlement de Paris.

mier président, s'il n'avait rien à ajouter à son avis, qu'il avait porté dès le 14, et répété dès le 15, y ajouta que, si la compagnie jugeait à propos de joindre aux remontrances qu'il ferait de vive voix et par écrit pour la liberté des Princes une plainte en forme contre la conduite du cardinal Mazarin, il ne s'en éloignerait pas. Broussel opina encore plus fortement contre lui. Je ne sais pas la raison pour laquelle le premier président s'attira, même contre les formes, cette répétition d'avis du rapporteur; mais je sais bien qu'on ne lui en voulut pas de mal au Palais-Royal; et d'autant plus, que le Cardinal fut nommé dans cette répétition.

Le 18, la nouvelle arriva que le maréchal du Plessis avait gagné une grande bataille contre M. de Turenne; que le dernier, qui venait au secours de Rethel, et qui l'avait trouvé déjà rendu au maréchal du Plessis, par Delliponti, qui y commandait, la garnison espagnole s'étant voulu retirer, avait été forcé de combattre dans la plaine de Saumepuis; qu'il s'était sauvé à toute peine lui cinquième, après y avoir fait des merveilles; qu'il y avait eu plus de deux mille hommes tués sur la place, du nombre desquels était un des frères de l'électeur Palatin, et six colonels, et près de quatre mille prisonniers, entre lesquels étaient don Estevan de Gamarre, la seconde per-

sonne de l'armée, Bouteville, qui est aujourd'hui M. de Luxembourg, le comte de Bossu, le comte de Quintin-Haucourt, Sensy, le chevalier de Jersai et tous les colonels. On ajoutait que l'on avait pris vingt drapeaux et quatre-vingt-quatre étendards. Vous ne doutez pas de la consternation du parti des Princes. Je n'eus toute la nuit, chez moi, que des pleureurs et des désespérés. Je trouvai Monsieur atterré.

Le 19, j'allai au Palais, où les chambres se devaient assembler. Le peuple me parut dans les rues morne, abattu et effrayé. Je connus dans ce moment combien le premier président était bien intentionné pour les Princes; car M. de Rhodes, grand-maître des cérémonies, étant venu commander au parlement de la part du Roi de se trouver le lendemain à Notre-Dame au *Te Deum* de la victoire, le premier président se servit naturellement de cette occasion pour faire qu'il n'y eût que peu de gens qui opinassent dans un temps où il voyait bien que personne n'opinerait apparemment que faiblement. Il n'y eut en effet que quinze ou seize conseillers qui parlassent. Le premier président ayant trouvé moyen de consumer le temps, ils allèrent pour la plupart aux remontrances pour la liberté des Princes, mais simplement, timidement, sans chaleur et sans parler

contre le Mazarin. Il n'y eut que Menardeau Champré, qui le nomma, mais avec des éloges, en lui donnant tout l'honneur de la bataille de Rhétel, et disant, comme il était vrai, qu'il avait forcé le maréchal du Plessis à la donner. Il avança encore que la compagnie ne pouvait mieux faire que de supplier la Reine de remettre les Princes à la garde de ce bon et sage ministre, qui en aurait le même soin qu'il avait eu jusque-là de l'Etat. Ce qui me surprit, c'est que cet homme non-seulement ne fut pas sifflé dans l'assemblée des chambres, mais que même en passant dans la salle où il y avait une foule innombrable de peuple, il ne s'éleva pas une seule voix contre lui. Cette circonstance, qui me fit voir le fond de l'abattement du peuple, jointe à tout ce qui me parut l'après-dîner dans la vieille et dans la nouvelle fronde (celle-ci était le parti des Princes), me fit prendre la résolution de me déclarer le lendemain pour relever les courages. Le tempérament que j'y apportai, fut de laisser dans mon avis, qui paraîtrait favorable à MM. les Princes, une porte laquelle le Mazarin et le premier président pussent croire que je me tinsse ouverte à dessein, pour ne pas m'engager à les servir en particulier pour leur liberté. Je connaissais le premier président pour un homme tout d'une

pièce ; et les gens de ce caractère ne manquent jamais de gober avec avidité toutes les apparences qui les confirment dans la première impression qu'ils ont prise. Je connaissais le Cardinal pour un esprit qui n'eût pu s'empêcher de croire qu'il n'y eût eu une porte de derrière partout où il y avait de la place pour la mettre. *C'est presque jeu sûr avec les hommes de cette espèce, de leur faire croire que l'on veut tromper ceux que l'on veut servir.* Je me résolus, sur ce fondement, d'opiner le lendemain fortement contre les désordres de l'Etat, et de prendre mon thême sur ce que Dieu, ayant béni les armes du Roi et éloigné les ennemis de la frontière par la victoire de M. le maréchal du Plessis, nous donnait moyen de penser sérieusement aux maladies internes, qui sont les plus dangereuses; à quoi je fis dessein d'ajouter que je me croyais obligé d'ouvrir la bouche sur l'oppression des peuples, dans un moment où la plainte ne pouvait plus donner d'avantage aux Espagnols atterrés par la dernière défaite ; que l'une des ressources de l'Etat était la conservation des membres de la maison royale ; que je ne pouvais voir qu'avec une extrême douleur MM. les Princes dans un air aussi mauvais que celui du Havre, et que je croyais que l'on devait faire de très-humbles remontrances au

Roi pour les en tirer, et pour les mettre en lieu où il n'y eût au moins rien à craindre pour leur santé. Je ne crus pas devoir nommer le Mazarin, afin de lui donner lieu à lui-même, et au premier président, de croire que ce ménagement pourrait-être l'effet de quelque arrière-pensée que j'avais peut-être de me raccommoder avec lui plus facilement, après avoir ameuté et échauffé contre lui le parti de MM. les Princes par une dernière déclaration, qui n'étant point pour la liberté, ne m'engageait à rien dans les suites. Je communiquai cette pensée à madame de Lesdiguières, à madame la Palatine, à madame de Chevreuse, à Viole, à Arnauld, à Croissi, au président de Bellièvre et à Caumartin. Il n'y eut que le dernier qui l'approuva, tout le monde disant qu'il fallait laisser remettre les esprits, qui ne se fussent jamais remis. Je l'emportai enfin par mon opiniâtreté; mais je connus que, si je ne réussissais pas, je serais désavoué par quelques-uns et blâmé par tous. Le coup était si nécessaire, que je crus en devoir prendre le hasard.

Le 20, je le pris, je parlai comme je viens de vous le dire. Tout le monde reprit cœur, on conclut que tout n'était pas perdu. Le premier président donna dans ce dont je m'étais flatté, et dit au président le Coigneux, au lever de l'assem-

blée, que mon avis avait été fort artificieux ; mais qu'on voyait au travers mon animosité contre les Princes. Le président de Mesmes, seul et unique, ne donna pas dans le panneau. Il jugea que je m'étais raccommodé avec MM. les Princes, et il s'en affligea à un point qu'il y a des gens qui ont cru que sa douleur contribua à sa mort, qui arriva aussitôt après. Il y eut fort peu de gens qui opinassent ce jour-là, parce qu'il fallut aller au *Te Deum ;* mais on vit l'air des esprits et des visages sensiblement changé. La salle du Palais, instruite par ceux qui étaient dans les lanternes, rentra dans sa première ferveur ; elle retentit des acclamations accoutumées quand nous sortîmes, et j'eus ce jour-là trois cents carrosses chez moi.

Le 22, on continua la délibération, et l'on s'aperçut de plus en plus que le parlement ne suivait pas le char de triomphe du Mazarin. Son imprudence d'avoir hasardé tout le royaume dans la dernière bataille, y fut relevée de toutes les couleurs que l'on put croire capables de ternir celles de la victoire.

Le 30 couronna l'œuvre ; il produisit l'arrêt par lequel il fut ordonné que très-humbles remontrances seraient faites à la Reine pour deman-

der la liberté des Princes et le séjour de mademoiselle de Longueville à Paris.

Il fut aussi arrêté de députer un président et deux conseillers au duc d'Orléans, pour le prier d'employer son autorité pour le même effet.

Il ne serait pas juste que j'oubliasse en ce lieu l'original de la fameuse chanson : *Il y a trois points dans cette affaire*, etc.

Or écoutez, peuple de France,
Le propre avis en terme exprès
Du grand Beaufort, fait en présence
Du parlement, dans le Palais.

Il saluït la compagnie
De son chapeau très-humblement;
Puis d'une mine très-hardie
Il fit ce beau raisonnement.

J'avons trois points dans notre affaire :
Les Princes sont le premier point.
Je les honore et les révère ;
C'est pourquoi je n'en parle point.

Le second est de l'éminence,
Monsieur Jules de Mazarin.
Sans barguigner j'aime la France
Et vas toujours mon grand chemin.

J'ai le cœur fait comme la mine,
Et suis tous les beaux sentimens.
C'est pourquoi je conclus et opine
Comme fera Monsieur d'Orléans.

À ces beaux mots la compagnie
Frappa des mains et dit tout haut:
Voyez comment pour sa patrie
Beaufort opine comme il faut.

J'avais recordé jusqu'à deux heures après minuit M. de Beaufort chez madame de Montbazon pour le faire parler au moins un peu juste dans une occasion aussi délicate. J'y réussis, comme vous voyez, par la chanson qui dans la vérité est rendue en vers mot à mot de la prose. Admirez la force de l'imagination : le vieux Machaut, doyen du conseil, qui n'était rien moins qu'un sot, me dit à l'oreille en entendant cet avis : *On voit bien que cela n'est pas de son crû.* Et ce qui est encore plus merveilleux est que les gens de la cour y entendirent finesse. Quand je demandai à M. de Beaufort pourquoi il avait parlé, dans son avis, de M. le duc d'Orléans, qui ne pouvait opiner parce qu'il n'était pas présent, il me répondit qu'il l'avait fait pour embarrasser le premier président. Cette repartie vaut la chanson.

Les gens du Roi ayant demandé audience pour les remontrances, la Reine les remit à la huitaine sous prétexte des remèdes qui lui avaient été ordonnés par les médecins. Monsieur répondit d'une manière ambiguë au président de Novion

qui lui avait été député. Les remèdes de la Reine durèrent huit ou dix jours plus qu'elle n'avait cru, ou plutôt qu'elle n'avait dit, et les remontrances du parlement ne se firent que le 20 janvier 1651. Elles furent fortes et le premier président n'oublia rien de ce qui pouvait les rendre efficaces.

Le 21, il en fit sa relation, c'est-à-dire, il la voulut faire; car il en fut empêché par un bruit confus qui s'éleva tout d'un coup des bancs des enquêtes, pour l'obliger à remettre cette relation, dans laquelle il ne s'agissait que de la liberté des deux Princes du sang, et du repos ou du bouleversement de l'État, et pour délibérer sur une entreprise qu'on prétendait que le garde des sceaux avait faite sur la juridiction du parlement, en la personne d'un secrétaire du roi. Cette bagatelle tint toute la matinée, et obligea le premier président à ne faire la relation que le 28. Il la finit en disant que la Reine avait répondu qu'elle ferait réponse dans peu de jours.

Nous fûmes avertis, en ce temps-là, que le Cardinal, qui n'était revenu à Paris, après la bataille de Rhetel, que parce qu'il ne douta point qu'il ne dût atterrer tous ses ennemis, nous fûmes, dis-je, avertis que, se voyant déchu de cette espérance, il pensait à en faire sortir le Roi, et nous

sûmes même que Beloi, qui était à lui, quoique domestique de Monsieur qui, dans le fond, ne voulait point de guerre civile, suivrait certainement la Cour. Madame de Frenoi dit à Fremont, à qui elle ne se cachait pas, parce qu'il lui prêtait de l'argent, que son mari, qui était à Madame, et en cabale avec Beloi, était de ce sentiment, et qu'il ne l'avait pas pris sans fondement. Nous ne la croyions pas bien informée; mais comme on ne pouvait jamais pleinement s'assurer de l'esprit de Monsieur, et que d'ailleurs nous considérions que le parlement était si engagé à la liberté de MM. les Princes, et que le premier président s'était même si hautement déclaré, qu'il n'y avait plus lieu de craindre qu'ils pussent, ni l'un ni l'autre, faire le pas en arrière, nous crûmes qu'il n'y avait plus de péril que Monsieur s'ouvrît, ou du moins que le peu de péril qui y restait ne pouvait pas contre-peser la nécessité que nous trouvions à engager Monsieur lui-même. Car, supposé que le Roi sortît de Paris, nous étions très-assurés que Monsieur ne le suivrait pas, s'il avait rompu publiquement avec le Cardinal: au lieu que nous ne nous en pourrions répondre, si la cour prenait cette résolution dans le temps qu'il y gardait encore des mesures. Nous nous servîmes de cette dispa-

rate du parlement, dont je viens de vous parler à propos d'un secrétaire du Roi, pour faire appréhender à Monsieur que cet exemple n'instruisît la cour, et ne lui donnât la pensée de faire de ces sortes de diversions, dont elle avait mille moyens dans les conjonctures où les momens étaient précieux, et où il ne fallait qu'un instant pour déconcerter les plus sages résolutions du monde. Nous employâmes deux ou trois jours à persuader Monsieur que le temps de dissimuler était passé. Il le connaissait, et il le sentait comme nous; mais *les esprits irrésolus ne suivent jamais ni leurs vues ni leurs sentimens, tant qu'il leur reste une excuse de ne se pas déterminer.* Celle qu'il nous alléguait était que, s'il se déclarait, le Roi sortirait de Paris; et qu'ainsi nous ferions la guerre civile. Nous lui répondîmes qu'il ne tenait qu'à lui, étant lieutenant-général de l'État, de faire que le Roi ne sortît pas de Paris; et que la Reine ne pouvait pas refuser, dans une minorité, les assurances qu'on lui demanderait sur cela. Monsieur levait les épaules; il remettait du matin à l'après-dîner, et de l'après-dîner au soir. *L'un des plus grands embarras que l'on ait auprès des Princes, c'est que l'on est souvent obligé, par la considération de leur propre service, de leur donner des conseils*

dont on ne peut dire la véritable raison. Celle qui nous faisait parler était le doute ou plutôt la connaissance que nous avions de sa faiblesse, et c'était justement celle que nous n'osions dire. De bonne fortune pour nous, celui contre lequel nous agissions eut encore plus d'imprudence que celui pour lequel nous agissions n'eut de faiblesse; car justement, trois ou quatre jours avant que la Reine répondît aux remontrances du parlement, il dit à Monsieur des choses assez fortes devant la Reine, sur la confiance qu'il avait en moi. Le propre jour de la réponse, qui fut le dernier jour de janvier, il haussa de ton. Il parla à Monsieur, dans la petite chambre grise de la Reine, du parlement, de M. de Beaufort et de moi, comme de la chambre basse de Londres, de Fairfax et de Cromwel. Il s'emporta jusqu'à l'exclamation, en s'adressant au Roi; il fit peur à Monsieur, qui fut si aise d'être hors du Palais-Royal sain et sauf, qu'en montant en carrosse il dit à Jouy, qui était à lui, qu'il ne se remettrait jamais entre les mains de cette enragée furie. Il appelait ainsi la Reine, parce qu'elle avait renchéri sur ce que le Cardinal avait dit au Roi.

Jouy, qui était de mes amis, m'avertit de la disposition de Monsieur, et je ne la laissai point

refroidir. Nous nous joignîmes M. de Beaufort et moi, pour l'obliger de se déclarer dès le lendemain au parlement. Nous lui fîmes voir qu'après ce qui s'était passé, il n'y avait plus de sûreté pour lui dans le tempérament; et que, si le Roi sortait de Paris, nous tomberions en une guerre civile, où il demeurerait apparemment seul avec Paris, parce que le Cardinal, qui tenait les Princes entre ses mains, ferait ses conditions avec eux. Qu'il savait mieux que personne que nous l'avions plutôt retenu qu'échauffé, tant que nous avions cru pouvoir amuser le cardinal Mazarin; mais que la chose étant dans sa maturité nous le tromperions, et nous serions des serviteurs inutiles, si nous ne lui disions qu'il n'y avait plus de temps à perdre, à moins qu'il ne se résolût lui-même à perdre toute confiance dans le parti des Princes qui commençaient à se défier de son inaction; qu'il fallait que le Cardinal fût le plus aveugle de tous les hommes, pour n'avoir pas pris ces instans pour négocier avec eux, et pour se donner le mérite de leur liberté qui paraissait, par l'événement, avoir été appréhendée par Monsieur; que tout ce qui avait été fait et dit par les frondeurs ne passerait en ce cas que pour un artifice; que nous ne doutions point que la cour ne fût sur le point de prendre ce parti;

que ce qu'elle venait de répondre au parlement en était une marque assurée, parce qu'il lui promettait la liberté de MM. les Princes, aussitôt après que leur parti serait désarmé; que sa réponse était captieuse, mais qu'elle était fixe; qu'elle engageait nécessairement, et sans qu'il y eût même prétexte de s'en défendre, à une négociation avec le parti des Princes que le Cardinal éluderait facilement, si Monsieur ne la pressait pas, ou qu'il tournerait contre Monsieur même, si Monsieur ne la pressait qu'à demi; qu'il serait également honteux et périlleux à S. A. R. ou de laisser les Princes dans les fers, après avoir traité avec eux, ou de laisser les moyens au Cardinal de leur faire croire qu'il aurait été le véritable auteur de leur liberté; qu'il ne s'agissait de rien moins dans le délai que de ces deux inconvéniens; que l'assemblée du lendemain en déciderait peut-être, parce que la décision dépendait de la manière dont le parlement prendrait la réponse de la Reine; que cette matière n'était point problématique, si Monsieur y voulait paraître, parce que sa présence assurerait la liberté des Princes, et lui en donnerait l'honneur.

Nous fûmes depuis huit heures, jusqu'à minuit sonné, à haranguer Monsieur sur ce ton, et Madame, que nous avions fait avertir par le vi-

comte d'Autel (1), capitaine des gardes de Monsieur, fit des efforts inconcevables pour le persuader. Il ne fut pas en son pouvoir : elle s'emporta et lui parla même avec aigreur, ce qu'elle n'avait jamais fait, à ce qu'elle nous dit; et comme il éleva sa voix, en disant que, s'il allait au Palais se déclarer contre la cour, le Cardinal emmenerait le Roi, elle se mit à crier de son côté : *Qui êtes-vous, Monsieur? n'êtes-vous pas lieutenant-général de l'Etat? ne commandez-vous pas les armées? n'êtes-vous pas maître du peuple? Je réponds que moi seule je l'en empêcherai.* Monsieur demeura ferme; et ce que nous en pûmes tirer, fut que je dirais le lendemain, en son nom et de sa part dans le parlement, ce que nous désirions qu'il y allât dire lui-même. En un mot, il voulut que j'éprouvasse l'aventure qu'il tenait fort incertaine, parce qu'il croyait que le parlement n'aurait rien à dire contre la réponse de la Reine; et son raisonnement était qu'il aurait l'honneur et le fruit de ma proposition, si elle réussissait; et que, si le parlement se contentait de la réponse de la Reine, il en serait

(1) Ferry de Choiseul, troisième du nom, vicomte d'Autel, frère puîné du maréchal duc de Choiseul, dit le maréchal du Plessis.

quitte pour expliquer ce que j'avais dit, c'est-à-dire, pour me désavouer un peu honnêtement. Je connus très-bien son intention, mais elle ne me fit pas balancer; car il y allait du tout, et si je n'eusse porté, comme je fis le lendemain, sa déclaration, je suis encore persuadé que le Cardinal aurait éludé pour très-long-temps la liberté de MM. les Princes, et que la fin en serait devenue une négociation avec eux contre Monsieur. Madame, qui vit que je m'exposais pour le bien public, eut pitié de moi. Elle fit tout ce qu'elle put pour faire que Monsieur me commandât de dire au parlement ce que le Cardinal avait dit au Roi touchant la chambre basse de Londres, Fairfax et Cromwel. Elle crut que ce discours, rapporté au nom de Monsieur, l'engagerait encore davantage : elle avait raison. Il me le défendit expressément, et à mon avis par la même considération, ce qui me fit encore plus juger qu'il attendait l'événement.

Je courus tout le reste de la nuit pour avertir que l'on grondât dans le parlement, au commencement de la séance, contre la réponse de la Reine, qui était véritablement spécieuse, et qui portait que, bien qu'il n'appartînt pas au parlement de prendre connaissance de cette affaire, la Reine voulait bien, par un excès de bonté, avoir égard

à ses supplications, et donner la liberté à MM. les Princes. Elle contenait de plus une promesse positive d'abolition contre tous ceux qui avaient pris les armes. Il n'y avait pour tout cela que quelques petites conditions préliminaires : c'était que M. de Turenne posât les armes; que madame de Longueville renonçât à son traité avec l'Espagne, et que Stenai et Mouzon fussent évacués. J'ai su depuis que cette réponse avait été insinuée au Mazarin par le garde des sceaux. Il est constant qu'elle éblouit le premier président, qui la voulait faire passer pour bonne au parlement, le dernier de Janvier, qui est le jour auquel il fit la relation de ce qui s'était passé la veille au Palais-Royal; que le maréchal de Grammont, qui la croyait telle, l'avait si bien déguisée à Monsieur, qu'il ne pouvait se persuader qu'elle se pût seulement contrarier; que le parlement donna, le même jour que je viens de marquer, presque aussi à l'aveugle que le premier président. Il n'est pas moins constant que le lendemain, qui fut le mercredi premier de février, tout le monde revint de cette illusion, et s'étonna de soi-même. Les enquêtes commencèrent par un murmure sourd. On demanda après cela au premier président, si la déclaration était expédiée; et comme il eut répondu que le garde des sceaux avait demandé un jour ou

deux pour la dresser, Viole dit que la réponse que l'on avait faite au parlement n'était qu'un panneau qu'on avait tendu à la compagnie, pour l'amuser; qu'avant qu'on pût avoir celle de madame de Longueville et de M. de Turenne, le terme que l'on disait être pris pour le sacre du Roi, et fixé au douze de Mars, serait échu; que la cour étant hors de Paris on se moquerait du parlement. Les deux frondes s'élevèrent à ce discours, et quand je les vis bien échauffées, je fis signe de mon bonnet, et je dis « que Monsieur » m'avait commandé d'assurer la compagnie que » la considération qu'il avait pour ses sentimens, » l'ayant confirmé dans ceux qu'il avait toujours » eus naturellement pour MM. ses cousins, il » était résolu de concourir avec elle pour leur » liberté, et d'y contribuer en tout ce qui serait » en son pouvoir ». Vous ne sauriez concevoir l'effet de ces trente ou quarante paroles. Il me surprit moi-même. Les plus sages me parurent aussi fous que le peuple, et le peuple me parut plus fou que jamais. Les acclamations passèrent tout ce que vous vous en pouvez figurer. Il n'en fallait pas moins pour rassurer Monsieur qui avait accouché de projets toute la nuit bien plus douloureusement, me dit Madame le matin, que je n'ai jamais accouché de tous mes enfans. Je le

trouvai dans la galerie accompagné de trente ou quarante conseillers qui l'accablaient de louanges. Il les prenait tous à part les uns après les autres, pour s'informer et se bien assurer du succès; et à chaque éclaircissement qu'il en tirait, il diminuait le bon traitement qu'il avait fait tout le matin à M. d'Elbeuf qui, depuis la paix de Paris, s'était livré, corps et âme, à M. le Cardinal, et qui était un de ses négociateurs auprès de Monsieur.

Quand il se fut tout-à-fait éclairci de l'applaudissement que sa déclaration avait eu, il m'embrassa cinq ou six fois devant tout le monde, et le Tellier lui étant venu demander de la part de la Reine s'il avouait ce que j'avais dit de sa part au parlement : *Oui,* lui répondit-il, *je l'avoue et je l'avouerai toujours de tout ce qu'il fera ou qu'il dira pour moi.* Nous crûmes qu'après une aussi grande déclaration que celle-là, Monsieur ne ferait aucune difficulté de prendre ses précautions pour empêcher que le Cardinal n'enlevât le Roi ; et Madame lui proposa de faire garder les portes de la ville, sous prétexte de quelque tumulte populaire. Il ne fut pas en son pouvoir de le lui persuader, et il faisait scrupule, disait-il, de tenir son Roi prisonnier.

Comme ceux du parti de MM. les Princes l'en

pressaient extrêmement, en lui disant que de là dépendait leur liberté, il leur dit qu'il allait faire une action qui leverait la défiance qu'ils témoignaient avoir de lui. Il envoya querir sur-le-champ le garde des sceaux, le maréchal de Villeroy et le Tellier. Il leur commanda de dire à la Reine qu'il n'irait jamais au Palais-Royal, tant que le Cardinal y serait, et qu'il ne pouvait plus traiter avec un homme qui perdait l'État. Il se tourna ensuite vers le maréchal de Villeroy : *Je vous charge*, dit-il, *de la personne du Roi*, *vous m'en répondrez*. J'appris cette belle expédition un quart d'heure après, et j'en fus très-fâché, parce que je la considérai comme le moyen le plus propre pour faire sortir le Roi de Paris, et c'était uniquement ce que nous craignions. Je n'ai jamais pu savoir ce qui obligea le Cardinal à s'y tenir après cet éclat. Il faut que la tête lui eût alors tout-à-fait tourné; et Servien, à qui je l'ai demandé depuis, en convenait. Il me disait que le Cardinal, ces douze ou quinze jours, n'était plus un homme. Cette scène se passa au palais d'Orléans le 2 de février.

Le 3, il y en eut une autre au parlement. Monsieur, qui ne gardait plus de mesures avec Mazarin, et qui se résolut de le pousser personnellement et même de le chasser, me commanda

de donner part à la compagnie, en son nom, de la comparaison du parlement à la chambre basse de Londres, et de quelques particuliers à Fairfax et Cromwel. Je l'alléguai comme la cause de l'éclat que Monsieur avait fait la veille, et je l'embellis de toutes ses couleurs. Je puis dire, sans exagération, qu'il n'y a jamais eu plus de feu en lieu du monde qu'il y en eut dans les esprits à cet instant. Il y eut des avis à décréter contre le Cardinal un ajournement personnel, il y en eut à le mander à l'heure même pour rendre compte de son administration. Les plus doux proposèrent de faire de très-humbles remontrances à la Reine pour demander son éloignement. Vous ne doutez pas de l'abattement du Palais-Royal à ce coup de foudre. La Reine envoya prier Monsieur d'agréer qu'elle lui menât M. le Cardinal. Il répondit qu'il appréhendait qu'il n'y eût point de sûreté pour lui. Elle offrit de venir seule au palais d'Orléans; il s'en excusa avec respect, mais il s'en excusa. Il envoya une heure après faire défense aux maréchaux de France de reconnaître d'autres ordres que les siens comme lieutenant-général de l'état, et au prévôt des marchands de ne faire prendre les armes que sous son autorité. Vous vous étonnerez sans doute de ce qu'après ces pas l'on ne fit pas celui de s'assurer des portes

de Paris pour empêcher la sortie du Roi. Madame, qui tremblait de peur de cette sortie, redoubla tous les jours ses efforts, mais ils ne servirent qu'à faire voir qu'un homme faible de son naturel n'est jamais fort en tout.

Le 4, Monsieur vint au Palais, et il assura la compagnie d'une correspondance parfaite, pour travailler ensemble au bien de l'Etat, à la liberté des Princes, et à l'éloignement du Cardinal. Comme Monsieur acheva de parler, les gens du Roi qui entrèrent, dirent que M. de Rhodes, grand maître des cérémonies, demandait à présenter une lettre de cachet du Roi. On balança un peu à lui donner audience, sur ce que Monsieur dit qu'étant lieutenant-général de l'Etat, il ne croyait pas que dans une minorité l'on pût faire écrire le Roi au parlement, sans sa participation. Cependant comme il ajouta qu'il était du sentiment de la recevoir, l'on fit entrer M. de Rhodes. On lut la lettre; elle portait ordre de séparer l'assemblée; d'aller par députés, au plus grand nombre qu'il se pourrait, au Palais-Royal, pour y entendre les volontés du Roi. On résolut d'obéir, et d'y envoyer sur l'heure même des députés, mais de ne point désemparer et d'attendre dans la grand'chambre les députés. Je reçus, comme on se levait pour aller auprès du feu, un billet de

madame de Lesdiguières, qui me mandait que, la veille, Servien avait concerté avec le garde des sceaux et avec le premier président la pièce qui s'allait jouer ; qu'elle n'en avait pu découvrir le détail, mais que la pièce était contre moi. Je dis à Monsieur ce que je venais d'apprendre. Il me répondit qu'il n'en doutait point à l'égard du premier président qui ne voulait la liberté de MM. les Princes que par la cour; mais que, si le vieux pantalon (il appelait ainsi le garde des sceaux de Châteauneuf, parce qu'il avait toujours une jaquette fort courte et un petit chapeau) était capable de cette folie et de cette perfidie tout ensemble, il mériterait d'être pendu de l'autre côté du Mazarin. Il le méritait donc; car il avait été l'auteur de la comédie que vous allez voir.

Aussitôt que les députés furent arrivés au Palais-Royal, M. le premier président dit à la Reine que le parlement était sensiblement affligé de voir que, nonobstant les paroles qu'il avait plu à Sa Majesté de donner pour la liberté de MM. les Princes, l'on n'avait point reçu la déclaration que tout le public attendait de sa bonté et de sa promesse. La Reine répondit que le maréchal de Grammont était parti pour faire sortir de la prison MM. les Princes en prenant d'eux les sûretés nécessaires pour l'Etat (je vous parlerai tantôt de ce voyage); que

ce n'était pas sur ce sujet qu'elle les avait mandés, mais sur un autre, qui leur serait expliqué par le garde des sceaux. Il fit semblant de l'expliquer, mais il parla si bas, sous prétexte d'un rhume, que personne ne l'entendit, pour avoir lieu, à mon avis, de donner par écrit un sanglant manifeste contre moi, que M. du Plessis eut bien de la peine à lire : mais la Reine le soulageait, en disant de temps en temps ce qui était sur le papier : en voici le contenu.

« Tous les rapports que le Coadjuteur à faits » au parlement sont faux, et controuvés par lui; » *il en a menti* (voilà la seule parole que la » Reine ajouta à l'écrit); c'est un méchant et » dangereux esprit, qui donne de pernicieux con- » seils à Monsieur. Il veut perdre l'Etat, parce » qu'on lui a refusé le chapeau, et il s'est vanté » publiquement qu'il mettra le feu aux quatre » coins du royaume, et qu'il se tiendra auprès » avec cent mille hommes qui lui sont engagés, » pour casser la tête à ceux qui se présenteront » pour l'éteindre ». L'expression était un peu forte, et je vous assure que je n'avais rien dit qui en approchât; mais elle était assez propre pour grossir la nuée qu'on voulait faire fondre sur moi, en la détournant de dessus la tête du Mazarin. On voit le parlement assemblé pour donner

arrêt en faveur de MM. les Princes; on voit Monsieur dans la grand'chambre déclaré personnellement contre le Mazarin, et l'on s'imagine que la diversion, qui était nécessaire, se rendrait possible par une nouveauté aussi surprenante que serait celle qui mettrait en quelque façon le Coadjuteur sur la sellette, en l'exposant, sans que le parlement eût aucun lieu de se plaindre de la forme, à tous les brocards qu'il plairait au moindre de la compagnie de lui donner. On n'oublia rien de tout ce qui pouvait inspirer du respect pour l'attaque, et de tout ce qui pouvait affaiblir la défense. L'écrit fut signé des quatre secrétaires d'état; et afin d'avoir plus de lieu de pouvoir rendre inutile tout d'un coup ce que je dirais apparemment pour ma justification, l'on fit suivre de fort près les députés par M. le comte de Brienne, avec ordre de prier Monsieur de vouloir bien aller conférer avec la Reine, touchant le peu qui restait pour consommer l'affaire de MM. les Princes. Vous verrez par les suites que le garde des sceaux de Châteauneuf avait inventé cet expédient, dans lequel il avait deux fins; l'une était d'éloigner par de nouveaux incidens la délibération qui allait directement à la liberté des Princes; l'autre, de tirer de la cour une déclaration si publique contre mon cardinalat, que

la dignité même de la parole royale se trouvât engagée à mon exclusion ; voilà l'intérêt du garde des sceaux. Servien, qui porta cette proposition au premier président, fut reçu à bras ouverts, parce que le premier président, qui ne voulait point que M. le Prince se trouvât uni avec Monsieur et avec les frondeurs en sortant de prison, ne cherchait qu'une occasion, pour remettre sa liberté, qu'il tenait infaillible de toutes les façons, à une conjoncture où il ne leur en eût pas l'obligation aussi pure et aussi entière qu'il la leur aurait en celle-ci. Menardeau, à qui le dessein fut communiqué, poussa plus loin ses espérances et celle de la cour; car M. de Lionne m'a dit depuis, qu'il promit qu'il ouvrirait l'avis de donner sur une plainte aussi authentique, commission au procureur-général d'informer contre moi, ce qui, ajouta-t-il, sera d'une grande utilité, soit en décréditant le Coadjuteur par une procédure qui le mettra *in reatu*, ou en changeant la carte à l'égard du Cardinal.

Les députés revinrent entre onze heures et midi au Palais, où Monsieur avait mangé un morceau à la buvette, afin de pouvoir achever la délibération ce jour-là. Le premier président affecta de commencer sa relation par la lecture de l'écrit qui lui avait été donné contre moi. Il

crut qu'il surprendrait ainsi les esprits. Effectivement il réussit, au moins en ce point; et la surprise parut sur tous les visages. Quoique je fusse averti, je ne l'étais pas du détail, et j'avoue que la forme de la machine ne m'était pas venue dans l'esprit. Dès que je la vis, j'en connus et j'en conçus la conséquence; et je la sentis encore plus vivement, quand j'entendis M. le premier président qui, se tournant froidement à gauche, dit: *Votre avis, M. le doyen?* Je ne doutai point que la partie ne fût faite, et je ne me trompais pas; mais Menardeau, qui devait ouvrir la tranchée, eut peur d'une salve du côté de la salle. Il y trouva une si grande foule de peuple en entrant, tant d'acclamations à la fronde, tant d'imprécations contre Mazarin, qu'il n'osa s'ouvrir, et qu'il se contenta de déplorer pathétiquement la division de l'Etat, et celle particulièrement qui paraissait dans la maison royale. Je ne puis vous dire de quel avis furent tous les conseillers de la grand'chambre; et je crois qu'eux-mêmes ne l'eussent pu dire, si on ne les en eût pressés à la fin de leur discours. L'un, fut du sentiment de faire des prières de quarante heures; l'autre, de prier Monsieur de prendre soin du public. Le bonhomme Broussel oublia que l'assemblée avait été résolue et indiquée pour y traiter de l'affaire

des Princes, et il ne parla en général que contre les désordres de l'Etat. Ce n'était pas mon compte; car je n'ignorais pas que tant que la délibération ne se ferait point, elle pourrait toujours retomber sur ce qui ne me convenait pas. La place dans laquelle j'opinais, qui était justement entre la grand'chambre et les enquêtes, me donna le temps de faire mes réflexions et de prendre mon parti, qui fut de traiter de satire et de libelle l'écrit qui avait été dressé contre moi par le Cardinal; de réveiller, par quelque passage court mais curieux, l'imagination des auditeurs, et de remettre ensuite la délibération dans son véritable sujet. Comme la mémoire ne me fournissait rien dans l'antiquité qui eût rapport à mon dessein, je fis un passage (1) d'un latin le plus pur et le plus approchant des anciens, qui fût en mon pouvoir, et je formai mon avis en ces termes:

« Si le respect que j'ai pour MM. les préopi-
» nans ne me fermait la bouche, je ne pourrais
» m'empêcher de me plaindre de ce qu'ils n'ont
» pas relevé l'indignité de cette paperasse qu'on
» vient de lire dans cette compagnie contre tou-
» tes les formes, et que l'on voit conçue dans les
» mêmes caractères qui ont profané le sacré nom

(1) Voyez les *Mémoires de Joli.*

» du Roi pour animer les témoins à brevet. Je
» pense qu'ils ont cru que ce libelle, qui n'est
» qu'une saillie de la fureur de M. le cardinal
» Mazarin, était trop au-dessous d'eux et de moi.
» Je n'y répondrai, messieurs, pour m'accom-
» moder à leurs sentimens, que par le passage
» d'un ancien qui me vient dans l'esprit : *Dans*
» *les mauvais temps je n'ai point abandonné la*
» *ville ; dans les bons, je n'ai point eu d'inté-*
» *rêt en vue, et dans les désespérés, je n'ai rien*
» *craint.* Je demande pardon à la compagnie de
» la liberté que j'ai prise de sortir, par ce peu de
» paroles, du sujet de la délibération. Mon avis
» est de faire de très-humbles remontrances au
» Roi, et de le supplier d'envoyer incessam-
» ment une lettre de cachet pour obtenir la li-
» berté de MM. les Princes et une déclaration
» en leur faveur, pour éloigner de sa personne et
» de ses conseils le cardinal Mazarin. Mon senti-
» ment est aussi, messieurs, que la compagnie
» prenne la résolution, dès aujourd'hui, de s'as-
» sembler lundi pour recevoir la réponse qu'il
» aura plu à Sa Majesté de faire à MM. les dé-
» putés ».

Les frondeurs applaudirent à mon opinion ; le parti des Princes la reçut comme l'unique voie pour leur liberté ; l'on opina avec chaleur, et mon

avis passa tout d'une voix. J'assurerais au moins qu'il n'y en eut pas trois de contraires.

On chercha long-temps mon passage, qui en latin a toute autre grâce qu'en français, et même beaucoup plus de force. Le premier président, qui ne s'étonnait de rien, parla de la nécessité de l'éloignement du Cardinal, selon toute la force de l'arrêt, et avec autant de vigueur que s'il avait été proposé par lui-même; mais habilement, finement, et d'une manière qui lui donna même lieu de l'alléguer à Monsieur comme un motif d'accorder à la Reine l'entrevue qu'elle demandait par M. de Brienne. Monsieur s'en excusant sur le peu de sûreté qu'il y avait pour lui, le premier président insista, et même avec larmes, et quand il vit Monsieur un peu ébranlé, il manda les gens du Roi. Talon, avocat général, fit une des plus belles actions qui se soient jamais faites en ce genre. Je n'ai jamais rien ouï ni lu de plus éloquent; il accompagna ses paroles de tout ce qui put leur donner de la force; il invoqua les mânes de Henri-le-Grand; il recommanda la France en général à Saint Louis, un genou en terre. Vous vous imaginez peut-être que vous auriez ri à ce spectacle; mais vous en eussiez été émue comme toute la compagnie, qui s'émut si fortement, que j'en vis la clameur des enquêtes

commencer à s'affaiblir. Le premier président, qui s'en aperçut comme moi, voulut se servir de l'occasion, et il proposa à Monsieur de prendre l'avis de la compagnie. Je me souviens que Barillon vous racontait un jour cet endroit. Comme je vis que Monsieur s'ébranlait, et commençait même à dire qu'il ferait tout ce que le parlement lui conseillerait, je pris la parole et dis que le conseil que Monsieur demandait, n'était pas s'il irait ou s'il n'irait pas au Palais-Royal, puisqu'il s'était déjà déclaré plus de vingt fois sur cela; mais qu'il voulait seulement demander à la compagnie la manière dont elle jugerait à propos qu'il s'excusât envers la Reine. Monsieur m'entendit bien; il comprit qu'il s'était trop avancé, il avoua mon explication, et Brienne fut renvoyé avec cette réponse: que Monsieur rendrait à la Reine ses très-humbles devoirs, aussitôt que les Princes seraient en liberté, et que le cardinal Mazarin serait éloigné de la personne du Roi et de ses conseils.

Nous appréhendions, dans la vérité, un coup de désespoir et de la Reine et du Mazarin, si Monsieur fût allé au Palais-Royal; mais on eût pu trouver des tempéramens et des sûretés, si nous n'eussions eu que cette considération. Nous craignions beaucoup davantage sa faiblesse, et avec

d'autant plus de sujet que nous avions remarqué que les délais du Cardinal, pour ce qui regardait la liberté de MM. les Princes, n'avaient d'autre fondement que l'espérance, qu'il ne pouvait perdre, que la Reine regagnerait Monsieur, et c'était dans cette vue qu'il avait fait partir le maréchal de Grammont et Lionne pour le Havre-de-Grâce, comme pour aller prendre, avec les Princes, les sûretés nécessaires pour leur liberté. Monsieur crut, par cette considération, l'affaire si avancée, qu'il se laissa aller à envoyer avec eux Goulas, secrétaire de ses commandemens. Il s'y engagea, dès le premier du mois, avec le maréchal de Grammont, et il en fut bien fâché le 2 au matin; parce que je lui en fis connaître la conséquence, qui était de donner à croire au parlement que l'intention du Cardinal fût sincère pour la liberté des Princes. Il se trouva, par l'événement, que j'avais bien jugé; car le maréchal de Grammont, qui partit le même jour pour aller au Havre, et qui dit publiquement, au Luxembourg, que MM. les Princes avaient leur liberté, et sans les frondeurs, n'eut que le plaisir de leur rendre une visite. Il partit sans instruction; on promit de lui en envoyer. Quand on vit que Monsieur s'était retiré du panneau, on prit d'autres vues; et le pauvre maréchal de

Grammont; avec les meilleures intentions du monde, joua un des plus ridicules personnages qu'homme de sa qualité pouvait jouer.

Vous allez voir dans peu une preuve convainçante que toutes les démarches, ou plutôt toutes les démonstrations que le Cardinal donnait, depuis quelque temps, de vouloir la liberté des Princes, n'étaient que dans la vue de détacher Monsieur de leurs intérêts, sous prétexte de le réunir à la Reine. Je vous ai déjà dit que cette grande scène des remontrances pour l'éloignement du Cardinal, et du refus fait à M. de Brienne, se passa le 4 de février; elle ne fut pas la seule. Le vieux bonhomme de la Vieuville, le marquis de Sourdis, le comte de Fiesque, Béthune et Montresor se mirent dans la tête de faire une assemblée de noblesse pour le rétablissement de leurs priviléges. Je m'y opposai fortement auprès de Monsieur, parce que j'étais persuadé qu'il n'y avait rien de plus dangereux dans une faction que de mêler, sans nécessité, ce qui en a la figure. Je l'avais éprouvé plus d'une fois; et toutes les circonstances en devaient dissuader dans cette occasion. Nous avions Monsieur, nous avions le parlement, nous avions l'Hôtel-de-Ville. Ce composé paraissait faire le gros de l'État; tout ce qui n'était pas assemblée

légitime le *déparait*. Il fallut céder à leurs désirs, auxquels je me rendis toutefois beaucoup moins qu'à la fantaisie d'Anneri, à qui j'avais l'obligation que vous avez vue ci-dessus. Il était secrétaire de cette assemblée, mais il en était aussi beaucoup plus le fanatique. Cette assemblée, qui se tint ce jour-là à l'hôtel de Vieuville, donna une grande terreur au Palais-Royal, où l'on fit monter six compagnies des gardes. Monsieur s'en fâcha; il envoya, en qualité de lieutenant-général de l'État, commander à M. d'Épernon, colonel de l'infanterie, et à M. de Schomberg, colonel des Suisses, de ne recevoir ordre que de lui. Ils répondirent respectueusement, mais en gens qui étaient à la Reine.

Le 5, l'assemblée de la noblesse se tint chez M. de Nemours.

Le 6, les chambres étant assemblées, et Monsieur ayant pris sa place au parlement, les gens du Roi entrèrent, et ils dirent à la compagnie qu'ayant été demander audience à la Reine pour les remontrances, elle leur avait répondu qu'elle souhaitait plus que personne la délivrance de MM. les Princes; mais qu'il était juste de chercher les sûretés pour l'État : que pour ce qui était de M. le Cardinal, elle le retiendrait dans ses conseils tant qu'elle le jugerait utile au service

du Roi, et qu'il n'appartenait pas au parlement de prendre connaissance de quel ministre elle se servait.

Le premier président essuya toutes les *bourrades* qu'on se peut figurer, pour n'avoir pas fait plus d'instances. On voulut l'obliger d'envoyer demander l'audience pour l'après-dîner. Tout le délai qu'il put obtenir ne fut que jusqu'au lendemain. Monsieur ayant dit que les maréchaux de France étaient dépendans du Cardinal, l'on donna arrêt sur l'heure, par lequel il fut ordonné de n'obéir qu'à Monsieur.

Comme j'étais le soir chez moi, MM. de Guimené et de Béthune y entrèrent, et me dirent que le Cardinal s'était sauvé lui troisième; qu'il était sorti de Paris en habit déguisé, et que le Palais-Royal était dans une consternation effroyable. Je voulais monter en carrosse sur cette nouvelle, pour aller trouver Monsieur, mais ils me prièrent d'entrer dans un petit cabinet où ils me pussent parler en particulier. Voici le secret. Chandenier, capitaine des gardes en quartier, était dans le carrosse du prince de Guimené, et voulait me dire un mot, mais il ne voulait être vu d'aucun de mes domestiques. Je connaissais pour peu sages les deux hommes qui me parlaient, mais je les crus fous à lier et à les mener aux Pe-

tites-Maisons, quand ils me nommèrent Chandenier. Je ne l'avais point vu depuis le collége, et encore depuis les premières années du collége, où nous n'avions que neuf ou dix ans l'un et l'autre. Nous ne nous étions jamais rendu visite. Il avait été fort attaché au cardinal de Richelieu, dans la maison duquel j'avais été bien éloigné d'avoir aucune habitude. Il était capitaine des gardes en quartier, je servais le mien dans la fronde. Je le vois à ma porte le propre jour que la fronde ôte de force au Roi son premier ministre; je le vois dans ma chambre. Il me demande d'abord si je ne suis pas serviteur du Roi. Je vous confesse que j'eusse eu bien peur, si je n'eusse été assuré que j'avais un bon corps de garde dans ma cour, et bon nombre de gens fort braves et fort fidèles dans mon antichambre. Comme j'eus répondu à Chandenier que j'étais au Roi comme lui, il me sauta au collet, et me dit: Et moi je suis au Roi comme vous, mais comme vous êtes aussi contre Mazarin pour la cabale: cela s'entend, ajouta-t-il; car au poste où je suis, je ne voudrais pas lui faire du mal autrement. Ensuite il me demanda mon amitié; il me dit qu'il n'était pas aussi mal auprès de la Reine qu'on le croyait; qu'il trouverait bien dans sa place des momens à donner de bonnes bottes au Sicilien. Il

revint une autre fois chez moi, avec les mêmes gens, entre minuit et une heure. Il y vint, pour la troisième fois, avec le grand prévôt qui, à mon avis, ne faisait ce pas que de concert avec la cour, quoiqu'il fît profession d'amitié avec moi depuis assez long-temps. La Reine eut avis de tout ceci; et de quelque manière que cet avis lui en soit venu, il est constant qu'elle l'eut, et il ne l'est pas moins qu'il ne se pouvait pas qu'elle ne l'eût, le prince de Guimené et Béthune étant les deux hommes du royaume les moins secrets. J'en avertis Chandenier, en leur présence, dès la première visite. Il eut commandement de se retirer chez lui en Poitou : voilà toute l'intrigue que j'eus avec lui, vous en verrez la suite en son temps.

Aussitôt que Chandenier fut sorti de chez moi, j'allai chez Monsieur, que je trouvai environné d'une troupe de courtisans qui applaudissaient au triomphe. Monsieur, qui ne me vit pas assez content à son gré, me dit qu'il gagerait que j'appréhendais que le Roi ne s'en allât. Je le lui avouai, il se moqua de moi; il m'assura que si le Cardinal avait eu cette pensée, il l'aurait exécutée en l'emmenant avec lui. Je lui répondis qu'il semblait que depuis quelque temps la tête tournât au Cardinal, et qu'à tout hasard il serait

bon d'y prendre garde, parce qu'avec ces sortes de gens les contre-temps sont toujours à craindre. Tout ce que je pus obtenir de Monsieur fut que je disse comme de moi-même à Chamboy, qui était mon ami, et qui commandait la compagnie des gendarmes de M. de Longueville, de faire quelque patrouille sans éclat dans le quartier du Palais-Royal. Chamboy avait fait couler dans Paris cinquante ou soixante hommes de ses gendarmes de concert avec moi, depuis que j'avais traité avec les Princes. Comme je faisais chercher Chamboy, Monsieur me rappela, et me défendit expressément de faire faire cette patrouille. L'entêtement qu'il avait sur ce point était inconcevable; et ce n'est pas la seule occasion où j'ai observé que *la plupart des hommes ne font les grands maux que par les scrupules qu'ils ont des moindres*. Monsieur craignait au dernier point la guerre civile, qu'il eût faite par nécessité, si le Roi fût sorti. Il se faisait un crime de la seule pensée de l'empêcher.

On raisonna beaucoup sur l'évasion du Cardinal, chacun voulant y chercher des motifs à sa mode. Je suis persuadé que la frayeur en fut l'unique cause, et qu'il ne se put donner à lui-même le temps qu'il eût fallu pour emmener le Roi et la Reine. Vous verrez dans la suite qu'il ne

tint pas à lui de les tirer de Paris bientôt après, et apparemment le dessein en était formé avant qu'il s'en allât. Je n'ai jamais pu comprendre ce qui le put obliger à ne pas l'exécuter dans une occasion où il avait, à toutes les heures du monde, sujet de craindre que l'on ne s'y opposât.

Le 17 le parlement s'assembla, et ordonna, Monsieur y assistant, que très-humbles remercîmens seraient faits à la Reine pour l'éloignement du Cardinal, et qu'elle serait aussi suppliée de faire expédier une lettre de cachet pour faire sortir les Princes, et d'envoyer une déclaration (1) par laquelle les étrangers fussent à jamais exclus du conseil du Roi. Le premier président s'étant acquitté de cette commission sur les quatre heures du soir, la Reine lui dit qu'elle ne pouvait faire de réponses, qu'elle n'eût conféré avec M. le duc d'Orléans, auquel on envoya pour cet effet le garde des sceaux, le maréchal de Villeroy et le Tellier. Il leur répondit qu'il ne pouvait aller au Palais-Royal que MM. les Princes ne fussent en liberté et que le Cardinal ne fût encore plus éloigné de la cour.

Le 18, le premier président ayant fait son rapport au parlement de ce que la Reine avait dit,

---

(1) Voyez les *Mémoires de Joli*.

Monsieur expliqua à la compagnie les raisons de sa conduite à l'égard de l'entrevue que l'on demandait. Il fit remarquer que le Cardinal n'était qu'à Saint-Germain, d'où il gouvernait encore le royaume ; que son neveu et ses nièces étaient au Palais-Royal ; et il proposa que l'on suppliât très-humblement la Reine de s'expliquer, si cet éloignement était pour toujours et sans retour. On ne peut s'imaginer jusqu'où alla l'emportement de la compagnie ce jour-là. Il y eût des voix à ordonner qu'il n'y aurait plus de favoris en France. Je ne croirais pas, si je ne l'avais ouï, que l'extravagance des hommes eût pu se porter jusqu'à cette extrémité. On passa enfin à l'avis de Monsieur, qui fut de faire expliquer la Reine sur la qualité de l'éloignement du Mazarin, et de presser la lettre de cachet pour la liberté des Princes.

Ce même jour la Reine assembla, dans le Palais-Royal, MM. de Vendôme, de Nemours, d'Elbeuf, d'Harcourt, de Rieux, de l'Illebonne, d'Épernon, de Candale, d'Étrées, de l'Hôpital, de Villeroy, du Plessis-Praslin, d'Hoquincourt, de Grancei, et elle envoya, par leur avis, MM. de Vendôme, d'Elbeuf et d'Épernon prier Monsieur de revenir prendre sa place au conseil, et lui dire que, si pourtant il ne le jugeait pas à propos,

elle lui enverrait le garde des sceaux pour concerter avec lui ce qui serait nécessaire pour l'affaire des Princes. Monsieur accepta la seconde proposition, et s'excusa de la première en termes fort respectueux; mais il traita fort mal M. d'Elbeuf (1), qui le voulait un peu trop presser d'aller au Palais-Royal. Ces MM. dirent à Monsieur que la Reine leur avait aussi commandé de l'assurer que l'éloignement du Cardinal était pour toujours. Vous verrez bientôt que, si Monsieur se fût mis ce jour-là entre les mains de la Reine, il y a grand lieu de croire qu'elle fût sortie de Paris et qu'elle l'eût emmené.

Le 19, Monsieur ayant dit au parlement ce que la Reine lui avait mandé touchant l'éloignement du Cardinal, et les gens du Roi ayant ajouté que la Reine leur avait donné ordre de porter la même parole à la compagnie, l'on donna arrêt par lequel il fut dit que, vu la déclaration de la Reine, le cardinal Mazarin sortirait dans 15 jours du royaume et de toutes les terres de l'obéissance du Roi avec tous ses parens et ses domestiques étrangers, à faute de quoi il serait procédé extraordinairement contre, et permis aux

(1) Il le traita de *Mazarin fieffé*, et lui dit d'autres duretés. Voyez les *Mémoires de Joli.*

communes et à tous autres de leur courir sus. J'eus un violent soupçon, au sortir du Palais, que l'on n'emmenât le Roi ce jour-là; parce que l'abbé Charrier, à qui le grand prévôt faisait croire plus de la moitié de ce qu'il voulait, me vint trouver tout échauffé, pour m'assurer que madame de Chevreuse et le garde des sceaux me jouaient, et ne me disaient pas tous les secrets, s'ils ne m'avaient fait confidence du tour qu'ils avaient fait au Cardinal : qu'il savait, de science certaine et de bon lieu, que c'étaient eux qui lui avaient persuadé de sortir de Paris, sur la parole qu'ils lui avaient donnée de le servir ensuite pour son rétablissement, et d'appuyer dans l'esprit de Monsieur les instances de la Reine, à laquelle il ne pouvait jamais résister en présence. L'abbé Charrier accompagna cet avis de toutes les circonstances que j'ai trouvées depuis répandues dans le monde, et qui eussent fait croire (au moins à tous ceux qui croient que ce qui leur paraît le plus fin est le plus vrai) que l'évasion du Mazarin était un grand coup de politique ménagé par madame de Chevreuse et par le garde des sceaux, et pour perdre le Cardinal par lui-même. *Les misérables gazettiers de ce temps-là* ont forgé là-dessus des *contes de Peau d'âne*, plus ridicules que ceux que l'on fait aux enfans. Je

m'en moquai dès l'heure même, parce que j'avais vu l'un l'autre fort embarrassés, quand ils apprirent que le Cardinal était dans la crainte que le Roi ne le suivît bientôt. Mais comme je croyais avoir remarqué plus d'une fois que la cour se servait du grand prévôt pour me faire insinuer de certaines choses, j'observai soigneusement les circonstances; et il me parut que beaucoup de celles que l'abbé Charrier me marquait, et qu'il m'avoua tenir du grand prévôt, tendaient à me laisser voir que le Mazarin s'en allait paisiblement hors du royaume attendre avec sûreté l'effet des grandes promesses du garde des sceaux et de madame de Chevreuse. Le bruit de ce grand coup d'État a été si universel qu'il faut à mon avis qu'il ait été semé pour plus d'une fin, et je suis persuadé que l'on fut bien aise de s'en servir, pour m'ôter de la pensée qu'on eût eu dessein de sortir de Paris le jour que l'on faisait effectivement état d'en sortir. Ce qui augmenta fort mon soupçon est que la Reine, qui avait toujours donné des délais, s'était relâchée tout à coup, et avait offert d'envoyer le garde des sceaux à Monsieur, et de terminer l'affaire des Princes. Je dis à Monsieur toutes mes conjectures, et je le suppliai d'y faire réflexion : je le pressai, je l'importunai. Le garde des sceaux, qui vint sur le soir

régler avec lui les ordres qu'on promettait d'envoyer dès le lendemain pour la liberté des Princes, l'assura pleinement. Je ne pus rien gagner sur lui, et je m'en revins chez moi, très-persuadé que nous aurions bientôt quelque scène nouvelle. Je m'étais presque endormi quand un gentilhomme ordinaire de Monsieur tira le rideau de mon lit, et me dit que S. A. R. me demandait. J'eus la curiosité d'en savoir la cause, et tout ce qu'il m'en put apprendre fut que mademoiselle de Chevreuse était venue éveiller Monsieur. Comme je m'habillais, un page m'apporta un billet d'elle ; il n'y avait que ces mots : *Venez en diligence au Luxembourg; et prenez garde à vous par les chemins.* Je trouvai mademoiselle de Chevreuse assise sur un coffre dans sa chambre. Elle me dit que madame sa mère, qui s'était trouvé mal, l'avait envoyée à Monsieur pour lui faire savoir que le Roi était sur le point de sortir de Paris, qu'il s'était couché à l'ordinaire, et qu'il venait de se relever, et qu'il était même déjà tout botté. Véritablement l'avis ne venait pas d'assez bon lieu. Le maréchal d'Aumont, capitaine des gardes en quartier, le faisait donner sous main, et de concert avec le maréchal d'Albret, par la seule vue de ne pas rejeter le royaume dans une confusion aussi effroyable que

celle qu'il prévoyait. Le maréchal de Villeroy avait fait donner au même instant le même avis par le garde des sceaux. Mademoiselle de Chevreuse ajouta qu'elle croyait que nous aurions bien de la peine à faire prendre une bonne résolution à Monsieur, parce que la première parole qu'il lui avait dite, lorsqu'elle l'avait éveillé, était: *Envoyez querir le Coadjuteur; toutefois qu'y a-t-il à faire?*

Nous entrâmes dans la chambre de Madame où Monsieur était couché avec elle: il me dit d'abord: *Vous l'aviez bien dit; que ferons-nous?* Il n'y a qu'un parti, lui répondis-je, c'est de se saisir des portes de Paris. Le moyen à l'heure qu'il est! reprit-il. Les hommes en cet état ne parlent que par monosyllabes. Je me souviens que je le fis remarquer à mademoiselle de Chevreuse. Elle fit des merveilles, Madame se surpassa. On ne put jamais rien gagner de positif sur l'esprit de Monsieur; et tout ce que l'on en put tirer fut, qu'il enverrait Destouches, capitaine de ses Suisses, chez la Reine, pour la supplier de faire réflexion sur les suites d'une action de cette nature. Cela suffira, disait Monsieur : car lorsque la Reine verra que sa résolution est pénétrée, elle n'aura garde de s'exposer à l'entreprendre. Madame, voyant que cet expé-

dient, n'étant pas accompagné, serait capable de tout perdre, et que pourtant Monsieur ne pouvait se résoudre à donner aucun ordre, me commanda de lui apporter une écritoire qui était sur la table de son cabinet, et elle écrivit ces paroles dans une grande feuille de papier.

Il est ordonné à M. le Coadjuteur de faire prendre les armes, et d'empêcher que les créatures du cardinal Mazarin, condamné par le parlement, ne fassent sortir le Roi de Paris.

MARGUERITE DE LORRAINE.

Monsieur, ayant voulu voir cette dépêche, l'arracha des mains de Madame; mais il ne put l'empêcher de dire à mademoiselle de Chevreuse: *Je te prie, ma chère nièce, de dire au Coadjuteur qu'il fasse ce qu'il faut, et je lui réponds demain de Monsieur, quoiqu'il dise aujourd'hui.* Monsieur me cria, comme je sortais de la chambre: *Au moins, M. le Coadjuteur, vous connaissez le parlement, je ne veux point absolument me brouiller avec lui.* Mademoiselle de Chevreuse tira la porte en disant: *Je vous défie de vous brouiller autant avec lui que vous l'êtes avec moi.*

Vous jugez aisément de l'état où je me trouvai; mais je crois que vous ne doutez pas du parti

que je pris. Le choix au moins n'en était point embarrassant, quoique l'événement fût bien délicat. J'écrivis à M. de Beaufort ce qui se passait, et je le priai de se rendre en toute diligence à l'hôtel de Montbazon. Mademoiselle de Chevreuse alla éveiller le maréchal de la Mothe, qui monta à cheval en même temps avec tout ce qu'il put amasser de gens attachés à MM. les Princes. Je sais bien que Langues et Coligni furent de cette troupe; M. de Montmorenci porta ordre de ma part à l'Epinai de faire prendre les armes à la compagnie dont il était lieutenant; ce qu'ils firent. Il se saisit de la porte de Richelieu. Martineau ne s'étant pas trouvé à son logis, sa femme, qui était sœur de madame de Pommereux, se jeta en juppe dans la rue, fit battre le tambour, et cette compagnie se posta à la rue Saint-Honoré.

Destouches exécuta dans ces entrefaites sa commission; il trouva le Roi dans le lit (car il s'y était remis) et la Reine en pleurs. Elle le chargea de dire à Monsieur qu'elle n'avait jamais pensé à enlever le Roi, et que c'était une pièce de ma façon. Le reste de la nuit l'on régla les gardes. MM. de Beaufort et de la Mothe se chargèrent des patrouilles de cavalerie. Enfin on s'assura, comme il était nécessaire dans cette occasion.

Je retournai chez Monsieur pour lui rendre compte du succès. Il en fut très-aise dans le fond ; mais il n'osa toutefois s'en expliquer, parce qu'il voulait apprendre ce que le parlement en penserait. Selon ce qu'il en disait lui-même, je connus clairement que je courais risque d'être désavoué, si le parlement grondait ; et vous observerez, s'il vous plaît, qu'il n'y avait guère de matière plus propre à le faire gronder, puisqu'il n'y en a point qui soit plus contraire aux formes du Palais que celles où il se traite d'investir le Palais-Royal. J'étais très-persuadé, comme je le suis encore, qu'elle était bien rectifiée et même sanctifiée par la circonstance ; car il est constant que la sortie du Roi pouvait être la perte de l'Etat. Mais je connaissais le parlement, et je savais que le bien qui n'est pas dans les formes, y est toujours criminel à l'égard des particuliers. Je vous confesse que c'est une des rencontres de ma vie où je me suis trouvé le plus embarrassé. Je ne pouvais pas douter que les gens du Roi n'éclatassent le lendemain avec fureur contre cette action ; je ne pouvais pas ignorer que le premier président ne tonnât ; j'étais très-assuré que Longueil, qui, depuis que son frère était devenu surintendant des finances, avait renoncé à la fronde, ne m'épargnerait pas par ses sous-mains que je connaissais pour

être encore plus dangereuses que les déclamations des autres.

Ma première pensée fut d'aller dès les sept heures du matin chez Monsieur le presser de se lever, ce qui était une affaire, et d'aller au Palais, ce qui en était une autre. Caumartin ne fut pas de cet avis, et il me dit, pour raison, que l'affaire dont il s'agissait n'était pas de la nature de celles où il suffit d'être avoué. Je l'entendis d'abord, et j'entrai dans sa pensée; je compris qu'il y aurait trop d'inconvéniens à faire seulement soupçonner que la chose n'avait pas été exécutée par les ordres positifs de Monsieur, et que la moindre résistance qu'il ferait à se trouver à l'assemblée, ferait naturellement ce mauvais effet. Je pris la résolution de ne point proposer à Monsieur d'y aller, mais de me conduire toutefois d'une manière qui l'obligeât d'y venir; et le moyen que je pris pour cela fut que nous nous y trouvassions, MM. de Beaufort, de la Mothe et moi fort accompagnés; que nous y fissions faire de grandes acclamations par le peuple; qu'une partie des officiers des colonelles dépendans de nous se partageât; que les uns vinssent au Palais pour y rendre le concours plus grand; que les autres fussent chez Monsieur, comme pour lui offrir leurs services dans une conjoncture aussi périlleuse pour

la ville, qu'aurait été la sortie du Roi, et que M. de Nemours s'y trouvât en même temps avec MM. de Coligni, de Langues, de Tavannes et les autres du parti des Princes, qui lui dissent que c'était à ce coup que MM. ses cousins lui devaient leur liberté, et qu'ils le suppliaient d'aller consommer son ouvrage au Palais. M. de Nemours ne put faire ce compliment à Monsieur qu'à huit heures, parce qu'il avait commandé à ses gens de ne point l'éveiller plutôt, sans doute pour se donner le temps de voir ce que la matinée produirait. Nous étions cependant au Palais dès les sept heures, et nous observâmes que le premier président gardait la même conduite; car il n'assemblait point les chambres, apparemment pour voir les démarches de Monsieur. Il était à sa place dans la grand'chambre, jugeant les affaires ordinaires; mais il montrait par son visage et par ses manières, qu'il avait de plus grandes pensées dans l'esprit. La tristesse paraissait dans ses yeux, mais cette sorte de tristesse qui touche et qui émeut, parce qu'elle n'a rien de l'abattement. Monsieur arriva enfin, mais bien tard et après neuf heures sonnées, M. de Nemours ayant eu toutes les peines du monde à l'ébranler. Il dit, en arrivant, à la compagnie qu'il avait conféré la veille avec le garde des

sceaux, et que les lettres de cachet, pour la liberté des Princes, seraient expédiées dans deux heures, et partiraient incessamment. Le premier président prit ensuite la parole, et dit avec un profond soupir : *M. le Prince est en liberté, et le Roi, le Roi notre maître est prisonnier.* Monsieur, qui n'avait point de peur, parce qu'il avait reçu plus d'acclamations dans les rues et dans la salle du Palais qu'il n'en avait jamais eues, et à qui Coulon avait dit à l'oreille que l'escopetterie des enquêtes ne serait pas moins forte, Monsieur, dis-je, lui repartit : *Le Roi était prisonnier entre les mains du Mazarin, mais Dieu merci, il ne l'est plus.* Les enquêtes répondirent comme par un écho: *Il ne l'est plus, il ne l'est plus.* Monsieur, qui parlait toujours bien en public, fit un petit narré de ce qui s'était passé la nuit, délicat, mais suffisant pour autoriser ce qui s'était fait; et le premier président ne répondit que par une invective assez aigre qu'il fit contre ceux qui avaient supposé que la Reine eût eu une aussi mauvaise intention; qu'il n'y avait rien de plus faux, et tout le reste. Je ne répondis que par un souris. Vous pouvez croire que Monsieur ne nomma pas ses auteurs; mais il marqua en général au premier président qu'il en savait plus que lui.

La Reine envoya querir, dès l'après-dîner,

les gens du Roi et ceux de l'Hôtel-de-Ville, pour leur dire qu'elle n'avait jamais eu cette pensée; et pour leur commander de faire même garder les portes de la ville, afin d'en effacer l'opinion de l'esprit du peuple. Elle fut exactement obéie. Cela se passa le 10 février.

Le 11, M. de la Vrillière, secrétaire d'État, partit avec toutes les expéditions nécessaires pour faire sortir MM. les Princes.

Le 13, le Cardinal, qui ne s'éloigna des environs de Paris que depuis qu'il eut appris qu'on y avait pris les armes, se rendit au Havre-de-Grâce, où il fit toutes les bassesses imaginables à M. le Prince, qui le traita avec beaucoup de hauteur, et qui ne lui fit point le moindre remercîment de la liberté qu'il lui donna après avoir dîné avec lui. Je n'ai jamais pu comprendre cette démarche du Cardinal, qui m'a paru des plus ridicules de notre temps dans toutes ses circonstances.

Le 15, on eut la nouvelle à Paris de la sortie de MM. les Princes. Monsieur alla voir la Reine: on ne parla de rien, et la conversation fut courte.

Le 16, MM. les Princes arrivèrent. Monsieur alla au-devant d'eux jusqu'à mi-chemin de Saint-Denis; il les prit dans son carrosse, où nous

étions aussi, M. de Beaufort et moi. Ils allèrent descendre au Palais-Royal, où la conférence ne fut pas plus échauffée, ni plus longue que celle de la veille. M. de Beaufort demeura, tant qu'ils furent chez la Reine, du côté de la porte Saint-Honoré, et j'allai entendre complies aux pères de l'Oratoire. Le maréchal de la Mothe ne quitta pas le derrière du Palais-Royal. MM. les Princes nous reprirent à la Croix-du-Trahoir, et nous soupâmes chez Monsieur, où la santé du Roi fut bue, avec le refrain, *point de Mazarin*. Le pauvre maréchal de Grammont et M. d'Amville furent forcés à faire comme les autres.

Le 17, Monsieur mena MM. les Princes au parlement; et, ce qui est remarquable, le même peuple qui avait fait, treize mois auparavant, des feux de joie pour leur emprisonnement, en fit tous ces derniers jours pour leur liberté.

Le 20, la déclaration que l'on avait demandée au Roi contre le Cardinal, fut apportée au parlement pour y être enregistrée, et elle fut renvoyée avec fureur, parce que la cause de son éloignement était couverte et ornée de tant d'éloges, qu'elle était proprement un panégyrique. Comme cette déclaration portait que tous étrangers seraient exclus des conseils, le bonhomme Broussel, qui allait toujours plus loin que les

autres ; ajouta dans son opinion ; *et tous les cardinaux, parce qu'ils font serment au pape.* Le premier président, s'imaginant qu'il me ferait un grand déplaisir, admira le bon sens de Broussel, et approuva son sentiment. Il était fort tard, l'on voulait dîner, la plupart n'y firent point de réflexion ; et comme tout ce qui se disait et se faisait en ce temps-là contre le Mazarin, directement ou indirectement, était si naturel, qu'il n'eût pas été judicieux de s'y imaginer du mystère, je crois que je n'y eusse pas pris garde, non plus que les autres, si M. de Châlons, qui avait pris ce jour-là sa place au parlement, ne m'eût dit que, lorsque Broussel eut proposé l'exclusion des cardinaux français, et que le parlement eut témoigné, par des voies confuses, de l'approuver, M. le Prince avait fait paraître beaucoup de joie, et s'était écrié : *Voilà un bel écho !* Il faut que je vous fasse ici mon panégyrique.

Je pouvais être un peu piqué de ce que, dès le lendemain d'un traité par lequel Monsieur déclarait qu'il pensait à me faire Cardinal, M. le Prince appuyait une proposition qui allait directement à la diminution de cette dignité. La vérité est que M. le Prince n'y avait aucune part ; qu'elle se fit naturellement, et ne fut appuyée que

parce que rien de tout ce qui s'avançait contre le Mazarin ne pouvait être désapprouvé. Mais j'eus lieu de croire en ce temps-là qu'il y avait eu du concert; que Longueil avait fait donner dans le panneau le bonhomme Broussel; que tous les gens marqués pour être serviteurs de MM. les Princes, y avaient donné avec chaleur; et j'eus encore autant de lieu d'espérer que j'en ferais évanouir la tentative, que les frondeurs, qui s'aperçurent que le premier président voulait se servir contre moi en particulier de la chaleur que le corps avait contre le général, m'offrirent de tourner tout court, de faire expliquer l'arrêt, et d'éclater d'une manière qui eût assurément obligé M. le Prince à faire changer de ton à ceux de son parti. Il y eut dans le même temps une autre occasion qui, s'il m'eût plu, m'aurait encore donné un moyen bien plus sûr et plus fort de brouiller les cartes, et d'embarrasser le théâtre d'une façon qui n'eût pas permis au premier président de s'égayer à mes dépens. Je vous ai déjà parlé de l'assemblée de la noblesse. La cour, qui est toujours disposée à croire le pire, était persuadée, quoiqu'à faux, comme je vous l'ai déjà dit, que cette assemblée était de mon invention, et que j'y faisais un grand fond. Elle crut par cette raison qu'elle frapperait un grand coup contre

moi en la dissipant; et sur ce principe qui était faux, elle faillit à se faire deux préjudices les plus réels et les plus effectifs que ses ennemis les plus mortels lui eussent pu procurer. Pour obliger le parlement, qui craint naturellement les Etats, à donner des arrêts contre cette assemblée de la noblesse, elle envoya le maréchal de l'Hôpital à cette assemblée, lui dire qu'elle n'avait qu'à se séparer, parce que le Roi lui donnait sa foi et sa parole de faire tenir les états-généraux le 1er d'octobre. Je sais bien qu'on n'avait pas le dessein de l'exécuter; mais je n'ignore pas aussi que, si Monsieur et M. le Prince se fussent unis ensemble pour le faire exécuter, comme il était dans le fond de leur intérêt, il se fût trouvé par l'événement que les ministres se fussent attiré, sans nécessité, pour une bagatelle, celui de tous les inconvéniens qu'ils ont toujours appréhendé le plus. L'autre, qu'ils hasardèrent par cette conduite, fut qu'il ne tint presqu'à rien que Monsieur ne prît la protection de cette assemblée malgré moi; et, s'il l'eût fait dès le commencement, comme je le vis sur le point de le faire, la Reine, contre son intérêt et son intention qui conspiraient ensemble à diviser Monsieur d'avec le Prince, les eût unis davantage par un éclat qui, étant fait dès les premiers jours de la liberté, eût

entraîné de nécessité le délivré dans le parti du libérateur. Le temps donne des prétextes, il donne même quelquefois des raisons qui sont des manières de dispenses pour les bienfaits; et il n'est jamais sage dans la nouveauté d'en presser la méconnaissance.

La Vieuville (1) et de Sourdis (2), secondés par Montresor, et qui, depuis la disgrâce de Rivière, avaient repris assez de créance auprès de Monsieur, le piquèrent un jour si vivement sur l'ingratitude que le parlement lui témoignait, en s'opiniâtrant à vouloir dissiper une assemblée qui s'était formée sous son autorité, qu'il leur promit que, s'ils continuaient le lendemain, il déclarerait à la compagnie qu'il s'en allait aux Cordeliers où l'assemblée se tenait, et se mettrait à sa tête pour recevoir les huissiers du parlement qui seraient assez hardis pour lui venir signifier son arrêt. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que, depuis le jour que le Palais-Royal fut investi, Monsieur était si persuadé de son pouvoir

(1) La Vieuville, dont il parlé ici, c'est Charles, duc de la Vieuville, gouverneur du Poitou, lieutenant-général en Champagne, etc., mort en 1689, âgé de 73 ans.

(2) Charles d'Escoubleau, marquis de Sourdis, mort en 1666.

sur le peuple, qu'il n'avait plus aucune frayeur du parlement. M. de Beaufort, qui entra dans le temps de cette conversation, l'anima encore si fort, qu'il se fâcha contre moi-même avec aigreur, et me reprocha que j'avais contribué à souffrir que l'on insistât à la déclaration contre les cardinaux français; qu'il savait bien que je ne m'en souciais pas, parce que ce ne serait qu'une chanson, et même très-impertinente et très-ridicule, toutes les fois qu'il plairait à la cour; mais que je devais songer à sa gloire qui était trop intéressée à souffrir que les Mazarins, c'est-à-dire, ceux qui avaient fait leurs efforts pour soutenir ce ministre dans le parlement, se vengeassent de ceux qui l'avaient servi pour le détruire, en quittant sa personne pour attaquer sa dignité en vue d'un homme, à qui lui Monsieur la voulait faire tomber. M. de Beaufort, outré de ce que le président Perrault (1), intendant de M. le Prince, avait dit la veille, dans la buvette de la chambre des comptes, qu'il s'opposerait au nom de son maître à l'enregistrement de ses provisions de l'amirauté, M. de Beaufort, dis-je, n'oublia rien pour l'enflammer et pour lui mettre dans l'esprit

(1) Président en la chambre des comptes, intendant de la maison de M. le Prince.

qu'il ne fallait pas laisser passer ces deux occasions sans éprouver ce que l'on devait attendre de M. le Prince, dont tous les partisans paraissaient en l'une et en l'autre s'unir beaucoup avec ceux de la cour.

Vous voyez que j'avais beau jeu, et d'autant plus que je pouvais presque être d'un sentiment contraire, sans me brouiller en quelque façon avec tous les autres amis que j'avais dans le corps de la noblesse. Je ne balançai pas un moment, parce que je résolus de me sacrifier à mon devoir, et de ne pas corrompre la satisfaction que je trouvais dans moi-même à avoir contribué autant que j'avais fait, et à l'éloignement du Cardinal, et à la liberté de MM. les Princes, deux ouvrages extrêmement agréables au public, de ne pas la corrompre, dis-je, par des intrigues nouvelles et par des subdivisions de parti, qui d'un côté m'éloignaient toujours du gros de l'arbre, et qui de l'autre eussent toujours passé dans le monde pour des effets de la colère que je pouvais avoir contre le parlement. Je dis, que je pouvais avoir; car, dans la vérité, je ne l'avais pas, et parce que le gros du corps, qui était toujours très-bien intentionné pour moi, songeait beaucoup plus à donner des atteintes au Mazarin qu'à me faire du mal, et parce que je

n'ai jamais compris que l'on se puisse émouvoir de ce que fait un corps. Je n'eus pas de mérite à ne me pas échauffer; mais je crois en avoir eu un peu à ne me pas laisser ébranler aux avantages que ceux qui ne m'aimaient point prirent de ma froideur. Leurs vanteries me tentèrent; je n'y succombai pas, et je demeurai ferme à soutenir à Monsieur qu'il devait dissiper l'assemblée de la noblesse; qu'il ne devait point s'opposer à la déclaration qui portait l'exclusion des conseils des cardinaux français, et que son unique vue devait être, dorénavant, d'assoupir toutes les partialités. Je n'ai jamais rien fait qui m'ait donné tant de satisfaction intérieure que cette action. Ce que je fis à la paix de Paris était mêlé de l'intérêt que je trouvais à ne pas devenir le subalterne de Fuensaldagne; mais je ne fus porté à cette action-ci que par le pur principe de mon devoir. Je me résolus de m'y attacher uniquement; j'étais satisfait de mon ouvrage, et, s'il eût plu à la cour et à M. le Prince d'ajouter quelque foi à ce que je leur disais, je rentrais moi-même de la meilleure foi du monde dans les exercices purs et simples de ma profession. Je passais dans le monde pour avoir chassé le Mazarin, qui était l'horreur du public, et pour avoir délivré les Princes, qui en étaient devenus

les délices. C'était un grand contentement, et je le sentais au point d'être très-fâché que l'on m'eût engagé à avoir prétendu au cardinalat. Je voulus marquer le détachement que j'en avais, par l'indifférence que je témoignai pour l'exclusion des conseils qu'on lui donnait. Je m'opposai à la résolution que Monsieur avait prise de se déclarer ouvertement dans le parlement pour l'empêcher; je fis qu'il se contenta d'avertir la compagnie qu'elle allait trop loin, et que la première chose que le Roi ferait à sa majorité (comme il arriva), serait de révoquer cette déclaration. Je n'entrai en rien à l'opposition que le clergé de France y fit par la bouche de M. l'archevêque d'Ambrun (1), et non-seulement je n'opinai pas sur ce sujet dans le parlement, comme les autres, mais j'obligeai même tous mes amis d'opiner comme moi. Et comme le président de Bellièvre, qui voulait à toutes forces rompre en visière au premier président sur cette matière qui, dans la vérité, pouvait se tourner très-facilement en ridicule contre un homme qui avait fait tous ses efforts pour soutenir cette même di-

(1) George d'Aubusson de la Feuillade, archevêque d'Ambrun, et ensuite évêque et prince de Metz, etc., mort en 1697, âgé de 88 ans.

gnité en la personne de Mazarin, comme, dis-je, le président de Bellièvre m'eut reproché, devant le feu de la grand'chambre, que je manquais aux intérêts de l'Eglise en la traitant ainsi, je lui répondis tout haut : *On n'a fait qu'un mal imaginaire à l'Eglise, et j'en ferais un solide à l'Etat, si je ne faisais tous mes efforts pour y assoupir les divisions*. Cette parole plut à beaucoup de gens.

Le peu d'action que j'eus dans le même temps touchant les états-généraux, ne fut pas si approuvé. L'on voulut s'imaginer qu'ils rétabliraient l'Etat, et je n'en fus pas persuadé. Je savais que la cour ne les avait proposés que pour obliger le parlement, qui les appréhende toujours, à se brouiller avec la noblesse. M. le Prince m'avait dit vingt fois, avant sa prison, qu'un Roi, ni des Princes du sang n'en devaient jamais souffrir. Je connaissais la faiblesse de Monsieur, incapable de régir une machine de cette étendue. Voilà les raisons que j'eus pour ne pas me donner sur cet article le mouvement que beaucoup de gens eussent souhaité de moi. Je crois encore que j'avais raison. Toutes ces considérations firent qu'au lieu de m'éveiller sur les états-généraux, sur l'assemblée de la noblesse et sur la déclaration contre les cardinaux, je me confirmai dans la pen-

sée de me reposer, pour ainsi dire, dans mes dernières actions; et je cherchai même les voies de le pouvoir faire avec honneur. Ce que M. de Châlons m'avait dit de M. le Prince, joint à ce qui me paraissait des démarches de beaucoup de ses serviteurs, commença à me donner ombrage; et cet ombrage me fit beaucoup de peine parce que je prévoyais que, si la fronde se brouillait avec M. le Prince, nous retomberions dans des confusions étranges. Je pris le parti, dans cette vue, d'aller au-devant de tout ce qui pourrait y donner lieu. J'allai trouver mademoiselle de Chevreuse, je lui dis mes doutes, et après que je l'eus assurée que je ferais pour ses intérêts, sans exception, tout ce qu'elle voudrait, je la priai de me permettre de lui représenter qu'elle devait toujours parler du mariage de M. le prince de Conti, comme d'un honneur qu'elle recevrait, mais comme d'un honneur qui n'était pourtant pas au-dessus d'elle; par cette raison elle ne devait pas le courir, mais l'attendre; que toute la dignité y était conservée jusque-là, parce qu'elle avait été recherchée, et poursuivie même avec de grandes instances; qu'il s'agissait de ne rien perdre: que je ne croyais pas qu'on voulût manquer à ce qui avait été non-seulement promis dans la prison, mais à ce qui avait été con-

firmé depuis par tous les engagemens les plus solennels (vous remarquerez, s'il vous plaît, que M. le prince de Conti soupait presque tous les soirs à l'hôtel de Chevreuse); mais qu'ayant des lueurs que les dispositions de M. le Prince pour la fronde n'étaient pas si favorables que nous avions sujet de l'espérer, j'étais persuadé qu'il était de la bonne conduite de ne pas s'exposer à une aventure aussi fâcheuse que serait celle d'un refus d'une personne de sa qualité; qu'il m'était venu dans l'esprit un moyen qui me paraissait haut et digne de sa naissance, pour nous éclaircir de l'intention de M. le Prince, et propre à en accélérer l'effet, si elle était bonne, ou à en rectifier ou colorer la suite, si elle était mauvaise; que ce moyen était que je disse à M. le Prince que madame sa mère et elle m'avaient ordonné de l'assurer qu'elles ne prétendaient en façon du monde se servir des engagemens qui avaient été pris par les traités; qu'elles n'y avaient consenti que pour avoir la satisfaction de lui remettre sa parole, et que je le suppliais en leur nom de croire que, si elles lui faisaient la moindre peine, ou le moindre préjudice aux mesures qu'il pouvait avoir en vue de prendre à la cour, elles s'en désistaient de tout leur cœur, et qu'elles ne laisseraient pas de demeurer, elles et tous leurs amis, très-attachés à son service.

Mademoiselle de Chevreuse donna dans mon sens, parce qu'elle n'en avait jamais d'autre que celui de l'homme qu'elle aimait. Madame sa mère y tomba, parce que ses lumières naturelles lui faisaient toujours prendre avec avidité ce qui était bon. Laigues s'y opposa, parce qu'il était lourd, et que les gens de ce caractère ont toutes les peines du monde à comprendre ce qui est double. Bellièvre, Caumartin, Montresor l'emportèrent à la fin en lui expliquant ce double, et en lui faisant voir que, si M. le Prince avait bonne intention, ce procédé l'obligerait; que, s'il l'avait mauvaise, il le retiendrait et l'empêcherait au moins de nous accabler dans un moment où nous en usions si respectueusement, si franchement et si honnêtement avec lui. Ce moment était ce que nous avions justement et uniquement à craindre, parce que la constitution des choses nous faisait déjà voir plus que suffisamment que, si nous l'échappions d'abord, nous ne serions pas long-temps sans en rencontrer de plus défavorables. Jugez, je vous prie, de la délicatesse de celui qui pouvait unir contre nous l'autorité royale, purgée du mazarinisme, et le parti de M. le Prince purgé de la faction. Sur le tout, quelle sûreté en M. le duc d'Orléans! Vous voyez que j'avais raison de songer à prévenir l'orage et à nous faire

un mérite de ce qui pouvait nous l'attirer. Je fis mon ambassade à M. le Prince. Je mis entre ses mains la prétention de mon chapeau; je lui remis le mariage de mademoiselle de Chevreuse. Il s'emporta contre moi, il jura, il me demanda pour qui je le prenais. Je sortis persuadé, et je le suis encore, qu'il avait toute l'intention de l'exécuter.

Tout ce que je viens de vous dire de l'assemblée de la noblesse, des états-généraux, et de la déclaration contre les cardinaux, tant français qu'étrangers, fut ce qui remplit la scène depuis le 17 février 1651, jusqu'au 3 avril. Je n'en ai pas daté les jours, parce que je vous aurais trop ennuyée par la répétition. Elle fut continuée sans interruption dans le parlement sur ces matières. La cour chicana toutes choses à son ordinaire, elle se relâcha aussi de toutes choses à son ordinaire. Elle fit tant par ses journées, que le parlement de Paris écrivit à tous les parlemens du royaume pour les exciter à donner arrêt contre le cardinal Mazarin, ce qu'ils firent; qu'elle fut aussi obligée de donner une déclaration d'innocence à MM. les Princes, qui fut un panégyrique; qu'elle fut forcée de donner une déclaration, par laquelle tous les cardinaux tant français qu'étrangers seraient exclus des conseils du Roi, et le

parlement n'eut pas de repos que le Cardinal n'eût quitté Sedan, et ne fût allé à Bruyl, maison de l'électeur de Cologne. Le parlement faisait tous ces mouvemens le plus naturellement du monde, s'imaginait-il, les efforts étaient sous le théâtre; vous les allez voir.

M. le Prince, qui était incessamment sollicité par la cour de s'accommoder, égayait de jour en jour le parlement pour se rendre nécessaire plus à la Reine et à Monsieur; et comme j'avais intérêt à tenir en haleine et en honneur la vieille fronde, je ne m'endormais pas de mon côté. La Reine, dont l'animosité la plus fraîche était contre le Prince, me faisait parler dans le même temps qu'elle n'oubliait rien pour l'obliger à négocier. Le vicomte d'Autel, capitaine des gardes de Monsieur et mon ami particulier, était frère du maréchal du Plessis-Praslin, et il me pressa, sept ou huit jours durant, d'avoir une conférence secrète avec lui, pour affaire, me disait-il, où il y allait de ma vie et de mon honneur. J'en fis beaucoup de difficulté, parce que je connaissais le maréchal du Plessis pour un grand Mazarin, et le vicomte d'Autel pour un bonhomme très-capable d'être trompé. Monsieur à qui je rendis compte de l'instance que l'on me faisait, me commanda d'écouter le Maréchal, en prenant de toutes manières

mes précautions, et ce qui l'obligea à me donner cet ordre fut que le Maréchal lui fit dire par son frère, qu'il se soumettait à tout ce qu'il lui plairait, si ce qu'il me devait dire n'était pas de la dernière importance à S. A. R. Je le vis donc la nuit chez le vicomte d'Autel qui avait sa chambre au Luxembourg, mais qui avait aussi son logis dans la rue d'Enfer. Il me parla sans façonner de la part de la Reine; il me dit qu'elle avait toujours de la bonté pour moi; qu'elle ne me voulait point perdre, qu'elle m'en donnait une marque en m'avertissant que j'étais sur le bord du précipice; que M. le Prince traitait avec elle; qu'elle ne pouvait s'ouvrir davantage, n'étant pas assurée de moi; mais que si je voulais m'engager à son service, elle me ferait toucher le détail au doigt et à l'œil. Cela était, comme vous voyez, un peu trop général. Je répondis qu'en mon praticulier je ne douterais jamais de quoi que ce soit qu'il plût à la Reine de me faire dire; qu'elle jugeait bien que Monsieur étant aussi engagé qu'il l'était à M. le Prince, il ne romprait pas avec lui, à moins, non-seulement qu'on lui fît voir des faits, mais qu'il pût lui-même les faire voir au public. Cette parole, qui était pourtant très-raisonnable, aigrit beaucoup la Reine contre moi. Elle dit au Maréchal : *Il veut*

périr, *il périra*. Je l'ai su de lui-même plus de dix ans après. Voici ce qu'elle voulait dire. Servien et Lionne traitaient avec M. le Prince, et ils lui promettaient pour lui le gouvernement de Guienne, celui de Provence pour son frère, la lieutenance de roi de Guienne et le gouvernement de Blaye pour la Rochefoucaut, qui était du secret de la négociation, et qui y était même présent. M. le Prince devait avoir par ce traité ses troupes entretenues dans ces provinces, à la réserve de celles qui seraient en garnison dans les places qu'on lui avait déjà rendues. Il avait mis Meillant dans Clermont, Marsin dans Stenai, Bouteville dans Bellegarde, Arnauld dans le château de Dijon, Persan dans Mouron; jugez quel établissement! Lionne m'a assuré, plusieurs fois depuis, que lui et Servien avaient fait de très-bonne foi à M. le Prince la proposition touchant la Guienne et la Provence, parce qu'ils étaient persuadés qu'il n'y avait rien que la cour ne dût faire pour le gagner. Les gens qui veulent croire du mystère à toutes ces choses, ont dit qu'ils ne pensèrent qu'à l'amuser. Ce qui a donné de la couleur à cette opinion est que la chose leur réussit justement comme s'ils en eussent eu le dessein; car M. le Prince, qui ne douta pas que deux hommes aussi dépendans du Cardinal, n'au-

raient pas eu la hardiesse de lui faire des propositions de cette importance, sans son ordre, et qui d'ailleurs trouva d'abord toute facilité imaginable pour le gouvernement de Guienne, dont il fut effectivement pourvu, en laissant celui de Bourgogne à M. d'Épernon, M. le Prince, dis-je, ne douta point de l'aveu du Cardinal pour le gouvernement de Provence; et avant que de l'avoir reçu, ou il consentit, ou il fit entendre qu'il consentirait. On en parle diversement, au changement du conseil, qui arriva le 3 avril en la manière que je vais vous le raconter, après que je vous aurai prié de remarquer que cette faute de M. le Prince est, à mon opinion, la plus grande qu'il ait jamais faite contre la politique.

Le 3 avril, Monsieur et M. le Prince étant allés au Palais-Royal, Monsieur y apprit que Chavigni, l'intime de M. le Prince, y avait été mandé, par la Reine, de Touraine où il était. Monsieur, qui le haïssait mortellement, se plaignit à la Reine de ce qu'elle l'avait fait revenir sans lui en parler, et d'autant plus qu'elle lui allait (au moins selon le bruit commun) faire prendre la place de ministre au conseil. La Reine lui répondit fièrement qu'il avait bien fait d'autres choses sans elle. Monsieur sortit du Palais-

Royal, M. le Prince le suivit. Après le conseil, la Reine envoya M. de la Vrillière demander les sceaux à M. de Châteauneuf. Elle les donna, sur les dix heures du soir, à M. le premier président, et elle envoya M. de Sully chercher son beau-père pour venir au conseil tenir la place de chancelier. La Tivollière, lieutenant de ses gardes, vint faire part à Monsieur, entre dix et onze heures, de ce changement. Madame et mademoiselle de Chevreuse n'oublièrent rien pour lui en faire connaître la conséquence, qui ne devait pas être bien difficile à prouver à un lieutenant-général de l'Etat, aussi vivement et aussi hautement offensé qu'il l'était. Vous n'aurez pas de peine à croire que je ne conservai pas en cette occasion la modération sur laquelle je vous ai tantôt fait mon éloge. Monsieur nous parut très-animé, et il nous assembla tous, c'est-à-dire, MM. le Prince, le prince de Conti, MM. de Beaufort, de Nemours, de Brissac, de la Rochefoucaut, de Chaulnes, frère aîné de celui que vous connaissez, de Vitri, de la Mothe, d'Etampes, de Fiesque et Montresor. Il exposa le fait, et il en demanda avis. Montresor ouvrit celui d'aller demander les sceaux au premier président, de la part de S. A. R. MM. de Chaulnes, de Brissac, de Vitri, de Fiesque, furent du même sentiment. Le mien

fut que celui qui venait d'être proposé était juste, et fondé sur le pouvoir légitime de Monsieur; qu'il était même nécessaire: mais que, comme il était de sa bonté d'obvier à tout ce qui pouvait arriver de plus violent dans une action de cette nature, ma pensée n'était pas qu'il fallût se servir du peuple, comme M. de Chaulnes venait de dire; mais qu'il serait, à ce qui me semblait, plus à propos que Monsieur fît exécuter la chose par son capitaine des gardes; que M. de Beaufort et moi nous nous pourrions tenir sur les quais qui sont des deux côtés du Palais pour retenir le peuple, qui n'avait besoin que de bride partout où le nom de Monsieur paraissait. M. de Beaufort m'interrompit à ce mot, et il me dit : *Je parlerai pour moi, monsieur, quand j'opinerai; pourquoi m'alléguer?* Je faillis à tomber de mon haut. Il n'y avait pas eu entre nous la moindre ombre, je ne dis pas de division, mais de mécontentement. M. de Beaufort continua en disant qu'il ne répondrait pas que nous pussions contenir le peuple, et l'empêcher de jeter peut-être le premier président dans la rivière. Quelqu'un du parti des Princes (je ne me souviens pas précisément si ce fut M. de Nemours, ou M. de la Rochefoucaut) releva et orna ce discours de tout ce qui pouvait donner au mien figure ou

couleur d'une exhortation au carnage. M. le Prince ajouta qu'il confessait qu'il n'entendait rien à la guerre des *pots de chambre;* qu'il se sentait même poltron pour toutes les occasions de tumulte populaire et de sédition; mais que, si Monsieur croyait être assez outragé pour commencer la guerre civile, il était tout prêt à monter à cheval, à se retirer en Bourgogne, et à faire des levées pour son service. M. de Beaufort se remit encore sur le même ton, et ce fut précisément ce qui abattit Monsieur, parce que, voyant M. de Beaufort dans les sentimens de M. le Prince, il crut que le peuple se partagerait entre lui et moi.

Vous avez sans doute la curiosité de savoir le sujet qui obligea M. de Beaufort à cette conduite; vous serez bien étonnée quand vous le saurez. Gonzeville, lieutenant de ses gardes, m'a dit depuis que madame de Nemours, sa sœur, qu'il aimait fort, l'avait obligé par ses larmes, plutôt que par ses raisons, dans une conversation qu'il eut l'après-dîner avec elle, à ne se point séparer de M. de Nemours, qui était inséparable de M. le Prince, et que ses efforts se firent de concert avec madame de Montbazon, qu'il prétendait avoir été persuadée, d'un côté, par Vigneuil, et de l'autre par le maréchal d'Al-

bret, qui tous deux s'accordaient en ce temps-là pour le désunir de la fronde. Madame de Montbazon a toujours soutenu au président de Bellièvre, qu'elle n'avait jamais été de ce complot, et qu'elle fut plus surprise que personne, quand M. de Beaufort lui dit le lendemain au matin ce qui s'était passé. Le président de Bellièvre ne faisait aucun fond sur tout ce qu'elle disait, et particulièrement sur cette matière, où M. de Beaufort prit si mal son parti, qu'il tomba tout d'un coup à rien, vous le verrez par la suite, et que par conséquent madame de Montbazon avait raison de ne pas prendre sur elle sa conduite. Gonzeville m'a souvent dit depuis que M. de Beaufort en fut au désespoir dès le lendemain. Je sais que Brillet, qui était son écuyer, a dit le contraire. Tout cela est incertain; mais ce qui m'a paru de plus sûr, est qu'il me crut perdu, voyant la cour et M. le Prince réunis, et croyant que Monsieur n'aurait pas la force de se soutenir contre eux. Il ne jugea pas bien; car je suis persuadé que, si lui-même ne se fût pas détaché, Monsieur eût fait tout ce que nous eussions désiré, et qu'il l'eût fait à jeu sûr. Il ne tint pas à moi de lui faire connaître qu'il le pouvait même sans lui, comme il était vrai; car, comme il fut entré après cette conférence dans la chambre de Madame, où ma-

dame et mademoiselle de Chevreuse l'attendaient, je lui proposai, en leur présence, d'amuser MM. les Princes, sous prétexte de consulter encore sur le même sujet, et je ne lui demandai que deux heures de temps pour faire prendre les armes aux colonelles, et pour leur faire voir qu'il était absolument maître du peuple. Madame, qui pleurait de colère, et qui voulait à toutes forces qu'on prît ce parti, l'ébranla, et il dit : *Mais si nous prenons cette résolution, il faut les arrêter tout à l'heure, et eux, et mon neveu de Beaufort.* Ils sont allés dans le cabinet des livres, répondit mademoiselle de Chevreuse, attendre V. A. R.; il n'y a qu'à donner un tour de clef pour les y enfermer. J'envie cet honneur au vicomte d'Autel; ce sera une belle chose qu'une fille arrête un gagneur de batailles! Elle fit un saut en disant cela, pour y aller. La grandeur de la proposition étonna Monsieur, et comme je connaissais parfaitement son naturel, je ne la lui avais pas faite d'abord, et je ne lui avais parlé que de les amuser. Comme il avait de l'esprit, il jugea bien que, dès qu'il y aurait du bruit dans la ville, il serait absolument nécessaire de les arrêter, et son imagination lui en arracha la proposition. Si mademoiselle de Chevreuse n'eût rien dit, je ne l'eusse pas relevée, et Monsieur

m'eût peut-être laissé faire, ce qui lui eût imposé la nécessité d'exécuter ce qu'il avait imaginé. L'impétuosité de mademoiselle de Chevreuse lui approcha d'abord toute l'action, il n'y a rien qui effraie tant une âme faible. Il se mit à siffler, ce qui n'était jamais un bon signe, quoique ce signe ne fût pas rare; il s'en alla rêver dans une croisée; il nous remit au lendemain; il passa dans le cabinet des livres, où il donna congé à la compagnie; et MM. les Princes sortirent du Palais-Royal, en se moquant publiquement, sur les degrés, de la guerre des pots de chambre.

Comme j'étais le lendemain au matin dans la chambre de madame de Chevreuse, le président Viole y entra fort embarrassé, à ce qui nous parut. Il se démêla de l'ambassade qu'il avait à porter, comme un homme qui en était fort honteux. Il mangea la moitié de ce qu'il avait à dire, et nous comprîmes par l'autre qu'il venait de déclarer la rupture du mariage. Madame de Chevreuse lui répondit galamment. Mademoiselle de Chevreuse, qui s'habillait auprès du feu, se prit à rire. Vous jugez bien que nous ne fûmes pas surpris de la chose; mais je vous avoue que je le suis encore de la manière. Je n'ai jamais pu la concevoir; mais qui plus est, je n'ai jamais pu me la faire expliquer. J'en ai parlé mille

fois à M. le Prince, j'en ai parlé à madame de Longueville, j'en ai parlé à M. de la Rochefoucaut; aucun d'eux ne m'a pu alléguer aucune raison de ce procédé si peu ordinaire en de pareilles occasions, où l'on cherche au moins toujours des prétextes. On dit après que la Reine avait défendu cette alliance, et je n'en doute point; mais je sais bien que Viole n'en dit pas un mot dans son compliment. Ce qui est encore de plus étonnant, est que madame de Longueville m'a dit vingt fois, depuis sa dévotion, qu'elle n'avait point rompu ce mariage; que M. de la Rochefoucaut me l'a confirmé, et que M. le Prince, qui est l'homme le moins menteur, m'a juré d'autre part qu'il n'y avait contribué ni directement ni indirectement. Comme je disais un jour à Guitaut que cette variété m'étonnait, il me répondit qu'il n'en était point surpris, parce qu'il avait remarqué sur beaucoup d'articles que M. le Prince et madame sa sœur avaient oublié la plupart des circonstances de ce qui s'était passé dans ce temps-là. Faites réflexion, je vous prie, sur l'inutilité des recherches qui se font tous les jours par les gens d'étude, à l'égard des siècles qui sont plus éloignés!

Aussitôt que Viole fut sorti de l'hôtel de Chevreuse, je reçus un billet de Jouy, qui était à

Monsieur. Ce billet portait que S. A. R. s'était levée de fort bon matin; qu'elle paraissait consternée; que le maréchal de Grammont l'avait entretenue fort long-temps, et que Goulas avait eu une conférence particulière avec elle; que le maréchal de la Ferté-Imbault (1), qui était une manière de girasol, commençait à fuir ceux qui étaient remarqués dans la maison pour être de mes amis. Le marquis de Sablonière, qui commandait le régiment de Valois, et qui était mon ami, entra aussi un moment après, pour m'avertir que Goulas était allé chez Chavigni avec un visage fort gai, au sortir de la conversation qu'il avait eue avec Monsieur. Mademoiselle de Chevreuse reçut en même temps un billet de Madame, qui la chargeait de me dire que je me tinsse sur mes gardes, et qu'elle mourait de peur que les menaces qu'on faisait à Monsieur ne l'obligeassent à m'abandonner. Ces avis me portèrent à me faire un mérite auprès de Monsieur du sujet que j'avais de craindre sa faiblesse, et de ce que je croyais nécessaire pour ma sûreté. Je déclarai ma pensée, à l'hôtel de Chevreuse, en

---

(1) Jacques d'Etampes, marquis de la Ferté-Imbault. Il fut élevé à la dignité de maréchal de France en 1651, et mourut en 1668, âgé de 78 ans.

présence des gens les plus affidés du parti. Ils l'approuvèrent, et je l'exécutai (1). La voici : J'allai trouver Monsieur ; je lui dis qu'ayant eu l'honneur et la satisfaction de le servir dans les deux choses qu'il avait eues le plus à cœur, qui étaient l'éloignement du Mazarin et la liberté de MM. ses cousins, je me sentirais obligé de rentrer purement dans les exercices de ma profession, quand je n'aurais point d'autres raisons que celle de prendre un temps aussi propre que celui-là pour m'y remettre ; que je serais le plus imprudent de tous les hommes, si je le manquais dans une occasion, où non-seulement mon service ne lui était plus utile, mais où ma présence même lui serait d'un grand embarras ; que je n'ignorais pas qu'il était accablé d'instances et d'importunités sur mon sujet, et que je le conjurais de les faire finir en me permettant de me retirer dans mon cloître.

Il serait inutile que je vous achevasse ce discours ; vous en jugez assez la suite. Je ne puis vous exprimer le transport de joie qui parut dans les yeux et sur le visage de Monsieur, quoiqu'il soit l'homme du monde le plus dissimulé, et qu'il fît en paroles tous ses efforts pour me rete-

(1) Voyez là-dessus les *Mémoires de Joli.*

nir. Il me promit qu'il ne m'abandonnerait jamais; il m'avoua que la Reine l'en pressait; et il m'assura que, bien que la réunion de la Reine et des Princes l'obligêat à faire bonne mine, il n'oublierait jamais le cruel outrage qu'il venait de recevoir; qu'il aurait fait des merveilles, si M. de Beaufort ne lui avait pas manqué; que sa désertion était cause qu'il avait molli, parce qu'il avait cru qu'il pouvait partager le peuple; que je me donnasse un peu de patience, et que je verrais qu'il saurait bien prendre son temps pour remettre les gens à leur devoir. Je ne me rendis pas; il se rendit, mais avec de grandes promesses de me conserver toute sa vie dans son cœur, et d'entretenir par Joui un commerce secret. Il voulut savoir mon sentiment sur la conduite qu'il avait à tenir, il me mena chez Madame qui était au lit, pour me le faire dire devant elle. Je lui conseillai de s'accommoder avec la cour, et de mettre pour unique condition que l'on ôtât les sceaux à M. le premier président: ce que je fis sans aucune animosité contre sa personne; car il est vrai que, bien que nous fussions toujours de parti contraire, je l'aimais naturellement. Mais j'agissais ainsi, parce que j'eusse cru trahir ce que je devais à Monsieur, si je ne lui eusse représenté la honte qu'il y aurait pour lui, de souf-

frir que les sceaux demeurassent à un homme qui les avait eus sans la participation du lieutenant-général de l'État. Madame reprit tout d'un coup : *Et de Chavigni, vous n'en dites rien?* Non, Madame, lui répondis-je, parce qu'il est bon qu'il demeure. La Reine le hait mortellement; il hait mortellement le Mazarin, on ne l'a remis au conseil, que parce qu'il plaît à M. le Prince : voilà deux ou trois grains qui altéreraient la composition du monde la plus naturelle; laissez-le, Madame, il y est admirable pour Monsieur, dont l'intérêt n'est pas qu'une confédération, dans laquelle il n'entre que par force, dure long-temps. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que ce M. de Chavigni dont il est question, avait été favori et même fils, à ce qu'on a cru, du cardinal de Richelieu; qu'il avait été fait par lui chancelier de Monsieur, et que ce chancelier traitait si familièrement Monsieur, son maître, qu'un jour il lui fit tomber un bouton de son pourpoint en lui disant : *Je veux bien que vous sachiez que M. le Cardinal vous fera sauter quand il voudra, comme je fais sauter ce bouton.* Je tiens ce que je vous dis de la bouche même de Monsieur. Vous voyez que Madame n'avait pas tout-à-fait tort de se ressouvenir de Chavigni. Monsieur eut de la peine à le souffrir dans le con-

seil; il se rendit pourtant à ma raison; il ne s'opiniâtra que sur le garde des sceaux: on le destitua. On crut à la cour que l'on était quitte à bon marché, et on avait raison.

Au sortir de chez Monsieur, j'allai prendre congé de MM. les Princes. Ils étaient avec madame de Longueville et madame la Palatine à l'hôtel de Condé. Le prince de Conti reçut mon compliment en riant, et en me traitant de bon père hermite. Madame de Longueville ne me parut pas y faire beaucoup de réflexion. Mais M. le Prince en conçut la conséquence; et je vis clairement que ce pas de ballet l'avait surpris. Madame la Palatine l'observa mieux que personne, et vous le verrez dans la suite. Je me retirai dans mon cloître de Notre-Dame, où je ne me m'abandonnai pas si fort à la Providence, que je ne me servisse aussi des moyens humains pour me défendre de l'insulte de mes ennemis.

Anneri, avec la noblesse du Vexin, me rejoignit; Château-Briant, Château-Renaut, le vicomte de Lamet, Argenteuil, le chevalier d'Humières, se logèrent dans le cloître; Balentin et le comte de Craffort, avec cinquante officiers écossais, qui avaient été des troupes de Montross, furent distribués dans les maisons de la rue Neuve qui m'étaient le plus affectionnées. Les co-

lonels et les capitaines du quartier, qui étaient dans mes intérêts, eurent chacun leur signal et leur mot de ralliement. Enfin je me résolus d'attendre ce que le chapitre des accidens produirait, en remplissant exactement les devoirs de ma profession, et en ne donnant plus aucune apparence d'intrigues du monde. Joui ne me voyait qu'en cachette; je n'allais plus que la nuit à l'hôtel de Chevreuse, avec Malclerc. Je ne voyais plus que des chanoines et des curés. La raillerie en était forte au Palais-Royal et à l'hôtel de Condé. Je fis faire en ce temps-là une volière dans une croisée, et Nogent en fit le proverbe : *le Coadjuteur siffle les linottes*. La disposition de Paris me consolait fort du ridicule du Palais-Royal; j'y étais très-bien, et d'autant mieux que tout le monde y était fort mal. Les curés, les habitués, les mendians avaient été informés avec soin des négociations de M. le Prince. Je donnais des bottes à M. de Beaufort, qu'il ne parait pas avec toute l'adresse nécessaire. M. de Châteauneuf, qui s'était retiré à Montrouge, après qu'on lui eut retiré les sceaux, me donnait tous les avis qui lui venaient d'ordinaire très-bons du maréchal de Villeroy et du commandeur de Jarzai. Monsieur, qui, dans le fond du cœur, était enragé contre la cour, entretenait très-soigneusement le commerce

que j'avais avec lui. Voici ce qui donna la force à ces préalables.

Le vicomte d'Autel vint chez moi entre minuit et une heure, il me dit que le maréchal du Plessis son frère était dans le fond de son carrosse à la porte. Comme il fut entré, il m'embrassa en me disant : *Je vous salue comme notre ministre.* Comme il vit que je souriais à ce mot, il y ajouta : *Non, je ne raille pas : il ne tiendra qu'à vous que vous ne le soyez. La Reine vient de me commander de vous dire qu'elle remet entre vos mains la personne du Roi et sa couronne : écoutez-moi.* Il me conta ensuite tout le prétendu traité de M. le Prince avec Servien et Lionne, dont je vous ai déjà parlé. Il me dit que le Cardinal avait mandé à la Reine que, si elle ajoutait le gouvernement de Provence à celui de Guienne, sur lequel elle venait de se relâcher, elle était déshonorée à jamais, et que le Roi son fils, quand il serait en âge, la considérerait comme celle qui aurait perdu son état : qu'elle voyait son zèle pour son service dans un avis aussi contraire à ses propres intérêts : que ce traité portant son rétablissement comme il le portait, il y pouvait trouver son compte ; parce que le ministre du Roi affaibli trouvait quelquefois plus d'avantage pour son particulier dans la diminution de l'au-

torité que dans son agrandissement (il eût eu peine à prouver cette thèse); mais qu'il aimait mieux être toute sa vie mendiant de porte en porte, que de consentir que la Reine contribuât elle-même à cette diminution, et particulièrement pour la considération de lui Mazarin. Le maréchal du Plessis, à ce dernier mot, tira la lettre de sa poche, écrite de la main du Cardinal, que je connaissais très-bien. Je ne me souviens pas d'avoir vu en ma vie une si belle lettre. Voici ce qui me la fit croire ostensible; ce n'est pas de ce qu'elle n'était pas en chiffres, car elle était venue par une voie très-sûre. Elle finissait ainsi: « Vous savez, Madame, que le plus capital ennemi que j'aie au monde est le Coadjuteur; servez-vous en, Madame, plutôt que de traiter avec M. le Prince aux conditions qu'il demande; faites-le cardinal, donnez-lui ma place; mettez-le dans mon appartement. Il sera peut-être plus à Monsieur qu'à Votre Majesté; mais Monsieur ne veut point la perte de l'Etat. Ses intentions, dans le fond, ne sont point mauvaises; enfin tout, madame, plutôt que d'accorder à M. le Prince ce qu'il demande. S'il l'obtenait, il n'y aurait plus qu'à le mener à Reims ».

Voilà la lettre du Cardinal. Il ne me souvient

peut-être pas des propres paroles; mais je suis assuré que c'en était la substance. Je crois que vous ne condamnerez pas le jugement que je fis de cette lettre dans mon âme. Je témoignai au Maréchal que je la croyais très-sincère, et qu'il ne se pouvait pas, par conséquent, que je ne me sentisse très-obligé. Mais, comme dans la vérité je n'en pris que la moitié pour bonne du côté de la cour, je résolus aussi, sans balancer, d'en user de même du mien; de ne point accepter le ministère, et d'en tirer, si je pouvais, le cardinalat. Je répondis au maréchal du Plessis que j'étais sensiblement obligé à la Reine, et que, pour lui témoigner ma reconnaissance, je la suppliais de me permettre de la servir sans intérêt; que j'étais très-incapable du ministère par toutes sortes de raisons; qu'il n'était pas même de la dignité de la Reine d'y élever un homme encore tout chaud et tout fumant, pour parler ainsi, de la faction; que le titre même me rendrait inutile à son service du côté de Monsieur, et encore beaucoup davantage du côté du peuple. C'étaient les deux endroits qui, dans la conjoncture présente, lui étaient les plus considérables. « Mais, » reprit tout d'un coup le maréchal du Plessis, » il faut quelqu'un pour remplir la niche. Tant » qu'elle sera vide, M. le Prince dira toujours

» que l'on y veut remettre le Cardinal, et c'est
» ce qui lui donnera de la force. Vous avez d'au-
» tres sujets, lui répondis-je, bien plus propres
» à cela que moi. A quoi le Maréchal répondit:
» Le premier président ne serait pas agréable aux
» frondeurs. La Reine ni Monsieur ne se fieront
» jamais à Chavigni ». Après bien des tours, je
lui nommai M. de Châteauneuf. Il se récria à ce
mot. « Eh quoi! me dit-il, vous ne savez pas
» que ce fut lui qui s'opposa à votre chapeau à
» Fontainebleau? Vous ne savez pas que ce fut
» lui qui écrivit ce beau mémorial de sa main,
» qui fut envoyé à votre honneur et louange au
» parlement? » Voilà précisément où j'ai appris
cette dernière circonstance; car je savais déjà la
pièce de Fontainebleau. Je répondis au Maréchal
que je n'étais pas peut-être si ignorant qu'il se
l'imaginait; mais que les temps avaient apporté
des raccommodemens qui, à l'égard du public,
avaient couvert le passé; que je craignais, comme
la mort, la nécessité des apologies. « Mais, reprit
» le Maréchal, si nous vous remettons en main le
» mémoire envoyé au parlement.... Si vous me
» le remettez en main, repartis-je, j'abandon-
» nerai M. de Châteauneuf; car en ce cas le
» mémoire, qui a été écrit depuis notre raccom-
» modement, me servira d'apologie ». Le Maré-

chal s'agita beaucoup sur cet article, sur lequel il prit occasion de me dire, plus délicatement qu'à lui n'appartenait, que Monsieur m'avait aussi abandonné; ce qu'il coula pour découvrir comment j'étais avec lui. Je voulus bien lui en donner le contentement en lui répondant qu'il était vrai, mais que je ne le traiterais pas néanmoins comme M. de Châteauneuf. J'ajoutai à la réponse un petit souris, comme s'il m'eût échappé, pour lui en faire voir que je n'étais peut-être pas si maltraité de Monsieur qu'on avait cru. Comme il vit que je m'étais refermé après avoir jeté cette petite lueur, il me dit : Il faudrait que vous vissiez vous-même la Reine. Je ne fis pas semblant de l'avoir entendu, et il le répéta encore une fois; et puis tout d'un coup il jeta un papier sur la table, en disant : *Tenez, lisez, vous fierez-vous à cela?* C'était un écrit signé de la Reine qui me promettait toute sorte de sûreté, si je voulais aller au Palais-Royal. Non, dis-je au Maréchal, et vous l'allez voir. Je baisai le papier avec un profond respect, et je le jetai dans le feu, en disant : *Quand me voulez-vous mener chez la Reine?* Je n'ai jamais vu un homme plus surpris que le Maréchal. Nous convînmes que je me trouverais à minuit dans le cloître Saint-Honoré.

Je n'y manquai pas, il me mena au petit oratoire, par un degré dérobé. La Reine y entra un quart d'heure après; le Maréchal sortit, et je restai tout seul avec elle. Sa Majesté n'oublia rien pour m'obliger à prendre le titre de ministre, et l'appartement du Cardinal au Palais-Royal, que ce qui était précisément et uniquement nécessaire pour m'y résoudre; car je connus clairement qu'elle avait plus que jamais le Cardinal dans l'esprit et dans le cœur; et, quoiqu'elle affectât de me dire que, bien qu'elle l'estimât beaucoup, et qu'elle l'aimât fort, elle ne voulait pas perdre l'Etat pour lui, j'eus tout lieu de croire qu'elle y était plus disposée que jamais. Je fus convaincu, avant même que je sortisse de l'oratoire, que je ne me trompais pas dans mon jugement; car aussitôt qu'elle eut vu que je ne me rendais pas sur le ministère, elle me montra le cardinalat, mais comme le prix des efforts que je ferais pour l'amour d'elle, me disait-elle, pour le rétablissement du Mazarin. Je crus alors qu'il était nécessaire que je m'ouvrisse, quoique le pas fût fort délicat; mais j'ai toute ma vie estimé que, *quand on se trouvait obligé à faire un discours que l'on prévoit ne devoir pas agréer, l'on ne peut lui donner trop d'appa-*

rence de sincérité, parce que c'est l'unique voie pour l'adoucir. Voici ce que, sur ce principe, je dis à la Reine.

« Je suis au désespoir, Madame, qu'il ait plu
» à Dieu de réduire les affaires dans un état qui
» ne permet pas seulement, mais qui ordonne
» même à un sujet de parler à sa Souveraine
» comme je vais parler à Votre Majesté. Elle sait
» mieux que personne que l'un de mes crimes
» auprès du Cardinal est d'avoir prédit cela, et
» j'ai passé pour l'auteur de ce dont je n'ai ja-
» mais été que le prophète. L'on y est, Madame,
» Dieu sait mon cœur, et que personne en France,
» sans exception, n'en est plus affligé que moi.
» Votre Majesté souhaite et avec beaucoup de
» justice de s'en tirer; et je la supplie très-hum-
» blement de me permettre de lui dire qu'elle
» ne le peut faire, à mon sens, tant qu'elle pen-
» sera au rétablissement du Cardinal. Je ne dis
» pas cela, Madame, dans la pensée que je le
» puisse persuader à Votre Majesté, ce n'est que
» pour m'acquitter de ce que je lui dois. Je coule
» le plus légèrement qu'il me soit possible sur ce
» point que je sais n'être pas agréable à Votre
» Majesté, et je passe à ce qui me regarde. J'ai,
» Madame, une passion si violente de pouvoir
» récompenser par mes services ce que mon mal-

» heur m'a forcé de faire dans les dernières occa-
» sions, que je ne reconnais plus de règles à mes
» actions, que celles que je forme sur le plus ou
» le moins d'utilité, dont elles vous peuvent être.
» Je ne puis proférer ce mot sans revenir encore
» à supplier humblement Votre Majesté de me
» le pardonner. Dans les temps ordinaires cela
» serait criminel, parce que l'on ne doit consi-
» dérer que la volonté du maître. Dans les mal-
» heurs où l'État est tombé, l'on peut et l'on est
» même obligé, lorsque l'on se trouve dans de
» certains postes, à n'avoir égard qu'à le servir;
» et c'est là une chose dont un homme de bien
» ne se doit jamais tenir dispensé. Je manquerais
» au respect que je dois à Votre Majesté, si je
» prétendais contrarier par toute autre voie que
» par une très-humble et très-simple remon-
» trance les pensées qu'elle a pour M. le Cardi-
» nal: mais je crois que je n'en sors pas, vu les
» circonstances, en lui représentant avec une
» profonde soumission, ce qui me peut rendre
» utile ou inutile à son service dans la conjonc-
» ture présente. Vous avez, Madame, à vous dé-
» fendre contre M. le Prince qui veut le rétablis-
» sement de M. le Cardinal à condition que vous
» lui donnerez par avance de quoi le perdre quand
» il lui plaira. Vous avez besoin, pour lui résister,

» de Monsieur qui ne veut point le rétablisse-
» ment du Cardinal, et qui, supposé son exclu-
» sion, veut tout ce qu'il vous plaira. Vous ne
» voulez point, Madame, donner à M. le Prince
» ce qu'il demande, ni à Monsieur ce qu'il sou-
» haite. J'ai toute la passion du monde pour vous
» servir contre l'un, et pour vous servir auprès
» de l'autre, et il est constant que je n'y puis
» réussir qu'en prenant les moyens qui sont pro-
» pres à ces deux fins. M. le Prince n'a de force
» contre Votre Majesté que celle qu'il tire de la
» haine qu'on a contre M. le Cardinal, et Mon-
» sieur n'a de considération (hors celle de sa
» naissance) capable de vous servir utilement
» contre M. le Prince, que celle qu'il emprunte
» de ce qu'il a fait contre M. le Cardinal. Vous
» voyez, Madame, qu'il faudrait beaucoup d'art
» pour concilier ces contradictions, quand même
» l'esprit de Monsieur serait gagné en sa faveur.
» Il ne l'est pas, et je vous proteste que je ne
» crois pas qu'il puisse l'être, et que, s'il entre-
» voyait que je l'y voulusse porter, il se met-
» trait aujourd'hui plutôt que demain entre les
» mains de M. le Prince ». La Reine sourit à
ces dernières paroles, et elle me dit: *Si vous le voulliez, si vous le voulliez....* Non, Madame, repris-je, je vous le jure sur ce qu'il y a en ce

monde de plus sacré. *Revenez à moi*, me dit-elle, *et je me moquerai de votre Monsieur qui est le dernier des hommes*. Je lui répondis: « Je » vous jure, Madame, que, si j'avais fait ce pas, » et qu'il parût le moins du monde que je me » fusse radouci pour le Cardinal, je serais plus inu- » tile à votre service, auprès de Monsieur et du peu- » ple, que le prélat de Dôle, parce que je serais » sans comparaison plus haï de l'un et de l'au- « tre ». La Reine se mit alors en colère, et me dit que Dieu protégerait le Roi son fils, puisque tout le monde l'abandonnait. Elle fut plus d'un demi-quart d'heure dans de grands mouvemens, dont elle revint après assez bonnement. Je voulais prendre ce moment pour suivre le fil du discours que je lui avais commencé. Elle m'interrompit, en me disant: « Je ne vous blâme pas tant à l'égard de » Monsieur que vous pensez. C'est un étrange » seigneur. Mais, reprit-elle tout d'un coup, » je fais tout pour vous, je vous ai offert place » dans le conseil, je vous offre la nomination » du cardinalat, que ferez-vous pour moi »? « Si Votre Majesté, *lui répondis-je*, m'avait » permis d'achever ce que j'avais commencé, » elle aurait déjà vu que je n'étais pas venu ici » pour recevoir des grâces, mais pour essayer » de les mériter ». Le visage de la Reine s'épa-

nouit à ce mot, *hé que ferez-vous?* me dit-elle fort doucement. « Votre Majesté me permet-elle » ou plutôt me commande-t-elle de lui dire une » sottise, parce que ce sera manquer au respect » qu'on doit au sang royal »? *Dites, dites*, reprit la Reine avec impatience. « Madame, lui » repartis-je, j'obligerai M. le Prince à sortir » de Paris avant qu'il soit huit jours, et je lui » enleverai Monsieur dès demain ». La Reine transportée de joie me tendit la main en me disant: *Touchez-là, et vous êtes après-demain Cardinal et de plus le second de mes amis.* Elle entra ensuite dans les moyens, je les lui expliquai, ils lui plurent jusqu'à l'emportement; elle eut la bonté de souffrir que je lui fisse un détail et une manière d'apologie du passé; elle conçut ou fit semblant de concevoir une partie de mes raisons, elle combattit les autres avec bonté et douceur. Elle revint ensuite à me parler du Mazarin, et à me dire qu'elle voulait que nous fussions amis, et je lui fis voir que je me rendrais absolument inutile à son service, pour peu que l'on touchât cette corde; que je la conjurais donc de me laisser le caractère d'ennemi de Mazarin. *Mais vraiment*, dit la Reine, *je ne crois pas qu'il y ait jamais eu une chose si étrange que celle-là! Il faut que, pour me servir, vous deve-*

niez l'ennemi de celui qui a ma confiance! « Oui, Madame, il le faut, et n'ai-je pas dit à » Votre Majesté, en entrant ici, que l'on est » tombé dans un temps où un homme de bien a » quelquefois honte de parler comme il y est » obligé », J'ajoutai: « Mais, Madame, pour » faire voir à Votre Majesté que je vais même, » à l'égard de M. le Cardinal, jusqu'où mon » devoir et mon honneur me le permettent, je » lui fais une proposition. Qu'il se serve de l'état » où je suis avec M. le Prince comme je me sers » de l'état où M. le Prince est avec lui, il y » pourra peut-être trouver son compte, comme » j'y trouve le mien ». La Reine se prit à rire et de bon cœur: puis elle me demanda si je dirais à Monsieur ce qui venait de se passer? Je lui répondis que je savais certainement qu'il l'approuverait, et que pour le lui témoigner, le lendemain au cercle, il lui parlerait d'un appartement qu'elle voulait faire accommoder ou faire à Fontainebleau. Comme je la suppliai de garder le secret, elle me répondit qu'elle en avait bien plus de sujet que je ne pensais. Elle me dit sur cela tout ce que la rage fait dire contre Servien et Lionne, qu'elle appela vingt fois des perfides. Elle traita Chavigni de petit coquin, et finit par le Tellier, en disant: *Il n'est pas traître*

comme les autres, mais il est faible, et n'est pas assez reconnaissant. « Madame, repris-je,
» je supplie Votre Majesté de me permettre de
» lui dire que, tant que la niche du premier
» Ministre sera vide, M. le Prince en prendra
» une grande force, parce qu'il la fera toujours
» paraître comme prête à recevoir le Cardinal ».
« Il est vrai, me répondit la Reine, et j'ai fait
» réflexion sur ce que vous en avez dit la nuit
» passée au maréchal du Plessis. Le vieux Châ-
» teauneuf est bon pour cela; mais le Cardinal
» y aura bien de la peine, parce qu'il le hait
» mortellement, et il en a sujet. Le Tellier croit
» qu'il n'y a que lui à mettre en cette place,
» mais à propos de cela, ajouta-t-elle, j'admire
» votre folie! Vous vous faites un point d'hon-
» neur de rétablir cet homme, qui est le plus grand
» ennemi que vous ayez sur la terre. Attendez... »
En disant cette parole elle sortit du petit oratoire, et y rentra aussitôt en jetant sur un petit autel le mémoire qui avait été envoyé contre moi au parlement. Ce mémoire était brouillé et raturé, mais écrit de la main de M. Châteauneuf. Je lui dis, après l'avoir lu: « S'il vous
» plaît, Madame, de me permettre de le faire
» voir, je me séparerai dès demain de M. de
» Châteauneuf; mais Votre Majesté juge bien

» qu'à moins d'une justification de cette nature ;
» je me déshonorerais. Non, répondit la Reine,
» je ne veux pas que vous le montriez. Château-
» neuf nous est bon ; et au contraire, il faut que
» vous lui fassiez meilleur visage que jamais ».
Elle me prit des mains son papier. « Je le garde ;
» dit-elle, pour le faire voir en temps et lieu à
» sa bonne amie madame de Chevreuse : mais
» à propos de bonne amie, ajouta la Reine ;
» vous en avez une meilleure peut-être que vous
» ne pensez. Devinez-la : C'est la Palatine, re-
» prit-elle ». Je demeurai tout étonné, parce
que je croyais la Palatine encore dans les intérêts
de M. le Prince. « Vous êtes surpris, me dit
» la Reine, elle est moins contente de M. le
» Prince que vous ne l'êtes ; voyez-la, je suis
» convenue avec elle que vous régleriez en-
» semble ce qu'il faut mander sur tout ceci à
» M. le Cardinal, car vous croyez facilement
» que je n'exécuterai rien sans avoir de ses nou-
» velles : ce n'est pas, ajouta-t-elle, que cela soit
» nécessaire à l'égard de votre cardinalat ; car il
» y est très-bien résolu, et il reconnaît de bonne
» foi que vous ne pouvez plus vous-même vous
» en défendre ; mais enfin, il le faut persuader
» pour Châteauneuf, ce qui sera très-difficile.
» La Palatine vous dira encore autre chose. Il

» faut que Bertet parte, le temps presse, vous » voyez comme M. le Prince me traite! Il me » brave tous les jours depuis que j'ai désavoué » mes deux traîtres». C'est ainsi qu'elle appelait Servien et Lionne. Vous verrez qu'elle changea bientôt de sentiment à l'égard du dernier. Je pris ce moment, où elle rougissait de colère, pour bien faire ma cour, en lui répondant: « Avant » qu'il soit deux jours, M. le Prince ne vous » bravera plus. Votre Majesté veut attendre des » nouvelles de M. le Cardinal pour effectuer ce » qu'elle me fait l'honneur de me promettre, je » la supplie très-humblement de me permettre » de n'attendre rien pour la servir ». La Reine fut touchée de cette parole qui lui parut honnête. Le vrai est qu'elle m'était de plus nécessaire; car je voyais que M. le Prince, depuis cinq ou six jours, gagnait du terrain par les éclats qu'il faisait contre Mazarin, et qu'il était temps que je parusse, pour en prendre ma part. Je fis valoir, sans affectation, à la Reine la démarche que je méditais, et j'achevai de lui en expliquer la manière, que j'avais déjà touchée dans le discours. Elle en fut transportée de joie. La tendresse qu'elle avait pour son cher Cardinal fit qu'elle eût un peu de peine à agréer que je continuasse à ne le pas épargner dans le parlement, où l'on

était obligé à tous les quarts d'heure de le déchirer. Elle se rendit toutefois à la considération de la nécessité.

Comme j'étais déjà sorti de l'Oratoire, elle me rappela pour me dire qu'au moins je me ressouvinsse bien que c'était M. le Cardinal qui lui avait fait instance de me donner la nomination. A quoi je lui répondis que je m'en sentais très-obligé, et que je lui en témoignerais toujours ma reconnaissance en tout ce qui ne serait pas contre mon honneur; qu'elle savait ce que je lui avais dit d'abord, et que je la pouvais assurer que je la tromperais doublement, si je lui disais que je la pusse servir pour le rétablissement de M. le Cardinal dans le ministère. Je remarquai qu'elle rêva un peu; et puis elle me dit d'un air assez gai: *Allez, vous êtes un vrai démon. Voyez la Palatine, bonsoir. Que je sache, la veille, le jour que vous irez au Palais.* Elle me mit entre les mains de Gabouri (car elle avait renvoyé le maréchal du Plessis) qui me conduisit, par je ne sais combien de détours, presqu'à la porte de la cour des cuisines.

J'allai le lendemain, la nuit, chez Monsieur qui eut une joie que je ne puis vous exprimer. Il me gronda toutefois beaucoup de ce que je n'avais pas accepté le ministère et l'appartement du

Palais-Royal, en me disant que la Reine était une femme d'habitude, dans l'esprit de laquelle je me serais peut-être insinué. Je ne suis pas encore persuadé que j'aie eu tort en cette rencontre. *On ne se doit jamais jouer avec la faveur; on ne la peut trop embrasser quand elle est véritable, on ne la peut trop éloigner quand elle est fausse.*

J'allai au sortir de chez Monsieur chez la Palatine, d'où je ne sortis qu'un moment avant le jour. J'ai fait tous les efforts que j'ai pu sur ma mémoire pour y rappeler les raisons qu'elle me dit de son mécontentement contre le Prince. Je sais bien qu'il y en avait trois ou quatre. Je ne me ressouviens que de deux, dont l'une, à mon sens, fut plus alléguée pour moi, que pour la personne intéressée; et l'autre était en tout sens très-solide et très-véritable. Elle prenait part à l'outrage que mademoiselle de Chevreuse avait reçu, parce que c'était elle qui avait porté la première parole du mariage. M. le Prince n'avait pas fait ce qu'il avait pu pour faire donner la surintendance des finances au bonhomme de la Vieuville (1), père

(1) Charles de la Vieuville, premier du nom, marquis, et ensuite duc de la Vieuville, grand fauconnier de France, et surintendant des finances, mort en 1653.

du chevalier du même nom, qu'elle aimait éperdûment. Elle me dit que la Reine lui en avait donné parole positive; elle y engagea la mienne, j'engageai la sienne pour mon cardinalat. Nous nous tînmes fidèlement parole de part et d'autre, et je crois, dans la vérité, lui devoir le chapeau, parce qu'elle ménagea si adroitement le Cardinal, qu'il ne put enfin s'empêcher, avec les plus mauvaises intentions du monde, de le laisser tomber sur ma tête. Nous concertâmes, cette nuit-là et la suivante, tout ce qu'il y avait à régler touchant le voyage de Bertet. La Palatine écrivit pour lui une grande dépêche en chiffres au Cardinal, qui est une des plus belles pièces qui se soit peut-être jamais faite. Elle lui parlait entre autres du refus que j'avais fait à la Reine de la servir à l'égard de son retour en France, si délicatement et si habilement, qu'il me semblait à moi-même que ce fût la chose du monde qui lui fut la plus avantageuse. Vous pouvez juger que je ne m'èndormis pas du côté de Rome. Je préparai, de celui de Paris, les esprits à l'ouverture de la nouvelle scène que je méditais. L'importance des gouvernemens de Guienne et de Provence fut exagérée, le voisinage d'Espagne et d'Italie fut figuré; les Espagnols, qui n'étaient pas encore sortis de la ville

de Stenai, quoique M. le Prince en tînt la citadelle, ne furent pas oubliés. Après que j'eus un peu arrosé le public, je m'ouvris avec les particuliers. Je leur dis que j'étais au désespoir que l'état où je voyais les affaires m'obligeât à sortir de la retraite où je m'étais résolu; que j'avais espéré qu'après tant d'agitation et de trouble, on pourrait jouir de quelque calme et d'une honnête tranquillité; qu'il me paraissait que nous tomberions dans une condition beaucoup plus mauvaise que celle dont nous venions de sortir, parce que les négociations que l'on faisait continuellement avec le Mazarin, faisaient bien plus de mal à l'État que son ministère; qu'elles entretenaient la Reine dans l'espérance de son rétablissement, et qu'ainsi rien ne se faisait que par lui; et que, comme les prétentions de M. le Prince étaient immenses, nous courions fortune d'avoir une guerre civile pour préalable de son rétablissement, qui serait le prix de l'accommodement; que Monsieur en serait la victime, mais que sa qualité le sauverait du sacrifice, et que les pauvres frondeurs y demeureraient égorgés. Ce canevas beau et fort, comme vous voyez, qui fut mis et étendu sur le métier par Caumartin, fut brodé par moi de toutes les couleurs que je crus les plus revenantes

à ceux à qui je les faisais voir. Je réussis : je m'aperçus qu'en trois ou quatre jours j'avais fait mon effet, et je mandai à la Reine, par madame la Palatine, que le lendemain j'irais au Palais. Jugez, s'il vous plaît, de la joie qu'elle en eut, par un emportement qui ne mérite d'être remarqué que pour vous le faire voir. Il me semble que je vous ai déjà dit que madame de Chevreuse avait toujours gardé assez de mesures avec la Reine, et qu'elle avait pris soin de lui faire croire qu'elle était beaucoup plus emportée par sa fille que par elle-même à tout ce qui se passait. Je ne puis bien vous dire ce que la Reine en crut effectivement, parce que j'ai observé sur ce point beaucoup de pour et de contre. Ce qui s'ensuivit fut que madame de Chevreuse ne cessa point d'aller au Palais-Royal, dans le temps même que M. le Prince s'y croyait le maître, ni de parler à la Reine avec beaucoup de familiarité, dès que le traité qu'il croyait avoir conclu avec Servien et Lionne fut désavoué. Elle était dans le cabinet, avec mademoiselle sa fille, le jour que la Palatine venait d'écrire à la Reine que j'irais au Palais. La Reine appela mademoiselle de Chevreuse, et lui demanda si je continuais dans cette résolution. Mademoiselle de Chevreuse lui ayant répondu que j'irais, la Reine la baisa à

plusieurs reprises, en lui disant : *Friponne, tu me fais autant de bien que tu m'as fait de mal!*

Vous avez vu ci-devant que M. le Prince égayait de temps en temps le parlement pour se rendre plus considérable à la cour. Quand il sut que le Cardinal avait rompu le traité de Servien et de Lionne, il n'oublia rien pour l'enflammer, afin de se rendre plus redoutable à la Reine. Il y avait tous les jours quelque nouvelle scène. Tantôt l'on envoyait dans les provinces informer contre le Cardinal ; tantôt l'on faisait des recherches de ses effets dans Paris ; tantôt l'on déclamait, dans les chambres assemblées, contre les Bertet, les Brachet et les Fouquet, qui allaient et venaient incessamment de Paris à Bruyl ; et comme, depuis ma retraite, j'avais cessé d'aller au parlement, j'aperçus que l'on se servait de mon absence pour faire croire que je mollissais à l'égard du Mazarin, et que j'appréhendais de me trouver dans les occasions où je pourrais être obligé de me déclarer sur son sujet. Un certain Montardé, méchant écrivain, à qui de Vardes avait fait couper le nez pour je ne sais quel libelle qu'il avait fait contre madame la maréchale de Guébriant sa sœur, s'attacha, pour avoir du pain, à la misérable fortune du commandeur de Saint-Simon, chef des criailleurs du parti des

épuisé en injures, et il est constant que la partie n'était pas égale pour l'écriture: Croissi s'entremit pour faire cesser cette escarmouche de plumes. M. le Prince la défendit aux siens, même en des termes fort obligeans pour moi. Je fis la même chose en la manière la plus respectueuse qu'il me fut possible. L'on n'écrivit plus ni de part ni d'autre, et les deux frondes ne s'égayèrent plus qu'aux dépens de Mazarin. Cette suspension de plumes ne se fit qu'après trois ou quatre mois de guerre bien échauffée; mais j'ai cru qu'il serait bon de réduire en ce petit endroit tout ce qu'il y a de ces combats et de cette trève, pour n'être pas obligé de rebattre une matière qui ne se peut tout-à-fait omettre, et qui, à mon sens, ne mérite pas d'être beaucoup traitée. Il y a plus de soixante volumes de pièces composées dans le cours de la guerre civile; je crois pouvoir dire avec vérité qu'il n'y a pas cent feuillets qui méritent qu'on les lise.

Mon apparition au Palais plut si fort à la Reine, qu'elle écrivit dès l'après-dîner à madame la Palatine de me témoigner la satisfaction qu'elle en avait, et de me commander, de sa part, de me trouver dès le lendemain, entre onze heures et minuit, à la porte du cloître Saint-Honoré. Gabouri m'y vint trouver, et me mena dans le

petit oratoire dont je vous ai parlé, où je trouvai la Reine, qui ne se sentait pas de la joie qu'elle avait de voir sur le pavé un parti déclaré contre M. le Prince. Elle m'avoua qu'elle ne l'avait pas cru possible, du moins qu'il pût être en état de paraître sitôt. Elle me dit que M. le Tellier ne pouvait encore se le persuader. Elle ajouta que Servien soutenait qu'il fallait que j'eusse un concert secret avec M. le Prince. « Mais je ne » m'étonne pas de Servien, ajouta-t-elle; c'est » un traître qui s'entend avec lui, et qui est » au désespoir de ce que vous lui faites tête. » Mais, à propos de cela, continua-t-elle, il » faut que je fasse réparation à Lionne; il a été » trompé par Servien, il n'y a point de sa faute » en tout ce qui s'est passé, et le pauvre homme » est si fort affligé d'avoir été soupçonné, que » je n'ai pu lui refuser la consolation qu'il m'a » demandée, que ce soir il traite avec vous » de tout ce qu'il y aura à faire contre M. le » Prince ».

Je vous ennuierais, si je vous racontais le détail qui avait justifié M. de Lionne dans l'esprit de la Reine; mais je me contenterai de vous dire en général que son absolution même ne me parut guère mieux fondée, que les soupçons que l'on avait pris de sa conduite, au moins jusque-

là. Je dis jusque-là; parce que vous allez voir que celle qu'il eut dans la suite, marque un ménagement bien extraordinaire pour M. le Prince. Mais de tout ce que je vis en ce temps-là dans la plainte de la Reine contre Lionne et Servien, sur le traité qu'ils avaient projeté pour le gouvernement de Provence, je ne puis encore, à l'heure qu'il est, m'en former aucune idée qui aille à les condamner ou à les absoudre; parce que les faits même qui ont été les plus éclaircis sur cette matière, se trouvent dans une si grande circonvolution de circonstances obscures et bizarres, que je me souviens qu'on s'y perdait dans les momens qui en étaient les plus proches. Ce qui est constant, c'est que la Reine qui m'avait parlé, comme vous avez vu, le dernier mai, de Servien et de Lionne comme de deux traîtres, me parla du dernier, le 25 juin, comme d'un fort homme de bien, et que le 28 elle me fit dire, par la Palatine, que le premier n'avait pas failli par malice; que M. le Cardinal était très-persuadé de son innocence. J'ai toujours oublié de parler de ce détail à M. le Prince qui seul pouvait l'éclaircir.

Je reviens à ma conférence avec la Reine; elle dura jusqu'à deux heures après minuit, et je crus voir clairement dans son cœur et dans son esprit qu'elle craignait le raccommodement avec M. le

Prince; qu'elle souhaitait avec une extrême passion que M. le Cardinal en quittât la pensée à laquelle il donnait, disait-elle, par excès de bonté, comme un innocent, et qu'elle ne comptait pas pour un grand malheur la guerre civile. Comme elle convenait pourtant que le plus court serait d'arrêter, s'il était possible, M. le Prince, elle me commanda de lui en expliquer les moyens. Je n'ai jamais pu savoir la raison pour laquelle elle n'approuva pas celui que je lui proposai, qui était d'obliger Monsieur d'exécuter la chose chez lui. J'y avais trouvé du jour, et je savais bien que je ne serais pas désavoué; mais elle n'y voulut jamais entendre, sous prétexte que Monsieur ne serait jamais capable de cette résolution, et qu'il y aurait même trop de péril à la lui communiquer. Je ne sais si elle ne craignit point que Monsieur, ayant fait un coup de cet éclat, ne s'en servît ensuite contre elle-même. Je ne sais non plus si ce que d'Hoquincourt me dit de l'offre qu'il avait faite de tuer M. le Prince en l'attaquant dans une rue, ne lui avait pas fait croire que cette voie était encore plus décisive. Enfin elle rejeta absolument celle de Monsieur qui était infaillible, et elle me commanda de conférer avec d'Hoquincourt, *qui vous dira*, ajouta-t-elle,

qu'il y a des moyens plus sûrs que celui que vous proposez.

Je vis d'Hoquincourt le lendemain à l'hôtel de Chevreuse, qui me conta familièrement tout le particulier de l'offre qu'il avait faite à la Reine. J'en eus horreur, et je suis obligé de dire, pour la vérité, que Madame de Chevreuse n'en eut pas moins que moi. Ce qui est d'admirable, c'est que la Reine, qui m'avait renvoyé à lui la veille, comme à un homme qui lui avait fait une proposition raisonnable, nous témoigna, à madame de Chevreuse et à moi, qu'elle approuvait fort nos sentimens, qui étaient assurément bien éloignés d'une action de cette nature. Elle nous nia même absolument qu'Hoquincourt la lui eût expliquée ainsi. Voilà le fait sur lequel vous pouvez fonder vos conjectures. M. de Lionne m'a dit depuis qu'un quart d'heure après que madame de Chevreuse eut dit à la Reine que j'avais rejeté avec horreur la proposition d'Hoquincourt, la Reine dit à Senneterre à propos de rien : *Le Coadjuteur n'est pas si hardi que je le croyais*. Et le maréchal du Plessis me dit dans le même moment, à propos de rien aussi, que le scrupule était indigne d'un grand homme. Je n'appliquai pas cette parole en ce temps-là ; mais ce qui me l'a

fait observer depuis, et ce qui m'a toujours fait croire que le Maréchal savait et approuvait même l'entreprise d'Hoquincourt, est que M. le duc de Vitri m'a dit plus d'une fois que madame d'Ormail, parente et intime amie du Maréchal, l'avait envoyé querir en ce temps-là, lui M. de Vitri, à Aigreville, et qu'elle lui avait proposé, à Picpus, où il était venu à sa prière, d'entrer avec le Maréchal dans une entreprise contre la personne de M. le Prince. Elle s'adressait bien mal; car je n'ai jamais connu personne plus incapable d'une action noire que M. le duc de Vitri.

Le lendemain du jour dans lequel ce que je viens de vous dire se passa, je reçus un billet de Montresor à quatre heures du matin, qui me priait d'aller chez lui sans perdre un moment. J'y trouvai M. de Lionne qui me dit que la Reine ne pouvait plus souffrir M. le Prince, et qu'elle avait des avis certains qu'il formait une entreprise pour se rendre maître de la personne du Roi; qu'il avait envoyé en Flandre pour faire un traité avec les Espagnols; qu'il fallait que lui ou elle pérît; qu'elle ne voulait pas se servir des voies du sang, mais que ce qui avait été proposé par Hoquincourt ne pouvait avoir ce nom, puisqu'il l'avait assuré la veille qu'il prendrait M. le Prince sans coup férir, pourvu que je l'assurasse

du peuple. Enfin je connus clairement, par tout ce que Lionne me dit, qu'il fallait que la Reine eût été encore nouvellement échauffée, et je trouvai un moment après que ma conjecture avait été bien fondée. Car Lionne m'apprit qu'Ondedei était arrivé avec un mémoire sanglant contre M. le Prince, et qui devait convaincre la Reine qu'elle n'avait pas lieu d'appréhender la trop grande douceur de M. le Cardinal. Lionne me parut, en son particulier, très-animé, et au-delà même de ce que la bienséance pouvait permettre. Vous verrez par la suite que l'animosité de celui-ci était aussi affectée que celle de la Reine était naturelle.

Tout contribua ces jours-là à aigrir son esprit. Le parlement continua avec aigreur sa procédure criminelle contre le Mazarin, qui se trouvait convaincu, par les registres de Cantarini, d'avoir volé neuf millions. M. le Prince avait obligé les chambres de s'assembler malgré toute la résistance du premier président, et de donner un nouvel arrêt contre le commerce que les gens de la cour entretenaient avec lui. Les ordres de Bruyl arrivèrent dans ces conjonctures et enflammèrent aisément la bile de la Reine qui était naturellement susceptible d'un grand feu, et Lionne, qui croyait, à mon sens, que M. le Prince demeure-

rait maître du champ de bataille, soit par la faction, soit par la négociation, et qui par cette raison voulait le ménager, n'oublia rien pour m'obliger à porter les choses à l'extrémité, apparemment pour découvrir tout mon jeu et pour tirer mérite de la connaissance qu'il pourrait lui en donner lui-même. Il me pressa, à un point dont je suis encore surpris à l'heure qu'il est, de concourir à l'entreprise d'Hoquincourt, qui aboutissait toujours, en termes un peu déguisés, à assassiner M. le Prince. Il me somma vingt fois, au nom de la Reine, de ce que je l'avais assurée que je lui ferais quitter la partie: les instances allèrent jusqu'à l'emportement, et il ne me parut que médiocrement satisfait de sa négociation avec moi, quoique je lui offrisse de faire arrêter M. le Prince au palais d'Orléans, ou, en cas que la Reine continuât à ne pas vouloir prendre ce parti, à continuer moi-même à aller au Palais, fort accompagné, et en état de m'opposer à ce que M. le Prince voudrait entreprendre contre son service. Montresor, qui était présent à cette conférence, a toujours cru que Lionne me parlait sincèrement, et que son intention véritable était de perdre M. le Prince, et qu'il ne prit le parti de le ménager, qu'après qu'il eut vu que je ne voulais pas le sang, et qu'il crut, par cette

raison, qu'il demeurerait à la fin maître; et il est vrai qu'il me répéta deux ou trois fois, dans le discours, la parole de Machiavel, qui dit *que la plupart des hommes périssent, parce qu'ils ne sont qu'à demi-méchans*. Je suis encore convaincu que Montresor se trompait; que Lionne n'avait d'autre intention, dès qu'il commença à me parler, que de tirer de moi tout ce qui pouvait être de la mienne, pour en faire l'usage qu'il en fit; et ce qui me l'a toujours persuadé, c'est un certain air que je remarquai dans son visage et dans ses paroles qui ne peut s'exprimer, mais qui prouve souvent beaucoup mieux que tout ce qui peut s'exprimer. C'est une remarque que j'ai faite peut-être plus de mille fois dans ma vie. J'observai aussi, dans cette rencontre, qu'il y a des points inexplicables dans les affaires, et inexplicables même dans leur instant. La conversation que j'eus avec Lionne chez Montresor, commença à cinq heures du matin et finit à sept. Lionne en avertit à huit M. le maréchal de Grammont qui la fit savoir à dix, par Chavigni, à M. le Prince. Il y a apparence que Lionne était bien intentionné pour lui. Il est constant toutefois qu'il ne lui découvrit rien du détail, qu'il ne nomma pas Hoquincourt qui était cependant le plus dangereux, et qu'il se contenta de lui faire

dire que la Reine traitait avec le Coadjuteur pour le faire arrêter. Je n'ai jamais osé entamer avec M. de Lionne cette affaire qui, comme vous voyez, n'est pas le plus bel endroit de sa vie. M. le Prince, à qui j'en ai parlé, n'est pas plus informé que moi, à ce qu'il m'a paru, de l'inégalité de cette conduite. La Reine, avec laquelle j'ai eu une fort longue conversation, deux jours après, sur le même sujet, en était aussi étonnée, de même que vous le pouvez être. Ne doit-on pas admirer après cela l'insolence des historiens vulgaires, qui croiraient se faire tort, s'ils laissaient un seul événement, dans leurs ouvrages, dont ils ne démêlassent pas tous les ressorts, qu'ils montent et qu'ils relâchent presque toujours sur des cadrans de collége ?

L'avis que Lionne fit donner à M. le Prince ne demeura pas secret ; je l'appris le même jour, à huit heures du soir, par madame de Pommereux à qui Flammarin l'avait dit, et qui l'avait aussi informée par quel canal il avait été porté. J'allai en même temps chez madame la Palatine qui en avait déjà été instruite d'ailleurs, et qui me dit une circonstance que j'ai oubliée, mais qui était toutefois très-considérable, autant que je m'en puis ressouvenir, à propos de la faute que la Reine avait faite de se confier à Lionne. Je sais

bien que madame la Palatine ajouta que la première pensée de la Reine, après avoir reçu la dépêche de Bruyl, dont je vous ai parlé, fut de m'envoyer querir dans le petit oratoire à l'heure ordinaire; mais qu'elle n'avait osé, de peur de déplaire à Ondedei qui lui avait témoigné quelque ombrage de ces conférences particulières. La trahison de Lionne étourdit tellement ce même Ondedei, qu'il ne fut plus si délicat, et qu'il pressa lui-même la Reine de me commander de l'aller trouver la nuit suivante.

J'attendis Gaboury devant les Jacobins, le rendez-vous du cloître, qui était connu de Lionne, n'ayant pas été jugé sûr. Il me mena donc dans la petite galerie qui, par la même raison, fut choisie au lieu de l'oratoire. Je trouvai la Reine dans un emportement extraordinaire contre Lionne, mais qui ne diminuait néanmoins rien de celui qu'elle avait contre M. le Prince. Elle revint encore à la proposition d'Hoquincourt, à laquelle elle donnait toujours un air innocent. Je la combattis avec fermeté en lui soutenant que le succès ne pouvait l'être. Sa colère alla jusqu'aux reproches, et jusqu'à me témoigner de la défiance de ma sincérité. Je souffris ces défiances et ces reproches avec le respect et la soumission que je lui devais, et je lui répondis simplement

ces propres paroles: « Votre Majesté, Madame, ne » veut pas le sang de M. le Prince, et je prends » la liberté de lui dire qu'elle me remerciera de » ce que je m'oppose à ce qu'il soit répandu » contre son intention. Il le serait, Madame, » avant qu'il soit deux jours, si l'on prenait les » moyens que M. d'Hoquincourt propose ». Imaginez-vous, je vous prie, que le plus doux, auquel il s'était réduit, c'était de se rendre maître, à la pointe du jour, du pavillon de l'hôtel de Condé, et de surprendre M. le Prince au lit. Considérez, je vous prie, si ce dessein était praticable, sans massacre, dans une maison toute en défiance et contre l'homme du plus grand courage qui soit au monde. Après une contestation fort vive et fort longue, la Reine fut obligée de se contenter que je continuasse de jouer le personnage que je jouais dans Paris : « Avec lequel j'ose, lui dis-je, vous promettre, Madame, que M. le Prince quittera » le pavé à Votre Majesté, ou que je mourrai » pour son service, et ainsi mon sang effacera le » soupçon qu'Ondedei vous donne de ma fidé- » lité ». La Reine, qui vit que j'étais touché de ce qu'elle m'avait dit, me fit mille honnêtetés, elle ajouta que je faisais injustice à Ondedei, et qu'elle voulait que je le visse. Elle l'envoya que-

rir sur l'heure par Gabouri. Il vint habillé en vrai capitan de comédie et chargé de plumes comme un mulet. Ses discours me parurent encore plus fous que sa mine. Il ne parlait que de la facilité qu'il y avait à terrasser M. le Prince et à rétablir M. le Cardinal. Il traita les instances, que je faisais à la Reine, de permettre que Monsieur arrêtât M. le Prince chez lui, de propositions ridicules, et faites à dessein, pour éluder les entreprises les plus faciles et les plus raisonnables que l'on pouvait faire contre lui. Enfin tout ce que je vis ce soir-là de cet homme, ne fut qu'un tissu d'impertinences et de fureur. Il se radoucit un peu sur la fin à la très-humble supplication de la Reine, qui me paraissait avoir une grande considération pour lui; et madame la Palatine me dit, deux jours après, que tout ce que j'avais vu de ce seigneur capitan n'était rien au prix de ce qui s'était passé le lendemain; et qu'il l'avait traitée avec une insolence que l'on n'aurait pu s'imaginer. Elle fut un peu rabattue par le retour de Bertet, qui apportait une grande dépêche du Cardinal, qui blâmait, même avec beaucoup d'aigreur, ceux qui avaient empêché la Reine de donner les mains à la proposition que je lui avais faite de faire arrêter M. le Prince chez Monsieur qui faisait mes éloges sur cette

proposition; qui traitait Ondedei de fou, le Tellier de poltron, Servien et Lionne de dupes, et qui contenait même une instance très-pressante à la Reine, de me faire expédier la nomination, de faire M. de Châteauneuf chef du conseil, et de donner la surintendance des finances à M. de la Vieuville. La Reine me fit commander, une heure après que la dépêche de Bruyl fut déchiffrée, de l'aller trouver entre minuit et une heure. Elle me fit voir le déchiffrement qui me parut être véritable; elle me témoigna une joie sensible des sentimens où elle voyait M. le Cardinal; elle me fit promettre de les mettre dans leur plus beau jour en en rendant compte à Monsieur, et d'adoucir son esprit sur son sujet le plus qu'il me serait possible; « car je vois bien, ajouta-t-elle, qu'il » n'y a que lui qui vous retienne, et que si vous » n'aviez pas cet engagement, vous seriez Ma- » zarin ». Je fus très-aise d'en être quitte à si bon marché. Je lui répondis que j'étais au désespoir d'être engagé, et que je n'y trouvais de consolation que la croyance où j'étais que je serais, par cet engagement, moins inutile à son service que par ma liberté. La Reine me dit ensuite que l'avis du maréchal de Villeroy était qu'elle attendît la majorité du Roi, qui était fort proche, pour faire éclater le changement qu'elle avait résolu

pour les places du conseil ; parce que ce nouvel établissement, qui serait très-désagréable à M. le Prince, tirerait encore de la dignité et de la force d'une action qui donne un nouvel éclat à l'autorité royale. « Mais, repartit-elle tout à coup, » il faudrait par la même raison remettre votre » nomination, M. de Châteauneuf est de ce senti- » ment ». Elle sourit à ce mot et elle me dit : « Non, la voilà en bonne forme, il ne faut pas » donner le temps à M. le Prince de cabaler con- » tre vous à Rome ». Je répondis ce que vous vous pouvez imaginer à la Reine, qui fit cette action avec la meilleure grâce du monde, parce que le Cardinal l'avait trompée la première, en lui mandant qu'il fallait agir de bonne foi avec moi. Bluet, avocat du conseil et intime d'Ondedei, m'a dit, plusieurs fois depuis, que celui-ci lui avait avoué, le soir qu'il arriva de Bruyl à Paris, que le Cardinal ne lui avait rien recommandé avec plus d'empressement, que de faire croire à la Reine même que son intention pour ma promotion était très-sincère ; « parce que, dit-il à Ondedei, » madame de Chevreuse la pénétrerait infail- » liblement, si elle savait elle-même ce que » nous avons dans l'âme ». Vous ne serez pas assurément surprise de ce qu'il y avait dans cette âme, et que c'était une résolution bien formée de

me jouer, de se servir de moi contre M. le Prince, de me traverser sous main à Rome, de traîner ma promotion, et de trouver dans le chapitre des accidens de quoi la révoquer.

La fortune sembla, dans les commencemens, favoriser ces projets; car comme je m'étais enfermé le lendemain au soir chez M. l'abbé de Bernai pour écrire à Rome avec plus de loisir, et pour dépêcher l'abbé Charrier que j'y envoyais pour solliciter ma promotion, j'en reçus une lettre qui m'apprit la mort de Pancirole. Ce contre-temps, qui rompit en un instant les seules mesures qui m'y paraissaient certaines, m'embarrassa beaucoup, avec d'autant plus de raison que je ne pouvais pas ignorer que le commandeur de Valençai (1), qui était ambassadeur pour le Roi, et qui avait pour lui-même de grandes prétentions au chapeau, ne fît contre moi tout ce qui serait en son pouvoir. Je ne laissai pas de faire partir l'abbé Charrier qui, comme vous verrez dans la suite, trouva fort peu d'obstacles à sa négociation, quoique le Cardinal n'oubliât rien de tout ce qui pouvait y en mettre.

---

(1) Henri d'Etampes, grand'croix et bailli de Malte, grand prieur de France, alors ambassadeur à Rome, mort à Malte en 1678, âgé de 75 ans.

Il est à remarquer que la Reine, dans toute la conversation que j'eus avec elle touchant cette dépêche de M. le Cardinal, ne s'ouvrit en façon du monde de ce qu'il lui avait écrit par un billet séparé, à ce que M. de Châteauneuf me dit le lendemain, touchant la proposition du mariage de mademoiselle d'Orléans, qui est présentement madame de Toscane, avec le Roi. La grande demoiselle y avait beaucoup prétendu, le Cardinal le lui avait fait espérer, et comme elle vit qu'il n'en avait aucune intention dans le fond, elle affecta de faire la frondeuse, même avec emportement. Elle témoigna une chaleur inconcevable pour la liberté de M. le Prince. Monsieur la connaissait si bien, et il avait si peu de considération pour elle, que l'on ne faisait presque aucune réflexion sur ses démarches dans le temps même où elle eut dû, au moins par sa qualité, être de quelque considération. Vous me pardonnerez par cette raison le peu de soin que j'ai eu jusqu'ici de vous en rendre compte. Le Cardinal, qui crut que Monsieur pouvait se flatter plus facilement de faire épouser au Roi la cadette, dont l'âge était en effet plus sortable, manda à la Reine de lui donner toutes les ouvertures possibles pour cette alliance, mais de se garder sur toutes choses de les faire donner par moi; parce que, ajouta-

t-il, le Coadjuteur en serrerait les mesures plus brusquement et plus étroitement qu'il ne convient à Votre Majesté. M. de Châteauneuf me fit voir ces propres paroles dans un billet qu'il me jura avoir été copié sur l'original même de celui du Cardinal. Il priait la Reine de faire porter cette parole, ou plutôt cette vue à Monsieur, par Beloy: Si toutefois, portait le billet, l'on continue à être assuré de lui. Monsieur m'a juré, plus de dix fois depuis, que l'on ne lui avait jamais fait cette proposition ni directement ni indirectement. Ces deux faits paraissent donc bien contraires; mais voici qui n'est pas moins inexplicable.

Je vous ai déjà dit que le Cardinal blâmait extrêmement, par sa dépêche, ceux qui avaient dissuadé la Reine d'accepter la proposition que je lui avais faite de faire arrêter M. le Prince chez M. le duc d'Orléans: je m'attendais, par cette raison, qu'elle en prendrait la pensée, et qu'elle me presserait même de lui tenir ma promesse en le lui proposant. Je fus surpris au dernier point, quand je trouvai qu'elle ne me parut pas seulement y avoir fait réflexion, et je le suis encore quand je la fais moi-même. Le Tellier, Servien et madame la Palatine, que

j'ai mis depuis sur cette matière cent et cent fois, ne m'en ont pas paru plus savans que moi; et ce qui m'étonne encore davantage est qu'ils ont tous convenu que la lettre du Cardinal était véritable et sincère en ce point. Je me confirme donc en ce que j'ai dit ci-devant, qu'il y a des points et des affaires qui échappent par des rencontres même naturelles aux plus clairvoyans, et que nous en rencontrerions bien plus fréquemment dans les histoires, si elles étaient toutes écrites par des gens qui eussent été eux-mêmes dans le secret des choses, et qui par conséquent eussent été supérieurs à la vanité ridicule de ces auteurs impertinens qui, étant, pour ainsi dire, nés dans la basse-cour, et n'ayant jamais passé l'antichambre, se piquent de ne rien ignorer de qui s'est passé dans le cabinet. J'admire à ce propos l'insolence de ces gens de néant en tout sens, qui s'imaginent avoir pénétré dans tous les replis des cœurs de ceux qui ont eu le plus de part dans les affaires, et qui n'ont laissé aucuns événemens dont ils n'aient prétendu avoir développé et la suite et l'origine. Je trouvai un jour sur la table du cabinet de M. le Prince deux ou trois ouvrages de ces âmes serviles et vénales. M. le Prince me dit, en voyant que j'y avais jeté les yeux:

Ces misérables nous ont fait, vous et moi, tels qu'ils auraient été s'ils s'étaient trouvés dans nos places. Cette parole est d'un grand sens.

Je reprends ce qui se passa sur la fin de cette conversation que j'eus cette nuit-là avec la Reine. Elle affecta de me faire promettre que je ne manquerais pas d'aller au Palais toutes les fois que M. le Prince s'y trouverait, et madame la Palatine, à qui je dis le lendemain que j'avais observé une application particulière de la Reine sur ce point, me répondit ces propres paroles: « J'en sais la raison; Servien lui dit à toutes les » heures du jour que vous êtes de concert avec » M. le Prince, et qu'il y aura des occasions, » où, par le même concert, vous ne vous trou- » verez pas aux assemblées du parlement ». Je n'en manquai aucune, et je tins une conduite qui dut, au moins par l'événement, faire honte au jugement de M. Servien. Je n'y eus de complaisance pour M. le Prince que celle qui ne lui pouvait plaire. J'applaudissais à tout ce qu'il disait contre le Cardinal, mais je n'oubliais rien de tout ce qui pouvait éclairer et les négociations et les prétextes: conduite qui était d'un grand embarras à un parti dont l'intention n'était dans le fond que de s'accommoder avec la cour par les frayeurs qu'il prétendait donner au

ministre. L'intention de M. le Prince était très-éloignée de la guerre civile, celle de la Rochefoucaut, qui gouvernait madame de Longueville et M. le prince de Conti, était toujours portée à la négociation. Les conjonctures obligeaient les uns et les autres à des déclarations et à des déclamations qui eussent pu aller à leurs fins, si ces déclarations et ces déclamations n'eussent été soigneusement expliquées et commentées par les frondeurs et du côté de la cour et du côté de la ville. La Reine, qui était très-fière, ne prit pas confiance à des avances qui étaient toujours précédées par des menaces. Le Cardinal ne prit pas la peur, parce qu'il vit que M. le Prince n'était plus dominant (au moins uniquement) dans Paris. Le peuple, instruit du dessous des cartes, ne prit plus pour bon tout ce qu'on voulait lui persuader sous le prétexte du Mazarin, qu'il ne voyait plus. Ces dispositions, jointes à l'avis que M. le Prince eut de ma conférence avec Lionne, et à celui que le Bouchet lui donna de la marche de deux compagnies des gardes, l'obligèrent de sortir, le 6 juillet, sur les deux heures du matin, de l'hôtel de Condé, et de se retirer à Saint-Maur. Il est constant qu'il n'avait point d'autre parti à prendre, et que la place n'était plus tenable dans Paris pour lui, à moins qu'il ne se

fût résolu de faire, dès ce temps-là, ce qu'il y fit depuis; c'est-à-dire, à moins qu'il ne s'y fût mis publiquement sur la défensive. Il ne le fit pas; parce qu'il ne s'était pas encore résolu à la guerre civile, pour laquelle il avait une aversion mortelle. On a voulu blâmer son irrésolution; mais je crois que l'on en doit plutôt louer le principe, et je méprise au dernier point ces âmes de boue, qui ont osé écrire et imprimer qu'un cœur, aussi ferme et aussi éprouvé que celui de César, eût été capable, dans cette occasion, d'une alarme mal prise. Ces auteurs impertinens et ridicules mériteraient qu'on les fouettât dans les carrefours.

Vous ne doutez pas du mouvement que la sortie de M. le Prince fit dans tous les esprits. Madame de Longueville, quoique malade, l'alla joindre aussitôt, et le prince de Conti, MM. de Nemours, de Bouillon, de Turenne, de la Rochefoucaut, de Richelieu, de la Mothe, se rendirent en même-temps auprès de lui. Il envoya M. de la Rochefoucaut à Monsieur pour lui faire part des raisons qui l'avaient obligé à se retirer. Monsieur en fut et en parut étonné; il en fit l'affligé; il alla trouver la Reine; il approuva la résolution qu'elle prit d'envoyer le maréchal de Grammont à Saint-Maur, pour assurer M. le Prince

qu'elle n'avait eu aucun dessein sur sa personne. Monsieur, qui crut que M. le Prince ne reviendrait plus à Paris après le pas qu'il avait fait, et qui s'imagina, par cette raison, qu'il l'obligerait à bon marché, chargea le maréchal de Grammont de toutes les assurances qu'il lui pouvait donner en son particulier. Vous verrez dans la suite, par cet exemple, qu'il y a toujours de l'inconvénient à s'engager sur des suppositions de ce que l'on croit impossible. Il est pourtant vrai qu'il n'y a presque personne qui en fasse difficulté.

Aussitôt que M. le Prince fut à Saint-Maur, il n'y eut pas un homme dans son parti qui ne pensât à l'accommoder avec la cour; et c'est ce qui arrive toujours dans les affaires où le chef est connu pour ne pas aimer la faction. Un esprit bien sage ne la peut jamais aimer; mais il est de la sagesse de cacher son aversion, quand on a le malheur d'y être engagé. Teligni, beau-fils de M. l'amiral de Coligni, disait, la veille de la saint Barthélemi, *que son beau-père avait plus perdu dans le parti des huguenots, en laissant pénétrer sa lassitude, qu'en perdant les batailles de Montcontour et de Saint-Denis.* Voilà donc le premier coup que celui de M. le Prince reçut, et d'autant plus dangereux, qu'il n'y a peut-être

jamais eu de corps auxquels ces sortes de blessures fussent plus mortelles qu'à celui qui composait son parti. M. de la Rochefoucaut, un des membres des plus considérables par le pouvoir absolu qu'il avait sur l'esprit de M. le prince de Conti, et sur celui de madame de Longueville, était dans la faction ce que M. de Bouillon avait autrefois été dans les finances. M. le Cardinal disait que celui-ci employait douze heures du jour à la création de nouveaux offices, et les douze autres à leur suppression; et Matha appliquait cette remarque à M. de la Rochefoucaut, en disant qu'il faisait tous les matins une brouillerie, et que tous les soirs il travaillait à un r'habillement, c'était son mot.

M. de Bouillon, qui n'était nullement content de M. le Prince, et qui ne l'était pas davantage de la cour, n'aida pas à fixer les résolutions; parce que la difficulté de s'assurer des uns et des autres brouillait à midi les vues qu'il avait prises à deux heures, ou pour la rupture ou pour l'accommodement. M. de Turenne, qui n'était pas plus satisfait ni des uns ni des autres que M. son frère, n'était pas à beaucoup près si décisif dans les affaires que dans la guerre. M. de Nemours, amoureux de madame de Châtillon, trouvait dans les craintes de s'en éloigner des obstacles au mouve-

ment que la vivacité de son âge, plutôt que celle de son humeur, lui pouvait donner pour l'action. Chavigni, qui était rentré dans le cabinet, son unique élément, et qui y était rentré par le moyen de M. le Prince, ne pouvait souffrir qu'il l'abandonnât; et il pouvait encore moins souffrir qu'il le tînt en bonne intelligence avec Mazarin qui était l'objet de son horreur. Viole, qui dépendait de Chavigni, joignait aux sentimens toujours incertains de son ami sa propre timidité qui était très-grande, et son avidité qui n'était pas moindre. Croissi, qui avait l'esprit naturellement violent, était suspendu entre l'extrémité, à laquelle son inclination le portait, et la modération dont les mesures, qu'il avait toujours gardées très-soigneusement avec M. de Châteauneuf, l'obligeaient de conserver au moins les apparences. Madame de Longueville voulait en des momens l'accommodement, parce que la Rochefoucaut le désirait; en d'autres elle voulait la rupture, parce qu'elle l'éloignait de M. son mari qu'elle n'avait jamais aimé, mais qu'elle avait commencé à craindre depuis quelque temps. Cette constitution des esprits auxquels M. le Prince avait à faire, eût embarrassé Sertorius: jugez, s'il vous plaît, quel effet elle pouvait faire dans celui d'un Prince du sang, couvert de lauriers innocens,

qui ne regardait la qualité de chef de parti que comme un malheur, et même un malheur qui était au-dessous de lui. Une de ses grandes peines, à ce qu'il m'a dit depuis, fut de se défendre des défiances qui sont naturelles et infinies dans les commencemens des affaires, encore plus que dans leurs progrès et dans leurs suites. Comme rien n'y est encore formé et que tout y est vague, l'imagination qui n'y a point de bornes, se prend et s'étend même à tout ce qui est possible. Le chef est par avance responsable de tout ce qu'on soupçonne lui pouvoir tomber dans l'esprit. M. le Prince, pour cette raison, ne se crut point obligé de donner audience particulière à M. le maréchal de Grammont, quoiqu'il l'eût toujours fort aimé. Il se contenta de lui dire, en présence de toutes les personnes de qualité qui étaient avec lui, qu'il ne pouvait retourner à la cour tant que les créatures de M. le Cardinal y tiendraient les premières places. Tous ceux qui étaient dans les intérêts de M. le Prince, et qui souhaitaient pour la plupart l'accommodement, trouvaient leur compte à cette proposition qui, effrayant les subalternes du cabinet, les rendait plus souples aux différentes prétentions des particuliers. Chavigni, qui allait et venait de Saint-Maur à Paris et de Paris à Saint-Maur, se faisait un mérite auprès

de la Reine ; à ce qu'elle m'a dit elle-même ; de ce que le premier feu que ce nouvel éclat de M. le Prince avait jeté, s'était plutôt attaché à le Tellier, à Lionne et à Servien, qu'au Cardinal même. Il ne laissait pas de faire, en poussant ces trois sujets, l'effet qui lui convenait; et c'était d'éloigner d'auprès de la Reine ceux dont le ministère véritable et solide offusquait le sien, qui n'était qu'apparent et imaginaire. Cette vue, qui était assurément plus subtile que judicieuse, le charmait à un point qu'il en parla à Bagnols, le jour que M. le Prince se fut déclaré contre eux, comme de l'action la plus sage et la plus fine qui eût été faite de notre siècle. « Elle amuse le Car-
» dinal, lui dit-il, en lui faisant croire que l'on
» prend le change, et qu'au lieu de presser la
» déclaration contre lui, laquelle n'est pas encore
» expédiée, on se contente de clabauder contre
» ses amis. Elle chasse du cabinet les seules per-
» sonnes à qui la Reine se pourrait ouvrir, et y
» en laisse d'autres auxquelles il faudra nécessaire-
» ment qu'elle s'ouvre, faute d'autres; et elle
» oblige les frondeurs ou à passer pour Mazarins,
» en épargnant ses créatures, ou à se brouiller
» avec la Reine, en parlant contre elle ». Ce raisonnement, que Bagnols me rapporta un quart d'heure après, me parut aussi solide pour le dernier

article, qu'il me sembla frivole pour les autres. Je m'appliquai soigneusement à y remédier, et vous verrez par la suite que j'y travaillai avec succès.

Je vous ai déjà dit que M. le Prince se retira à Saint-Maur le 6 juillet 1651. Le 7, M. le prince de Conti vint au Palais y porter les raisons que M. le Prince avait eues de se retirer. Il ne parla qu'en général des avis qu'il avait reçus de tous côtés des desseins de la cour contre sa personne. Il déclara ensuite que M. son frère ne pouvait trouver aucune sûreté à la cour, tant que MM. le Tellier, Servien et Lionne n'en seraient point éloignés. Il fit de grandes plaintes de ce que M. le Cardinal s'était voulu rendre maître de Brisac et de Sedan, et il conclut, en disant à la compagnie que M. le Prince lui envoyait un gentilhomme avec une lettre. M. le premier président répondit à M. le prince de Conti, que M. le Prince aurait mieux fait de venir lui-même prendre sa place au parlement. On fit entrer le gentilhomme; il rendit sa lettre, qui n'ajoutait rien à ce qu'avait dit M. le prince de Conti. Le premier président prit la parole, en donnant part à la compagnie que la Reine lui avait envoyé un gentilhomme à cinq heures du matin, pour lui donner avis de cette lettre de M. le Prince, et

pour lui commander de faire entendre à la compagnie qne Sa Majesté ne désirerait pas qu'on fît aucune délibération qu'elle ne lui eût fait savoir sa volonté. M. le duc d'Orléans ajouta que sa conscience l'obligeait à témoigner que la Reine n'avait eu aucune pensée de faire arrêter M. le Prince; que les gardes qui avaient passé dans le faubourg Saint-Germain n'y avaient été que pour favoriser l'entrée de quelques vins qu'on voulait faire passer sans payer les droits; que la Reine n'avait aucune part à ce qui s'était passé à Brisac. Enfin Monsieur parla comme il eût fait, s'il eût été le mieux intentionné du monde pour la Reine. Comme je pris la liberté de lui demander, après la séance, s'il n'avait pas appréhendé que la compagnie lui demandât la garantie de la sûreté de M. le Prince, dont il venait de donner des assurances si positives, il me répondit d'un air très-embarrassé : *Venez chez moi, je vous dirai mes raisons.* Il est certain qu'il s'était exposé, en parlant comme il avait fait, à cet inconvénient, qui n'était pas médiocre; et M. le premier président, qui servait alors la cour de très-bonne foi, le lui évita très-habilement en donnant le change à Machaut, qui avait touché cet expédient, et en suppliant seulement Monsieur de rassurer M. le Prince, et d'essayer de le

faire revenir à la cour. Il affecta aussi de laisser couler le temps de la séance, et ainsi on n'eut que celui de remettre l'assemblée au lendemain, et d'arrêter seulement qu'en attendant la lettre de M. le Prince serait portée à la Reine. Je reviens à ce que Monsieur me dit lorsqu'il fut revenu chez lui.

Il me mena dans le cabinet des livres, il en ferma la porte au verrou, il jeta son chapeau avec émotion sur une table, et il s'écria en jurant : « Vous êtes une grosse dupe ou je suis une » grosse bête : croyez-vous que la Reine veuille » que M. le Prince revienne à la cour? Oui, » Monsieur, lui dis-je sans balancer, pourvu » qu'il y vienne en état de se faire prendre ou as- » sommer. Non, me répondit-il, elle veut qu'il » revienne à Paris en toutes manières; et de- » mandez à votre ami, le vicomte d'Autel, ce » qu'il m'a dit aujourd'hui de sa part, comme » j'entrais dans la grand'chambre ». Voici ce qu'il lui avait dit; que le maréchal du Plessis-Praslin son frère avait eu ordre de la Reine à six heures du matin de prier Monsieur de sa part d'assurer le parlement que M. le Prince ne courrait aucune fortune, s'il lui plaisait de revenir à la cour. « Je n'ai pas été jusque-là, ajouta Mon- » sieur; car j'ai mille raisons pour ne lui pas

» servir de caution, et ni l'un ni l'autre ne m'y
» ont obligé; mais au moins, vous voyez, con-
» tinua-t-il, que je n'ai pu moins dire que ce que
» j'ai dit, et vous voyez de plus le plaisir qu'il y
» a d'agir entre tous ces gens-là. La Reine dit
» avant-hier qu'il faut qu'elle ou le Prince
» quitte le pavé : elle veut aujourd'hui que je
» l'y ramène, et que je m'engage d'honneur au
» parlement pour sa sûreté. M. le Prince sortit
» hier au matin de Paris, pour s'empêcher d'être
» arrêté, et je gage qu'il y reviendra avant qu'il
» soit deux jours, de la manière que cela tourne.
» Je veux m'en aller à Blois et me moquer de
» tout ».

Comme je connaissais Monsieur, et que je savais de plus que Valois, qui était à lui, mais qui était serviteur de M. le Prince, avait dit la veille que l'on se tenait à Saint-Maur très-assuré du palais d'Orléans, je ne doutai point que la colère de Monsieur ne vînt de son embarras, et que son embarras ne fût l'effet des avances qu'il avait faites lui-même à M. le Prince, dans la pensée qu'elles ne l'obligeraient jamais à rien; parce qu'il était persuadé qu'il ne reviendrait plus à la cour. Comme il vit que la Reine, au lieu de prendre le parti de le pousser, lui offrait des sûretés, au cas qu'il voulût retourner à Paris,

et que cette conduite lui fit croire qu'elle serait capable de mollir sur la proposition de joindre à l'éloignement du Cardinal celui de Lionne, Servien et le Tellier, il s'effraya; il crut que M. le Prince reviendrait au premier jour à Paris, et qu'il se servirait de la faiblesse de la Reine, non pas pour pousser effectivement les ministres, mais pour faire sa cour en se raccommodant avec elle, et en tirant ses avantages particuliers pour prix des complaisances qu'il aurait pour elle en les rappelant. Monsieur crut sur ce fondement qu'il ne pouvait trop ménager la Reine, qui lui avait fait la veille des reproches des mesures qu'il gardait avec M. le Prince, « après ce qu'il avait » fait, lui dit-elle, sans ce que je ne vous ai pas » encore dit ». Vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'elle ne s'en est jamais expliquée plus clairement; ce qui me fait croire que ce n'était rien. Monsieur venait de charger le maréchal de Grammont de toutes les douceurs et de toutes les promesses possibles touchant la sûreté de M. le Prince; car ce fut l'après-dîner de ce même jour, 7 juillet, que le maréchal de Grammont fit le voyage de Saint-Maur, dont je vous ai parlé ci-dessus, voyage qui avait été concerté la veille avec la Reine. Monsieur crut donc qu'ayant fait d'une part ce que la Reine avait désiré, et pre-

nant de l'autre avec M. le Prince tous les engagemens qu'il lui pouvait donner pour sa sûreté, il s'assurait ainsi lui-même des deux côtés. Voilà justement où échouent toutes les âmes timides; la peur, qui grossit toujours les objets, donne du corps à toutes leurs imaginations; elles prennent pour forme tout ce qu'elles se figurent en pensée de leurs ennemis, et elles tombent presque toujours dans des inconvéniens très-effectifs, par la frayeur qu'elles prennent de ceux qui ne sont qu'imaginaires.

Monsieur vit, le 6 au soir, dans l'esprit de la Reine, des dispositions à s'accommoder avec M. le Prince, quoiqu'elle l'assurât du contraire; et il ne pouvait ignorer que l'inclination de M. le Prince ne fût de s'accorder avec la Reine. La timidité lui fait croire que ces dispositions produiront leur effet dès le huitième, et il fit, dès le septième, sur ce fondement, qui était faux, des pas qui n'auraient pu être judicieux, que supposé que l'accommodement eût été fait dès le cinquième. Je le lui fis avouer à lui-même, avant que de le quitter, par ce dilemme: « Vous appréhendez que M. le Prince ne revienne à la cour, parce qu'il en sera le maître; prenez-vous un bon moyen pour l'en éloigner, en lui ouvrant toutes les portes, et en vous engageant

» vous-même à sa sûreté? Voulez-vous qu'il y
» revienne pour avoir plus de facilité à le per-
» dre? Je ne vous crois pas capable de cette
» pensée à l'égard d'un homme à qui vous don-
» nez votre parole en face de tout un parlement
» et de tout un royaume. Le voulez-vous faire
» revenir pour l'accommoder effectivement avec
» la Reine? Il n'y a rien de mieux, pourvu que
» vous soyez assuré qu'ils ne s'accommoderont
» pas ensemble contre vous-même, comme ils
» firent il n'y pas long-temps; mais je m'ima-
» gine que Votre Altesse Royale a bien su pren-
» dre ses sûretés ». Monsieur, qui n'en avait
pris aucune, eut honte de ce que je lui représen-
tais avec assez de force, et il me dit : « Voilà des
» inconvéniens; mais que faire en l'état où sont
» les choses? Ils se raccommoderont tous en-
» semble, et je demeurerai seul comme l'autre
» fois. Si vous me commandez, Monsieur, lui
» répondis-je, de parler à la Reine de votre part,
» aux termes que je vais proposer à Votre Altesse
» Royale, j'ose vous répondre que vous verrez,
» au moins bientôt, clair dans vos affaires ».
Il me donna carte blanche, ce qu'il faisait tou-
jours avec facilité, quand il se trouvait embar-
rassé. Je la remplis d'une manière qui lui agréa;
je lui expliquai le tour que je donnerais à ce que

je dirais à la Reine. Il l'approuva ; et je fis supplier la Reine par Gabouri, dès le soir même, de me permettre d'aller à l'heure accoutumée dans la petite galerie. Monsieur, à qui je fis savoir par Joui que la Reine m'avait mandé de m'y rendre à minuit, m'envoya chercher sur les huit heures à l'hôtel de Chevreuse, où je soupais, pour me dire qu'il m'avouait qu'il n'avait de sa vie été si embarrassé qu'il l'était alors; qu'il convenait qu'il y avait beaucoup de sa faute, mais qu'il était pardonnable de faillir dans une occasion où il semblait que tout le monde ne cherchait qu'à rompre ses mesures ; que M. le Prince lui avait fait dire par Croissi, à sept heures du matin, des choses qui lui donnaient lieu de croire qu'il ne reviendrait pas à Paris; que M. de Chavigni lui avait parlé, à sept heures du soir, d'une manière qui lui faisait juger qu'il y pourrait être au moment qu'il me parlait. Il ajouta que la Reine était une étrange femme; qu'elle lui avait témoigné la veille qu'elle était très-aise que M. le Prince eût quitté la partie, et que ce qu'elle lui ferait dire par le maréchal de Grammont ne serait que pour la forme; qu'elle lui avait fait dire, ce jour-là, à six heures du matin, qu'il fallait faire tous ses efforts pour l'obliger à revenir; qu'il m'avait envoyé querir

pour me recommander de bien prendre garde à la manière dont je parlerais à la Reine, « parce » qu'enfin, me dit-il, je vous déclare que voyant, » comme je le vois, qu'elle va se raccommoder » avec M. le Prince, je ne veux plus me brouiller » ni avec l'un ni avec l'autre ». J'essayai de faire comprendre à Monsieur que le vrai moyen de se brouiller avec tous les deux, serait de ne pas suivre la voie qu'il avait prise, ou du moins résolue, et de faire expliquer la Reine. Il vétilla beaucoup sur la manière dont il était convenu à midi; et je connus encore, en cette rencontre, que, de toutes les passions, la peur est celle qui affaiblit davantage le jugement, et que ceux qui en sont possédés retiennent aisément les impressions qu'elle leur inspire, même dans le temps où ils se défendent, ou plutôt où on les défend des mouvemens qu'elle leur donne. J'ai fait cette observation trois ou quatre fois dans ma vie.

Comme la conversation avec Monsieur s'échauffait plus sur les termes que sur la substance des choses dont il me paraissait que je l'avais assez convaincu, le maréchal de Grammont entra. Il venait de rendre compte à la Reine du voyage de Saint-Maur, dont je vous ai déjà parlé; et, comme il était fort piqué du refus que M. le Prince lui avait fait de l'écouter en particulier,

il donna à son voyage et à sa négociation un air de ridicule qui ne me fut pas inutile. Monsieur, qui était l'homme du monde qui aimait le plus à se jouer, prit un plaisir sensible à la description des états de la ligue assemblés à Saint-Maur (ce fut ainsi que le Maréchal appela le conseil devant lequel il avait parlé). Il peignit fort plaisamment tous ceux qui le composaient, et je m'aperçus que cette idée de plaisanterie diminua beaucoup dans l'esprit de Monsieur la frayeur qu'il avait conçue du parti de M. le Prince.

Je reçus, au moment que le maréchal de Grammont partit d'auprès de Monsieur, un billet de madame la Palatine, qui ne me servit pas moins à lui faire connaître que les mesures du Palais-Royal n'étaient pas encore si sûres, qu'il fût encore temps d'y bâtir comme sur des fondemens bien assurés. Voici les propres mots de ce billet:

Je vous prie que je vous puisse voir au sortir de chez la Reine; il est nécessaire que je vous parle. J'ai été aujourd'hui à Saint-Maur où l'on ne sait ce que l'on peut, et je sors du Palais-Royal où l'on ne sait encore moins ce que l'on veut.

J'expliquai ces mots à Monsieur à ma manière. Je lui dis qu'ils signifiaient que tout était

en son entier dans l'esprit de la Reine. Je l'assurai que pourvu qu'il ne changeât rien à l'ordre qu'il m'avait donné de négocier de sa part avec elle, je rapporterais de quoi le tirer de la peine où je le voyais. Il me le promit, quoiqu'avec des restrictions que la timidité produit toujours en abondance.

J'allai chez la Reine, et je lui dis que Monsieur m'avait commandé de l'assurer encore de ce qu'il lui avait protesté, la veille, touchant la sortie de M. le Prince, qui était que non-seulement il ne l'avait pas sue, mais encore qu'il la désapprouvait et qu'il la condamnait au dernier point; qu'il n'entrerait en rien de tout ce qui serait contre le service du Roi et contre le sien; que M. le Cardinal étant éloigné, il ne favoriserait en façon du monde les prétextes que l'on voulait prendre de la crainte de son retour, parce qu'il était persuadé effectivement que la Reine n'y pensait plus; que M. le Prince ne songeait qu'à animer son fantôme, pour effaroucher le peuple, et que lui Monsieur n'avait d'autres desseins que de le radoucir; que l'unique moyen d'y réussir était de supposer le retour du Cardinal pour impossible, parce que, tant que l'on ferait paraître qu'on le craignît comme proche, on tien-

drait le peuple et même le parlement en défiance et en chaleur.

Je commençai ma députation vers la Reine par ce préambule qui, pour vous dire le vrai, n'était pas fort nécessaire, et je m'arrêtai en cet endroit pour essayer de juger, par la manière dont elle recevrait un discours dont le fond lui était très-désagréable, si un avis que l'on me donna en sortant de chez Monsieur était bien fondé. Valois, qui était à lui, m'assura, comme je montais en carrosse, qu'il avait oui Chavigni qui disait à l'oreille à Goulas que la Reine était depuis midi dans une fierté qui lui faisait craindre qu'elle n'eût quelques négociations cachées et souterraines avec M. le Prince. Je n'en trouvai aucune apparence ni dans son air ni dans ses paroles: elle écouta tout ce que je lui dis, fort paisiblement et sans s'émouvoir, et je fus obligé de passer, plutôt que je n'avais cru, au véritable sujet de mon ambassade, qui était de la supplier de s'expliquer, pour une bonne fois avec Monsieur, de la manière dont il plaisait à Sa Majesté qu'il se conduisît à l'égard de M. le Prince; que l'ouverture pleine et entière était encore plus de son service, en cette conjoncture, que de l'intérêt de Monsieur, parce que les moindres pas, qui ne

seraient point concertés, seraient capables de donner des avantages à M. le Prince, d'autant plus dangereux qu'ils jeteraient de la défiance dans les esprits, en une occasion où la confiance pouvait presque se dire uniquement nécessaire. La Reine m'arrêta à ce mot, et me dit d'un air qui me paraissait fort naturel et même bon : « A » quoi ai-je manqué ? Monsieur se plaint-il de » moi depuis hier ? Non, Madame, lui répon» dis-je, mais Votre Majesté lui témoigna, hier » à midi, qu'elle était bien aise que M. le Prince » fût sorti de Paris, et elle lui a fait dire, ce ma» tin, par le vicomte d'Autel, qu'il ne pouvait » lui rendre un service plus signalé que d'obliger » M. le Prince à revenir. Ecoutez-moi, reprit » la Reine, sans balancer et tout d'un coup ; et » si j'ai tort, je consens que vous me le disiez » librement. Je convins, hier à midi, avec Mon» sieur, que nous enverrions, pour la forme » seulement, M. de Grammont à M. le Prince, » et que nous tromperions même l'ambassadeur, » qui, comme vous savez, n'a point de secret. » J'apprends hier à minuit, que Monsieur a » envoyé Goulas, à neuf heures du soir, à Cha» vigni, pour lui ordonner de donner de sa part » à M. le Prince toutes les paroles les plus posi-

» tives et les plus particulières d'union et d'ami-
» tié. J'apprends au même instant qu'il a dit au
» président de Nesmond qu'il ferait des merveilles
» au parlement pour son cousin. Puis-je moins
» faire, dans l'émotion où je vois tout le monde
» sur l'évasion de M. le Prince, que de prendre
» quelques dates pour me défendre, à l'égard de
» Monsieur même, des reproches qu'il est ca-
» pable de me faire dès demain peut-être? je ne
» me prends pas à vous de sa conduite. Je sais
» bien que vous n'êtes point du concert, qui
» passe par le canal de Goulas et de Chavigni;
» mais aussi, puisque vous ne pouvez pas les
» empêcher, vous ne devez pas au moins trouver
» étrange que je prenne quelques précautions.
» De plus, je vous avoue, reprit la Reine, que
» je ne sais où j'en suis; M. le Cardinal est à cent
» lieues d'ici, tout le monde me l'explique à sa
» mode; Lionne est un traître; Servien veut que
» je sorte demain de Paris, ou que je fasse au-
» jourd'hui tout ce qu'il plaira à M. le Prince;
» et cela à votre honneur et louange; le Tellier
» ne veut que ce que j'ordonnerai; le maréchal
» de Villeroy attend les volontés de son Emi-
» nence; cependant M. le Prince me met le cou-
» teau à la gorge, et voilà Monsieur qui, pour

» rafraîchissement, dit que c'est ma faute, et » qui veut se plaindre de moi, parce que lui-» même m'abandonne ».

Je confesse que je fus touché de ce discours de la Reine, qui sortait de source. Elle remarqua que j'en étais ému, et me témoigna qu'elle m'en savait bon gré, elle me commanda de lui dire avec liberté mes pensées sur l'état des choses. Voici les propres termes dans lesquels je lui parlai, que j'ai transcrits sur ce que j'en écrivis moi-même le lendemain.

« Si Votre Majesté, Madame, peut se résou-» dre à ne plus penser au retour de M. le Cardi-» nal, elle peut sans exception tout ce qu'il lui » plaira; parce que toutes les peines qu'on lui » fait ne viennent que de la persuasion où l'on est » qu'elle ne songe qu'à ce retour. M. le Prince » est persuadé qu'il peut tout obtenir en vous le » faisant espérer. Monsieur, qui croit que M. le » Prince ne se trompe pas dans cette vue, le mé-» nage à tout événement; le parlement, à qui » l'on présente tous les matins cet objet, ne veut » rien diminuer de sa chaleur; le peuple aug-» mente la sienne, M. le Cardinal est à Bruyl, » et son nom fait autant de mal à Votre Ma-» jesté et à l'État, que pourrait faire sa personne, » s'il était encore dans le Palais-Royal ». *Ce*

n'est qu'un prétexte, reprit la Reine comme en colère, *ne fais-je pas assurer tous les jours le parlement que son éloignement est pour toujours, et sans aucune espérance de retour?* « Oui, Madame, lui répondis-je; mais je supplie » très-humblement Votre Majesté de me permettre de lui dire qu'il n'y a rien de secret » de tout ce qui se dit et de tout ce qui se fait » au contraire de ses déclarations publiques, et » qu'un quart d'heure après que le Cardinal eut » rompu le traité de Servien et de Lionne, tou- » chant le gouvernement de Provence, tout le » monde fut également informé que le premier » article était son rétablissement à la cour. M. le » Prince n'a pas avoué à Monsieur qu'il y eût » consenti; mais il est convenu que Votre Ma- » jesté le lui avait fait proposer comme une con- » dition nécessaire, et il le dit publiquement à » qui le veut entendre ». *Passons, passons*, dit la Reine, *il ne sert de rien d'agiter ici cette question: je ne puis faire sur cela que ce que j'ai fait. On le veut croire, quoique je dise, il faut donc agir sur ce que l'on veut croire.* « En ce » cas, Madame, je suis persuadé qu'il y a bien » plus de prophéties à faire que de conseils à don- » ner ». *Dites vos prophéties*, repartit la Reine, *mais sur le tout qu'elles ne soient pas comme*

celles des barricades. Tout de bon, ajouta-t-elle, *dites-moi en homme de bien ce que vous croyez de tout ceci. Vous voilà cardinal, autant vaut, vous seriez un méchant homme, si vous vouliez le bouleversement de l'Etat. Je confesse que je ne sais où j'en suis; je n'ai que des traîtres et des poltrons à l'entour de moi. Dites-moi vos pensées en toute liberté.* « Je vais le faire, Ma-
» dame, repris-je, quoique avec peine, parce
» que je sais que ce qui regarde M. le Cardinal
» est sensible à Votre Majesté; mais je ne puis
» m'empêcher de lui dire encore que, si elle
» peut se résoudre aujourd'hui à ne plus penser
» au retour du Cardinal, elle sera demain plus
» absolue qu'elle n'était le premier jour de sa
» régence; et que, si elle continue à vouloir le ré-
» tablir, elle hasarde l'Etat ». *Pourquoi*, reprit-elle, *si Monsieur et M. le Prince y consentaient?*
« Parce que, Madame, lui répondis-je, Mon-
» sieur n'y consentira que quand l'Etat sera ha-
» sardé, et que M. le Prince n'y consentira que
» pour le hasarder ».

Je lui expliquai, en cet endroit, le détail de tout ce qui était à craindre; je lui exagérai l'impossibilité de séparer M. le Prince du parlement, et l'impossibilité de gagner sur ce point le parlement par une autre voie que celle de la force,

qui mettrait la couronne en péril. Je lui remis devant les yeux les prétentions immenses de M. le Prince, de MM. de Bouillon et de la Rochefoucaut. Je lui fis voir, au doigt et à l'œil, qu'elle dissiperait, quand il lui plairait, par un seul mot, pourvu qu'il partît du cœur, toutes ces fumées si noires et si épaisses. Et comme j'aperçus qu'elle était touchée de ce que je lui disais, et qu'elle prenait particulièrement goût à ce que je lui représentais du rétablissement de son autorité, je crus qu'il était assez à propos de prendre ce moment pour lui expliquer la sincérité de mes intentions. « Et plût à Dieu, Madame, ajoutai-je, que V. M. voulût rétablir » son autorité par ma propre perte! On lui dit » à toutes les heures du jour que je pense au » ministère; et M. le Cardinal s'est accoutumé » à ces paroles: *Il veut ma place.* Est-il possible, Madame, que l'on me croie assez impertinent pour m'imaginer qu'on puisse devenir » ministre par la faction; et que je connaisse si » peu la fermeté de V. M. pour croire que je » conquerrai sa faveur par les armes? Mais ce » qui n'est que trop vrai est que ce qui se dit » ridiculement du ministère se fait réellement à » l'égard des autres prétentions que chacun a. » M. le Prince vient d'obtenir la Guienne, il

» veut Blaye pour M. de la Rochefoucaut; il
» veut la Provence pour M. son frère; M. de
» Bouillon veut Sedan; M. de Turenne veut
» commander en Allemagne; M. de Nemours
» veut l'Auvergne; Viole veut être secrétaire
» d'état; Chavigni veut demeurer en son poste;
» et moi, Madame, je demande le cardinalat.
» S'il plaît à V. M. de se moquer de toutes nos
» prétentions, et de les régler absolument selon
» ses intérêts et selon ses volontés, elle n'a qu'à
» renvoyer, pour une bonne fois, M. le Car-
» dinal en Italie; rompre tous les commerces
» que les particuliers conservent avec lui; effa-
» cer de bonne foi les idées qui restent de son
» retour, et qui se renforcent même tous les
» jours, et déclarer ensuite qu'ayant bien voulu
» donner au public la satisfaction qu'il a sou-
» haitée de l'éloignement du Cardinal, elle croit
» qu'il est de sa dignité de refuser aux particu-
» liers les grâces qu'ils ont demandées ou pré-
» tendues sous ce prétexte. Nul ne perdra plus
» que moi, Madame, à cette conduite, qui
» révoque ma nomination d'une manière qui
» sera agréée généralement de tout le monde,
» mais qui ne le sera assurément de nul autre,
» sans exception, plus que de moi-même; parce
» que je ne me la crois nécessaire que pour des

» raisons qui cesseront, dès que V. M. aura re-
» tabli les choses dans l'ordre où elles doivent
» être ». *N'ai-je pas fait tout ce que vous me proposez*, reprit la Reine? *N'ai-je pas assuré dix fois Monsieur, M. le Prince et le parlement, que le Cardinal ne reviendrait jamais? Avez-vous pour cela cessé de prétendre, et vous qui parlez, tout le premier?* « Non, Madame, lui
» dis-je, personne n'a cessé de prétendre, parce
» qu'il n'y a personne qui ne sache que M. le
» Cardinal gouverne plus que jamais. V. M. m'a
» fait l'honneur de ne se point cacher de moi sur
» ce sujet; mais ceux à qui elle ne le dit pas en
» savent peut-être encore plus que moi; et c'est
» ce qui perd tout, Madame, parce que tout
» le monde se voit en droit de se défendre de ce
» que l'on croit d'autant moins légitime, que
» V. M. le désavoue publiquement ». *Mais tout de bon*, dit la Reine, *croyez-vous que Monsieur abandonnât M. le Prince, s'il était assuré que le Cardinal ne revînt pas?* « En pouvez-vous dou-
» ter, Madame, lui répondis-je, après ce que
» vous avez vu ces jours passés? Il l'eût arrêté
» chez lui, si vous l'aviez voulu, quoiqu'il ne
» se croie nullement assuré qu'il ne doive point
» revenir ». La Reine rêva un peu sur ma réponse, et puis tout d'un coup elle me dit, même

avec précipitation, comme ayant impatience de finir ce discours, *c'est un plaisant moyen de rétablir l'autorité royale que de chasser le ministre du Roi malgré lui!* Elle ne me laissa pas reprendre la parole, et continua en me commandant de lui dire mon sentiment sur l'état où étaient les choses: *Car*, ajouta-t-elle, *je ne puis faire davantage sur ce point que ce que j'ai déjà fait et ce que je fais tous les jours.* J'entendis bien qu'elle ne voulait pas s'expliquer plus clairement. Je n'insistai donc point directement, mais je fis la même chose en satisfaisant à ce qu'elle m'avait commandé, qui était de lui dire ma pensée; car je repris ainsi le discours: « Pour » obéir, Madame, à V. M., il faut que je re- » tombe dans les prophéties que j'ai tantôt pris » la liberté de lui toucher. Si les choses conti- » nuent comme elles sont, Monsieur sera dans » une perpétuelle défiance que M. le Prince ne » se raccommode avec V. M. par le rétablisse- » ment du Cardinal; et il se croira obligé, par » cette vue, de le ménager toujours, et de se » tenir avec soin dans le parlement et parmi le » peuple. M. le Prince ou s'unira avec lui pour » s'assurer contre ce rétablissement, s'il n'y » trouve pas son compte, ou il partagera le » royaume pour le souffrir, jusqu'à ce qu'il

» trouve plus d'intérêt à le chasser. Les particu-
» liers qui ont quelques considérations ne son-
» geront qu'à en tirer leur avantage : il y aura
» mille subdivisions et dans la cour et dans les
» factions. Voilà, Madame, bien des matières
» pour la guerre civile, et cette guerre, se mêlant
» à une guerre étrangère aussi grande que celle
» que nous avons aujourd'hui, peut porter l'État
» sur le penchant de sa ruine ». *Si Monsieur voulait*, repartit la Reine..... « Il ne voudra
» jamais, lui répondis-je. On trompe V. M. si
» on le lui fait espérer, et je me perdrais auprès
» de lui si je le lui avais seulement proposé. Il
» craint M. le Prince, il ne l'aime point; il ne
» peut plus se fier à M. le Cardinal. Il aura, dans
» des momens, des faiblesses pour l'un ou pour
» l'autre, selon qu'il en appréhendera; mais il
» ne quittera jamais l'ombre du public, tant que
» ce public fera un corps; et il le fera encore
» long-temps sur une matière sur laquelle V. M.
» est obligée elle-même de l'échauffer toujours
» par de nouvelles déclarations ».

Je connus en cet endroit, plus encore que je n'avais fait, qu'il est impossible que la cour conçoive ce que c'est que le public. La flatterie, qui en est la peste, l'infecte toujours à un tel point, qu'elle lui cause un délire incurable sur cet arti-

cle; et je remarquai que la Reine traitait dans son imagination tout ce que je lui en disais de chimères, avec la même hauteur que si elle n'eût jamais eu aucun sujet de faire des réflexions sur les barricades. Je glissai sur cela par cette considération plus légèrement que la matière ne le portait; et elle m'en donna d'ailleurs assez de lieu, parce qu'elle me rejeta dans le particulier de la manière d'agir de M. le Prince, en me demandant ce que je disais de la proposition qu'il avait faite pour l'éloignement de le Tellier, de Lionne et de Servien. Comme j'eusse été bien aise de pouvoir pénétrer si cette proposition n'était pas le *hausse-pied* de quelques négociations souterraines, je souris à cette proposition de la Reine avec un respect que j'assaisonnai d'un air de mystère. La Reine, de qui tout l'esprit consistait en air, l'entendit, et elle me dit : « Non, il » n'y a rien que ce que vous voyez comme moi » et comme tout le monde. M. le Prince a voulu » tirer de moi de quoi chasser douze minis- » tres, par l'espérance de m'en laisser un qu'il » m'aurait peut-être ôté dès le lendemain. On n'a » pas donné dans ce panneau, il en tend un au- » tre; il me veut ôter ceux qui me restent, c'est- » à-dire, il propose de les ôter; car si on lui veut » laisser la Provence, il me laissera le Tellier,

» et peut-être que j'obtiendrai Servien pour le » Languedoc. Qu'en dit Monsieur » ? *Il prophétise, Madame*, lui répondis-je, *car, comme j'ai déjà dit à V. M., que peut-on dire dans l'état où sont les affaires ?* « Mais enfin qu'en dit-il, re- » prit la Reine? Ne se joindra-t-il pas encore à » M. le Prince, pour me faire faire ce pas de » ballet »? *Je ne le crois pas, Madame,* repartis-je, *quand je me ressouviens de ce qu'il m'en a dit aujourd'hui ; mais je n'en doute pas, quand je fais réflexion qu'il y sera peut-être forcé dès demain.* « Et vous, me dit la Reine, que ferez- » vous », *je me déclarerai en plein parlement*, répliquai-je, *et en chaire même contre la proposition, si V. M. se résout à se servir de l'unique et souverain remède, et j'opinerai apparemment comme les autres, si elle laisse les choses dans l'état où elles sont.*

La Reine, qui s'était fort contenue jusque-là, s'emporta à ce mot ; elle éleva même sa voix, et me dit que je ne lui avais donc demandé cette audience que pour lui déclarer la guerre en face ? « Je suis bien éloigné, Madame, de cette inso- » lence et de cette folie, lui répondis-je, puisque » je n'ai supplié V. M. de me permettre d'avoir » l'honneur de la voir aujourd'hui, que pour » savoir de la part de Monsieur ce qu'il vous plaît,

» Madame, de lui commander pour prévenir » celle dont M. le Prince vous menace. Il y a » quelque temps que je disais à V. M. qu'on est » bien malheureux de tomber dans des temps où » un homme de bien est obligé, même par son » devoir, de manquer au respect qu'il doit à son » maître. Je sais, Madame, que je ne l'observe » pas, en parlant, comme je fais, sur le sujet de » M. le Cardinal; mais je sais en même temps » que je parle et que j'agis en bon sujet, et que » tous ceux qui font autrement, sont des préva- » ricateurs qui plaisent, mais qui trahissent leur » conscience et leurs devoirs. V. M. me com- » mande de lui dire mes pensées avec liberté, et » je lui obéis. Qu'elle me ferme la bouche, et » elle verra ma soumission, et que je rappor- » terai simplement à Monsieur, et sans replique, » ce dont elle me fera l'honneur de me charger ». La Reine reprit tout d'un coup un air de douceur et me dit: « Non, je veux au contraire que » vous me disiez vos sentimens, expliquez-les » moi à fond ». Je suivis son ordre à la lettre, je lui fis une peinture la plus naturelle qu'il me fût possible de l'état où les affaires étaient réduites; j'achevai de crayonner ce que vous en voyez déjà ébauché; je lui dis toute la verité avec la même sincérité et la même exactitude que j'aurais eues si

j'avais dû en rendre compte à Dieu un quart d'heure après. La Reine en fut touchée, et elle dit, le lendemain à la Palatine, qu'elle était convaincue que je parlais du cœur; mais que j'étais aveuglé moi-même par la préoccupation. Ce qui me parut, c'est qu'elle l'était beaucoup elle-même par l'attachement qu'elle avait pour le cardinal Mazarin, et que son inclination l'emportait toujours sur les velléités que je lui voyais de temps en temps d'entrer dans les ouvertures que je lui faisais pour rétablir l'autorité royale, aux dépens et des Mazarins et des frondeurs. Je remarquai que sur la fin de la conversation elle prit plaisir à me faire parler sur ce sujet, et que, comme elle vit que je le faisais effectivement avec sincérité et avec bonne intention, elle m'en témoigna sa reconnaissance.

J'appréhenderais de vous ennuyer, si je m'étendais davantage sur un détail qui n'est déjà que trop long, et je me contenterai de vous dire que le résultat fut que je ferais tous mes efforts pour obliger Monsieur à ne se point joindre à M. le Prince pour demander l'éloignement de MM. le Tellier, Servien et Lionne, en lui donnant parole, de la part de la Reine, qu'elle ne s'accommoderait pas elle-même avec M. le Prince sans la participation et sans le consentement de Mon-

sieur. J'eus bien de la peine à tirer cette parole; et la difficulté que j'y trouvai, me confirma dans l'opinion où j'étais que les apparences d'accommodement entre le Palais-Royal et Saint-Maur n'étaient pas tout-à-fait éteintes. Je le crus encore bien davantage, quand je vis qu'il m'était impossible d'obliger la Reine à s'ouvrir de ses intentions touchant la conduite que Monsieur devait prendre, ou pour procurer le retour de M. le Prince, ou pour le traverser. Elle affecta de me dire qu'elle n'avait point changé de sentiment à cet égard, depuis ce qu'elle en avait dit à Monsieur même; mais je connus clairement à ses manières, et même à quelques-unes de ses paroles, qu'elle en avait changé plus de trois fois depuis que j'étais dans la galerie; et je me souvins de ce que la Palatine m'avait écrit qu'on ne savait au Palais-Royal ce que l'on y voulait. Je ne laissai pas d'insister et de presser la Reine, parce que je jugeais bien que Monsieur, qui était très-clairvoyant, ne recevant de moi qu'une parole vague et générale, à laquelle il n'ajouterait pas beaucoup de foi, parce qu'il se défiait beaucoup des intentions de la Reine à cet égard, ne manquerait pas de jeter et d'arrêter toute sa réflexion, et avec beaucoup de raison, sur le peu d'éclaircissement que je lui donnerais du véri-

table dessein de la Reine; et je ne doutais pas que, par cette considération, il ne fît encore de nouveaux pas vers M. le Prince, ce que je ne croyais nullement de son intérêt non plus que de celui du Roi. Je parlai sur cela à la Reine avec vigueur, mais je n'y gagnai rien; et de plus je ne pouvais rien gagner, parce qu'elle n'était pas elle-même déterminée. Je vous expliquerai cela dans la suite.

Il était presque jour lorsque je sortis du Palais-Royal, et ainsi je n'eus pas le temps d'aller chez madame la Palatine, qui m'écrivit un billet à six heures du matin, par lequel elle me faisait savoir qu'elle m'attendait dans un carrosse de louage devant les *Incurables*. J'y allai aussitôt dans un carrosse gris. Elle m'expliqua son billet du soir; elle me dit que M. le Prince lui avait paru fort fier, mais qu'elle avait connu clairement, par les discours de madame de Longueville, qu'il ne connaissait pas sa force, en ce qu'il croyait ses ennemis beaucoup plus unis et beaucoup plus de concert qu'ils ne l'étaient; que la Reine ne savait où elle en était; qu'un moment elle voulait, à toutes conditions, le retour de M. le Prince; qu'à l'autre, elle remerciait Dieu de sa sortie de Paris; que cette variation venait des différens conseils qu'on lui donnait; que Servien lui disait que l'Etat était perdu, si M. le Prince

s'éloignait; que le Tellier balançait; que l'abbé Fouquet, qui était nouvellement revenu de Bruyl, l'assurait que M. le Cardinal serait au désespoir, si elle ne se servait de l'occasion que M. le Prince lui avait donnée lui-même de le pousser; que l'aîné Fouquet soutenait savoir le contraire de science certaine; que tout irait ainsi, jusqu'à ce que l'ordre de Bruyl aurait décidé. La Palatine était surtout persuadée qu'il y avait des propositions sous terre qui aidaient à tenir encore la Reine dans ces incertitudes. Voilà ce que madame la Palatine me dit avec précipitation, parce que le temps d'aller au palais pressait, et Monsieur avait déjà envoyé deux fois chez moi. Je le trouvai prêt à monter en carrosse; je lui rendis compte en fort peu de paroles de ma commission; je lui exposai le fait tout simplement. Il en tira d'abord ce que j'avais prédit à la Reine; et dès qu'il vit que la parole qu'elle lui faisait donner n'était ni précédée ni suivie d'aucun concert pour agir ensemble dans la conjoncture dont il s'agissait, il se mit à siffler, et me dit : *Voilà une bonne drogue! Allons, allons au palais*. Mais encore, Monsieur, lui dis-je, il me semble qu'il serait bon que Votre Altesse Royale résolût ce qu'elle y dira. *Qui diable le peut savoir? qui le peut prévoir?* répondit-il. *Il n'y a ni rime ni rai-*

son avec ces gens-ci. Allons, et quand nous serons dans la grand'chambre, nous trouverons peut-être que ce n'est pas aujourd'hui samedi. Ce l'était pourtant, et le 8 juillet 1651.

Aussitôt que Monsieur eut pris sa place, Talon, avocat général, entra avec ses collègues, et dit qu'il avait porté la veille à la Reine la lettre que M. le Prince avait écrite au parlement; que sa majesté avait fort agréé la conduite de la compagnie, et que M. le chancelier avait mis entre les mains du procureur-général un écrit par lequel il serait informé des volontés du Roi. Cet écrit portait que la Reine était extrêmement surprise de ce que M. le Prince avait pu douter des assurances qu'elle avait données tant de fois qu'elle n'avait eu aucun dessein contre sa personne; qu'elle ne s'étonnait pas des soupçons qu'il témoignait touchant le retour de M. le Cardinal; qu'elle déclarait vouloir observer religieusement la parole qu'elle avait donnée sur ce sujet au parlement; qu'elle ne savait rien du mariage de M. de Mercœur ni des négociations de Sedan; qu'elle avait plus de sujet que personne de se plaindre de ce qui s'était passé à Brisac (je vous entretiendrai tantôt de ces trois articles); que pour ce qui était de l'éloignement de MM. le Tellier, Servien et Lionne, elle voulait bien

qu'on sût qu'elle ne prétendait pas être gênée dans le choix des ministres du Roi son fils, ni dans celui de ses domestiques, et que la proposition qu'on lui faisait sur ce point était d'autant plus injuste, qu'il n'y avait aucun des trois nommés qui eût seulement fait un pas pour le rétablissement de M. le cardinal Mazarin. La compagnie s'échauffa beaucoup après la lecture de cet écrit, sur ce qu'il n'était pas signé, ce qui, dans aucune circonstance, n'était d'aucune conséquence; mais comme dans ces sortes de compagnies tout ce qui est de la forme touche les petits esprits et amuse même les plus raisonnables, on employa la matinée proprement à rien, et l'on remit l'assemblée au lundi. On pria, en attendant, Monsieur de s'entremettre pour l'accommodement (1). Il y eut dans cette séance beaucoup de chaleur entre M. le prince de Conti et M. le premier président. Celui-ci, qui n'était nullement content de M. le Prince en son particulier, qu'il croyait, à mon sens sans fondement, avoir obligé à plus de reconnaissance qu'il n'en avait reçu, celui-ci, dis-je, parla avec force de la retraite de Saint-Maur, et l'appela même un triste préalable de la guerre civile. Il ajouta deux ou trois pa-

(1) On trouvera le détail de cette séance dans les *Mémoires de Joli.*

roles qui semblaient marquer les mouvemens passés, et causés par M. le Prince de Condé. M. le prince de Conti le releva, même avec menaces, en lui disant qu'en tout autre endroit il lui apprendrait à se tenir dans le respect qui est dû aux princes du sang. Le premier président lui repartit hardiment qu'il ne craignait rien, et qu'il avait lieu de se plaindre lui-même qu'on osât l'interrompre dans sa place, où il représentait la personne du Roi. On se leva de part et d'autre. Monsieur, qui était très-aise de les voir commis les uns contre les autres, ne s'en mêla que quand il ne put plus s'en défendre; et il dit à la fin aux uns et aux autres que tout le monde ne devait s'appliquer qu'à radoucir les esprits. Monsieur étant de retour chez lui, me mena dans le cabinet des livres, ferma la porte au verrou lui-même, jeta son chapeau sur la table, et me dit après, d'un ton fort ému, qu'avant que d'aller au palais il n'avait pas eu le temps de me dire une chose qui me surprendrait, quoique cependant elle ne me devait pas surprendre; qu'il savait depuis minuit que le vieux Pantalon (il appelait ainsi M. de Châteauneuf) traitait, par le canal de Saint-Romain et de Croissi, avec Chavigni l'accommodement de M. le Prince avec la Reine; qu'il n'ignorait pas ce que j'avais à dire sur cela; qu'il ne fal-

lait point disputer des faits, que celui-là était sûr. *Et si vous en doutez*, ajouta-t-il, en me jetant une lettre, *tenez, voyez, lisez.* Cette lettre était de Châteauneuf et adressée à Croissi, et portait entre autres ces propres mots : « Vous » pouvez assurer M. de Chavigni que le com- » mandeur de Jarzai qui n'est jamais dupe » qu'en des bagatelles, est convenu que la Reine » marche de bon pied, et que non-seulement les » frondeurs, mais que le Tellier même, ne savent » rien de notre négociation. Le soupçon de M. de » Saint-Romain n'est pas fondé ».

Vous remarquerez, s'il vous plaît, que le Grand, premier valet de chambre de Monsieur, ayant vu tomber ce billet de la poche de Croissi, l'avait ramassé et l'avait porté à Monsieur. Il n'attendit pas que j'eusse achevé de le lire, pour me dire : « Avais-je tort de vous dire ce matin, que » l'on ne sait où l'on en est avec ces gens-là? On » dit toujours qu'il n'y a point d'assurance au » peuple; on en a menti, il y a mille fois plus » de solidité dans le peuple que dans le cabinet, » je veux m'aller loger aux halles ». *Vous croyez donc, Monsieur,* lui dis-je, *que l'accommodement est fait.* « Non, dit-il, je ne crois pas qu'il » le soit ». *Et moi, Monsieur, je serais persuadé qu'il ne peut se faire par ce canal, s'il m'était*

permis d'être d'un autre sentiment que Votre Altesse Royale.

Cette question fut agitée avec chaleur. Je soutins mon opinion par l'impossibilité qui me paraissait au succès d'une négociation dans laquelle, par une rencontre assez bizarre, tous les négociateurs se trouvaient avoir éminemment, au moins pour cette occasion très-épineuse en elle-même, toutes les qualités les plus propres à rompre l'accommodement du monde le plus facile. Monsieur demeura dans son sentiment, parce que sa faiblesse naturelle lui faisait toujours voir ce qu'il appréhendait, comme infaillible et même proche. Ce fut à moi de céder, ainsi que vous le pouvez croire, et de recevoir l'ordre qu'il me donna de faire dire, dès l'après-dîner, à la Reine, par madame la Palatine, que son sentiment était que sa majesté s'accommodât en toutes manières avec M. le Prince, et que le parlement et le peuple étaient si échauffés contre tout ce qui avait quelque teinture de mazarinisme, qu'il ne fallait plus songer qu'à applaudir à celui qui a été assez habile, me dit-il même avec aigreur, pour nous prévenir à recommencer l'escarmouche contre le Sicilien.

J'eus beau lui représenter que, supposé même pour sûr ce qu'il croyait très-proche, et ce que je tiendrais fort éloigné, si j'osais le contredire,

le parti qu'il prenait avait des inconvéniens terribles, et particulièrement celui de précipiter la Reine dans la résolution que l'on craignait, et même de l'obliger à prendre encore plus de mesures contre le ressentiment de Monsieur. Il crut que les raisons que je lui alléguais n'étaient que des prétextes pour couvrir la véritable qui me faisait parler, qu'il alla chercher dans l'appréhension qu'il s'imagina que j'avais qu'il ne s'accommodât lui-même avec M. le Prince; et il me dit qu'il prendrait si bien ses mesures du côté de Saint-Maur, que je ne devais pas craindre qu'il tombât dans l'inconvénient que je lui marquais; et que si la Reine l'avait gagné de la main une fois, il le lui saurait bien rendre. *Je ne suis pas si sot qu'elle croit*, ajouta-t-il, *et je songe plus à vos intérêts que vous n'y songez vous-même.* Je confesse que je n'entendis point ce que signifiait en cet endroit cette dernière parole, mais je m'en doutai aussitôt après; car il ajouta : *M. le Prince, quoique enragé contre vous, vous a-t-il nommé dans la lettre qu'il a écrite au Parlement?* Je m'imaginai que Monsieur voulait me faire valoir ce silence, et me le montrer comme une marque du ménagement que l'on avait pour moi à sa considération, et des précautions qu'il prétendrait de ce côté-là sur mon sujet, en cas

avait eu à Munster à M. d'Avaux. Madame la Palatine, qui ne savait pas encore ce que le messager avait apporté, quoiqu'elle sût qu'il était arrivé, trouva à propos que je retournasse chez Monsieur, pour lui dire que ce courrier aurait pu peut-être avoir donné à la Reine de nouvelles vues, et qu'elle jugeait qu'il ne serait que mieux par cette considération qu'elle n'exécutât pas la commission qu'il lui avait donnée par moi, avant que l'on pût être informé de ce détail.

Monsieur, que j'allai trouver sur-le-champ, se gendarma contre cette ouverture, qui était pourtant très-sage, par une préoccupation qui lui était fort ordinaire aussi bien qu'à beaucoup d'autres. *La plupart des hommes examinent moins les raisons de ce qu'on leur propose contre leur sentiment, que celles qui peuvent obliger celui qui les propose de s'en servir.* Ce défaut est très-commun et très-grand. Je connus clairement que Monsieur ne recevait ce que je lui dis de la part de la Palatine que comme un effet de l'entêtement qu'il croyait que nous avions l'un et l'autre contre M. le Prince. J'insistai, il demeura ferme, et je connus encore en cet endroit *qu'un homme qui ne se fie pas à lui-même, ne se fie jamais véritablement à personne.* Il avait plus de confiance en moi, sans comparaison,

qu'en tous ceux qui l'ont jamais approché; mais sa confiance n'a jamais tenu un quart d'heure contre sa peur.

Si le compliment que Monsieur faisait faire à la Reine eût été fait par une personne moins adroite que madame la Palatine, j'eusse été encore beaucoup plus en peine de l'événement. Elle le ménagea si habilement, qu'il servit au lieu de nuire. A quoi elle fut très-bien servie elle-même par la fortune qui fit arriver ce messager, dont je viens de vous parler, justement au moment où il était nécessaire, pour rectifier ce qu'il ne tenait pas à Monsieur de gâter; car la Reine, qui était toujours soumise à M. le cardinal Mazarin, mais qui l'était doublement, quand ce qu'il lui mandait convenait à sa colère, se trouva, lorsque madame la Palatine commença à lui parler, dans une pensée si éloignée d'aucun accommodement avec M. le Prince, que ce que la Palatine lui dit de la part de Monsieur, ne produisit en elle d'autres mouvemens que ceux que nous pouvions souhaiter, qui étaient de faire donner la carte blanche à Monsieur, et de l'obliger à se confesser, pour ainsi dire, de son balancement; d'y chercher des excuses, mais de celles qui assuraient l'avenir, et de désirer avec impatience de me parler. Madame la Palatine fut même chargée

par la Reine de lui faire savoir, par mon canal, le détail de la dépêche du messager, et de me commander d'aller entre onze heures et minuit au lieu accoutumé. Madame la Palatine ne douta pas, non plus que moi, que Monsieur ne dût avoir beaucoup de joie de ce que je lui allais porter. Nous nous trompâmes beaucoup l'un et l'autre; car, aussitôt que je lui eus dit que la Reine lui offrait tout sans exception, pourvu qu'il voulût s'unir, de son côté sincèrement et parfaitement, à elle contre M. le Prince, il tomba dans un état que je ne puis bien vous exprimer, qu'en vous suppliant de vous ressouvenir de celui où il n'est pas possible que vous ne vous soyez trouvée quelquefois. N'avez-vous jamais agi sur des suppositions qui ne vous plaisaient pas? Et n'est-il pas vrai pourtant que, quand ces suppositions ne se sont point trouvées bien fondées, vous avez senti en vous-même un combat qui s'y est formé entre la joie de vous être trompée à votre avantage, et le regret d'avoir perdu les pas que vous y aviez faits? Je me suis retrouvé mille fois moi-même dans cette idée.

Monsieur était ravi de ce que la Reine était bien plus éloignée de l'accommodement qu'il ne l'avait cru; mais il était au désespoir d'avoir fait les avances qu'il avait faites vers M. le Prince,

et qu'il avait faites dans la vue de cet accommodement, qu'il croyait bien avancé. Les hommes qui se rencontrent en cet état sont, pour l'ordinaire, assez long-temps à croire qu'ils ne se sont pas trompés, même après qu'ils s'en sont aperçus; parce que la difficulté qu'ils trouvent à découdre le tissu qu'ils ont commencé, fait qu'ils s'y font des objections à eux-mêmes; et ces objections, qui leur paraissent être des effets de leurs raisonnemens, ne sont presque que des suites naturelles de leurs inclinations. Monsieur, comme je l'ai déjà dit plusieurs fois, était timide et paresseux au souverain degré. Je vis, dans le moment que je lui appris le changement de la Reine, un air de gaîté et d'embarras tout ensemble sur son visage. Je ne le puis exprimer, mais je me le représente fort au naturel; et quand je n'aurais pas eu d'ailleurs la lumière des pas qu'il avait faits vers M. le Prince, j'aurais lu dans ses yeux qu'il aurait reçu sur son sujet quelque nouvelle qui lui donnait de la joie et qui lui faisait de la peine : ses paroles ne démentirent pas sa contenance. Il voulut douter de ce que je lui disais, quoiqu'il n'en doutât pas. C'est le premier mouvement des gens qui sont de cette humeur et qui se trouvent dans cet état. Il passa aussitôt après au second, qui est de chercher à

se justifier de la précipitation qui les a jetés dans l'embarras. *Il est bien temps!* me dit-il tout d'un coup; *la Reine fait des choses qui obligent les gens....* Il s'arrêta à ce mot, de honte, à mon avis, de m'avouer ce qu'il avait fait. Il pirouetta quelque temps, il siffla, il alla rêver un moment auprès de la cheminée; puis il me dit: « Que » diable direz-vous à la Reine? elle voudra que » je lui promette de ne pas pousser les *minis-* » *traux;* et comment puis-je le promettre, après » ce que j'ai promis à M. le Prince »? Il me fit en cet endroit un galimatias parfait pour me justifier ce qu'il avait fait dire à M. le Prince depuis vingt-quatre heures, et je connus que ce galimatias n'allait principalement qu'à me faire croire qu'il croyait ne m'en avoir pas fait le fin la veille. Je pris tout pour bon, et je suis persuadé qu'il crut avoir réussi dans son dessein. Le lieu que je lui donnai de se l'imaginer lui donna occasion de s'ouvrir beaucoup plus qu'il n'eût fait assurément s'il m'eût cru mal satisfait, et j'en tirai tout le détail de ce qu'il avait fait. Le voici en peu de mots.

Comme il avait posé pour fondement que M. le Prince était ou accommodé ou sur le point de s'accommoder avec la cour, il crut pour certain qu'il ne hasarderait rien en lui offrant tout

dans une conjoncture où il ne craignait pas que l'on acceptât ses offres contre la cour, parce que l'on s'accommodait avec elle. Vous voyez d'un coup d'œil le frivole de ce raisonnement. Monsieur, qui avait beaucoup d'esprit, le connut parfaitement, dès qu'il se vit hors du péril que la peur lui avait inspiré; mais comme il est toujours plus aisé de s'apercevoir du mal que du remède, il le chercha long-temps sans le trouver, parce qu'il ne le cherchait que dans les moyens de satisfaire et les uns et les autres. Il y a des occasions où ce parti est absolument impossible; et quand il l'est, il est pernicieux, en ce qu'il mécontente infailliblement les deux partis. Il n'est pas moins incommode aux négociateurs, parce qu'il a toujours un air de fourberie. Il ne tint pas à moi, par l'un et par l'autre de ces motifs, d'en dissuader Monsieur. Il ne fut pas en mon pouvoir; et j'eus ordre de faire agréer à la Reine que Monsieur se déclarât dans le parlement contre les trois sous-ministres, en cas que M. le Prince continuât à demander leur éloignement; et j'eus en même temps la liberté de l'assurer que, moyennant cette permission, Monsieur se déclarerait dans la suite contre M. le Prince, en cas que M. le Prince eût, après cela, de nouvelles prétentions; et comme je ne croyais pas qu'il fût

ni juste ni sage d'outrer de tout point la Reine par un éclat de cette nature, je représentai à Monsieur avec force qu'il avait beau jeu pour faire un coup double, et même triple, en obligeant la Reine par la conservation des sous-ministres (qui dans le fond étaient assez indifférens); en faisant voir que M. le Prince ne se contentait pas de la destitution du Mazarin, et qu'il voulait saper aussi les fondemens de l'autorité royale, en ne laissant pas même l'ombre de l'autorité à la Régente; et en satisfaisant en même temps le public par une aggravation, pour parler ainsi, contre le Cardinal, que je proposai en même temps, et que je m'assurais même de faire agréer à la Reine. Madame la Palatine m'avait dit qu'elle avait vu, dans une lettre écrite par le Cardinal à la Reine, qu'il la suppliait de ne rien refuser de ce qu'on lui demanderait contre lui; parce qu'il était persuadé que le plus que l'on désirerait, après l'excès auquel on s'était porté, tournerait plutôt en sa faveur qu'autrement ce qu'il y aurait d'esprits modérés; et parce qu'il convenait assez à son service que l'on amusât les *fâcheux* (c'était son mot) à des clabauderies qui ne pouvaient plus être que des répétitions fort inutiles. Je ne tenais pas pour bien juste ce raisonnement de M. le Cardinal; mais je m'en

servis pour former la conduite que j'eusse souhaité que Monsieur eût voulu prendre, et je raisonnai ainsi :

« Si Monsieur concourt à l'exclusion des sous-
» ministres, il fait apparemment le compte de
» M. le Prince, en ce qu'il obligera peut-être
» la Reine à accorder à M. le Prince tout ce
» qu'il lui demandera. Il ne fera pas le sien du côté
» de la cour, parce qu'il outrera de plus en plus
» la Reine, et qu'il outragera de plus ceux qui
» l'approchent. Il ne le fera pas non plus du côté
» du public; car, comme il le dit lui-même,
» M. le Prince l'a gagné de la main; et comme
» c'est lui qui a fait le premier la proposition de
» se defaire de ces restes du mazarinisme, il en
» aura la fleur de la gloire, ce qui, dans le peu-
» ple, est le principal. Voilà donc un grand in-
» convénient, qui est celui de faire à la Reine
» une peur dont M. le Prince peut se servir pour
» son avantage, voilà, dis-je, un grand incon-
» vénient, qui est accompagné de plus d'un
» grand déchet de réputation, en ce qu'il fait voir
» Monsieur agissant en second avec M. le Prince,
» et entraîné à une conduite dont non-seule-
» ment il n'aura pas l'honneur, mais qui lui
» tournera même à honte; parce que l'on pré-
» tendra que c'était à lui à commencer à la pren-

» dre. Quelle utilité trouvera-t-il qui se puisse
» comparer à cet inconvénient? On ne s'en peut
» imaginer d'autre que celle d'ôter à la Reine des
» gens que l'on croit affectionnés au Cardinal:
» est-ce un avantage, quand on pense que les
» Fouquet, les Bertet, les Brachet, passeront
» également la moitié des nuits auprès d'elle;
» que les d'Etrées, les Souvré et les Senneterre,
» y demeureront tous les jours, et que ceux-ci
» y seront d'autant plus dangereux, que la Reine
» sera encore plus aigrie par l'éloignement des
» autres? Je suis convaincu, par toutes ces con-
» sidérations, que Monsieur doit faire, à la pre-
» mière assemblée des chambres, le panégyrique
» de M. le Prince, sur la fermeté qu'il témoigne
» contre le retour de M. le cardinal Mazarin;
» confirmer tout ce qui s'est dit en son nom, par
» M. le prince de Conti, touchant la nécessité des
» précautions qu'il est bon de prendre contre son
» rétablissement; combattre publiquement, et
» par des raisons solides, celle que l'on cherche
» dans l'éloignement des trois ministres; faire
» voir qu'elle est injurieuse à la Reine à la-
» quelle on doit assez de respect, et même assez
» de reconnaissance pour les paroles qu'elle réitère
» en toute occasion de l'exclusion à jamais de
» M. le cardinal Mazarin, pour ne pas abuser à

» tous momens de sa bonté par de nouvelles con-
» ditions, auxquelles on ne voit plus de fin; ajou-
» ter que si la proposition d'aller ainsi de branche
» en branche, venait d'un fond dont l'on fût moins
» assuré que de celui de M. le Prince, elle serait
» suspecte; parce que le gros de l'arbre n'est pas
» encore déraciné. La déclaration contre le Car-
» dinal n'est pas encore expédiée, on sait que l'on
» conteste encore sur des paroles, au lieu de la
» presser, au lieu de consommer, ou plutôt de
» cimenter cet ouvrage dont tout le monde est
» convenu.. On fait des propositions nouvelles
» qui peuvent faire naître des scrupules dans les
» esprits les mieux intentionnés. Tel croit se sanc-
» tifier en mettant une pierre sur le tombeau du
» Mazarin, qui croirait faire un grand péché,
» s'il en jetait seulement une petite contre ceux
» dont il plaira dorénavant à la Reine de se ser-
» vir. Rien ne justifierait davantage ce ministre
» coupable, que de donner le moindre lieu de
» croire que l'on voulût tirer un exemple jour-
» nalier et même fréquent de ce qui s'est passé à
» son égard. La justice et la bonté de la Reine
» ont consacré ce que nous avons fait, avec des
» intentions très-pures et très-sincères pour son
» service et pour le bien de l'État; il faut, de
» notre part, y répondre par des actions, dans

» lesquelles on connaisse que notre principal soin
» est d'empêcher que ce que le salut du royaume
» nous a forcé de faire contre le ministre, ne
» puisse blesser en rien la véritable autorité du
» Roi. Nous avons, en cette rencontre, un avan-
» tage très-signalé. La déclaration publique,
» que la Reine a fait faire tant de fois, et à MM. les
» Princes et au parlement, qu'elle excluait pour
» jamais le Cardinal du ministère, nous met en
» droit, sans blesser l'autorité royale qui nous
» doit être sacrée, de chercher toutes les assuran-
» ces possibles à cette parole qui ne lui doit pas
» être moins inviolable. C'est à quoi S. A. R. doit
» s'appliquer, et avec dignité et avec succès. Il
» ne doit point, à mon opinion, prendre le
» change, et il doit faire craindre au parlement
» qu'on ne le lui veuille donner, en lui propo-
» sant des divisions qui ne sont que frivoles au
» prix de ce qu'il y a effectivement à faire. Ce
» qui presse véritablement est de bien fonder la
» déclaration contre le Cardinal. La première
» que l'on a portée était son panégyrique; celle
» à laquelle on travaille n'est, au moins à ce qu'on
» nous a dit, fondée que sur les remontrances du
» parlement et sur le consentement de la Reine,
» et ainsi pourrait être expliquée dans le temps.
» S. A. R. peut dire demain à la compagnie

» que la fixation, pour ainsi dire, de cette déclaration, est la précaution véritable et solide à laquelle il faut s'appliquer, et que cette fixation ne peut être plus sûre qu'en y insérant que le Roi exclut le Cardinal de tout son royaume et de ses conseils ; parce qu'il est de notoriété publique et incontestable que c'est lui qui a rompu la paix générale à Munster. Si Monsieur éclate demain sur ce ton, je lui réponds de se voir faire agréer le soir par la Reine. Il se réunit avec elle en donnant une cruelle atteinte au Mazarin, il se donne l'honneur, dans le public, de le pousser personnellement et solidement, et il l'ôte à M. le Prince, en faisant voir qu'il affecte de n'attaquer que son ombre. Il fait connaître, à tous les esprits sages et modérés, qu'il ne veut pas souffrir que, sous prétexte du Mazarin, l'on continue tous les jours à donner de nouvelles atteintes à l'autorité royale ».

Voilà ce que je conseillai à Monsieur ; voilà ce que je lui donnai par écrit, avant que de sortir de chez lui ; voilà ce qu'il porta à Madame, qui était au désespoir de ce qu'il s'était engagé avec M. le Prince; voilà ce qu'il approuva de toute son âme, et voilà toutefois ce qu'il n'osa faire; parce que n'ayant pas douté, comme je vous l'ai déjà dit, que M. le Prince ne s'accordât avec la cour,

il lui avait promis à jeu sûr, à ce qu'il croyait par cette raison, de se déclarer avec lui contre les sous-ministres. Il l'avoua à Madame encore plus en détail qu'il ne me l'avait expliqué. Ce que je pus tirer de lui, fut qu'il donnât sa parole à la Reine qu'il s'emploierait fidèlement auprès de M. le Prince, pour l'empêcher de pousser sa pointe contre les trois susnommés; et que, s'il n'y pouvait réussir, et qu'il fût contraint de parler contre eux, il déclarerait en même temps à M. le Prince que ce serait pour la dernière fois, et que la Reine demeurant dans les termes de la parole donnée pour l'éloignement de M. le Cardinal, il ne se séparerait plus de ses intérêts. Madame, qui aimait M. le Tellier, et qui était très-fâchée, par cette raison et par beaucoup d'autres, que Monsieur ne fît pas davantage, lui fit promettre qu'il ferait le malade le lendemain, dans la vue de retarder l'assemblée des chambres, et de se donner par ce moyen le temps de l'obliger à quelque chose de plus. Aussitôt qu'elle eut obtenu ce point, elle le fit savoir à la Reine, en lui mandant en même temps que je faisais des merveilles pour son service. Ce témoignage, qui fut reçu très-agréablement, parce qu'il fut porté dans un instant où la Reine était très-satisfaite de Madame, ce qui ne lui était pas ordinaire,

facilita beaucoup ma négociation. J'allai le soir chez la Reine, que je trouvai avec un visage fort ouvert, et ce qui me fit voir qu'elle était contente de moi, fut que ce visage ouvert ne se referma pas, même après que je lui eus déclaré ce que je ne croyais pas pouvoir lui cacher, que l'on pût empêcher Monsieur de concourir avec M. le Prince contre les sous-ministres, et que je ne pourrais pas moi-même m'empêcher d'y opiner, si l'on en délibérait au parlement.

Vous devez être si fatiguée des dits et redits des conversations passées, que je crois qu'il est mieux que je n'entre pas dans le détail de celle-ci qui fut assez longue, et que je me contente de vous rendre compte du résultat, qui fut que je m'appliquai de toute ma force à faire que Monsieur tînt fidèlement la parole que je donnai à la Reine de sa part, qu'il ferait tous ses efforts pour adoucir l'esprit de M. le Prince en faveur des trois nommés; qu'en supposant qu'il ne le pût, il fût obligé lui-même, par cette considération, de les pousser, et que, par la même raison, je fusse forcé d'y concourir de ma voix; et que je déclarerais à Monsieur qu'au cas que dans la suite M. le Prince fît encore de nouvelles propositions, je n'y entrerais plus, quand même Monsieur s'y laisserait emporter. Je vous avoue que je me dé-

fendis long-temps de cette dernière clause, parce que dans la vérité elle m'engageait beaucoup, et parce qu'elle me paraissait même être au dernier point contre le respect, en ce qu'elle confondait et qu'elle égalait, pour parler ainsi, mes engagemens avec ceux de la maison royale. Il fallut enfin y passer. Je n'eus aucune peine à le faire agréer à Monsieur, qui fut si aise de ne se point trouver dans la nécessité de rompre avec M. le Prince, même de concert avec la Reine, qu'il fut ravi de tout ce qui avait facilité ce traité. Je vous en dirai la suite, après que je vous aurai supplié de faire réflexion sur deux circonstances de ce qui se passa dans cette dernière conversation que j'eus avec la Reine.

Il m'arriva, en lui parlant de MM. le Tellier, Servien et Lionne, de les nommer les trois sous-ministres. Elle releva ces mots avec aigreur en me disant: « Dites plutôt les deux. Ce traître » de Lionne peut-il porter ce nom? C'est un » petit secrétaire de M. le Cardinal. Il est vrai » que, parce qu'il l'a déjà trahi deux fois, il pourra » être un jour secrétaire d'état ». Cette remarque s'est rendue par l'événement assez curieuse.

La seconde est que lorsque j'eus promis à la Reine de ne me point accommoder avec M. le Prince dans la suite, quand même Monsieur s'accom-

moderait, et que j'eus ajouté que je le dirais moi-même à Monsieur dès le lendemain, elle s'écria plutôt qu'elle ne prononça: *Quelle surprise pour M. le Tellier!* Elle se referma tout d'un coup, et quoique je fisse tout ce qui se pût pour pénétrer ce qu'elle avait voulu dire, je n'en pus rien tirer. Je reviens à Monsieur.

Je le vis le lendemain au matin chez Madame. Il fut très-satisfait de ma négociation, et me témoigna que l'engagement que j'avais pris en mon particulier avec la Reine ne pouvait lui faire aucune peine; parce qu'il était très-résolu lui-même, passé cette occasion, à ne jamais concourir en rien avec M. le Prince, pourvu que la Reine demeurât dans la parole donnée pour l'exclusion du Mazarin. Madame ajouta tout ce qui pouvait l'obliger à le confirmer dans cette pensée. Elle fit même encore une nouvelle tentative pour lui persuader de commencer, au moins dès ce jour-là, à voir s'il ne pouvait rien gagner sur l'esprit de M. le Prince. Il trouva de méchantes excuses, et il dit qu'il pouvait prendre des mesures plus certaines en se donnant tout ce jour pour attendre ce que M. le Prince lui-même ferait dire. Il en reçut effectivement un gentilhomme sur le midi, mais pour savoir simplement des nouvelles de sa santé, ou plutôt pour savoir s'il irait le lende-

main au Palais. Monsieur, qui faisait semblant d'avoir pris médecine, ne laissa pas d'aller chez la Reine sur le soir. Il lui confirma par serment ce-que je lui avais promis par son ordre. Il lui protesta qu'il ne s'ouvrirait en façon du monde de ce qu'elle lui faisait espérer qu'elle céderait encore pour cette fois à M. le Prince, en cas que Monsieur ne le pût gagner sous l'article des sous-ministres. « A votre seule considération, ajouta-» t-elle, et sur la parole que vous me donnerez » que vous serez pour moi dans toutes les autres » prétentions de M. le Prince qui seront infinies » sans doute ». Elle le conjura ensuite de lui tenir fidèlement la parole qu'il lui avait fait donner par moi de faire tous ses efforts pour obliger M. le Prince à se désister de son instance. Monsieur l'assura qu'il avait envoyé, dès midi, à Saint-Maur, le maréchal d'Etampes pour cet effet, ce qui était vrai. Il s'était ravisé après l'avoir refusé à Madame, comme je vous l'ai tantôt dit. Il attendit même au Palais-Royal la réponse du maréchal d'Etampes qui fut négative, et qui portait expressément que M. le Prince ne se désisterait jamais de son instance. Monsieur revint donc chez lui fort embarrassé, du moins à ce qu'il me parut. Il rêva tout le soir, et il se retira de beaucoup meilleure heure qu'à l'ordinaire.

Le lendemain, qui fut le mardi 11 juillet, les chambres s'assemblèrent, et M. le prince de Conti se trouva au Palais fort accompagné. Monsieur dit à la compagnie qu'il avait fait tous ses efforts auprès de la Reine et auprès de M. le Prince pour l'accommodement, et qu'il n'avait pu rien gagner ni sur l'un ni sur l'autre; qu'il priait la compagnie de joindre ses offices aux siens. M. le prince de Conti prit la parole aussitôt que Monsieur eut fini, pour dire qu'il y avait un gentilhomme de M. son frère à la porte de la grand'chambre. On le fit entrer; il rendit une lettre de M. le Prince qui n'était proprement qu'une répétition de la première.

M. le premier président pressa assez long-temps Monsieur de faire encore de nouveaux efforts pour l'accommodement. Il s'en défendit d'abord par la seule habitude qu'ont tous les hommes à se faire prier, même des choses qu'ils désirent. Il le refusa ensuite sous le prétexte de l'impossibilité de réussir, mais en effet, comme il me l'avoua le jour même, parce qu'il eut peur de déplaire à M. le prince de Conti, ou plutôt à toute la jeunesse, qui criait et qui demandait qu'on délibérât contre les restes du mazarinisme. Le premier président fut obligé de plier. On manda les gens du Roi pour prendre leurs conclusions

et avec M. le Prince. Il déclara qu'il n'avait pu rien gagner ni sur l'un ni sur l'autre. Il se tint couvert au dernier point au sujet des trois ministres, et il crut qu'il satisferait la Reine par cette modération. Il exagéra même avec emphase les sujets de défiance que M. le Prince prétendait avoir, et il s'imagina qu'il contenterait M. le Prince par cette exagération. Il ne réussit ni en l'un ni en l'autre. La Reine fut persuadée qu'il lui avait manqué de parole ; et elle eut assez de raison de le croire, quoique je ne sois pas convaincu qu'il l'ait fait dans le fond. M. le Prince se plaignit aussi beaucoup le soir de sa conduite, au moins à ce que M. le comte de Fiesque dit à M. de Brissac. Voilà le sort des gens qui veulent assembler les contradictoires en contentant tout le monde.

Talon ayant pris ses conclusions qui, pour cette fois, ne répondirent pas à la fermeté qui lui était ordinaire; car elles parurent plutôt un galimatias affecté qu'un discours digne du sénat, on commença à opiner.

Il y eut deux avis ouverts d'abord : l'un fut celui des conclusions qui allaient à remercier la Reine des nouvelles assurances qu'elle avait données que l'éloignement du Mazarin était pour jamais, et à la prier de donner quelque satisfaction à

M. le Prince. Voilà ce que je viens d'appeler galimatias. L'autre avis fut de Deslandes Païen qui, quoique proche parent de M. de Lionne, déclama contre les trois sous-ministres, et opina à demander en forme leur éloignement. Vous jugez bien que je ne combattis pas son sentiment au Palais, quoique je l'eusse combattu dans le cabinet de Monsieur. Je mêlai dans mon avis certains traits qui servirent à me démêler de la multitude, c'est-à-dire, qui me distinguèrent de ceux qui n'opinèrent qu'à l'aveugle contre le nom du Mazarin. Cette distinction m'était nécessaire à l'égard de la Reine ; elle m'était bonne à l'égard de tous ceux qui n'approuvaient pas la conduite de M. le Prince. Ils étaient en grand nombre dans le parlement, et le bonhomme Laîné même, conseiller de la grand'chambre, homme de peu de sens, mais d'une vie intègre, et passionné contre le Mazarin, ne laissa pas de se déclarer ouvertement contre la réquisition de M. le Prince. Il soutint qu'elle était injurieuse à l'autorité royale. Cette circonstance, jointe à d'autres, obligea Monsieur de m'avouer, le soir, que j'avais mieux jugé que lui, et que s'il se fût opposé à la proposition, comme je le lui avais conseillé, il en aurait été bien loué et suivi ; car il fit croire, en ne la blâmant pas, qu'il l'approu-

vait : ceux même qui l'eussent combattue avec peine, y donnèrent avec joie. Je n'étais pas d'un poids à faire dans les esprits l'effet que Monsieur y eût fait par son opposition ; c'est pourquoi je ne m'y opposai pas. Je connus que, s'il s'y fût opposé, beaucoup de gens eussent concouru avec lui : ainsi je crus avoir assez de cette vue pour pouvoir, sans crainte de me nuire dans le public, donner des atteintes indirectes à une action dont il était bon, pour toutes raisons, de diminuer le mérite, quoique je fusse obligé, par celle de Monsieur et du peuple, d'y contribuer au moins de ma voix. J'entends bien mieux ce galimatias que je ne vous l'explique, et il est vrai qu'il ne se peut bien concevoir que par ceux qui se sont trouvés dans ce temps-là dans les délibérations de cette compagnie. J'y ai remarqué, peut-être plus de vingt fois, que ce qui y passait dans un moment pour incontestablement bon, y eût passé dans le suivant pour incontestablement mauvais, si l'on eût donné un autre tour à une forme souvent légère, à une parole quelquefois frivole. Le secret est d'en savoir discerner et prendre les instans : Monsieur manqua en ce point. J'essayai d'y suppléer, en ce qui me regardait, d'une manière qui ne donnât pas l'avantage sur moi à M. le Prince de pouvoir dire que

j'épargnasse les restes du mazarinisme, et qui ne laissât pas de noter en quelque façon sa conduite. Voici les propres paroles dans lesquelles je formai mon avis, que je fis imprimer et publier dès le lendemain à Paris, pour la raison que je vous expliquerai dans la suite.

« J'ai (1) toujours été persuadé qu'il eût été à » souhaiter qu'il n'eût paru dans les esprits au- » cune inquiétude sur le retour de M. le cardinal » Mazarin, et que même on ne l'eût pas cru pos- » sible. Son éloignement ayant été jugé néces- » saire par les vœux communs de toute la France, » il semble que l'on ne puisse douter de son re- » tour, sans douter en même temps du salut de » l'Etat, dans lequel il jeterait assurément la con- » fusion et le désordre. Si les scrupules qui pa- » raissent sur ce sujet dans les esprits sont soli- » des, ils produiront infailliblement cet effet si » funeste; et s'ils n'ont point de fondement, ils » ne laisseront pas de donner une juste appré- » hension d'une très-dangereuse suite par le pré- » texte qu'ils donneront à toutes les nouveautés.

» Pour les étouffer tout d'un coup et pour ôter » aux uns l'espérance, et aux autres le prétexte,

(1) Ce discours, ou avis, se trouve, avec quelque différence, dans les *Mémoires de Joli*.

» j'estime qu'on ne saurait prendre en cette ma-
» tière d'avis trop décisif; et comme on parle de
» commerces qui alarment le public et qui in-
» quiètent les esprits, je crois qu'il serait à pro-
» pos de déclarer criminels et perturbateurs du
» repos public ceux qui négocieront avec M. le
» cardinal Mazarin, ou pour son retour, en quel-
» que sorte et manière que ce puisse être.

» Si les sentimens que Son Altesse Royale té-
» moigna, il y a quelques mois, dans cette com-
» pagnie sur le sujet de ceux qui y furent nom-
» més, eussent été suivis, les affaires auraient
» maintenant une autre face; on ne serait pas
» tombé dans ces défiances; le repos de l'Etat se-
» rait assuré, et nous ne serions pas présente-
» ment en peine de supplier Son Altesse Royale,
» comme c'est mon avis, de s'employer auprès
» de la Reine pour éloigner de la cour les restes
» du mazarinisme et les créatures du cardinal
» Mazarin qui ont été nommées. Je sais que la
» forme avec laquelle on demande cet éloigne-
» ment est extraordinaire. Il est vrai que si l'a-
» version d'un de MM. les Princes du sang était
» toujours la règle de la fortune des particuliers,
» cette dépendance diminuerait beaucoup l'au-
» torité du Roi et la liberté de ses sujets; et l'on

» pourrait dire que ceux du conseil et les autres
» qui n'ont de subsistance que par la cour au-
» raient beaucoup de maîtres.

» Je crois pourtant qu'il y a exception dans
» cette rencontre. Il s'agit d'une affaire qui est
» une suite comme naturelle de celle de M. le
» cardinal Mazarin. Il s'agit d'un éloignement
» qui peut lever beaucoup d'ombrages que l'on
» prend de son retour; d'un éloignement qui ne
» peut être que très-utile, qui a été souhaité et
» proposé à cette compagnie par M. le duc d'Or-
» léans dont les intentions toutes pures et tou-
» tes sincères pour le service du Roi et le bien
» de l'Etat sont connues de toute l'Europe, et
» dont les sentimens, étant oncle du Roi et lieu-
» tenant-général de l'Etat, ne tirèrent point à
» conséquence à l'égard de qui que ce soit.

» Il faut espérer de la prudence de leurs Ma-
» jestés et de la sage conduite de M. le duc d'Or-
» léans, que les choses se disposeront en mieux,
» que les défiances seront levées, que les soup-
» çons seront dissipés, et que nous verrons bien-
» tôt l'union rétablie dans la maison royale, ce
» qui a toujours été le vœu de tous les gens de
» bien, qui ont souhaité la liberté de MM. les
» Princes, particulièrement par cette considé-
» ration, avec tant d'ardeur, qu'ils se sont trou-

» vés bien heureux, lorsqu'ils y ont pu contibuer
» de leurs suffrages.

» Pour former donc mon opinion, je suis d'avis
» de déclarer criminels et perturbateurs du repos
» public ceux qui négocieront avec M. le cardi-
» nal Mazarin, ou pour son retour, en quelque
» manière que ce puisse être; supplier très-hum-
» blement Monsieur de s'employer auprès de la
» Reine, pour éloigner de la cour les créatures
» du Cardinal qui ont été nommées, et appuyer
» les remontrances de la compagnie sur ce sujet;
» le remercier des soins qu'il prend incessam-
» ment pour la réunion de la maison royale, si
» importante à la tranquillité de l'Etat et de
» toute la chrétienté; puisque j'ose dire qu'elle
» est le seul préalable nécessaire à la paix gé-
» nérale ».

Je vous supplie d'observer que Monsieur voulait absolument que je le citasse dans mon avis comme le premier auteur de la proposition contre les sous-ministres, parce qu'il ne doutait point qu'elle n'eût une approbation générale; que je ne lui obéis en ce point qu'avec beaucoup de peine, parce que je ne jugeais pas que ce qu'il avait dit de temps en temps fort en général contre les amis de M. le Cardinal, fût un fondement assez solide pour avancer et pour soutenir un fait aussi spé-

cifique que celui-là. Observez aussi que l'émotion des esprits fit qu'on le reçut pour aussi bon que s'il eût été bien véritable; que cette émotion, quoique grande, n'empêcha pas que beaucoup de gens ne fissent une sérieuse réflexion sur ce que M. Lainé avait expliqué clairement dans son avis, et sur ce que j'avais touché dans le mien, de l'atteinte donnée à l'autorité royale; que Monsieur, qui s'en aperçut, eut regret d'avoir été si vite, et crut qu'il pouvait avec sûreté, et sans se perdre dans le public, se mitiger un peu. Quelle foule de mouvemens tout opposés! quelle contrariété; quelle confusion! On l'admire dans les histoires, on ne la sent pas dans l'action. Rien ne paraissait plus ordinaire que ce qui se faisait et se disait ce jour-là. J'y ai fait depuis réflexion, et je confesse que j'ai encore peine à comprendre à l'heure qu'il est, la multitude, la variété, et l'agitation des mouvemens que ma mémoire me représente. Comme en opinant on retombait à la fin à peu près dans le même avis, on ne sentait presque pas ce mouvement; et je me souviens que Deslandes Paien me disait au lever de la séance: *C'est une belle chose que de voir une compagnie aussi unie!* Remarquez, s'il vous plaît, que Monsieur, qui avait plus de discernement, s'aperçut très-bien qu'elle l'eût été si peu en cas

de besoin ; qu'il m'avoua que tous ces mêmes hommes qui parlaient si uniformément, à la reserve de fort peu d'entre eux, qu'il semblait qu'ils eussent été concertés, qu'il m'avoua, dis-je, que ces mêmes hommes eussent tourné à lui, s'il se fût déclaré contre la proposition. Il eut regret de ne l'avoir pas fait; mais il eut honte, et avec raison, de changer; et il se contenta de me commander de faire dire à la Reine par madame la Palatine, qu'il espérait qu'il trouverait lieu d'adoucir son avis. La réponse de la Reine fut que je me trouvasse à minuit à l'oratoire. Elle me parut aigrie au dernier point de ce qui s'était passé le matin au Palais; elle traita Monsieur de perfide, et elle ne me tira de pair que pour me faire encore plus sentir qu'elle ne me traitait pas mieux dans le fond de son cœur. Il ne me fut pas difficile de me justifier et de lui faire voir que je n'avais ni pu ni dû m'empêcher d'opiner comme j'avais fait, et comme je ne lui avais pas celé auparavant à elle-même. Je la suppliai d'observer que mon avis n'était pas moins contre M. le Prince que contre M. le Cardinal. Je lui excusai même la conduite de Monsieur, autant qu'il me fut possible, sur ce qu'en effet il ne lui avait pas promis d'opiner contre les ministres; et comme je vis que les raisons ne faisaient aucun effet, et que la préoccu-

pation, dont le propre est de s'armer particulièrement contre les faits, tirait même ombrage de ceux qui lui devaient être les plus clairs, je crus que l'unique moyen de les lever, serait d'éclaircir le passé par l'avenir; parce que j'avais éprouvé plusieurs fois que le seul remède contre les préventions est l'espérance. Je flattai la Reine de celle que Monsieur se radoucirait, dans la suite de la délibération, qui devait encore durer un jour ou deux; et comme je prévoyais que cet adoucissement de Monsieur ne serait pas au point qui serait nécessaire pour conserver les sous-ministres, je prévins ce que je disais avec un peu trop d'exagération de son effet, par une proposition qui me disculpait par avance de celui qu'elle n'aurait pas. Cette conduite est toujours bonne, quand on agit avec des gens dont le génie n'est pas capable de juger que par l'événement; parce que le même caractère qui produit ce défaut, fait que ceux qui l'ont, ne raisonnent jamais constamment des effets à leurs causes. J'offris sur ce fondement à la Reine de faire imprimer et de publier dès le lendemain l'avis que j'avais porté au parlement, et je me servis de cette offre pour lui faire croire que, si je ne me fusse tenu pour très-assuré que la fin de la délibération ne devait pas être avantageuse à M. le Prince, je n'eusse

pas aggravé par un éclat de cette nature, auquel rien ne m'obligeait, une action où je lui avais déjà donné plus d'atteinte que la politique même ordinaire ne me le permettait.

La Reine donna, sans balancer, à cette lueur qui lui plaisait. Elle crut que ce que je lui proposais n'avait point d'autre origine que celle que je lui marquais. La satisfaction qu'elle trouva dans cette pensée, fit qu'elle se donna à elle-même des idées plus douces, sans les sentir, de ce qui s'était passé le matin; qu'elle entra avec moins d'aigreur dans le détail de ce qui se pouvait passer le lendemain, et que, quand elle connut, vingt-quatre heures après, que le radoucissement de Monsieur ne lui serait pas d'une aussi grande utilité, au moins par la conjoncture présente, qu'elle se l'était imaginé, elle ne s'en prit plus à moi. Il ne se faut pas jouer à tout le monde, par ces sortes de divisions; elles ne sont bonnes qu'avec les gens qui ont peu de vues, et qui sont emportés. Si la Reine eût été capable de lumière et de raison en cette occasion, ou plutôt si elle eût été servie par des personnes qui eussent préféré à leur conservation particulière son véritable service, elle eût connu qu'il n'y avait qu'à plier dans ce moment, comme elle l'avait promis à Monsieur, puisque Monsieur ne faisait pas davantage pour

elle. Elle n'était pas encore capable de la vérité sur ce fait, et moins de ma part que d'aucun autre. Je la lui déguisai par cette considération comme les autres; et je crus y être obligé, pour être en état de la servir dans la suite elle-même, Monsieur et le public.

Le lendemain, 13 juillet, le parlement s'assembla. On continua la délibération qui demeura presque toujours sur le même ton, à la réserve de cinq ou six voix qui allèrent à déclarer MM. le Tellier, Servien et Lionne, perturbateurs du repos public. Quelqu'un, dont j'ai oublié le nom, y ajouta l'abbé de Montaigu.

Le 14, l'arrêt fut donné conformément à l'avis de Monsieur, qui passa de cent neuf voix contre soixante-deux. L'arrêt portait que la Reine serait remerciée de la parole qu'elle avait donnée de ne pas faire revenir le Cardinal; qu'elle serait très-humblement suppliée d'envoyer une déclaration au parlement, comme aussi de donner à M. le Prince toutes les sûretés nécessaires pour son retour, et qu'il serait incessamment informé contre ceux qui entretenaient avec le Cardinal quelque commerce. Monsieur, qui empêcha que les sous-ministres ne fussent nommés dans l'arrêt, crut qu'il avait fait au delà de tout ce qu'il avait promis à la Reine. Il ne douta point non plus que

M. le Prince ne fût content de lui, parce que les sûretés, que l'on demandait pour lui, emportaient certainement, quoique tacitement, l'éloignement des sous-ministres. Il sortit du Palais très-satisfait de lui-même; mais personne ne le fut de lui. La Reine ne prit ce qu'il avait dit que comme une duplicité ridicule pour lui, et inutile pour elle. M. le Prince ne le reçut que comme une marque que Monsieur était appliqué à se ménager au moins avec la cour. La Reine ne dissimula point du tout son sentiment; M. le Prince ne dissimula point assez le sien. Madame, qui était fort en colère, releva de toutes les couleurs celui de tous deux. Monsieur eut peur; et la peur, qui n'applique jamais de remèdes à propos, le porta à des soumissions envers la Reine; qui, étant sans mesures, augmentèrent la défiance qu'elle avait de lui, et à des avances à l'égard de M. le Prince, qui firent un effet directement contraire à ce que Monsieur souhaitait avec le plus d'ardeur. Son unique désir était de contenter l'un et l'autre, et de le faire néanmoins d'une telle manière, que M. le Prince ne revînt pas à la cour, et qu'il demeurât paisible dans son gouvernement. L'unique moyen pour parvenir à cette dernière fin était de lui procurer des satisfactions qui le pussent remplir pour quelque

temps; mais qui ne l'assurassent pas pour le présent, ou du moins qui ne l'assurassent pas assez pour lui donner lieu de revenir à Paris. Voilà ce que je lui avais proposé, voilà ce que Madame avait appuyé de toute sa force. Il en conçut l'utilité, il le voulut; sa faiblesse lui fit prendre le chemin tout opposé; il s'ôta, par ses basses et fausses excuses, la croyance qui lui était nécessaire dans l'esprit de la Reine, pour la porter, de concert même avec lui, à un accommodement raisonnable avec M. le Prince; il donna tant d'assurances à M. le Prince de son amitié pour lui, en vue de réparer le ménagement qu'il avait témoigné à l'égard des sous-ministres, que, soit que M. le Prince crût ses assurances véritables, soit qu'il prît confiance dans la frayeur même qu'il savait que Monsieur avait de lui, il prit le parti de revenir à Paris, sous le prétexte que, les créatures du cardinal Mazarin en étant éloignées, il n'appréhendait plus d'y être arrêté. J'ouvrirai cette nouvelle scène après que je vous aurai prié de faire une réflexion qui marque, à mon sens, autant que chose du monde, le privilége et l'excellence de la sincérité.

Monsieur n'avait point promis à la Reine de ne se pas déclarer contre les sous-ministres : au contraire, il lui avait signé, en termes for-

mels qu'il s'y déclarerait. Il ne le fit qu'à demi, il les ménagea, il leur épargna le dégoût d'être nommés dans l'arrêt; il ne s'emporta point contre la Reine, quoiqu'elle ne tînt pas elle-même ce à quoi elle s'était obligée, qui était de les abandonner, au cas que Monsieur ne pût empêcher le Prince de les pousser. La Reine toutefois se plaignit avec une aigreur inconcevable de Monsieur; elle lui fit à lui-même, dès l'après-dîner, des reproches aussi rudes et aussi violens que s'il lui avait fait toutes les perfidies imaginables; elle se prétendit dégagée, par ce procédé, de la parole qu'elle lui avait donnée de ne pas s'opiniâtrer à la conservation des sous-ministres; elle ne le dit pas seulement, mais elle le crut; et cela parce qu'au sortir de la conversation, dans laquelle Madame lui fit peur, il envoya le maréchal d'Etampes à la Reine, lui demander proprement une abolition, et qu'il la lui demanda lui-même l'après-dîner, en lui faisant des excuses qui ne pouvaient être, me dit-elle à moi-même, que d'un homme coupable.

J'allai le soir chez elle par le commandement de Monsieur; mais je ne lui fis, pour mon particulier, aucune apologie. Je supposai qu'elle ne pouvait avoir oublié ce que je lui avais, par

avance, toujours promis de faire en cette occasion. Elle s'en ressouvint avec bonté, et me dit positivement qu'elle ne pouvait se plaindre de moi; et je connus clairement qu'elle parlait du cœur. Madame la Palatine, qui était présente à la conversation, dit à la Reine: Que ne ferait point la sincérité dans la conduite d'un fils de France, puisque dans celle d'un coadjuteur de Paris, aussi contraire à votre volonté, elle oblige Votre Majesté de la louer? Madame la Palatine n'oublia rien pour faire connaître à la Reine qu'elle ne devait pas attendre les remontrances du parlement pour éloigner les sous-ministres, parce qu'il serait plus de sa dignité de les prévenir; mais elle ne put rien gagner sur son esprit, ou plutôt sur son aigreur qui, en de certains momens, lui tenait lieu de tout. Le maréchal d'Étrées m'a dit depuis qu'il y avait encore quelque chose de plus que son aigreur, et que Chavigni la flattait qu'il pouvait obliger M. le Prince à souffrir que l'on expliquât l'arrêt. Ce qui me fait croire que le maréchal d'Etrées avait raison, est que je sais que le même Chavigni pressa en ce temps-là le premier président de biaiser un peu sur les remontrances: sur quoi la réponse de celui-ci fut remarquable et digne d'un grand magistrat: *Vous avez été, monsieur,*

l'un de ceux qui ont le plus poussé ces messieurs: vous changez, je n'ai rien à vous dire; mais le parlement ne change pas. La Reine ne fut pas, tout ce jour là, de l'opinion du premier président; car il me parut qu'elle crut que l'arrêt se pouvait interpréter dans la suite, et que peut-être le premier président le pourrait interpréter lui-même dans la remontrance. Elle ne lui faisait pas justice en cette rencontre, comme vous le verrez dans peu.

Cet arrêt fut donné le 14 juillet, et comme MM. les sous-ministres n'y étaient pas dénommés, il ouvrit un grand champ aux réflexions, et par conséquent aux négociations depuis le 14 jusqu'au 18, qui fut le jour auquel les remontrances furent faites. Je pourrais vous rendre compte de ce qui s'en disait; mais comme ce qui s'en disait n'était, à proprement parler, que les bruits, ou l'écho de Saint-Maur et du Palais-Royal, jetés apparemment avec dessein dans le monde, je crois que le récit en serait aussi superflu qu'incertain, et je me contenterai de vous dire que ce que j'en pus pénétrer dans le moment, ne fut qu'un empressement ridicule de négocier dans tous les subalternes des deux partis. Cet empressement en des conjonctures pareilles n'est jamais sans négociations; mais il est constant qu'il

en produit encore plus d'imaginaires que d'effectives. Le hasard y donna lieu, en faisant que les remontrances, faute de la signature de l'arrêt et de je ne sais quel obstacle fort naturel du côté du Palais-Royal, furent différées jusqu'au 18. *Tout ce qui est vide dans les temps de faction et d'intrigue passe pour mystérieux à tous ceux qui ne sont pas accoutumés aux grandes affaires.* Ce vide, qui ne fut rempli, le 15, le 16 et le 17, que de négociations qui ne furent, au moins par l'événement, que d'une substance très-légère, le fut pleinement le 18 par les remontrances du parlement. Le premier président les porta avec toute la force possible; et, quoiqu'il se contînt jusque dans les termes de l'arrêt, en ne nommant pas les sous-ministres, il les désigna si bien, que la Reine s'en plaignit même avec aigreur, en disant que le premier président était d'une humeur incompréhensible, et plus fâcheux que ceux qui étaient les plus mal intentionnés. Elle m'en parla en ces termes; et comme je pris la liberté de lui répondre que le chef d'une compagnie ne pouvait, sans prévarication, s'empêcher d'expliquer les sentimens de son corps, quoique ce ne fussent pas les siens en particulier, elle me dit avec colère: Voilà des maximes de républicain. Je ne vous rapporte ce petit détail que

parce qu'il vous fera concevoir le malheur où l'on tombe dans les monarchies, quand ceux qui les gouvernent n'en connaissent pas les règles les plus légitimes et les maux les plus communs. Je vous rendrai compte des suites des remontrances, après que je vous aurai fait le récit d'une histoire qui arriva au Palais dans le temps de la délibération dont je viens de vous entretenir.

La curiosité de la matière y attira beaucoup de dames qui voyaient la séance dans les lanternes, et qui entendaient aussi les opinions. Madame et mademoiselle de Chevreuse s'y trouvèrent avec beaucoup d'autres, le 13 juillet, qui fut la veille du jour auquel l'arrêt fut donné; mais elles furent démêlées d'entre toutes les autres par un certain Maillard, qui était un criailleur à gages dans le parti des Princes. Comme les dames craignaient la foule, elles ne sortirent des lanternes qu'après que Monsieur et tout le monde se fut retiré. Elles furent reçues dans la salle avec une huée de vingt ou trente gueux de la qualité de leur chef, qui était savetier de sa profession. Mon nom ne fut pas oublié. Je n'appris cette nouvelle qu'à l'hôtel de Chevreuse, où j'allai dîner après avoir ramené Monsieur chez lui. J'y trouvai madame de Chevreuse dans la fureur, et mademoiselle sa fille dans les larmes. J'essayai de les consoler, en

les assurant qu'elles auraient une prompte satisfaction par la punition de ces insolens, dont je m'offrais de faire faire, dès le même jour, une punition exemplaire. Ces indignes victimes furent rebutées, même avec indignation, de ce qu'elles avaient seulement été proposées. Il fallait du sang de Bourbon pour réparer l'affront qui avait été fait à celui de Lorraine. Ce sont les propres paroles de madame de Chevreuse; et tout le tempérament que madame de Rhodes, instruite par M. de Caumartin, y put faire agréer, fut qu'elles retourneraient le lendemain au palais si bien accompagnées, qu'elles seraient en état de se faire respecter, et de faire connaître à M. le prince de Conti qu'il avait intérêt d'empêcher que les gens de son parti ne fissent plus d'insolences. Montresor, qui se trouva par hasard à l'hôtel de Chevreuse, n'oublia rien pour faire connaître et sentir aux dames les inconvéniens qu'il y avait à faire une cause particulière de la cause publique, dans un moment qui pouvait attirer et même produire des circonstances aussi extraordinaires et aussi affreuses que celles où un prince du sang pouvait périr. Quand il vit que tous ses efforts étaient inutiles sur l'esprit de la mère et sur celui de la fille, il les tourna sur moi, et fit tout ce qui était en son pouvoir pour

m'obliger à remettre mon ressentiment à une autre fois. Il me tira même à part, pour me représenter avec plus de liberté la joie et le triomphe de mes ennemis, si je me laissais emporter à l'impétuosité de ces dames. Je lui répondis ces propres mots : « J'ai tort, et par la considération de ma profession, et par celle même des » affaires que j'ai sur les bras, d'être aussi en» gagé que je le suis avec mademoiselle de Che» vreuse ; mais j'ai raison, supposé cet engage» ment que j'ai pris, et sur lequel il est trop » tard de délibérer, de chercher et de trouver la » satisfaction dans la conjoncture présente. Je » n'assassinerai pas M. le prince de Conti ; elle » n'a qu'à commander sur tout ce qui n'est pas » poison ou assassinat. Ce n'est plus à moi à qui » il faut parler ». Caumartin prit en même temps la vue que je viens de vous marquer d'aller en triomphe au palais, non pas comme une bonne vue, mais comme la moins mauvaise, vu la disposition de la dame. Il l'alla proposer à madame de Rhodes, qui avait pouvoir sur son esprit ; elle fut agréée. Les dames se trouvèrent dans les lanternes le lendemain 14, qui fut le jour de l'arrêt, avec plus de quatre cents gentilshommes et plus de quatre mille des plus gros bourgeois. Ceux du bas peuple qui avaient accoutumé de

clabauder dans la salle s'éclipsèrent de frayeur; et M. le prince de Conti, qui n'avait point été averti de cette assemblée, dont les ordres furent donnés et exécutés avec un secret qui tint du prodige, fut obligé de passer avec de grandes révérences devant madame et mademoiselle de Chevreuse, et de souffrir que Maillard, qui fut attrapé sur les degrés de la Sainte-Chapelle, reçût plusieurs volées de coups de bâton. Voilà la fin d'une des plus délicates aventures qui me soient jamais arrivées dans le cours de ma vie. Elle pouvait être cruelle et pernicieuse par l'événement; parce que ne faisant que ce que j'étais obligé de faire, vu les circonstances, j'étais perdu presque autant de réputation que de fortune, si ce qui pouvait naturellement y arriver y fût arrivé. Je concevais tout l'inconvénient, mais je le hasardais; et je ne me suis même jamais reproché cette action comme une faute, parce que je me suis persuadé qu'elle a été de la nature de celles que la politique condamne et que la morale justifie. Je reviens à la suite des remontrances.

La Reine y répondit avec un air plus gai et plus libre qu'elle n'avait accoutumé. Elle dit aux députés qu'elle enverrait, dès le lendemain, au parlement la déclaration qu'on lui demandait contre le cardinal Mazarin, et que, pour ce qui re-

gardait M. le Prince, elle ferait savoir sa volonté à la compagnie, après qu'elle en aurait conféré avec M. le duc d'Orléans. Cette conférence, qui se fit effectivement le soir même, produisit en apparence l'effet que l'on souhaitait; car la Reine témoigna à Monsieur qu'elle se relâcherait de ce qu'on lui demandait à l'égard des sous-ministres, en cas qu'il le désirât véritablement. La vérité est qu'elle affecta de lui faire valoir ce à quoi elle s'était résolue dès le matin, beaucoup moins sur les remontrances du parlement que sur la permission qu'elle en avait reçue de Bruyl. Nous nous en doutâmes, madame la Palatine et moi; parce que son changement parut justement au moment que nous venions d'apprendre que Marsac en était arrivé la nuit, et nous en sûmes bientôt le détail, qui était que le Cardinal mandait à la Reine qu'elle ne devait pas balancer à éloigner les sous-ministres, et que ses ennemis la servaient en ne donnant point de bornes à leur fureur. Bertet me dit quelques jours après le contenu de la dépêche qui était fort belle. Monsieur revint chez lui, triomphant dans son imagination.

La Reine envoya querir dès le lendemain les députés, pour leur commander de donner part de sa résolution au parlement. Celle que M. le

Prince prit le 21 de venir prendre sa place, étonna Monsieur à un tel point que je ne puis vous l'exprimer, quoiqu'elle ne le dût pas surprendre. Je le lui avais prédit plusieurs fois. Il y vint sur les huit heures du matin, accompagné de M. de la Rochefoucaut et de cinquante à soixante gentilshommes. Comme il trouva la compagnie assemblée pour la réception de deux conseillers, il lui dit qu'il venait se réjouir avec elle de ce qu'elle avait obtenu l'éloignement des ministres; mais que cet éloignement ne pouvait être sûr que par un article qui fût inséré dans la déclaration que la Reine avait promis d'envoyer au parlement. M. le premier président lui répondit, avec un ton fort doux, par le récit de ce qui s'était passé au Palais-Royal; et il ajouta qu'il ne serait ni de la justice, ni du respect que l'on devait à la Reine, de lui demander tous les jours de nouvelles conditions; que la parole de sa majesté suffisait par elle-même; qu'elle avait de plus la bonté d'en rendre le parlement dépositaire; qu'il eût été à souhaiter que M. le Prince eût témoigné la confiance qu'il y devait prendre, en allant descendre au Palais-Royal, plutôt qu'à celui de la justice; qu'il ne pouvait s'empêcher, à la place où il était, de lui faire paraître son étonnement sur cette conduite. M. le Prince répondit que la

fâcheuse expérience qu'il avait faite depuis peu dans sa prison devait empêcher qu'on ne trouvât étrange qu'il ne s'exposât plus sans précaution; qu'il était de notoriété publique que le cardinal Mazarin régnait plus absolument que jamais dans le cabinet; que sur le tout il allait de ce pas conférer avec Monsieur sur ce sujet, et qu'il suppliait la compagnie de ne pas délibérer de ce qui le regardait qu'en présence de Son Altesse Royale. Il alla ensuite chez Monsieur, à qui il parla de son entrée au parlement, comme d'une chose qui avait été concertée la veille à Rambouillet, où il est vrai qu'ils s'étaient promenés tous deux pour le moins deux ou trois heures. Ce qu'il y a de merveilleux est que Monsieur dit à Madame, au retour de cette conversation, que M. le Prince était si effarouché (il se servit de ce mot), qu'il ne croyait pas qu'il pût se résoudre à rentrer dans Paris que dix ans après l'enterrement du Cardinal; et que, quand il eut entretenu M. le Prince qui vint chez lui au sortir du palais, il me dit à moi-même ces propres paroles : « M. le Prince » ne voulait pas revenir hier à Paris, il y est au- » jourd'hui, et il faut pour la beauté de l'his- » toire que j'agisse avec lui comme s'il y était » venu de concert avec moi. Il me dit à moi- » même que nous le résolûmes hier ensemble ».

Vous remarquerez, s'il vous plaît, que M. le Prince, à qui j'ai parlé de cela sept ou huit ans après, m'a assuré aussi qu'il avait dit la veille à Monsieur qu'il viendrait au parlement ; qu'il aperçut à son visage qu'il eût mieux aimé qu'il n'y fût pas venu; mais qu'il ne s'y était point opposé, et qu'il lui en témoigna même de la joie, quand il l'alla trouver au sortir du palais. Les effets de la faiblesse sont inconcevables et je maintiens qu'ils sont plus prodigieux encore que ceux des passions les plus violentes. Elle assemble plus souvent qu'aucune autre passion les contradictoires.

M. le Prince retourna à Saint-Maur, Monsieur alla chez la Reine lui faire des excuses ou plutôt lui donner des explications de la visite de M. le Prince. La Reine connut bien, par l'embarras de Son Altesse Royale, que sa conduite était plutôt un effet de sa faiblesse que de sa mauvaise volonté. Elle en eut pitié, mais de cette sorte de pitié qui porte au mépris, et qui ramène aussitôt après à la colère. Elle ne put s'empêcher d'en faire paraître à Monsieur même beaucoup plus qu'elle n'avait projeté, et elle dit le soir à madame la Palatine qu'il était plus difficile qu'on ne croyait de dissimuler avec ceux que l'on méprise. La Reine lui commanda en même

temps de me dire de sa part qu'elle savait que je n'en avais aucune dans ces infamies de Monsieur (ce fut son mot), et qu'elle ne doutait pas que je ne lui tinsse la parole que je lui avais donnée de me déclarer contre M. le Prince ouvertement, en cas qu'après l'éloignement des sous-ministres il continuât à troubler la cour. Monsieur, qui crut qu'il satisferait en quelque façon la Reine en agréant cette conduite, eut une joie extrême lorsque je lui dis que je ne me pouvais défendre d'exécuter ce à quoi il avait trouvé bon lui-même que je me fusse engagé. Je vis la Reine le lendemain, je l'assurai que si M. le Prince revenait à Paris, comme on le disait, accompagné et armé, j'y marcherais au même état, et que, pourvu qu'elle continuât de me permettre de parler et d'imprimer à mon ordinaire contre le Cardinal, je lui répondais que je ne quitterais pas le pavé, et que je le tiendrais sous le titre que, le Cardinal et ses créatures étant éloignés, il n'était pas juste que l'on continuât à se servir de leurs noms pour anéantir, en vue de quelques intérêts particuliers, l'autorité royale. Je ne puis vous exprimer la satisfaction que la Reine me témoigna. Il lui échappa même de me dire : « Vous me disiez, » il y a quelque temps, que les hommes ne » croient jamais les autres capables de ce qu'ils

» ne sont pas capables de faire eux-mêmes : » que cela est vrai » ! Je n'entendis pas en ce temps-là ce que cela signifiait. Bertet me l'expliqua depuis ; parce que la Reine lui avait fait le même discours en se plaignant que les sous-ministres, et particulièrement le Tellier qui n'était qu'à Chaville, préféraient la haine qu'ils avaient contre moi à son service, et lui mandaient tous les jours que je la trompais ; que c'était moi qui faisais agir Monsieur comme il agissait, et qu'elle verrait bientôt que je ne tiendrais pas le pavé, ou que je le tiendrais de concert avec le Prince. Tout ce que je viens de vous dire se passa du vendredi 21 juillet au dimanche au soir 23. Je reçus, comme j'étais prêt de me mettre au lit, un billet de madame la Palatine qui me mandait qu'elle m'attendait au bout du Pont-Neuf. Je l'y trouvai dans un carrosse de louage que le chevalier de la Vieuville menait. Elle n'eut que le temps de me dire que je me rendisse en diligence au Palais-Royal. Aussitôt que j'y fus arrivé, la Reine me dit, avec un visage troublé, qu'elle venait d'avoir avis certain que M. le Prince devait aller le lendemain au parlement, fort accompagné, demander l'assemblée des chambres et obliger la compagnie à faire insérer dans la déclaration contre le Cardinal l'exclusion

des sous-ministres, « de laquelle, ajouta-t-elle » avec une colère qui me parut naturelle, je ne » me soucierais guère, s'il n'y allait que de leurs » intérêts ; mais vous voyez, continua-t-elle, » qu'il n'y a point de fin aux prétentions de M. le » Prince, et qu'il va à tout, si on ne trouve moyen » de l'arrêter. Il vient d'arriver de Saint-Maur, » et vous m'avouerez que l'avis que l'on m'avait » donné de son dessein, et sur lequel je vous ai » mandé, était bon. Que fera Monsieur? que » ferez-vous »? Je répondis à la Reine qu'elle savait bien par les expériences passées qu'il serait difficile que je lui répondisse de Monsieur ; mais que je lui répondais que je ferais tous mes efforts pour l'obliger à faire ce qu'il lui devait en cette occasion, et qu'en cas qu'il ne s'en acquittât pas, je ferais connaître à sa majesté qu'il n'y aurait au moins aucune faute de ma part. Je lui promis de me trouver au palais en mon particulier avec tous mes amis, et de m'y conduire d'une manière qui la satisferait. Je lui fis agréer même que, si je ne pouvais obliger Monsieur à se déclarer pour elle, je fisse ce qui serait en moi pour le persuader d'aller, au moins pour quelques jours, à Limours, sous le prétexte d'y prendre quelques remèdes, ce qui ferait voir au parlement et au public qu'il n'approuvait pas la conduite de

M. le Prince. Toutes ces ouvertures plurent infiniment à la Reine, et elle eut hâte de m'envoyer chez Monsieur que je trouvai couché avec Madame. Je les fis éveiller et je leur rendis compte de ma légation.

Monsieur, chez qui le Prince était allé descendre en arrivant, avait pris de lui-même l'expédient que j'étais résolu de lui proposer, et il avait répondu à M. le Prince, qui le pressait de se trouver au Palais, qu'il lui était impossible, et qu'il se trouvait si mal, qu'il était obligé d'aller prendre l'air pour quelques jours à Limours. Je fis une sottise notable en cette occasion ; car au lieu de faire valoir ce voyage à la Reine comme la suite de ce que je lui avais proposé à elle-même, je lui mandai simplement, par Bertet, qui m'attendait au bout de la rue de Tournon, que je l'y avais trouvé résolu. Comme les petits esprits ne tiennent jamais pour naturel rien de ce que l'art peut produire, la Reine ne put s'imaginer que cette résolution de Monsieur se fût rencontrée, par un pur hasard, si justement avec ce que je lui en avais dit à elle-même au Palais-Royal. Elle retomba dans ses soupçons que je ne fusse de toutes les démarches de Monsieur. Celles que je fis, dans la suite, lui donnè-

rent du regret de cette injustice, à ce qu'elle m'avoua elle-même.

La première fut que je me trouvai dès le lendemain, lundi 24 juillet, au Palais, avec bon nombre de noblesse et de gros bourgeois. M. le Prince entra dans la grand'chambre, et il demanda l'assemblée de la compagnie. Le premier président la refusa sans balancer, en lui disant qu'il ne la lui pouvait accorder, tant qu'il n'aurait pas vu le Roi. Il y eut sur cela beaucoup de paroles qui consommèrent tout le temps de la séance. On se leva, et M. le Prince retourna à Saint-Maur, d'où il envoya Chavigni à Monsieur, lui faire des plaintes beaucoup plus fortes, et même plus aigres que celles qu'il lui avait faites la veille; car j'ai oublié de vous dire que, lorsque Monsieur lui eut déclaré qu'il faisait état d'aller passer quelques jours à Limours, il n'avait pas témoigné en être beaucoup fâché. Je ne sais ce qui l'obligea à changer de sentiment; mais je sais qu'il en changea, et qu'il fit presser Monsieur, par Chavigni, de revenir à Paris, à un tel point qu'il l'y obligea. Il m'envoya Joui, en montant en carrosse, pour me commander de dire à la Reine qu'elle verrait par l'événement que ce retour était pour son service. Je m'ac-

quittai fidèlement de ma commission; mais comme Joui m'avait dit que Chavigni n'avait persuadé Monsieur que par la peur qu'il lui avait faite de M. le Prince, j'appréhendais que la continuation de cette peur ne l'obligeât à expliquer dans la suite ce service qu'il promettait à la Reine d'une manière qui ne lui fût pas agréable; et je jugeai à propos, par cette raison, de l'assurer du mien beaucoup plus fortement et plus positivement que de celui de Monsieur. Elle le remarqua, et elle y prit confiance; ce qui ne manque presque jamais à l'égard des offres qui font voir des effets prochains. C'est ce qu'elle dit à Monsieur, qui alla descendre chez elle à son retour de Limours, et qui le lui voulait faire paraître comme un effet de la passion qu'il avait de ménager et de modérer, disait-il, les emportemens de M. le Prince. Comme elle ne put le faire expliquer sur le détail de ce qu'il ferait dans cette vue au Parlement le lendemain au matin, elle s'écria de son fausset et du plus aigre : *Toujours pour moi à l'avenir, toujours contre moi pour le présent.* Elle menaça ensuite, elle tonna après, Monsieur s'ébranla. Il ne se rassura pas à son logis, où il ne fut pas plutôt arrivé, que Madame lui dit tout ce que la fureur lui suggéra. Je ne contribuai pas à lui cacher les abîmes que Ma-

dame lui faisait voir ouverts. Ce dont Chavigni lui avait fait plus d'horreur était la haine du peuple, qu'il lui avait montrée comme inévitable, s'il paraissait le moins du monde ne pas convenir avec M. le Prince, dont tous les pas étaient directement contre le Cardinal. Madame, qui n'ignorait pas la délicatesse ou plutôt la faiblesse qu'il avait sur ce point, dont on lui faisait des monstres à tous momens, lui proposa de faire en sorte que la Reine donnât de nouvelles espérances au parlement de la déclaration contre le Cardinal, et de la durée pour toujours de l'éloignement des sous-ministres. Monsieur ajouta: *Et de la sûreté de M. le Prince.* Madame, à qui il avait témoigné cent et cent fois qu'il n'appréhendait rien tant au monde que son retour, s'emporta à ce mot, et elle lui représenta qu'il semblait qu'il prît plaisir à agir incessamment et contre ses intérêts et contre ses vues. La conclusion fut qu'il était encore engagé pour cette fois, et qu'il en fallait sortir; et qu'après cette assemblée, à laquelle il n'avait pu refuser à M. le Prince de se trouver, il irait infailliblement à Limours songer à sa santé, et que ce serait à M. le Prince à démêler ses affaires comme il le jugerait à propos. Il ajouta aussi que c'était à la Reine de faire dire de son côté au parlement ce qui le

pouvait empêcher d'ajouter foi aux apparences favorables que la cour donnait mille fois par jour en faveur du Mazarin. Madame fit savoir dès le soir à la Reine ce qui s'était passé entre elle, Monsieur et moi; et le premier président, à qui elle envoya sur l'heure M. de Brienne, lui manda qu'il serait en effet à propos qu'elle envoyât le lendemain au matin une lettre de cachet au parlement, par laquelle elle lui ordonnât de l'aller trouver sur les onze heures par députés, et qu'elle lui fît dire en sa présence, par M. le chancelier, qu'elle croyait qu'ils dussent venir les jours passés chez M. le chancelier, pour y travailler à la déclaration contre le cardinal Mazarin; qu'elle ajoutât de sa bouche qu'elle avait mandé les députés pour rendre le parlement dépositaire de la parole royale qu'elle donnait à M. le Prince; qu'il pouvait demeurer à Paris en toute sûreté; qu'elle n'avait eu aucune pensée de le faire arrêter; que les sieurs le Tellier, Servien et Lionne, étaient éloignés pour toujours et sans aucune espérance de retour. Voilà ce que le premier président envoya à la Reine par écrit, en priant M. de Brienne de l'assurer que, moyennant une déclaration de cette nature, il obligerait M. le Prince à se modérer. Il se servit de cette expression.

Le lendemain, 26 juillet, le parlement s'assembla. Sainctot, lieutenant des cérémonies, apporta la lettre de cachet; M. le premier Président alla au Palais-Royal avec douze conseillers de chaque chambre. M. le chancelier parla comme je vous ai marqué; la Reine s'expliqua comme je viens de vous dire. Monsieur s'en alla à Limours, disant qu'il n'en pouvait revenir que le lundi d'après; et M. le Prince, qui avait enrichi et augmenté de beaucoup sa livrée, au lieu de retourner à Saint-Maur, marcha avec une nombreuse suite et même avec beaucoup de pompe à l'hôtel de Condé où il logea.

Je suis assuré qu'il y a déjà quelque temps que vous me demandez le détail, ou plutôt le dedans de ce qui se passait dans cette grande machine du parti de M. le Prince, dont les mouvemens vous ont paru, si je ne me trompe, assez singuliers pour vous donner de la curiosité pour les ressorts qui la faisaient agir. Il m'est impossible de satisfaire votre désir sur ce fait, et parce qu'une infinité de circonstances en sont échappées à ma mémoire, et parce que je me souviens en général que la multitude des intérêts différens, qui en agitaient le corps et les parties, embrouillaient si fort dans ce temps même les espèces, que je n'y connaissais presque rien. Ma-

dame de Longueville, MM. de Bouillon, de Nemours, de la Rochefoucaut et de Chavigni, formaient un chaos inexplicable d'intentions et d'intrigues, non pas seulement distinctes, mais opposées. Je sais bien que ceux qui étaient les plus engagés dans leur cause, confessaient qu'ils ne pouvaient en démêler la confusion; je sais bien que Viole donnait, le dernier de ce mois de juillet, dont il s'agit, à un de ses plus intimes amis, des raisons du voyage que madame de Longueville fit le 18 à Montrond; et que Croissi, le 4 août, en donna d'autres, directement contraires du même voyage, à l'homme du monde qu'il eût voulu le moins tromper. Je rappelle dans ma mémoire vingt circonstances de cette nature, qui ne me donnent de lumière sur ce détail, que celle dont j'ai besoin pour vous assurer que, si j'entrais dans le particulier de tous les mouvemens que M. le Prince et ceux de son parti donnèrent dans ces momens, je ne vous ferais, à proprement parler, qu'un crayon fort défectueux des conjectures que nous formions tous les matins à l'aventure, et que nous condamnions tous les soirs au hasard.

Comme la fronde était plus unie, je suis persuadé que ceux du parti qui lui étaient contraires en pouvaient raisonner plus juste; je ne le suis

pas moins qu'ils ne laisseraient pas de s'égarer souvent, s'ils entreprenaient de suivre par un récit avec exactitude tous les pas qu'elle fit dans ces mouvemens. Je vous rends un compte fidèle de ce que je sais certainement. C'est par cette raison que je n'ai touché que fort légèrement ce qui se passa à Saint-Maur. On ferait des volumes de tout ce qui s'en disait en ce temps-là; et la résolution que madame de Longueville y prit de se retirer en Berri avec madame la Princesse, eut autant de sens et d'interprétations différentes, qu'il y eut d'hommes ou de femmes à qui il plut d'en raisonner. Je reviens à ce qui se passa au parlement.

Je vous ai dit ci-dessus que M. le duc d'Orléans avait pris le parti de faire un second voyage à Limours. M. le Prince l'ayant su, vint chez lui, à dix heures du soir, pour lui en faire sa plainte; et il l'obligea de mander à M. le premier président qu'il se trouverait le lundi suivant à l'assemblée des chambres. Comme il ne s'y était engagé que par faiblesse, et parce qu'il n'avait pas la force de contredire en face M. le Prince, il fit le malade le dimanche, et il envoya s'excuser pour le lundi. M. le Prince fit trouver, le mardi au matin, quelques conseillers des enquêtes dans la grand'chambre, pour demander l'assem-

blée. M. le premier président s'en excusa sur l'absence de Monsieur. On murmura, on affecta de grossir à Monsieur ce murmure. Chavigni lui représenta M. le Prince dans toute sa pompe, et tenant le pavé avec une superbe livrée et une nombreuse suite. Monsieur crut qu'il se rendrait maître du peuple, s'il ne venait lui-même prendre sa part des crieries contre le Cardinal. Il apprit que, le dimanche au soir, les femmes avaient crié, dans la rue Saint-Honoré, à la portière du carrosse du Roi, *point de Mazarin.* Il sut que M. le Prince avait trouvé le Roi dans le cours; et qu'il allait, pour le moins, aussi bien accompagné que lui. Enfin, il eut peur. Il revint le mardi à Paris, et le mercredi, 2 août, au Palais, où je me trouvai avec tous mes amis, et en très-grand nombre de bons bourgeois. M. le premier président y fit le rapport de tout ce qui s'était passé le 26 au Palais-Royal; et il exagéra de beaucoup la bonté que la Reine avait eue de rendre le parlement dépositaire de la parole qu'elle avait donnée pour la sûreté de M. le Prince. Il lui demanda ensuite s'il avait vu le Roi. Il répondit que non; qu'il n'y avait aucune sûreté pour lui, et qu'il était averti de bon lieu qu'il y avait eu depuis peu des conférences secrètes pour l'arrêter; et qu'en temps et lieu, il nommerait les

auteurs de ces conseils. En prononçant ces dernières paroles il me regarda fièrement, et d'une manière qui fit que tout le monde jeta en même temps les yeux sur moi. M. le Prince reprit la parole, en disant qu'Ondedei devait arriver ce soir là à Paris, et qu'il revenait de Bruyl; que Bertet, Fouquet, Silhon, Brachet, y faisaient des voyages continuels; que M. de Mercœur avait épousé depuis peu la Mancini; que le maréchal d'Aumont (1) avait ordre de tailler en pièces les régimens de Condé, de Conti et d'Enghien; et que cet ordre était l'unique source qui les avait empêchés de joindre l'armée du Roi.

Après que M. le Prince eut cessé de parler (2), M. le premier président dit qu'il avait peine de le voir en cette place, avant qu'il eût vu le Roi; et qu'il semblait qu'il voulût élever autel contre autel. M. le Prince s'aigrit à ce mot, et marqua, en s'en justifiant, que ceux qui parlaient contre lui, ne le faisaient que pour leurs intérêts particuliers. Le premier président repartit avec fierté qu'il n'en avait jamais eu, mais qu'il n'avait à rendre compte de ses actions qu'au Roi. Il exa-

---

(1) Antoine d'Aumont de Rochebaron, duc et pair et maréchal de France, mort en 1669, dans sa 68e année.

(2) Voyez les *Mémoires de Joli.*

géra ensuite le malheur où l'Etat pouvait se trouver par la division de la maison royale, et puis se tournant vers M. le Prince, il lui dit d'un air pathétique: *Est-il possible, Monsieur, que vous n'ayez pas frémi vous-même d'une sainte horreur, en faisant réflexion sur ce qui se passa lundi dernier au cours?* M. le Prince répondit qu'il en avait été au désespoir, et que ce n'avait été que par rencontre, dans laquelle il n'y avait point eu de sa faute; parce qu'il n'avait pas eu lieu de s'imaginer qu'il pût trouver le Roi au retour du bain, par un temps aussi froid qu'il faisait. Il y eut à cet instant deux mal-entendus qui faillirent à faire changer la carte et à la tourner contre moi. Monsieur, qui entendit un grand applaudissement à ce que M. le Prince venait de dire, parce que l'on trouva qu'il s'était très-bien défendu à la vérité sur ce dernier article, qui de soi-même n'était pas moins favorable, Monsieur, dis-je, ne distingua pas que l'applaudissement de la compagnie n'allait qu'à ce point. Il crut que le gros approuvait ce qu'il avait dit du péril de sa personne; il appréhenda d'être enveloppé dans ce soupçon, et il s'avança lui-même pour s'en tirer, et dit qu'il était vrai que les défiances de M. le Prince n'étaient pas sans fondement; que le mariage de M. de Mercœur était véritable; que

l'on continuait à avoir beaucoup de commerce avec le Mazarin. Le premier président, qui vit que Monsieur appuyait en quelque manière ce que M. le Prince avait dit du péril où il était dans le même discours par lequel il m'avait désigné, crut qu'il m'avait abandonné; et comme il était beaucoup mieux intentionné pour M. le Prince que pour moi, quoiqu'il le fût mieux pour la cour que pour lui, il se tourna brusquement du côté gauche en disant: *Votre avis, monsieur le doyen?* Il ne douta pas que, dans une délibération dont la matière était la sûreté de M. le Prince, il ne se trouvât beaucoup de voix qui me noteraient. Je m'aperçus d'abord du dessein qui m'embarrassa beaucoup, mais qui ne m'embarrassa pas long-temps, parce que je me souvins de ce que M. de Guise (1) (*François*) fit dans ce même parlement, quand M. le prince de Condé (2) (*Louis*) y porta sa plainte contre ceux qui l'avaient conduit sur le bord de l'échafaud,

---

(1) François de Lorraine, grand-maître, grand-chambellan et grand-veneur. Poltrot le tua en trahison, le 24 février 1563.

(2) Louis de Bourbon, premier du nom, septième fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, né en 1530. C'est à l'occasion de l'entreprise d'Amboise qu'il fut emprisonné à

sous le règne de François II. Il dit à la compagnie qu'il était prêt à se dépouiller de la qualité de Prince du sang, pour combattre ceux qui avaient été la cause de sa prison; et M. de Guise, qui était celui qu'il marqua, supplia le parlement de faire agréer à M. le Prince qu'il eût l'honneur de lui servir de second dans ce duel. Comme j'opinais justement après la grand'chambre, j'eus le temps de faire cette réflexion, qui était d'autant meilleure, que je jugeais bien que ce serait proprement à moi à ouvrir les avis; parce que ces bons vieillards n'en portent jamais qui signifient quelque chose, lorsqu'on les fait opiner sur un sujet sur lequel ils ne sont pas préparés. Je ne me trompai pas dans ma vue. Le doyen exhorta M. le Prince à rendre ses devoirs au Roi; Broussel harangua contre le Mazarin, Charon effleura un peu la matière, mais assez légèrement pour me donner lieu de prétendre qu'elle n'avait pas été touchée, et pour dire dans mon opinion que je suppliais ces messieurs, qui avaient parlé avant moi, de me pardonner si je m'étonnais de ce qu'ils n'avaient pas fait assez de réflexion, au

Orléans par la faction de la maison de Guise; mais il fut absous en parlement en 1562, et tué au combat de Jarnac en 1569.

moins à mon sens, sur l'importance de cette délibération; que la sûreté de M. le Prince faisait dans la conjoncture présente celle de l'Etat; que les doutes qui paraissaient sur ce sujet, donnaient des prétextes fâcheux dans toutes les circonstances. Je conclus à donner commission au procureur-général, pour informer contre ceux qui avaient donné des conseils pour arrêter M. le Prince. Il se mit à rire le premier, en m'entendant parler ainsi; presque toute la compagnie en fit de même. Je continuai mon avis fort sérieusement, en ajoutant que j'étais, sur le reste, de l'avis de M. Charon, qui allait à ce qui fût fait registre des paroles de la Reine; que M. le Prince fût prié par toute la compagnie d'aller voir le Roi; que M. Mercœur fût mandé pour venir rendre compte le lundi suivant, à la compagnie, de son prétendu mariage; que les arrêts rendus contre les domestiques du Cardinal fussent exécutés; qu'Ondedei fût pris au corps, et que Bertet, Brachet, l'abbé Fouquet et Silhon fussent assignés pardevant MM. Broussel et Munier, pour répondre aux faits que M. le procureur-général pourrait proposer contre eux. Il passa à cela de toutes les voix. M. le Prince, qui témoigna en être très-satisfait, dit qu'il n'en fallait pas moins pour l'assurer. Monsieur le mena dès l'après-dîner chez le

Roi et chez la Reine, desquels il fut reçu avec beaucoup de froideur, et M. le premier président dit le soir à M. de Turenne, de qui je l'ai su depuis, que si M. le Prince avait su jouer la balle qu'il lui avait servie le matin, il avait quinze sur la partie contre moi. Il est constant qu'il y eut deux ou trois momens, dans cette séance, où la plainte de M. le Prince donna à la compagnie et des impressions et des mouvemens qui me firent peur. Je changeai les uns, et j'éludai les autres, par le moyen que je viens de vous raconter, et qui confirme ce que je vous ai déjà dit plus d'une fois, que tout peut dépendre d'un instant dans ces assemblées.

La Reine fut, sans comparaison, plus touchée de l'atteinte qu'on avait donnée au mariage de M. de Mercœur, qu'au contre-coup, et plus important et plus essentiel, que l'on avait porté à son autorité. Elle me commanda de l'aller trouver. Elle me chargea de conjurer Monsieur, en son nom, d'empêcher que l'on ne poussât cette affaire. Elle lui en parla elle-même les larmes aux yeux, et elle me marqua visiblement que ce qu'elle croyait être plus personnel au Cardinal était ce qui était et qui serait toujours le plus sensible à elle-même. M. le Tellier lui ôta cette fantaisie de l'esprit en lui écrivant que c'était

un bonheur que la faction s'amusât à cette bagatelle ; et qu'elle en devait avoir de la joie, et d'autant plus, qu'il serait très-volontiers caution que ces mouvemens ne seraient qu'un feu de paille qui passerait dans quatre jours, et qui tournerait en ridicule; parce que dans le fond on ne pouvait rien faire de solide contre ce mariage. La Reine comprit enfin cette vérité, quoiqu'avec peine; et elle consentit que M. de Mercœur vînt au Palais.

Ce qui se passa sur cette affaire le lundi 7 août, et le jour suivant, est de si peu de conséquence qu'il ne mérite pas votre attention. Je me contenterai de vous dire que M. de Mercœur répondit d'abord comme aurait fait *Jean Doucet*; dont il avait en effet toutes les manières ; et qu'à force d'être harcelé il s'échauffa si bien, qu'il embarrassa cruellement Monsieur et M. le Prince, en soutenant au premier qu'il l'avait sollicité trois mois de suite à ce mariage, et au second qu'il y avait consenti positivement et expressément. La plus grande partie de ces deux séances se passa en négociations et en explications ; et dans la fin de la dernière, on lut la déclaration contre le Cardinal, qui fut renvoyée à M. le chancelier ; parce qu'on n'y avait pas inséré que le Cardinal avait empêché la paix de Munster,

et qu'il avait fait faire au Roi le voyage et le siége de Bordeaux, contre l'avis de M. le duc d'Orléans. On voulut aussi qu'elle portât que l'une des causes, pour laquelle il avait fait arrêter M. le Prince, était le refus qu'il avait fait de consentir au mariage de M. de Mercœur avec mademoiselle de Mancini.

La Reine, outrée de la continuation de la conduite de M. le Prince, qui marchait dans Paris avec une suite plus grande et plus magnifique que celle du Roi, et de celle de Monsieur, en qui elle trouvait un changement continuel; la Reine, dis-je, presque au désespoir, résolut de jouer à quitte ou à double. M. de Châteauneuf flatta en cela son inclination; elle y fut confirmée par une dépêche de Bruyl, laquelle jetait feu et flammes. Elle dit clairement à Monsieur qu'elle ne pouvait plus demeurer dans l'état où elle était; qu'elle lui demandait une déclaration positive, ou pour ou contre elle. Elle me somma en sa présence de lui tenir la parole que je lui avais donnée de ne point balancer à éclater contre M. le Prince, s'il continuait à agir comme il avait commencé. Monsieur, voyant que je n'hésitais pas à prendre ce parti, auquel il avait trouvé bon lui-même que je me fusse engagé, s'en fit honneur auprès de la Reine, et il crut la payer

par ce moyen de ce qu'il ne la payait pas de sa personne, qu'il n'aimait pas naturellement à exposer. Il lui donna une douzaine de raisons, pour lui faire agréer qu'il ne se trouvât plus au parlement, et il lui insinua que ma présence, qui entraînait la meilleure partie de la maison, ferait assez connaître à la compagnie et au public sa pente et ses intentions. La Reine se consola assez aisément de son absence, quoiqu'elle fît semblant d'en être fâchée. Elle connut en cette occasion, sans en pouvoir douter, que j'agissais sincèrement pour son service; elle vit clairement que je ne balançais point à tenir ce que je lui avais promis. Ce fut en cet endroit où elle eut la bonté de me parler de la manière qu'il me semble que je vous ai tantôt touchée; elle s'abaissa, mais sans feinte et de bon cœur, jusqu'à me faire des excuses des défiances qu'elle avait eues de ma conduite, et de l'injustice qu'elle m'avait faite (ce fut son terme). Elle voulut que je conférasse avec M. de Châteauneuf de la proposition qu'elle lui avait faite de ne pas demeurer toujours sur la défensive, comme elle avait fait jusque-là, et d'attaquer M. le Prince dans le Parlement. Je vous rendrai compte de la suite de cette proposition, après que je vous aurai expliqué la raison qui porta la Reine à prendre en moi plus de confiance

qu'elle n'y en avait pris jusque-là. Les incertitudes de Monsieur l'avaient si fort effarouchée, qu'elle ne savait quelquefois à qui s'en prendre; et les sous-ministres, qui entretenaient toujours un grand commerce avec elle, à la réserve de Lionne, qu'elle haïssait mortellement, n'oubliaient rien pour lui mettre dans l'esprit que Monsieur ne faisait dans le fond quoi que ce soit que par mes mouvemens. Elle en remarqua quelques-uns de si irréguliers et même si opposés à mes maximes qu'elle ne put me les attribuer; et je sais qu'elle écrivit un jour à Servien à ce propos: « Je ne suis pas la dupe du Coadjuteur; mais » je serais la vôtre, si je croyais ce que vous m'en » mandez aujourd'hui ». Bertet m'a dit qu'elle écrivit ce billet, il ne se ressouvenait pas précisément sur quel sujet. Quand sa patience fut à bout, et qu'elle se fut résolue, et par les conseils de M. de Châteauneuf, et par la permission qu'elle en reçut de Bruyl, de pousser M. le Prince, elle fut ravie d'avoir lieu de se pouvoir fier à moi pour l'y servir. Elle chercha ce lieu avec plus d'application qu'elle n'avait fait, et en voici une marque. Elle mena Madame avec elle aux Carmelites, un jour de quelque solennité de leur ordre; elle la prit au sortir de la communion; elle lui fit faire serment de dire la vérité de ce qu'elle lui

demanderait; et ce qu'elle lui demanda fut, si je la servais fidèlement auprès de Monsieur? Madame lui répondit, sans aucun scrupule, qu'en tout ce qui ne regardait pas le retour du Cardinal, je la servais non-seulement avec fidélité, mais avec ardeur. La Reine, qui aimait et qui estimait la véritable piété de Madame, ajouta foi à son témoignage, et à un témoignage rendu dans cette circonstance. Il se trouva par bonheur que dès le lendemain j'eus occasion de m'expliquer à la Reine devant Monsieur, ce que je fis sans balancer, et d'une manière qui lui plut; et ce qui la toucha encore plus que tout cela fut que Monsieur, qui n'avait pas paru jusqu'à ce moment bien ferme à tenir ce qu'il avait promis en de certaines occasions à la Reine, ne lui manqua point en celle-ci, au moins si pleinement que les autres fois. Il ne fut pas au pouvoir de M. le Prince de le mener au Palais, quoiqu'il y employât tous ses efforts; et la Reine attribua à mon industrie ce que je croyais dès ce temps-là, et que j'ai toujours cru depuis n'avoir été que l'effet de l'appréhension qu'il eut de se trouver dans une mêlée, qu'il avait sujet de croire pouvoir être proche, et par l'emportement où il voyait la Reine, et par le nouvel engagement que je venais de prendre avec elle. Je

reviens à la conférence que j'eus avec M. de Châteauneuf, par le commandement de la Reine.

Je l'allai trouver à Montrouge avec M. le président de Bellièvre, qui avait écrit sous lui un mémoire qu'il avait proposé à la Reine d'envoyer au parlement, et dont il est vrai que les caractères paraissaient avoir moins d'encre que de fiel. M. de Châteauneuf, qui n'avait plus que quelques semaines à attendre pour se voir à la tête du conseil, comme je vous l'ai déjà dit ci-dessus, joignait, en cette rencontre, à sa bile et à son humeur très-violente, une grande frayeur que M. le Prince ne se raccommodât avec la cour et ne troublât son nouvel emploi. Je crois que cette considération avait encore aigri son style. Je lui en dis ma pensée avec liberté. Le président de Bellièvre m'appuya; il en adoucit quelques termes, il y laissa toute la substance. Je le rapportai à la Reine, qui le trouva trop doux. Elle l'envoya par moi à Monsieur, qui le trouva trop fort. M. le premier président, à qui il le communiqua par le canal de M. de Brienne, y trouva trop de vinaigre; mais il y mit du sel (ce fut l'expression dont il se servit en le rendant à M. de Brienne, après l'avoir gardé un demi-jour). Voici le précis de tout ce qu'il contenait. Le reproche de toutes les grâces que la maison de

Condé avait reçues de la cour; la plainte de la manière dont M. le Prince s'était servi et conduit depuis sa liberté; la spécification de cette manière; ses cabales dans les provinces; le renfort des garnisons qui étaient dans les places; la retraite de madame de Longueville à Montrond; les Espagnols dans Stenay; les intelligences avec l'archiduc ; la séparation de ses troupes d'avec celles du Roi. Le commencement de cet écrit était orné d'une protestation solennelle de ne jamais rappeler le cardinal Mazarin, et la fin, d'une exhortation aux compagnies souveraines et à l'Hôtel-de-Ville de Paris de se maintenir dans la fidélité.

Le jeudi 17 août, sur les dix heures du matin, cet écrit fut lu, en présence du Roi et de la Reine, et de tous les grands qui étaient à la cour, à MM. du parlement, qui avaient été mandés par députés au Palais-Royal. L'après-dîner, la même cérémonie se fit au même lieu à l'égard de la chambre des comptes, de la cour des aides et du prévôt des marchands.

Le vendredi 18, le Prince, fort accompagné, se trouva à l'assemblée des chambres qui se faisait pour la réception d'un conseiller. Il dit à la compagnie qu'il la suppliait de lui faire justice sur les impostures dont on l'avait noirci dans

l'esprit de la Reine; que, s'il était coupable, il se soumettait à être puni; que, s'il était innocent, il demandait le châtiment de ses calomniateurs; que, comme il avait impatience de se justifier; il priait la compagnie de députer sans délai vers M. le duc d'Orléans, pour l'inviter à venir prendre sa place. M. le Prince crut que Monsieur ne pourrait pas tenir contre une semonce du parlement. Il se trompa; et Menardeau et Doujat, que l'on y envoya sur l'heure, rapportèrent pour toute réponse qu'il avait été saigné, et qu'il ne savait pas même quand sa santé lui permettrait d'assister à la délibération. M. le Prince alla chez lui au sortir de la délibération. Il lui parla avec une hauteur respectueuse, qui ne laissa pas de faire peur à Monsieur, qui n'appréhendait rien tant au monde que d'être compris dans les éclats de M. le Prince, comme fauteur couvert du Mazarin. Il laissa espérer à M. le Prince qu'il pourrait se trouver le lendemain à l'assemblée des chambres. Je m'en doutai à midi, sur la parole que Monsieur laissa échapper. Je l'obligeai à changer de résolution, en lui faisant voir qu'il ne fallait plus après cela de ménagement avec la Reine, et encore plus en lui insinuant sans affectation le péril de la commise, et du choc qui, dans la conjoncture, était inévitable. Cette idée

lui saisit si fort l'imagination, que M. le Prince et M. de Chavigni, qui se relayèrent tout le soir, ne purent l'obliger à se rendre aux instances qu'ils lui firent de se trouver le lendemain au Palais. Il est vrai que sur les onze heures, Goulas, à force de le tourmenter, lui fit signer un billet par lequel Monsieur déclarait qu'il n'avait point approuvé l'écrit que la Reine avait fait lire aux compagnies souveraines contre M. le Prince, particulièrement en ce qu'il l'accusait d'intelligence avec l'Espagne. Ce même billet justifiait en quelque façon M. le Prince de ce que les Espagnols étaient encore dans Stenay, et de ce que les troupes de M. le Prince n'avaient pas joint celles du Roi. Monsieur le signa, en se persuadant en lui-même qu'il ne signait rien; et il dit le lendemain à la Reine qu'il fallait bien contenter d'une bagatelle M. le Prince, dans une action où il était même de son service qu'il ne rompît pas tout-à-fait avec lui, pour se tenir en état de travailler à l'accommodement lorsqu'elle croirait en avoir besoin. La Reine, qui était très-satisfaite de ce qui s'était passé le matin du jour dont Monsieur lui fit ce discours l'après-dîner, le voulut bien prendre pour bon. Il me parut effectivement, le soir, que cet écrit de Monsieur ne l'avait point touchée. Je n'ai pourtant point vu

d'occasion où elle en eût, ce me semble, plus de sujet. Mais ce ne fut pas la première fois de ma vie que je remarquai qu'on a une grande pente à ne se point aigrir dans les bons événemens. Voici ce que l'assemblée des chambres du samedi 19 produisit.

M. le premier président ayant fait la relation de ce qui s'était passé au Palais-Royal le 17, et fait faire la lecture (1) de l'écrit que la Reine avait donné aux députés, M. le Prince prit la parole, en disant qu'il était porteur d'un billet de M. le duc d'Orléans, qui contenait sa justification. Il ajouta quelques paroles tendantes au même effet, et en concluant qu'il serait très-obligé à la compagnie si elle voulait supplier la Reine de nommer ses accusateurs. Il mit sur le bureau un billet de Monsieur, et un autre écrit beaucoup plus ample signé de lui-même. Cet écrit était une réponse fort belle à celui de la Reine; il marquait sagement et modestement les services de feu M. le Prince et les siens; il faisait voir que ses établissemens n'étaient pas à comparer à ceux du Cardinal; il parlait de son instance contre les

(1) M. le Prince accusait le Coadjuteur d'être l'auteur de cet écrit, comme on le verra ci-après; mais il l'avait conseillé et approuvé. Voyez les *Mémoires de Joli.*

sous-ministres, comme d'une suite très-naturelle et très-nécessaire de l'éloignement de M. le Cardinal. Il répondit à ce qu'on lui avait objecté de la retraite de madame sa femme et de madame de Longueville, sa sœur, en Berri; que la seconde était dans les Carmelites de Bourges, et que la première demeurait en celle de ses maisons qui lui avait été ordonnée pour séjour dans le temps de sa prison. Il soutenait qu'il n'avait tenu qu'à la Reine que les Espagnols fussent sortis de Stenai, et que les troupes qui étaient sous son nom eussent joint l'armée du Roi; et il allégua, pour témoin de cette vérité, M. le duc d'Orléans. Il demanda justice contre ses calomniateurs. Et sur ce que la Reine lui avait reproché qu'il l'avait comme forcée au changement du conseil qui avait paru aussitôt après sa liberté, il répondit qu'il n'avait eu aucune part à cette mutation, que l'obstacle qu'il avait apporté à la proposition que M. de Montresor avaient faite de faire prendre les armes au peuple, et d'ôter de force les sceaux à M. le premier président.

Aussitôt que l'on eut achevé la lecture de ces deux écrits, M. le Prince dit qu'il ne doutait pas que je ne fusse l'auteur de celui qui avait été écrit contre lui; et que c'était l'ouvrage d'un homme qui avait donné un conseil aussi violent que celui

d'armer Paris et d'arracher de force les sceaux à celui à qui la Reine les avait confiés. Je répondis à M. le Prince que je croirais manquer au respect que je devais à Monsieur, si je disais seulement un mot pour me justifier d'une action qui s'était passée en sa présence. M. le Prince repartit que MM. de Beaufort et de la Rochefoucaut, qui étaient présens, pouvaient rendre témoignage de la vérité qu'il avançait. Je lui dis que je le suppliais très-humblement de me permettre, pour la raison que je venais d'alléguer, de ne reconnaître personne pour témoin que Monsieur, et pour juge de ma conduite; mais qu'en attendant je pouvais assurer la compagnie que je n'avais rien fait ni rien dit dans cette rencontre qui ne fût d'un homme de bien; et que sur-tout personne ne me pouvait ôter ni l'honneur ni la satisfaction de n'avoir jamais été accusé d'avoir manqué à ma parole. Ces derniers mots ne furent rien moins que sages; ils sont, à mon sens, une des grandes imprudences que j'aie jamais faites. M. le Prince, quoiqu'animé par M. le prince de Conti qui le poussa, ce qui fut remarqué de tout le monde, comme pour le presser de s'en ressentir, ne s'emporta point; ce qui ne put être en lui qu'un effet de la grandeur de son courage et de son âme. Quoique je fusse ce jour-là fort ac-

compagné, il était, sans comparaison, beaucoup plus fort que moi; et il est constant que, si on eût tiré l'épée dans ce moment, il eût eu incontestablement tout l'avantage. Il eut la modération de ne pas le faire; je n'eus pas celle de lui en avoir obligation. Comme je payai de bonne mine, et que tous mes amis payèrent d'une grande audace, je ne remerciai du succès que ceux qui m'y avaient assisté, et je ne songeai qu'à me trouver le lendemain au Palais en meilleur état. La Reine fut transportée de joie que M. le Prince eût trouvé des gens qui lui eussent disputé le pavé. Elle sentit jusqu'à la tendresse l'injustice qu'elle m'avait faite quand elle m'avait soupçonné d'être de concert avec lui. Elle me dit tout ce que la colère pouvait inspirer contre son parti, et de plus tendre pour un homme qui faisait au moins ce qu'il pouvait pour lui en rompre les mesures. Elle ordonna au maréchal d'Albret (1) de commander trente gendarmes pour se poster où je souhaiterais. M. le maréchal de Schomberg (2) eut le même ordre pour autant de chevau-légers. Pradelle m'envoya le chevalier

(1) César-Phébus d'Albret, mort en 1676.

(2) Charles de Schomberg, duc d'Halwin, etc., mort en 1656.

Ravaz, capitaine aux gardes, qui était mon ami particulier, avec quarante hommes choisis entre les sergens et les plus braves soldats du régiment. Anneri, avec la noblesse du Vexin, ne fut pas oublié. MM. de Noirmoutier, de Fosseuse, de Château-Renaut, de Montauban, de Saint-Auban, de Laigues, de Montaigu, d'Argenteuil, de Lamet et de Sevigny se partagèrent et les hommes et les postes. Guerin, Brigaillier et l'Espinay, officiers dans les compagnies de la ville, donnèrent des rendez-vous à un très-grand nombre de bons bourgeois, qui avaient tous des pistolets et des poignards sous leurs manteaux. Comme j'avais habitude chez les buvetiers, je fis couler le soir dans les buvettes quantité de gens à moi, par lesquels la salle du Palais se trouvait ainsi, même sans qu'on s'en aperçut, investie de toutes parts. Comme j'avais résolu de poster le gros de mes amis à la main gauche de la salle, en y entrant des consignations par les grands degrés, j'avais mis dans une chambre trente des gentilshommes du Vexin, qui devaient, en cas de combat, prendre en flanc et par derrière le parti de M. le Prince. Les armoires de la buvette de la quatrième, qui répondaient dans la grande salle, étaient pleines de grenades. Enfin, il est vrai que toutes mes mesures étaient si bien prises,

et pour le dedans du Palais, et pour le dehors; où le pont Notre-Dame et le pont Saint-Michel, qui étaient passionnés pour moi, ne faisaient qu'attendre le signal, que suivant toutes les apparences du monde, je ne devais pas être battu. Monsieur, qui tremblait de frayeur, quoiqu'il fût fort à couvert dans sa maison, voulut, selon sa louable coutume, se ménager à tout événement des deux côtés. Il agréa que Ravaz, Beloy et Valois, qui étaient à lui, suivissent M. le Prince, et que le Vicomte d'Autel, le marquis de la Sablonnière, et celui de Genlis, qui étaient aussi ses domestiques, vinssent avec moi. On eut tout le dimanche, de part et d'autre, pour se préparer.

Le lundi 21 août, tous les serviteurs de M. le Prince se trouvèrent à sept heures du matin chez lui; et mes amis se trouvèrent chez moi entre cinq et six. Il arriva, comme je montais en carrosse, une bagatelle qui ne mérite de vous être rapportée, que parce qu'il est bon d'égayer quelquefois le sérieux par le ridicule. Le marquis de Rouillac, fameux par son extravagance qui était accompagnée de beaucoup de valeur, se vint offrir à moi. Le marquis de Canillac, homme de même caractère, y vint dans le même moment. Dès qu'il eut vu Rouillac, il me fit une grande

révérence; mais en arrière, et en me disant: Je venais, monsieur, pour vous assurer de mes services; mais il n'est pas juste que les deux plus grands fous du royaume soient du même parti. Je m'en vais à l'hôtel de Condé; et vous remarquerez, s'il vous plaît, qu'il y alla. J'arrivai au Palais un quart d'heure avant M. le Prince, qui y vint extrêmement accompagné. Je crois toutefois qu'il n'avait pas tant de gens que moi; mais il avait, sans comparaison, plus de gens de qualité, comme il était et naturel et juste. Je n'avais pas voulu que ceux qui étaient attachés à la cour, et qui fussent venus de bon cœur avec moi pour l'affaire de la Reine, s'y trouvassent, de peur qu'ils ne me donnassent quelque teinture ou plutôt quelque apparence de mazarinisme; de sorte qu'à la réserve de trois ou quatre qui, quoique attachés à la Reine, passaient pour mes amis en particulier, je n'avais auprès de moi que la noblesse frondeuse, qui n'approchait pas en nombre de celle qui suivait M. le Prince. Ce désavantage était, à mon sens, plus que suffisamment récompensé, et par le pouvoir que j'avais assurément beaucoup plus grand parmi le peuple, et par les postes dont je m'étais assuré. Château-Briant, qui était demeuré dans les rues pour observer la marche de M. le Prince, m'étant venu dire, en pré-

sence de beaucoup de gens, que M. le Prince serait dans un demi-quart d'heure au Palais, qu'il avait pour le moins autant de monde que nous, mais que nous avions pris nos postes, ce qui nous était d'un grand avantage, je lui répondis : *Il n'y a certainement que la salle du Palais où nous les sussions mieux prendre que M. le Prince.* Je sentis dans moi-même, en disant cette parole, qu'elle provenait d'un mouvement de honte que j'avais de souffrir une comparaison d'un Prince avec moi. Ma réflexion ne démentit point mon mouvement; j'eusse fait plus sagement, si je l'eusse conservé plus long-temps, comme vous l'allez voir. Comme M. le Prince eut pris sa place, il dit à la compagnie qu'il ne pouvait assez s'étonner de l'état où il trouvait le Palais; qu'il paraissait plutôt un camp qu'un temple de justice; qu'il y avait des postes pris, des gens commandés, des mots de ralliement, et qu'il ne concevait pas qu'il se pût trouver dans le royaume des gens assez insolens, pour prétendre lui disputer le pavé. Il répéta deux fois cette dernière parole. Je lui fis une profonde révérence, et je dis que je suppliais très-humblement son Altesse de me pardonner, si je lui disais que je ne croyais pas qu'il y eût personne dans le royaume, qui fût assez insolent pour lui disputer le haut du pavé; mais

que j'étais persuadé qu'il y en avait qui ne pouvaient et ne devaient, par leur dignité, quitter le pavé qu'au Roi. M. le Prince me répondit qu'il me le ferait bien quitter. Je lui repartis qu'il ne serait pas aisé. La cohue s'éleva à cet instant. Les jeunes conseillers de l'un et l'autre parti s'intéressèrent dans ce commencement de contestation, qui commençait, comme vous voyez, assez aigrement. Les présidens se jetèrent entre M. le Prince et moi; ils le conjurèrent d'avoir égard au temple de la Justice, et à la conservation de la ville; ils le supplièrent d'agréer que l'on fît sortir de la salle tout ce qu'il y avait de noblesse et de gens armés. Il le trouva bon et il pria M. de la Rochefoucaut de l'aller dire de sa part à ses amis (ce fut le terme dont il se servit), il fut beau et modeste dans sa bouche; il n'y eut que l'événement qui empêcha qu'il ne fût ridicule dans la mienne; il ne l'en est pas moins dans ma pensée, et j'ai encore regret de ce qu'il dépara la première réponse que j'avais faite à M. le Prince touchant le pavé, qui était juste et raisonnable. Comme il eut prié M. de la Rochefoucaut de faire sortir ses amis, je me levai en disant imprudemment : *Je vais prier les miens de se retirer.* Le jeune d'Avaux, que vous voyez présentement le président de Mes-

mes, et qui était dans ce temps-là dans les intérêts de M. le Prince, me dit : *Vous êtes donc armés?* Qui en doute ? lui répondis-je : voilà une seconde sottise en un demi-quart d'heure. Il n'est jamais permis à un inférieur de s'égaler en paroles à celui à qui il doit du respect, quoiqu'il s'y égale dans l'action ; et il l'est aussi peu à un ecclésiastique de confesser qu'il est armé, même quand il l'est. Il y a des matières sur lesquelles il est constant que le monde veut être trompé. Les actions justifient assez souvent, à l'égard de la réputation publique, les hommes de ce qu'ils font contre leurs professions ; je n'en ai jamais vu qui les justifient de ce qu'ils disent, qui y soit contraire.

Comme je sortais de la grand'chambre, je rencontrai dans le parquet des huissiers M. de la Rochefoucaut qui rentrait. Je n'y fis point de réflexion, et j'allai dans la salle pour prier mes amis de se retirer. Je revins, après le leur avoir dit, et comme je mis le pied sur la porte du parquet, j'entendis une fort grande rumeur de gens dans la salle, qui criaient aux armes. Je voulus me retourner pour voir ce que c'était, je n'en eus pas le temps ; je me sentis le cou pris entre les deux battans de la porte que M. de la Roche-

foucaut avait fermée sur moi, en criant à MM. de Coligni et de Ricousse de me tuer (1). Le premier se contenta de ne pas le croire; le second dit qu'il n'en avait point d'ordre de M. le Prince. Montresor, qui était dans le parquet des huissiers avec un garçon de Paris nommé Noblet qui m'était affectionné, soutenait un peu un des battans qui ne laissait pas de me presser extrêmement. M. de Champlâtreux, qui était accouru au bruit qui se faisait dans la salle, me voyant en cette extrémité, poussa avec vigueur M. de la Rochefoucaut. Il lui dit que c'était une honte et une horreur qu'un assassinat de cette nature. Il ouvrit la porte et il me fit entrer. Ce péril ne fut pas le plus grand que je courus en cette occasion, comme vous l'allez voir, après que je vous aurai dit ce qui la fit naître et cesser.

Deux ou trois criailleurs de la lie du peuple du parti de M. le Prince, qui n'étaient arrivés dans la salle que comme j'en sortais, s'avisèrent de crier en me voyant de loin: *Au Mazarin!* Beaucoup de gens du menu peuple, et Chavignac en-

---

(1) Cette action est fort déguisée et adoucie dans les *Mémoires de M. de la Rochefoucaut.* M. Joli, dans ses *Mémoires*, la rapporte, à peu de choses près, comme le cardinal de Retz.

tre autres, m'ayant fait civilité lorsque je passais, et m'ayant témoigné de la joie de l'adoucissement qui commençait de paraître, deux gardes de M. le Prince qui étaient aussi fort éloignés, s'avisèrent de mettre l'épée à la main. Ceux qui étaient les plus proches de ces deux, crièrent aux armes: chacun les prit. Mes amis mirent l'épée et le poignard à la main; et par une merveille qui n'a peut-être jamais eu d'exemple, ces épées, ces poignards, ces pistolets demeurèrent un moment sans action, et dans ce moment, Crenan, qui commandait la compagnie des gendarmes de M. le prince de Conti, mais qui était aussi de mes anciens amis, et qui se trouva par bonheur en présence avec M. de Laigues, avec lequel il avait logé dix ans durant, lui dit: que faisons-nous? nous allons faire égorger M. le Prince et M. le Coadjuteur: *Schelme, qui ne remettra l'épée dans son fourreau!* Cette parole, prononcée par un des hommes dont la réputation pour la valeur était le mieux établie, fit que tout le monde sans exception suivit son exemple. Cet événement est peut-être un des plus extraordinaires qui soit arrivé dans notre siècle. La présence d'esprit et de

(1) Le marquis de Crenan, capitaine des Gardes du prince de Conti.

cœur d'Argenteuil ne l'est guère moins. Il se trouva par hasard fort près de moi, quand je fus pris par le cou dans la porte, et il eut assez de sang-froid pour remarquer que Peche, un fameux séditieux du parti de M. le Prince, me cherchait des yeux le poignard à la main, en disant : *Où est le Coadjuteur?* Argenteuil, qui se trouva par hasard près de moi, parce qu'il s'était avancé pour parler à quelqu'un qu'il connaissait du parti de M. le Prince, jugea qu'au lieu de revenir à son gros et de tirer l'épée, ce que tout homme médiocrement vaillant eût fait dans cette occasion, il ferait mieux d'observer et d'amuser Peche qui n'avait qu'à faire un demi tour à gauche, pour me donner du poignard dans les reins. Il exécuta si adroitement cette pensée, qu'en raisonnant avec lui, et en me couvrant de son long manteau, il me sauva la vie qui était d'autant plus en péril, que mes amis, qui me croyaient rentré dans la grand'chambre, ne songeaient qu'à pousser ceux qui étaient devant eux. Vous vous étonnerez peut-être de ce qu'ayant si bien pris mes précautions partout ailleurs, je n'avais pas garni de mes amis et le parquet des huissiers et les lanternes; mais votre étonnement cessera, quand je vous aurai dit que j'y avais fait toute la réflexion nécessaire et que j'avais bien prévu les inconvéniens de ce

manquement; mais je n'y avais point trouvé de remède, parce que le seul que j'y pouvais apporter, qui était de les remplir de gens affidés, était impraticable, ou du moins n'était praticable qu'en s'attirant d'autres inconvéniens encore plus grands. Presque tout ce que j'avais de gens de qualité auprès de moi avait son emploi, et son emploi nécessaire dans les différens postes qu'il était nécessaire d'occuper. Il n'y eût rien eu de si odieux que de mettre des gens ou du peuple ou de bas étage dans ces sortes de lieux, où l'on ne laisse entrer dans l'ordre que des gens de condition. Si on les eût vu occupés par des gens de moindre étoffe au préjudice d'une infinité de gens illustres que M. le Prince avait avec lui, les indifférens du parlement se fussent prévenus infailliblement contre un spectacle de cette nature. Il m'était important de laisser à ma conduite tout l'air de défensive, et je préférai cet avantage à celui d'une plus grande sûreté. Il faillit à m'en coûter cher; car, outre l'aventure de la porte, de laquelle je viens de vous entretenir, M. le Prince, avec lequel j'ai parlé depuis fort souvent de cette journée, m'a dit qu'il avait fait son compte sur cette circonstance, et que, si le bruit de la salle eût duré encore un moment, il me sautait à la gorge pour me rendre responsable de tout le reste.

Il le pouvait, ayant assurément dans les lanternes beaucoup plus de gens que moi; mais je suis persuadé que la suite eût été funeste aux deux partis, et qu'il eût eu lui-même grande peine de s'en tirer. Je reprends la suite de mon récit.

Aussitôt que je fus rentré dans la grand'chambre, je dis à M. le premier président que je devais la vie à M. son fils, qui fit effectivement, en cette occasion, tout ce que la générosité la plus haute peut produire. Il était, en tout ce qui n'était pas contraire à la conduite et aux maximes de M. son père, attaché à M. le Prince jusqu'à la passion. Il était persuadé, quoiqu'à tort, que j'avais eu part dans les séditions qui s'étaient vingt fois faites contre M. son père dans le cours du siége de Paris; rien ne l'obligeait de prendre davantage de part au péril où j'étais, que la plupart de MM. du parlement qui demeuraient fort paisiblement dans leurs places. Il s'intéressa dans ma conservation jusqu'au point de s'être commis lui-même avec le parti qui, au moins en cet endroit, était le plus fort. Il y a peu d'actions plus belles, et j'en conserverai avec tendresse la mémoire jusqu'au tombeau. J'en témoignai publiquement ma reconnaissance à M. le premier président, en rentrant dans la grand'chambre, et j'ajoutai que M. de la Rochefoucaut avait fait

tout ce qui était en lui pour me faire assassiner. Il me répondit ces propres paroles: *Traître, je me soucie peu de ce que tu deviennes*. Je lui repartis ces propres mots: *Tout beau, la Franchise, notre ami* (nous lui avions donné ce quolibet dans notre parti), *vous êtes un poltron* (je mentais, car il est assurément fort brave), *et je suis un prêtre; le duel nous est défendu*. M. de Brissac qui était immédiatement au-dessus de lui le menaça de coups de bâton; il menaça M. de Brissac de coups d'éperon. MM. les présidens, qui crurent, avec raison que ces dits et redits étaient un commencement de querelle qui allait passer au-delà des paroles, se jetèrent entre nous. M. le premier président, qui avait mandé un peu auparavant les gens du Roi, se joignit à eux, pour conjurer pathétiquement M. le Prince par le sang de Saint-Louis, de ne point souffrir que le temple qu'il avait donné à la conservation de la paix et à la protection de la justice fût ensanglanté, et pour m'exhorter, par mon sacré caractère, à ne point contribuer aux massacres du peuple que Dieu m'avait commis. M. le Prince agréa que deux de ces messieurs allassent dans la grand'-salle faire sortir ses serviteurs par le degré de la Sainte-Chapelle; deux autres firent la même chose, à l'égard de mes amis, par le grand escalier

qui est à main gauche de la salle. Dix heures sonnèrent; la compagnie se leva; et ainsi finit cette matinée, qui faillit à abîmer Paris.

Il me semble que vous me demandez quel personnage jouait M. de Beaufort dans cette dernière scène, et qu'après le rôle que vous lui avez vu dans les premières, vous vous étonnez du silence dans lequel il paraît comme enseveli depuis quelque temps. Vous verrez dans ma réponse la confirmation de ce que j'ai remarqué déjà plus d'une fois dans cet ouvrage, que l'on ne contente jamais personne, quand on prétend contenter tout le monde. M. de Beaufort se mit dans l'esprit, ou plutôt madame de Montbazon le lui mit, après qu'il eut rompu avec moi, qu'il se devait et pouvait ménager entre M. le Prince et la Reine, et il affecta même si fort l'apparence de ce ménagement qu'il affecta de se trouver, tout seul et sans être suivi de qui que ce soit, dans ces deux assemblées du parlement, desquelles je viens de vous entretenir. Il dit même tout haut à la dernière, d'un ton de Caton qui ne lui convenait pas: *Pour moi je ne suis qu'un particulier qui ne me mêle de rien.* Je me tournai vers M. de Brissac et lui dis : *Il faut avouer que M. d'Angoulême et M. de Beaufort ont une bonne conduite!* ce que je ne proférai pas si bas

que M. le Prince ne l'entendît, et ne s'en prît à rire. Vous observerez, s'il vous plaît, que M. d'Angoulême (1) avait plus de 90 ans, et qu'il ne bougeait plus de son lit. Je ne vous marque cette bagatelle, que parce qu'elle signifie que tout homme que la fortune seule a fait homme public devient presque toujours avec un peu de temps un particulier ridicule. On ne revient plus de cet état; et la bravoure de M. de Beaufort, qu'il signala encore en plus d'une occasion, depuis le retour de M. le Cardinal, contre lequel il se déclara sans balancer, ne le put relever de sa chute. Mais il est temps de rentrer dans le fil de ma narration.

Vous comprenez aisément l'émotion de Paris dans le cours de la matinée que je viens de vous décrire. La plupart des artisans avaient leurs mousquets auprès d'eux en travaillant dans leurs boutiques. Les femmes étaient en prière dans les églises; mais ce qui est encore vrai, c'est que Paris fut plus touché l'après-dîner de la crainte de retomber dans le péril, qu'il ne l'avait été le matin de s'y voir. La tristesse parut uni-

(1) Charles de Valois, fils naturel de Charles IX. Il était né le 28 avril 1573, et mourut le 24 septembre 1650, âgé de 77 ans et demi. On ne peut comprendre comment M. de Retz s'est trompé ici.

verselle sur les visages de tous ceux qui n'étaient pas tout-à-fait engagés à l'un ou à l'autre des partis. La réflexion, qui n'était plus divertie par les mouvemens, trouva sa place dans les esprits de ceux même qui y avaient le plus de part. M. le Prince dit au comte de Fiesque, au moins à ce que celui-ci raconta le soir publiquement : *Paris a failli aujourd'hui à être brûlé ; quel feu de joie pour le Mazarin ! Et ce sont ses deux plus capitaux ennemis qui ont été sur le point de l'allumer.* Je concevais de mon côté que j'étais sur la pente du plus fâcheux et du plus dangereux précipice où un particulier se fût jamais trouvé. Le mieux qui me pouvait arriver était d'avoir l'avantage sur M. le Prince, et ce mieux se fût terminé, s'il eût péri, à passer pour assassin du premier Prince du sang, à être immanquablement désavoué par la Reine, et à donner tout le fruit de mes peines et de mes périls au Cardinal, par l'événement qui ne manque jamais de tourner en faveur de l'autorité royale, tous les désordres qui passent jusqu'au dernier excès. Voilà ce que mes amis, au moins les sages, me représentaient : voilà ce que je me représentais à moi-même. Mais quel moyen, quel remède, quel expédient pour se tirer d'un embarras, où l'on a eu raison de se jeter, et où l'enga-

gement en fait une seconde qui est pour le moins aussi forte que la première ? Il plut à la providence d'y donner ordre. Monsieur, accablé des cris de Paris, qui courut d'effroi au palais d'Orléans, mais plus pressé encore par sa frayeur qui lui fit croire qu'un mouvement aussi général que celui qui avait failli d'arriver, ne s'arrêterait pas au palais, Monsieur, dis-je, fit promettre à M. le Prince qu'il n'irait le lendemain que lui sixième au Palais, pourvu que je m'engageasse à n'y aller qu'avec un pareil nombre de gens. Je suppliai Monsieur de me pardonner si je ne recevais pas ce parti, et parce que je manquerais, si je l'acceptais, au respect que je devais à M. le Prince, avec lequel je savais que je ne devais faire aucune comparaison, et parce que je n'y trouvais aucune sûreté pour moi, ce nombre de séditieux qui criaillaient contre moi n'ayant point de règles et ne reconnaissant point de chef ; que ce n'était que contre ces sortes de gens que j'étais armé ; que je savais le respect que je devais à M. le Prince ; qu'il y avait si peu de compétence d'un gentilhomme à lui, que cinq cents hommes étaient moins à lui qu'un laquais à moi. Monsieur, qui vit que je ne donnais pas dans sa proposition, et à qui madame de Chevreuse, à laquelle il avait envoyé Ornano pour la per-

suader, manda que j'avais raison, Monsieur, dis-je, alla trouver la Reine pour lui remontrer les grands inconvéniens que la continuation de cette conduite produirait infailliblement. Comme de son naturel elle ne craignait rien et prévoyait peu, elle ne fit aucun cas des remontrances de Monsieur; et d'autant moins qu'elle eût été ravie, dans le fond, des extrémités qu'elle s'imaginait et possibles et proches. Quand M. le chancelier, qui lui parla fortement, et les Bertet et les Brachet, qui étaient accablés de tristesse et cachés dans les greniers du Palais-Royal, et qui appréhendaient d'être égorgés dans une émotion générale, lui eurent fait connaître que la perte de M. le Prince et la mienne, arrivées dans une conjoncture pareille, jeteraient les choses dans une confusion que le seul nom de Mazarin pouvait même rendre fatale à la maison royale, elle se laissa fléchir plutôt aux larmes qu'aux raisons du genre humain; et elle consentit de donner aux uns et aux autres un ordre du Roi, par lequel il leur serait défendu d'aller au Palais. M. le premier président, qui ne doutait pas que M. le Prince n'accepterait point ce parti, que l'on ne pouvait dans la vérité lui imposer avec justice, parce que sa présence y était nécessaire, alla chez la Reine avec le président de Nesmond. Il lui fit

connaître qu'il serait contre toute sorte d'équité de défendre à M. le Prince d'assister à un lieu, où il ne se trouvait que pour demander à se justifier du crime qu'on lui imposait. Il lui marqua la différence qu'elle devait mettre entre un premier prince du sang dont la présence était de nécessité dans cette conjoncture, et un coadjuteur de Paris, qui n'y avait jamais séance que par une grâce assez ordinaire que le parlement lui avait faite. Il ajouta que la Reine devait faire réflexion que rien ne le pouvait obliger à parler ainsi, que la force de son devoir; parce qu'il lui avouait ingénument que la manière dont j'avais reçu le petit service que son fils avait essayé de me rendre le matin (ce fut son terme) l'avait touché si sensiblement, qu'il se faisait une contrainte extrême à soi-même en la priant sur un sujet qui peut-être ne me serait pas fort agréable. La Reine se rendit à ses raisons et aux instances de toutes les dames de la Cour, qui, l'une par une raison, et l'autre par une autre, appréhendaient le fracas presque inévitable du lendemain. Elle m'envoya M. de Charost, capitaine des gardes en quartier, pour me défendre au nom du Roi d'aller le lendemain au Palais. M. le premier président, que j'avais été voir et remercier le matin au lever du parlement, me vint rendre

ma visite, comme M. de Charost sortait de chez moi. Il me conta fort sincèrement le détail de ce qu'il venait de dire à la Reine. Je l'en estimai, parce qu'il avait raison; et je lui témoignai de plus que j'en étais très-aise, parce qu'il me tirait avec honneur d'un très-méchant pas. *Il est très-sage*, me répondit-il, *de le penser, et il est encore plus honnête de le dire.* Il m'embrassa tendrement, en disant cette dernière parole. Nous nous jurâmes amitié, je la tiendrai toute ma vie à sa famille avec tendresse et reconnaissance.

Le lendemain, 22 août, le parlement s'assembla. On fit garder à tout hasard le Palais par deux compagnies de bourgeois, à cause du reste d'émotion qui paraissait encore dans la ville. M. le Prince demeura dans la quatrième des enquêtes; parce qu'il n'était pas de la forme qu'il assistât à une délibération dans laquelle il demandait, ou qu'on le justifiât, ou qu'on lui fît son procès. On ouvrit beaucoup de différens avis. Il passa à celui de M. le premier président, qui fut que tous les écrits, tant ceux de la Reine et de M. le duc d'Orléans que de M. le Prince, seraient portés au Roi et à la Reine par les députés, et que très-humbles remontrances leur seraient faites sur l'importance de ces écrits; que la Reine serait suppliée de faire étouffer cette affaire, et que M. le

duc d'Orléans serait prié de s'entremettre pour l'accommodement.

Comme M. le Prince sortait de cette assemblée, suivi d'une foule de peuple de ceux qui étaient à lui, je me trouvai tête pour tête devant son carrosse, assez près des Cordeliers, avec la procession de la grande confrérie que je conduisais. Comme elle est composée de trente ou quarante curés de Paris, et qu'elle est toujours suivie de beaucoup de peuple, j'avais cru que je n'y avais pas besoin de mon escorte ordinaire, et j'avais même affecté de n'avoir auprès de moi que cinq ou six gentilshommes, qui étaient MM. de Fosseuse, de Lamet, de Quérieux, de Château-Briant, et les chevaliers d'Humières et de Sévigné. Trois ou quatre de la populace, qui suivaient M. le Prince, crièrent *au Mazarin*, dès qu'ils me virent. M. le Prince, qui avait, ce me semble, dans son carrosse, MM. de la Rochefoucaut, de Rohan et de Goncourt, en descendit aussitôt qu'il m'eut aperçu. Il fit taire ceux de sa suite qui avaient commencé à crier; il se mit à genoux pour recevoir ma bénédiction. Je la lui donnai le bonnet en tête; je l'ôtai aussitôt et lui fis une profonde révérence. Cette aventure est, comme vous voyez, assez plaisante. En voici une autre qui ne le fut pas tant par l'événement; et

c'est à mon sens ce qui m'a coûté ma fortune, et qui a failli plusieurs fois à me coûter la vie.

La Reine fut si transportée de joie des obstacles que M. le Prince rencontrait dans ses desseins, et elle fut si satisfaite de l'honnêteté de mon procédé, que je puis dire avec vérité que je fus pendant quelques jours en faveur. Elle ne pouvait assez témoigner à son gré, à ceux qui l'approchaient, la satisfaction qu'elle avait de moi. Madame la Palatine était persuadée qu'elle parlait de cœur. Madame de Lesdiguières me dit que madame de Beauvais, qui était assez de ses amies, l'avait assurée que je faisais chemin dans son esprit. Ce qui me le persuada plus que tout le reste fut que la Reine, qui ne pouvait souffrir que l'on donnât la moindre atteinte au cardinal Mazarin, entra en raillerie et de bonne foi, d'un mot que j'avais dit de lui. Bertet, je ne me souviens pas à propos de quoi, m'avait dit, quelques jours auparavant, que le pauvre Cardinal était quelquefois bien empêché; et je lui avais répondu : *Donnez-moi le Roi de mon côté deux jours durant, et vous verrez si je le serai.* Il avait trouvé cette sottise assez plaisante; et comme il était lui-même fort badin, il n'avait pu s'empêcher de la dire à la Reine. Elle ne s'en fâcha pas, elle en rit de bon cœur; et cette circonstance, sur laquelle

» que l'on nommât M. le Cardinal; il disait » même des rages de Votre Majesté; et puis tout » d'un coup il se radoucissait, mais jamais pour » M. le Cardinal. Mais, à propos, il faut que je » rappelle dans ma mémoire la manie qui lui » monta un jour dans la tête contre Bukingham; » je ne m'en ressouviens pas précisément. Il ne » pouvait souffrir que je disse qu'il était fort » honnête homme. Ce qui m'a toujours empê- » ché de faire réflexion sur mille et mille choses » de cette nature que je vois d'une vue, est l'at- » tachement qu'il a pour ma fille. Ce n'est pas, » dans le fond, que cet attachement soit si grand » qu'on le croit. Je voudrais bien que la pauvre » créature n'en eût pas plus pour lui qu'il n'en » a pour elle. Sur le tout, je ne puis m'imaginer, » Madame, que le Coadjuteur soit assez fou » pour se mettre cette vision dans la fantaisie ».

Voilà une des conversations de madame de Chevreuse avec la Reine. Il y en eut vingt ou trente de cette nature, dans lesquelles il se trouva à la fin que la Reine persuada à madame de Chevreuse que j'étais assez fou pour me mettre cette vision dans l'esprit, et dans lesquelles pareillement madame de Chevreuse persuada à la Reine que je l'y avais effectivement beaucoup plus fortement qu'elle ne l'avait cru elle-même.

Je ne m'oubliai pas de ma part; je jouai bien, je passai dans les conversations de la rêverie à l'égarement, et je ne revins de celui-ci que par des reprises qui, en marquant un profond respect pour elle, marquaient toujours du chagrin, et quelquefois de l'emportement contre le Cardinal. Je n'aperçus pas que je me brouillais à la cour par cette conduite; mais mademoiselle de Chevreuse, à laquelle sa mère avait jugé de la faire agréer, pour la raison que vous verrez ci-après, prit en gré de la brouiller au bout de deux mois par la plus grande et la plus signalée de toutes les imprudences. Je vous rendrai compte de ce détail après que je me serai satisfait moi-même sur une omission qu'il y a déjà assez long-temps que je me reproche dans cet ouvrage.

Presque tout ce qui y est contenu n'est qu'un enchaînement de l'attachement que la Reine avait pour M. le cardinal Mazarin; et il me semble, par cette raison, que je devais même beaucoup plutôt vous en expliquer la nature, de laquelle je crois que vous pouvez juger plus sûrement, si je vous expose au préalable quelques événemens de ses premières années, que je considère comme aussi clairs et aussi certains que ceux que j'ai vus moi-même; parce que je les tiens

de madame de Chevreuse, qui a été la seule et véritable confidente de sa jeunesse. Elle m'a dit plusieurs fois que la Reine n'était Espagnole ni d'esprit ni de corps; qu'elle n'avait ni le tempérament ni la vivacité de sa nation; qu'elle n'en tenait que la coquetterie, mais qu'elle l'avait au souverain degré; que M. de Bellegarde (1), vieux, mais poli et galant à la mode de la cour de Henri III, lui avait plu; mais qu'elle s'en était dégoûtée, parce qu'en prenant un jour congé d'elle, lorsqu'il alla commander l'armée à la Rochelle, et lui ayant demandé en général la permission d'espérer une grâce avant son départ, il s'était réduit à la supplier de vouloir bien mettre la main à la garde de son épée; qu'elle avait trouvé cette manière si sotte, qu'elle n'en avait jamais pu revenir; qu'elle avait agréé la galanterie de M. de Montmorenci, beaucoup plus qu'elle n'avait aimé sa personne; que l'aversion qu'elle avait pour les manières de M. le cardinal de Richelieu, qui était aussi pédant en amour qu'il était honnête homme pour les autres choses, avait fait qu'elle n'avait jamais pu souffrir la sienne. . . . .

---

(1) Roger de Saint-Lary et de Bellegarde, pair et grand écuyer de France, favori du roi Henri III. Il mourut en 1646, âgé de 83 ans et sept mois.

qu'elle lui avait vu, dès l'entrée de la régence, une grande pente pour M. le Cardinal; mais qu'elle n'avait pu démêler jusqu'où cette pente l'avait portée; qu'il était vrai qu'elle avait été chassée de la cour sitôt après; qu'elle n'avait pas eu le temps d'y voir clair, quand même il y aurait eu quelque chose; qu'à son retour en France, après le siége de Paris, la Reine, dans les commencemens, s'était tenue si couverte avec elle, qu'elle n'avait pu y rien pénétrer; que depuis qu'elle s'y était accoutumée, elle lui avait vu dans des momens de certains airs, qui avaient beaucoup de ceux qu'elle avait eus autrefois avec Bukingham; qu'en d'autres elle avait remarqué des circonstances qui lui faisaient juger qu'il n'y avait entre eux qu'une liaison intime d'esprit; que l'une des plus considérables était la manière dont le Cardinal vivait avec elle, peu galante et rude: ce qui toutefois, ajouta madame de Chevreuse, a deux faces, de l'humeur dont je connais la Reine. Bukingham me disait autrefois qu'il avait aimé trois reines, et qu'il avait été obligé de les gourmer toutes trois. C'est pourquoi je ne sais qu'en juger. Voilà comme madame de Chevreuse me parlait. Je reviens à ma narration.

Je n'étais pas assez chatouillé de la figure que

je faisais contre M. le Prince, quoique je m'en tinsse très-honoré, pour ne pas concevoir dans toute leur étendue les précipices du poste où j'étais. Où allons-nous? disais-je à M. de Bellièvre, qui me paraissait trop aise de ce que M. le Prince ne m'avait pas dévoré; pour qui travaillons-nous? Je sais que nous sommes obligés de faire ce que nous faisons; je sais que nous ne pouvons mieux faire; mais nous devons nous réjouir d'une nécessité qui nous porte à un mieux, duquel il n'est pas possible que nous ne retombions bientôt dans le pis. Je vous entends, répondit le président de Bellièvre, et je vous arrête en même temps pour vous dire ce que j'ai appris de Cromwel (M. de Bellièvre l'avait vu et connu en Angleterre) : il me disait un jour qu'on ne montait jamais si haut que quand on ne sait où l'on va. Vous savez, dis-je à de Bellièvre, que j'ai horreur pour Cromwel; mais quelque grand homme qu'on nous le prône, j'y ajoute le mépris, s'il est de ce sentiment; car il est d'un fou. Je ne vous rapporte ce dialogue, qui n'est rien en soi, que pour vous faire voir l'importance qu'il y a à ne parler jamais des gens qui sont dans les grands postes. M. le président de Bellièvre, en rentrant dans son cabinet, où il y avait force gens, dit cette parole comme une marque de

l'injustice que l'on me faisait quand on disait que mon ambition était sans mesure et sans bornes. Elle fut rapportée au Protecteur, qui s'en souvint avec aigreur dans une occasion dont je vous parlerai dans la suite, et qui dit à M. de Bordeaux, ambassadeur de France en Angleterre : *Je ne connais qu'un homme au monde qui me méprise, qui est le cardinal de Retz.* Cette opinion faillit à me coûter cher. Je reprends le fil de ma narration.

Monsieur, qui était très-aise de s'être tiré à si bon marché des embarras que vous avez vu ci-dessus, ne songea qu'à les éviter pour l'avenir, et s'en alla le 26 à Limours, pour faire voir, dit-il à la Reine, qu'il n'entrait en rien de tout ce que M. le Prince faisait.

Le lundi 28 et le lendemain, M. le Prince fit tous ses efforts au parlement, pour obliger la compagnie à presser la Reine, ou à le justifier, ou à donner des preuves de l'écrit qu'elle avait envoyé contre lui. Mais M. le premier président demeura ferme à ne souffrir aucune délibération jusqu'à ce que M. le duc d'Orléans fût revenu ; et comme il était persuadé qu'il ne reviendrait pas sitôt, il consentit qu'il fût prié par la compagnie de venir prendre sa place. M. le Prince y alla lui-même l'après-dîner du 29, accompa-

gné de M. de Beaufort, pour l'en presser. Il n'y gagna rien, et Joui vint à minuit de la part de Monsieur, pour me dire ce qui s'était passé dans leur conversation, et pour me commander d'en rendre compte à la Reine dès le lendemain.

Le lendemain, qui fut le 30, M. le Prince vint au Palais, et il eut le plaisir de voir jouer à M. de Vendôme l'un des plus ridicules personnages que l'on se puisse imaginer. Il demanda acte de la déclaration qu'il faisait qu'il n'avait pas ouï parler, depuis l'année 1648, de la recherche de mademoiselle de Mancini, et vous pouvez croire qu'il ne persuada personne. M. le Prince ayant demandé ensuite au premier président si la Reine avait répondu aux remontrances que la compagnie lui avait faites sur ce qui le regardait, on envoya querir les gens du Roi. Ils dirent qu'elle avait remis à répondre au retour de M. le duc d'Orléans, qui était à Limours. M. le Prince se plaignit de ce délai, comme d'un déni de justice. Beaucoup de voix s'élevèrent; et M. le premier président fut obligé, après beaucoup de résistance, à faire la relation de ce qui s'était passé au Palais-Royal le samedi précédent, qui était le jour auquel il y avait fait la remontrance. Il l'avait portée avec une grande force; et il n'y avait rien oublié de tout ce qui

pouvait faire voir et sentir à la Reine l'utilité et même la nécessité de la réunion de la maison royale. Il finit le rapport qu'il en fit au parlement, en disant que la Reine l'avait remis, aussi bien que les gens du Roi, au retour de M. le duc d'Orléans.

M. le président de Mesmes, qui était allé à Limours de la part de la compagnie, pour l'inviter à venir prendre sa place, n'avait rapporté qu'une réponse fort ambiguë; et ce qui marquait encore davantage qu'il n'y viendrait pas, fut que M. de Beaufort, qui avait accompagné la veille M. le Prince à Limours, dit que Monsieur lui avait commandé de prier la compagnie de sa part de ne le point attendre, ainsi qu'il avait été résolu, pour consommer ce qui concernait la déclaration contre M. le Cardinal.

Le 31, M. le Prince vint encore au Palais, et y fit de grandes plaintes de ce que la Reine n'avait point encore fait de réponse aux remontrances. Il est vrai qu'elle avait fait dire simplement par M. le chancelier aux gens du Roi qu'elle attendait M. de Brienne, qu'elle avait envoyé à Limours, à cinq heures du matin. Vous croyez sans doute que cet envoi de M. de Brienne à Limours fut pour remercier Monsieur de la fermeté qu'il avait témoignée de ne pas venir au

parlement, et pour l'y confirmer; et vous aurez encore plus de sujet d'en être persuadée, quand je vous aurai dit que la Reine m'avait commandé, la veille, de lui écrire de sa part qu'elle était pénétrée d'une reconnaissance (elle se servit de ce mot) qu'elle conserverait toute sa vie, de ce qu'il avait résisté aux dernières instances de M. le Prince. La nuit changea tout cela, ou plutôt le moment de la nuit dans lequel Metayer, valet de chambre du Cardinal, arriva avec une dépêche qui portait entre autres choses ces propres mots, à ce que j'ai su depuis du maréchal du Plessis, qui m'a dit les avoir vus dans l'original: *Donnez, Madame, à M. le Prince toutes les déclarations d'innocence qu'il voudra : tout est bon, pourvu que vous l'amusiez et que vous l'empêchiez de prendre l'essor.* Ce qui est admirable, c'est que la Reine m'avait dit à moi-même, trois jours avant, qu'elle eût souhaité du meilleur de son cœur que M. le Prince fût déjà en Guienne; pourvu, ajouta-t-elle, que l'on ne crût pas que ce fût moi qui l'eût poussé. Ce point d'histoire est un de ceux qui m'a obligé à vous dire, en une autre occasion, qu'il y en a d'inexplicables dans les histoires, et impénétrables à ceux même qui en sont les plus proches. Je me souviens qu'en ce temps-là nous fîmes tout ce qui était en

nous, madame la Palatine et moi, pour démêler la cause de cette variation si prompte; que nous soupçonnâmes qu'elle était l'effet de quelque négociation souterraine, et que nous crûmes depuis avoir pleinement éclairci que notre conjecture n'était pas fondée. Ce qui nous confirma dans cette opinion, fut que le 1er septembre la Reine fit dire en sa présence, par M. le chancelier, au parlement qu'elle avait mandé au Palais-Royal, que, comme les avis qui lui avaient été donnés de l'intelligence de M. le Prince avec les Espagnols n'avaient point eu de suite, Sa Majesté voulait bien croire qu'ils n'étaient point véritables; et le 4, M. le Prince déclara, en pleine assemblée des chambres, que cette parole de la Reine n'était point une justification suffisante pour lui; puisqu'elle marquait qu'il y eût paru du crime, si la première accusation eût été poursuivie. Il insista pour avoir un arrêt en forme; et il s'étendit sur cela avec tant de chaleur, qu'il parut véritablement que le prétendu radoucissement de la Reine n'avait pas été de concert avec lui. Comme toutefois ce radoucissement n'avait pas été de celui de Monsieur, il fit le même effet dans son esprit que s'il y eût eu un accommodement véritable. Il rentra dans le soupçon en répondant à Doujat et à Menardeau, qui avaient été dépu-

tés du parlement dès le 2, pour le prier d'y venir prendre sa place, qu'il n'y manquerait pas. Il n'y manqua pas effectivement. Il me soutint tout le soir du 3 qu'un changement si soudain n'avait pu avoir d'autres causes qu'une négociation couverte. Il crut que la Reine, qui lui fit des sermens du contraire, le jouait; et le 4, il appuya avec tant de chaleur la proposition de M. le Prince, qu'il n'y eut que trois voix dans la compagnie qui n'allassent pas à faire de très-humbles remontrances à la Reine, pour obtenir une déclaration d'innocence en bonne forme en faveur de M. le Prince, qui pût être enregistrée avant la majorité du Roi. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que la majorité échéait le 7. M. le premier président ayant dit en opinant qu'il était juste d'accorder cette déclaration à M. le Prince, mais qu'il était aussi nécessaire qu'il rendît auparavant ses devoirs au Roi, fut interrompu par un grand nombre de voix confuses, qui demandaient la déclaration contre le Cardinal.

Ces deux déclarations furent apportées au parlement le 5, avec une troisième pour la continuation du parlement, mais seulement pour les affaires publiques. . .

Le 6, celle qui concernait le Cardinal, et l'autre pour la continuation du parlement, furent publiées

à l'audience. Celle qui regardait l'innocence de M. le Prince fut remise au jour de la majorité, sous prétexte de la rendre plus authentique et plus solennelle par la présence du Roi ; mais en effet dans la vue de se donner du temps, pour voir ce que l'éclat de la majesté royale, que l'on avait projeté d'y faire paraître dans toute sa pompe, produirait dans l'esprit du peuple. Ce qui me le fait croire, c'est que Servien dit, deux jours après à un homme de croyance, de qui je ne l'ai su que plus de dix ans après, que, si la cour se fût bien servie de ce moment, elle aurait opprimé les Princes et les frondeurs. Cette pensée était folle, et les gens qui eussent bien connu Paris, n'eussent pas été assurément de cette opinion.

M. le Prince, qui n'avait pas plus de confiance à la cour qu'aux frondeurs, n'était pas mal fondé dans la défiance qu'il prit et des uns et des autres. Il ne voulut pas se trouver à la cérémonie; il se contenta d'y envoyer M. le prince de Conti, qui rendit une lettre au Roi en son nom, par laquelle il suppliait Sa Majesté de lui pardonner; que les calomnies et les complots de ses ennemis ne lui permettaient pas de se trouver au palais; et il ajoutait que le seul motif du respect qu'il avait pour elle l'en empêchait. Cette dernière parole, qui semblait marquer que sans la considéra-

tion de ce respect, il y eût pu aller en sûreté, aigrit la Reine au-delà de ce que j'en avais vu jusqu'à ce moment; et elle me dit le soir ces propres mots : *M. le Prince périra, ou je périrai.* Je n'étais pas payé pour adoucir son esprit en cette occasion. Comme je ne laissais pas de lui représenter, par un pur principe d'honnêteté, que l'expression de M. le Prince pouvait avoir un autre sens et plus innocent, comme il était vrai, elle me dit d'un ton de colère : *Voilà une fausse générosité que je hais.* Ce qui est constant, c'est que la lettre de M. le Prince au Roi était très-sage et très-mesurée.

M. le Prince, après le voyage de Trie, était revenu à Chantilly. Il y apprit que la Reine avait déclaré les nouveaux ministres le jour de la majorité, qui fut le 7 du mois: et ce qui acheva de le résoudre de s'éloigner encore davantage de la cour, fut l'avis qu'il eut dans le même moment, par Chavigni, que Monsieur ne s'était pu empêcher de dire en riant, à propos de cet établissement : *Celui-ci durera plus que celui du jeudi-saint.* Il ne laissa pas de supposer dans la lettre qu'il écrivit à Monsieur, pour se plaindre de ce même établissement, et pour lui rendre compte des raisons qui l'obligeaient à quitter la cour, il ne laissa pas, dis-je, de supposer, et sa-

gement, que Monsieur partageait l'offense avec lui. Monsieur, qui était ravi dans le fond de lui voir prendre le parti de l'éloignement, ne le fut guère moins de pouvoir, ou plutôt de vouloir se persuader à soi-même que M. le Prince était content de lui, et par conséquent la dupe du concert dont il avait été avec la Reine, touchant la nomination des ministres. Il crut que par cette raison il pouvait fort bien demeurer avec lui à tout événement, et le faible qu'il avait à tenir toujours des deux côtés l'emporta, même plus loin et plus vite qu'il n'avait accoutumé; car il eut tant de précipitation à faire paraître de l'amitié à M. le Prince au moment de son départ, qu'il ne garda plus aucunes mesures avec la Reine, et qu'il ne prit pas même le soin de lui expliquer le sous-main des fausses avances qu'il fit pour le rappeler. Il lui dépêcha un gentilhomme pour le prier de l'attendre à Angerville. Il donna en même temps ordre à ce gentilhomme de n'arriver à Angerville que quand il saurait que M. le Prince en serait parti. Comme il se défiait de la Reine, il ne voulut pas lui faire confidence de cette méchante finesse, qu'il ne faisait que pour persuader à M. le Prince qu'il ne tenait qu'à lui qu'il ne demeurât à la cour. La Reine, qui sut l'envoi du gentilhomme, et qui n'en sut pas le secret, crut qu'il

n'avait pas tenu à Monsieur de retenir M. le Prince. Elle en prit ombrage: elle m'en parla. Je lui dis ingénument ce que j'en savais, qui était le vrai, quoique Monsieur ne m'eût fait qu'un galimatias fort embarrassé et fort obscur. La Reine ne crut pas que je la trompasse; mais elle s'imagina que j'étais trompé, et que Chavigni s'était rendu maître de l'esprit de Monsieur à mon préjudice. Cette opinion n'était point fondée; Monsieur haïssait Chavigni plus que le démon; et le seul principe de toute sa conduite ne fut que sa timidité, qui cherchait toujours à se rassurer par des ménagemens, même ridicules, avec tous les partis. Mais avant que d'entrer plus avant dans le détail de ce récit, je crois qu'il est à propos de vous rendre compte d'un détail assez curieux, qui concerne M. de Chavigni, et que vous avez déjà vu et que vous verrez encore au moins pour quelque temps sur le théâtre.

Je crois que je vous ai déjà dit que Monsieur avait été sur le point de demander son éloignement à la Reine, un peu après le changement du jeudi-saint, et qu'il ne changea de sentiment, que sur ce que je lui représentai qu'il était de son intérêt de laisser dans le conseil un homme, qui était aussi capable que celui-là d'éveiller et de nourrir la division et la défiance entre ceux

de la conduite desquels S. A. R. n'était pas contente. Il se trouva par l'événement que ma vue n'avait pas été fausse; l'attachement qu'il avait avec M. le Prince, contribua beaucoup à rendre toutes les démarches de son parti suspectes à la Reine, parce qu'elle ne pouvait ignorer la haine envenimée que Chavigni avait contre le Cardinal. Elle savait, à n'en pouvoir douter, qu'il avait été l'instigateur principal de l'expulsion des trois sous-ministres. Le ressentiment qu'elle en eut, l'obligea de lui commander de se retirer chez lui en Touraine, trois ou quatre jours après son expulsion. Il s'en excusa, sous le prétexte de la maladie de sa mère ; il s'en défendit par l'autorité de M. le Prince. Quand M. le Prince n'en eut plus assez dans Paris pour le maintenir, la Reine se fit un plaisir de l'y voir sans emploi ; et elle me dit d'une aigreur inconcevable contre lui : *J'aurai la joie de le voir sur le pavé comme un laquais*. Elle lui fit dire, par cette raison, par le maréchal de Villeroy, le premier jour de l'établissement des nouveaux ministres, qu'il y pouvait demeurer. Il s'en excusa, sous le prétexte de ses affaires domestiques; il se retira en Touraine, où il n'eut pas la force de demeurer. Il revint, en l'absence du Roi, à Paris où vous verrez qu'il joua un triste et fâcheux personnage, qui lui

coûta l'honneur et la vie. M. de la Rochefoucaut a dit très-sagement qu'il n'y avait rien de si nécessaire que de savoir s'ennuyer.

Il faut encore, avant que de reprendre la suite de mon discours, que je fasse une autre digression de ce qui se passa en ce temps-là entre M. le Prince et M. de Turenne. Aussitôt après que M. le Prince fut sorti de Paris, pour aller à Saint-Maur, MM. de Bouillon et de Turenne s'y rendirent, et ils lui offrirent leurs services publiquement, et en la même manière que les autres qui paraissaient les plus engagés avec lui. M. le Prince m'a dit depuis que la veille du jour qu'il quitta Saint-Maur pour aller à Trie, d'où il ne revint plus à la cour, M. de Turenne lui avait encore promis si positivement de le servir, qu'il avait même accepté un ordre signé de sa main, par lequel il ordonnait à la Moussaye qui commandait pour lui dans Stenay, de lui remettre la place entre les mains; et que la première nouvelle qu'il eut après cela de M. de Turenne, fut qu'il allait commander l'armée du Roi. Je vous prie d'observer que M. le Prince est l'homme que j'ai jamais connu le moins capable d'une imposture préméditée. Je n'ai jamais osé faire expliquer à fond M. de Turenne sur ce point; mais ce que j'en ai pu tirer, en lui en par-

lant indirectement, est qu'aussitôt après la liberté de M. le Prince, il eut tous les sujets du monde d'être mal satisfait de son procédé à son égard; qu'il lui préféra en tout et par-tout M. de Nemours, qui n'approchait pas de son mérite, et qui ne lui avait pas rendu d'ailleurs à beaucoup près tant de services; et que par cette considération, il s'était cru libre de ses premiers engagemens. Vous remarquerez, s'il vous plaît, que je n'ai jamais vu personne moins capable d'une vilenie que M. de Turenne. Reconnaissons encore de bonne foi qu'il y a des points dans l'histoire inconcevables à ceux même qui se sont trouvés les plus proches des faits. Je reprends le fil de ma narration.

M. le Prince n'ayant demeuré qu'un jour ou deux à Angerville, prit le chemin de Bourges, qui était proprement celui de Bordeaux; et la Reine, qui eût été bien aise, si elle eût suivi son inclination, de l'éloignement de M. le Prince, mais qui avait reçu une leçon contraire de Bruyl, n'osa s'opiniâtrer contre l'avis de Monsieur qui, fortifié par les conseils de Chavigni, et persuadé d'ailleurs que la cour entretenait toujours quelques négociations secrètes avec M. le Prince, feignit à toute fin un grand empressement à faire que M. le Prince ne s'éloignât pas. Ce qui le con-

firma pleinement dans cette conduite fut qu'une ouverture, qu'on attribuait dans ce temps-là à M. le Tellier, au moins dans le bruit du monde, lui fit croire qu'il jouait à jeu sûr, et que cet empressement, qui paraîtrait à rappeler M. son cousin à la cour, n'irait effectivement qu'à le tenir en repos dans son gouvernement : à quoi Monsieur prétendait qu'il trouverait son compte en toutes manières. Cette ouverture fut que l'on offrit à M. le Prince qu'il demeurerait paisible dans son gouvernement jusqu'à ce qu'on eût assemblé les états généraux. Cette proposition est de la nature de ces choses dont il me semble que j'ai déjà parlé quelquefois, qui ne s'entendent pas, parce qu'il est impossible de concevoir ce qui peut leur avoir donné l'être. Il est constant que cette ouverture vint de la cour, soit par M. le Tellier, soit par un autre; et il ne l'est pas moins qu'il n'y avait rien au monde de plus contraire aux véritables intérêts de la cour; parce que ce repos imaginaire de M. le Prince dans son gouvernement, lui donnait lieu d'y conserver, d'y fortifier et d'y augmenter ses troupes qui, par la même proposition, y devaient demeurer en quartier d'hiver. Monsieur la reçut avec une joie qui me surprit au dernier point; parce qu'il m'avait dit plus de mille fois

que, de l'humeur dont il connaissait le Cardinal, susceptible de toutes négociations, il ne croyait rien de plus opposé à ses intérêts, de lui Monsieur, que les interlocutoires entre M. le Prince et la cour. En pouvait-on trouver un plus dangereux sur ce fondement, auquel cette proposition donnait lieu? Ce qui est merveilleux fut que ce qui était assurément pernicieux, et à la cour et à Monsieur, fut rejeté par M. le Prince, et que son destin le porta à préférer, et à ses inclinations et à ses vues, ce caprice de ses amis et de ses serviteurs. Je ne sais de ce détail que ce que Croissi, qui fut envoyé par Monsieur à Bourges, m'en a dit depuis à Rome; mais je suis persuadé qu'il m'en a dit la vérité, parce qu'il n'avait aucun intérêt à me la déguiser. En voici le particulier.

M. le Prince, qui était, par son inclination, fort éloigné de la guerre civile, parut d'abord à Croissi très-bien disposé à recevoir les propositions qu'il lui portait de la part de Monsieur, et avec d'autant plus de facilité que les offres qu'on lui faisait le laissaient, au moins pour très-longtemps, dans la liberté de choisir entre les partis qu'il avait à prendre. Il est très-difficile de se résoudre à refuser des propositions de cette nature, particulièrement quand elles arrivent jus-

tement dans les instans où l'on est pressé de prendre un parti qui n'est pas de son inclination. Je vous ai déjà dit que celle de M. le Prince n'était pas à la guerre civile; et tous ceux qui étaient auprès de lui s'en fussent aussi passés facilement, s'ils eussent pu convenir ensemble des propositions de son accommodement. Chacun l'eût voulu faire pour y trouver son avantage particulier; personne ne se voyait en état de le pouvoir, parce que personne n'avait assez de croyance dans son esprit pour exclure les autres de la négociation. Ils conclurent tous la guerre, parce qu'aucun d'eux ne crut pouvoir faire la paix; et cette disposition générale se joignant à l'intérêt que madame de Longueville trouvait à être éloignée de M. son mari, forma un obstacle invincible à l'accommodement. On ne connaît pas ce que c'est que parti, quand on s'imagine que le chef en est le maître : son véritable service y est presque toujours combattu par l'intérêt, même assez souvent imaginaire, des subalternes; et ce qui est encore plus fâcheux est que quelquefois son honnêteté, et presque toujours sa prudence, prennent parti avec eux contre lui-même. Croissi me dit plusieurs fois que le soulèvement et l'emportement des amis de M. le Prince allèrent en cette rencontre jusqu'au point

de faire entre eux un traité à Montrond, où il était allé voir Madame, sa sœur, par lequel ils s'obligeaient de l'abandonner, et de former un tiers parti sous l'autorité de M. le prince de Conti, au cas que M. le Prince s'accommodât avec la cour, aux conditions que M. le duc d'Orléans lui avait fait proposer par lui Croissi. J'aurais eu peine à ajouter foi à ce qu'il me disait pourtant sur cela avec serment, vu la faiblesse et le ridicule de cette fanatique faction, si ce que j'avais vu incontinent après la liberté de M. le Prince, ne m'en eût fourni un exemple assez pareil. J'ai oublié de vous dire, en traitant cet endroit, que madame de Longueville, cinq ou six jours après qu'elle fut revenue de Stenay, me demanda, en présence de M. de la Rochefoucaut, si, en cas de rupture entre les deux frères, je ne me déclarerais point pour M. le prince de Conti? La subdivision est ce qui perd presque tous les partis, particulièrement quand elle est introduite par cette sorte de finesse qui est directement opposée à la prudence, et c'est ce que les Italiens appellent *comœdia in comœdiâ.*

FIN DU TOME SECOND.

